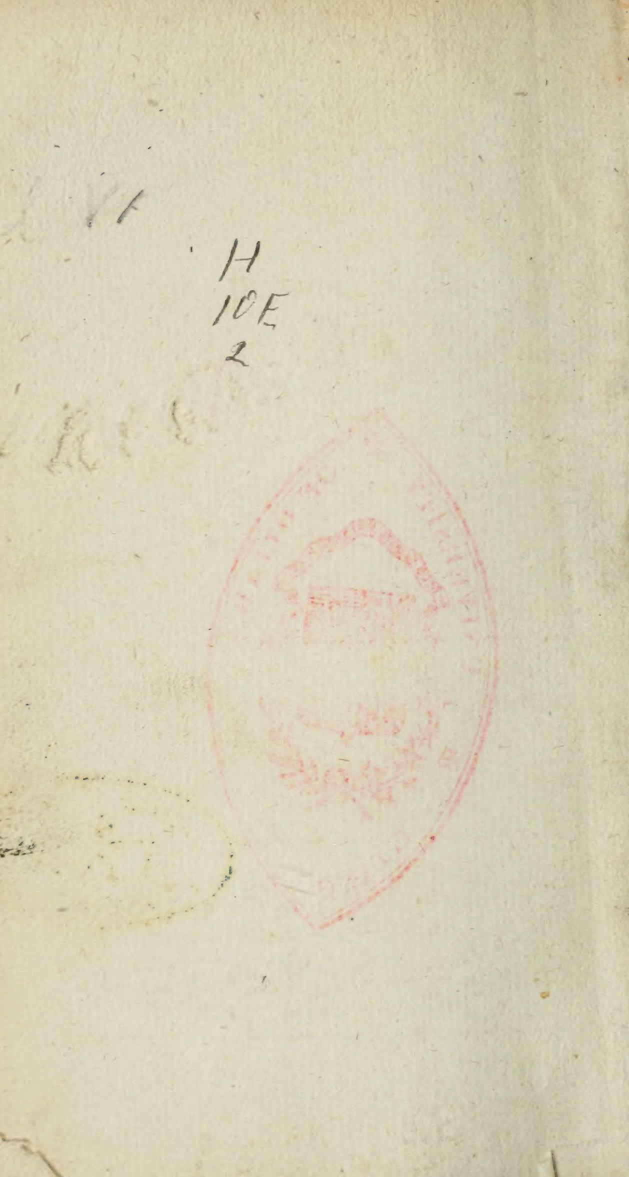



UNIVERSITY OF OTTAWA
LIBRARY


H
10E
2

HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE,

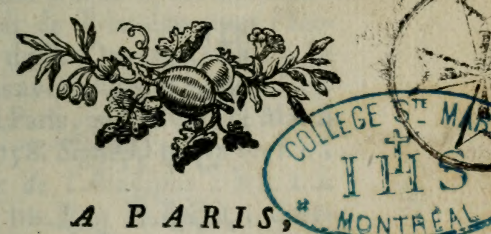
EN COMMENÇANT

A CONSTANTIN LE GRAND.

PAR MONSIEUR LE BEAU,

Professeur Émérite en l'UNIVERSITÉ de Paris, Professeur d'Éloquence au COLLÉGE ROYAL, Secrétaire ordinaire de MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS, & Secrétaire perpétuel de l'ACADÉMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue Saint Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LVIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

EXTRAIT DES REGISTRES de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres.

Du Mardi 9 Mai 1758.

M. l'Abbé SALLIER & M. MELOT, Commissaires nommés par l'Académie pour l'examen d'un Ouvrage manuscrit de M. LE BEAU, Secrétaire Perpétuel de ladite Académie, intitulé : *Histoire du Bas-Empire Tome II.* en ont fait leur rapport, & ont dit qu'ayant examiné cet Ouvrage, ils n'y ont rien trouvé qui ne fasse honneur à l'Auteur & à l'Académie. En conséquence de ce rapport & de leur approbation par écrit, l'Académie a cédé à M. LE BEAU son Droit de Privilége pour l'Impression dudit Ouvrage. En foi de quoi nous avons signé le présent Certificat. A Paris, au Louvre, ce Mardi 9 Mai 1758. *Signé* DU RESNEL, *Directeur de l'Académie* : DE LA CURNE DE STE PALAYE, *Sous-Directeur.*

PRIVILEGE EN COMMANDEMENT pour l'Impreſſion des Ouvrages de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Baillifs, Sénéchaux, Prevôts, Juges, leurs Lieutenans, & à tous autres nos Juſticiers & Officiers qu'il appartiendra, SALUT. Notre Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres, Nous a très-humblement fait remontrer qu'en conformité du Réglement ordonné par le feu Roi notre Biſayeul, pour la forme de ſes Exercices, & pour l'impreſſion des divers Ouvrages, Remarques & Obſervations journalieres, Relations annuelles, Mémoires, Livres & Traités faits par les Académiciens qui la compoſent, elle en a déja donné un grand nombre au Public, en vertu des Lettres de Privilége qui lui furent expédiées en Commandement au mois de Décembre 1701. mais que ces Lettres étant devenues caduques, elle Nous ſupplie très-humblement de lui en accorder de nouvelles. A ces cauſes, & notre intention étant de procurer à l'Académie en Corps, & à chaque Académi-

cien en particulier, *toutes* les facilités & moyens qui peuvent de plus en plus rendre leur travail utile au Public, Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes signées de de notre main, de faire imprimer, vendre & débiter en tous les lieux de notre Royaume, par tel Libraire qu'elle jugera à propos de choisir, les Remarques ou Observations journalieres, & les Relations annuelles de tout ce qui aura été fait dans les Assemblées de ladite Académie, & généralement tout ce qu'elle voudra faire paroître en son nom : comme aussi les Ouvrages, Mémoires, Traités ou Livres des Particuliers qui la composent, lorsqu'après les avoir examinés & approuvés aux termes de l'article 44. dudit Réglement, elle les jugera dignes d'être imprimés ; pour jouir de ladite Permission par le Libraire que l'Académie aura choisi, pendant le temps & espace de trente ans, à compter du jour de la date des Présentes. Faisons très-expresses inhibitions & défenses à toute sorte de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, & nommément à tous autres Libraires & Imprimeurs que celui ou ceux que l'Académie aura choisis, d'imprimer, vendre & débiter aucun desdits Ouvrages, en tout ou en partie, & sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine contre les Contrevenans de confiscation au profit dudit Libraire, & de trois mille livres d'amende, applicable un tiers à Nous,

l'autre tiers à l'Hôpital du lieu où la contravention aura été faite, & l'autre tiers au Dénonciateur : à la charge qu'il sera mis deux exemplaires de chacun desdits Ouvrages dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin, avant que de les exposer en vente ; & à la charge aussi, que lesdits Ouvrages seront imprimés sur beau & bon papier, & en beaux caractères, suivant les derniers Réglemens de la Librairie & Imprimerie, & de faire regiſtrer ces Présentes sur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris ; le tout à peine de nullité des Présentes : du contenu desquelles vous mandons & enjoignons faire jouir & user ladite Académie & ses ayans cause, pleinement & paisiblement, cessant & faisant cesser tous troubles & empêchemens. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Sécretaires foi soit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution des Présentes tous exploits, saisies, & autres actes nécessaires, sans autre permission ; Car tel est notre bon plaisir. Donné à Marli le quinzieme jour de Février, l'an de grace

mil ſept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtieme. *Signé* LOUIS : *Et plus bas* ; Par le Roi, PHELYPEAUX.

Regiſtré ſur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 66. fol. 57, conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſe, Art. IV. à toutes perſonnes, de quelque qualité qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres, pour les vendre en leurs noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs, ou autrement, à la charge de fournir les Exemplaires preſcrits par l'Art. CVIII. du même Réglement. A Paris, le 5 Mars 1735.

Signé MARTIN, Syndic.

FAUTES A CORRIGER.

Page 74. *l.* 12. *ôtez* par.
P. 93. *l.* 5. évérité, *liſ.* ſévérité.
P. 112. *l.* 3. ce qui étoit ſans exemple, *liſ.* ce qui étoit preſque ſans exemple.
Ibid. *l.* 24. mérite, *liſ.* méritent.
P. 114. *l.* 6. montre, *liſ.* montrent.
P. 146. *l.* 26. triomphoit, *liſ.* triompher.
P. 164. *à la marge*, échet, *liſ.* echec.
P. 186. *l.* 18. en, *liſ.* n'en.



SOMMAIRE



SOMMAIRE
DU
SIXIEME LIVRE.

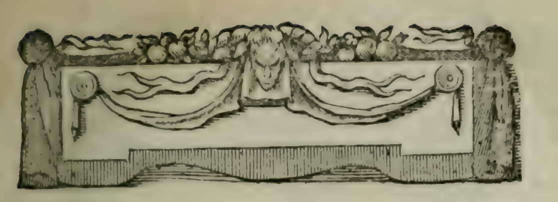
I. *Caractere des fils de Constantin.* II. *Massacre des freres & des neveux de Constantin.* III. *Autres massacres.* IV. *Crédit de l'Eunuque Eusebe.* V. *Suites de la mort de Dalmace & d'Hannibalien.* VI. *Nouveau partage.* VII. *Rétablissement de Saint Athanase.* VIII. *Rappel de Saint Paul de Constantinople.* IX. *Constance retourne en Orient.* X. *Antiquités de Nisibe.* XI. *Sapor leve le*

Siége de Nisibe. XII. *Préparatifs pour la guerre de Perse.* XIII. *Premiere expédition de Constance.* XIV. *Troubles de l'Arianisme.* XV. *Mort d'Eusebe de Césarée.* XVI. *Consulat d'Acyndine & de Proculus.* XVII. *Mort du jeune Constantin.* XVIII. *Loix des trois Princes.* XIX. *Nouvelles calomnies contre Saint Athanase.* XX. *Concile d'Antioche.* XXI. *Grégoire intrus sur le Siége d'Alexandrie.* XXII. *Violences à l'arrivée de Grégoire.* XXIII. *Précaution pour cacher ces excès à l'Empereur.* XXIV. *Les Catholiques maltraités par toute l'Egypte.* XXV. *Violences exercées ailleurs.* XXVI. *Athanase va à Rome.* XXVII. *Paul rétabli & chassé de nouveau.* XXVIII. *Athanase va trouver Constant.* XXIX. *Synode de Rome.* XXX. *Amide fortifiée.* XXXI. *Terrible tremblement de terre.* XXXII.

Courſes des Francs. XXXIII. *Ils ſont réprimés par Conſtant.* XXXIV. *Conſtant dans la Grande-Bretagne.* XXXV. *Tremblemens de terre.* XXXVI. *Converſion des Homérites.* XXXVII. *Inquiétudes des Ariens.* XXXVIII. *Marche de Conſtance vers la Perſe.* XXXIX. *Port de Séleucie.* XL. *Sédition à Conſtantinople.* XLI. *Concile de Milan.* XLII. *Concile de Sardique.* XLIII. *Les Ariens ſe ſéparent.* XLIV. *Jugement du Concile.* XLV. *Faux Concile de Sardique.* XLVI. *Concile de Milan.* XLVII. *Députés envoyés à Conſtance.* XLVIII. *Guerres des Perſes.* XLIX. *Bataille de Singare.* L. *Nouveaux troubles des Donatiſtes appaiſés en Afrique.* LI. *Violences des Ariens.* LII. *Lettres de Conſtance à Saint Athanaſe.* LIII. *Inſigne fourberie d'Etienne, évêque d'Antioche.* LIV. *Conſtance rappelle de*

nouveau Saint Athanase. LV. *Athanase à Antioche.* LVI. *Retour d'Athanase à Alexandrie.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE SIXIEME.

CONSTANTIN II.

CONSTANCE, CONSTANT.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

1. Caractere des fils de Constantin.



La mort de Constantin donnoit lieu à de grandes inquiétudes. Plus il s'étoit acquis de gloire, plus on craignoit que ses fils ne fussent pas en état de la soutenir. Les politiques observoient, que de tous les successeurs d'Auguste, Commode avoit été le seul

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337. *Liban. basil. Them. Or. 1.*

qui fût né d'un pere déja empereur : & cet exemple, unique jusqu'aux enfans de Constantin, étoit pour ceux-ci de mauvais augure. Ils remarquoient encore, que la nature avoit pour l'ordinaire fort mal servi l'Empire : plusieurs de ceux que l'adoption avoit placés sur le trône, s'en étoient montrés dignes : mais à l'exception de Tite & de Constantin lui-même, les Césars qui avoient succédé à leurs peres, en avoient toujours dégénéré. A ces réflexions générales se joignoient celles que faisoit naître le caractere particulier des nouveaux Empereurs. Ils n'avoient pas pleinement répondu à l'excellente éducation qu'ils avoient reçue. Constantin, l'aîné des trois, étoit celui qui ressembloit le plus à son pere ; il avoit de la bonté & de la valeur ; mais il étoit ambitieux, fougueux, imprudent. Constant le plus jeune laissoit déja appercevoir un penchant pour les plaisirs, qui ne pouvoit devenir que plus dangereux dans la puissance souveraine ; & Constant étoit tout ensemble foi-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

ble & préfomptueux; fait pour être l'efclave de fes flateurs, pourvû qu'ils vouluffent bien lui laiffer croire qu'il étoit le maître; fe croyant grand Capitaine, parce qu'il étoit adroit à tirer de l'arc, à monter à cheval, & qu'il réuffiffoit dans tous les exercices militaires. La jeuneffe de ces Princes, dont l'aîné n'avoit que vingt ans, & les conteftations qui pouvoient naître du partage de l'Empire, augmentoient encore les allarmes.

II. Maffacre des freres & des neveux de Conftantin.

Euf. vit. l. 4. c. 68, 69. Ath. ad Solit. Jul. or. 1. & ad Ath. Greg. Naz. or. 3. Act. Bafil. apud Bolland. 21. Martii. Aur. Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zoz. l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 1. c.

Le teftament de Conftantin fut remis, fuivant fes ordres, entre les mains de Conftance. Il appelloit à la fucceffion avec fes trois fils fes deux neveux, Delmace & Hannibalien. Mais les armées, les peuples & le Sénat de Rome ne vouloient reconnoître pour maîtres que fes enfans: ils les proclamerent feuls Auguftes. C'étoit donner l'exclufion à fes neveux. Ce zele bifarre, qui prétendoit honorer la mémoire de Conftantin, en s'oppofant à fes dernieres volontés, fe porta jufqu'à la fureur. Les foldats prirent les armes, &

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

ult. & l. 2. c. 2. & l. 3. c. 1.
Theod. l. 2. c. 3.
Soz. l. 2. c. 32.
Idace.
Pagi in Bar.

commencerent les maſſacres par celui du jeune Delmace, le plus aimable de tous les Princes de cette famille. Son frere le ſuivit de près. Delmace leur pere, ſurnommé le Cenſeur, étoit déja mort. Les meurtriers n'épargnerent pas les deux autres freres de Conſtantin, Jule Conſtance & Hannibalien. On égorgea encore cinq neveux du défunt Empereur, dont on ignore les noms : l'un étoit le fils aîné de Jule Conſtance. Ses deux autres fils, Gallus âgé de onze à douze ans, & Julien âgé de ſix alloient périr dans le ſang de leur pere & de leur frere ; mais on ne crut pas qu'il fût beſoin d'ôter la vie à Gallus, qui étant malade ſembloit près de mourir : Julien fut ſauvé par Marc, évêque d'Aréthuſe, qui le cacha dans le ſanctuaire, ſous l'autel même. On ne ſait par quel moyen échappa Népotien, fils d'Eutropie, ſœur de Conſtantin. On n'a jamais reproché ces meurtres à Conſtant ni à Conſtantin le jeune. Pluſieurs hiſtoriens les attribuent à Conſtance : d'autres l'accuſent ſeu,

lement de ne s'y être pas opposé. S. Grégoire de Nazianze paroît en rejetter toute l'horreur sur les soldats. Constance lui-même s'en est reconnu coupable, s'il en faut croire Julien, qui rapporte sur le témoignage des courtisans de ce Prince, qu'il s'en repentit, & qu'il pensoit que la stérilité de ses femmes & les pertes qu'il essuya dans la guerre contre les Perses, en étoient la punition. Les trois Princes délivrés de tous ceux dont ils pouvoient craindre la concurrence, prirent le titre d'Augustes le neuviéme de septembre.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

III. Autres massacres.

Eus. vit. l. 4. c. 30. Jul. or. 1. Greg. Naz. or. 3. Zos. l. 2. Sylves. Epist. 6. Eunap. in Œdes. Amm. l. 22. c. 11.

Les soldats se firent payer de ces forfaits par la liberté d'en commettre de nouveaux. Ils se crurent en droit de donner la loi à leurs maîtres, & de réformer leur conseil. Ils massacrerent les principaux courtisans de Constantin, dont quelques-uns avoient abusé de sa faveur, & les laisserent sans sépulture. On distingue entre les autres le Patrice Optat, ce personnage célébre, dont j'ai parlé sur l'année 334. où il fut Consul, &

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

Ablave préfet du Prétoire. Celui-ci s'étoit élevé de la plus basse naissance. On croit qu'il étoit Chrétien, & les Auteurs Payens confirment cette opinion par leur acharnement à le décrier. Ils lui imputent la mort de Sopatre, que nous avons racontée. Il avoit à Constantinople une maison qui égaloit en magnificence celle de l'Empereur, & qui fut dans la suite le palais de Placidie, fille du grand Théodose. Son caractere aigrissoit encore l'envie. Il étoit fier de son mérite & de ses services. Après avoir franchi l'espace immense qui se trouvoit entre sa naissance & le rang qu'il occupoit, il ne croyoit rien au-dessus de lui, pas même la couronne impériale. Constantin qui ne voyoit que ses bonnes qualités, lui avoit recommandé son fils Constance. Ablave se regardoit comme le tuteur du jeune Prince, & presque comme son collégue. On s'étonnoit même qu'il voulût bien se contenter du second rang. La jalousie du Souverain & la haine des soldats qui demanderent son éloi-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 337.

gnement, renverserent en un moment cet édifice de grandeur. Dépouillé de sa dignité il se retira en Bithynie, où il espéroit se reposer sur les trésors qu'il avoit accumulés. Mais peu de jours après, arriverent de Constantinople des officiers de l'armée, qui selon les ordres de Constance lui présenterent à genoux des lettres, par lesquelles on lui donnoit le titre d'Auguste. Cet homme vain, déja rempli de toute la fierté d'un Empereur, demanda avec hauteur où étoit la pourpre. Ils répondirent que ceux qui étoient chargés de la lui présenter, attendoient ses ordres. Dès qu'il eût fait signe qu'on les fît entrer, les soldats qui étoient restés à la porte, se jetterent sur lui, & le mirent en piéces. Il laissoit une fille en bas âge, nommée Olympias, déja fiancée à Constant. Ce Prince ne l'abandonna pas après la mort de son pere: il l'éleva pour en faire son épouse; & comme il mourut avant que d'avoir exécuté ce dessein, Constance la donna en mariage à Arsace roi d'Arménie.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT.
An. 337.

IV.
Crédit de l'Eunuque Eusebe.
Greg. Naz. or. 21.
Till. Arian. art. 26.
Amm. l. 18. c. 4.

On auroit peut-être pardonné à Constance la mort d'Ablave, s'il l'eût remplacé par le choix d'un bon Ministre. Mais celui qui succéda à la faveur de cet ambirieux, étoit un homme dont l'ambition fut le moindre vice. L'eunuque Eusebe, grand chambellan du Prince, & peut être l'auteur secret de tous ces massacres, s'éleva sur tant de ruines; il devint l'arbitre de la cour. On disoit par raillerie que Constance avoit beaucoup de crédit auprès de son chambellan. Celui-ci étoit vain, fourbe, avare, injuste, cruel, & Arien passionné. Il remplit tout le palais d'Ariens & d'Eunuques: & c'est du regne de Constance qu'on peut dater le commencement de l'énorme puissance de ces ministres de volupté, qui destinés par la jalousie des Orientaux à garder les femmes, & formés aux plus basses intrigues, s'emparerent de l'esprit des Empereurs, & parvinrent à gouverner l'Empire.

V.
Suites de la mort de Delmace & d'Hannibalien.

La mort du jeune Delmace & de son frere Hannibalien troubloit l'or-

dre établi par Conſtantin dans ſa ſucceſſion. La Thrace, la Macédoine, l'Achaïe, c'eſt-à-dire, la Grece, qu'il avoit données à Delmace ; l'Arménie mineure, le Pont & la Cappadoce, qui compoſoient le royaume d'Hannibalien, reſtoient à diſtribuer entre les trois Empereurs. L'année ſuivante, ſous le conſulat d'Urſus & de Polémius, ils ſe rendirent en Pannonie pour convenir d'un nouveau partage. M. de Tillemont ſuppoſe qu'il y eut deux entrevues entre ces Princes ; l'une à Conſtantinople, où la Thrace fut donnée à Conſtantin, qui ſelon la chronique d'Alexandrie régna un an à Conſtantinople ; l'autre en Pannonie, où ce partage fut changé. L'entrevue de Conſtantinople, fort embarraſſante pour l'hiſtoire, n'eſt fondée que ſur le témoignage des nouveaux Grecs. Il me paroît plus convenable de rejetter ce témoignage, dont M. de Tillemont lui-même ne fait pas pour l'ordinaire plus de cas qu'il ne mérite, auſſi bien que celui de la chronique d'Alexandrie qui n'eſt pas à beaucoup près

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Till. art. 2. *& not.* 2. 3. *Codini orig. C. P. p.* 24. *Imp. or. Band. t.* 1. *p.* 18. *&* 103. *Chron. Alex. p.* 287. *Jul. or.* 1. *Cod. Th. Lib.* 11. *tit.* 1. *leg.* 4.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

exemte d'erreurs, & de s'en tenir au récit de Julien. Il doit avoir été le mieux instruit des évenemens de ces tems-là; & il ne dit pas un mot ni de la convention faite à Constantinople, ni de l'autorité du jeune Constantin dans cette Ville. Si l'on veut s'arrêter aux titres & aux dates des loix, qui ne sont pas non plus les monumens les plus certains de l'Histoire, il faudra dire que Constantin le jeune avoit fait un voyage à Thessalonique dès la fin de l'année précédente, apparemment pour y conférer d'avance avec son frere Constant. Il devoit en effet être le plus empressé à solliciter un nouvel arrangement, parce que les états devenus vacans par la mort de Delmace & d'Hannibalien confinoient avec ceux de ses freres, & n'étoient nullement à sa bienséance.

VI. Nouveau partage.

Zon. t. 1. p. 11.
Till. art. 2. & no. 2. 3.
Cod. Th. Lib. 11. tit. 1. leg. 4.

Les trois Princes s'étant donc assemblés vers le mois de Juillet en Pannonie, partagerent ainsi la nouvelle succession. Constance eut pour sa part tout ce qui avoit été donné à Hannibalien, ensorte qu'il posséda

ſans exception l'Aſie entiere & l'Egypte. Des états de Delmace il eut la Thrace & Conſtantinople, ſuppoſé que cette Ville n'eût pas été dès auparavant détachée de la Thrace & donnée à Conſtance par Conſtantin même, comme il y a lieu de croire. Conſtant qui poſſédoit déja l'Italie, l'Illyrie & l'Afrique, y joignit la Macédoine & la Grece. Il paroît que Conſtantin fut celui qui gagna le moins dans ce partage. Il avoit déja les Gaules, la Grande-Bretagne, & l'Eſpagne, dont la Mauritanie Tingitane étoit alors conſidérée comme une dépendance: il ne remporta que des prétentions ſur l'Italie, & des droits conteſtés ſur l'Afrique, dont Conſtant lui cédoit une partie & lui diſputoit l'autre. Ces différends entre les deux freres éclaterent bien-tôt par une rupture funeſte à l'un des deux.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Lib. 12. tit. 1. leg. 27 & 29.
Lib. 15. tit. 1. leg. 5.

VII. Rétabliſſement de S. Athanaſe.

On convint dans cette conférence du rappel des évêques Catholiques, que Conſtantin abuſé par les Hérétiques avoit exilés à la fin de ſa vie. Conſtance étoit depuis long-tems

Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 2.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Theod. l. 2. c. 12. Soz. l. 3. c. 1. 2. Cedr. t. 1. p. 297. Pagi ad Bar.

livré aux Ariens : après la mort de ſon pere il s'étoit ouvertement déclaré en leur faveur. Ce Prêtre ſuborneur, dont j'ai parlé, déja maître abſolu de l'eſprit de l'Impératrice, s'étoit inſinué bien avant dans la confiance du nouvel Empereur : il n'avoit pas manqué de lui faire valoir ſa fidélité à lui remettre le teſtament de Conſtantin, dont le Prince avoit lieu d'être content. Les deux Euſebes, l'évêque de Nicomédie, & l'Eunuque, ſecondoient cet impoſteur ; & la Cour, toujours eſclave des favoris, n'oſoit penſer autrement. Cependant le jeune Conſtantin vint à bout de rendre aux Egliſes les évêques que la calomnie en avoit chaſſés. Dès avant ſon départ de Trèves, il avoit adreſſé au peuple Catholique d'Alexandrie une lettre datée du 17. de Juin, dans laquelle il ſuppoſoit que ſon pere n'avoit relégué Athanaſe en Gaule, que pour le ſouſtraire à la fureur de ſes ennemis ; il déclaroit qu'il s'étoit efforcé d'adoucir l'exil de cet homme apoſtolique, en lui rendant les mêmes honneurs que le Prélat auroit pû

recevoir à Alexandrie ; il admiroit ſa vertu, ſoutenue de la grace divine, & ſupérieure à toutes les adverſités : *Puiſque mon pere*, ajoutoit-il, *avoit formé le pieux deſſein de vous rendre votre évêque, & qu'il ne lui a manqué que le tems de l'exécuter, j'ai cru qu'il étoit du devoir de ſon ſucceſſeur de remplir ſes intentions.* Comme Alexandrie étoit dans le partage de Conſtance, le jeune Conſtantin pour ne pas donner d'ombrage à ſon frere, ne prenoit dans cette lettre que le titre de Céſar. Il mena avec lui Athanaſe en Pannonie. Conſtant animé du même zèle le ſeconda par ſes inſtances. Ils parlerent avec fermeté, & forcerent leur frere à conſentir, malgré les favoris, au retour des exilés. Athanaſe ſe préſenta à Conſtance dans la ville de Viminac : il continua ſon voyage par Conſtantinople, où il s'arrêta quelques jours. En paſſant par la Cappadoce, il vit encore à Céſarée Conſtance qui revenoit de Pannonie en Syrie. Ce Prince lui fit un accueil favorable ; & le ſaint Prélat après deux ans & demi d'ab-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

ſence, fut reçu dans Alexandrie avec des acclamations de joie. Les autres évêques d'Egypte, que l'exil d'Athanaſe avoit allarmés & diſperſés, ſe rallierent comme ſous l'étendart de leur chef. Ce ne fut pas ſans peine qu'Aſclépas de Gaze & Marcel d'Ancyre, ſe remirent en poſſeſſion de leurs ſiéges, dont les Ariens s'étoient emparés.

VIII. Rappel de S. Paul de C. P.

Soc. l. 2. c. 6. Soz. l. 3. c. 3. 4. Vita Pauli apud. Phot. Hermant Vie d'Ath. l. 4. c. 21. éclairciſſ. Till. vie de S. Alex. & de S. Paul de C. P. Vita Ath. in edit. Benedic.

Alexandre, évêque de Conſtantinople, étoit mort peu de tems avant Conſtantin, après avoir vécu 98 ans, & gouverné 23 ans ſon Egliſe. Dans les derniers momens de ſa vie, conſulté par ſon clergé ſur le choix de ſon ſucceſſeur: *S'il vous faut*, dit-il, *un Prélat capable de vous édifier par ſon exemple, & de vous inſtruire par ſa doctrine, choiſiſſez Paul: mais ſi vous cherchez un homme habile dans la conduite des affaires, & propre à réuſſir dans le commerce des grands, ces talens ſont ceux de Macédonius.* Ces dernieres paroles du S. Evêque partagerent les eſprits. Ceux qui favoriſoient l'Arianiſme nommerent Macédonius; c'étoit un diacre déja

avancé en âge, qui entretenoit avec les Ariens une ſecrette intelligence. Il avoit été brodeur dans ſa jeuneſſe. Les autres en plus grand nombre élurent Paul : ils l'emporterent, & Paul fut ordonné dans l'Egliſe de la Paix. Mais la diviſion s'alluma dans la ville. Euſebe de Nicomédie, qui regardoit ce ſiége d'un œil d'envie, & qui déſiroit ardemment d'être l'évêque de la Cour, profita de la diſcorde. Il réuſſit à noircir Paul dans l'eſprit de l'Empereur, comme il avoit noirci Athanaſe : il le fit accuſer par Macédonius. Celui-ci attaqua ſes mœurs, quoiqu'elles fuſſent irréprochables : il repréſenta ſon élection comme une cabale, ſous prétexte qu'il avoit été inſtallé ſans la participation des évêques de Nicomédie & d'Héraclée, à qui il appartenoit d'ordonner l'évêque de Conſtantinople : mais Euſebe & Théodore d'Héraclée, livrés à l'Arianiſme, avoient refuſé leur miniſtere. Conſtantin toujours trompé dans les derniers tems de ſa vie, exila dans le Pont le nouveau prélat, ſans conſentir cependant à ſa dépoſition.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Athanase en passant par Constantinople fut témoin de son retour ; il le fortifia de ses conseils contre la persécution, qui ne tarda gueres à se rallumer.

IX. Constance retourne en Orient.

Jul. or. 1. Pagi ad Bar.

Constance que la mort de son pere avoit rappelé de l'Orient, y retournoit en diligence. Les Perses avoient passé le Tigre. Avant la mort de Constantin, Sapor étoit entré dans la Mésopotamie ; mais sur la nouvelle de la marche de l'Empereur, il s'étoit retiré dans ses Etats. Il y demeura tranquille le reste de l'année. Dans l'été suivant, il se remit en campagne, pour profiter de l'éloignement de Constance, ou pour faire l'essai de la capacité du nouvel Empereur. Il étoit secondé d'un puissant parti dans l'Arménie. Les Arméniens alors divisés, sans doute par les intrigues de Sapor, s'étoient révoltés contre leur Roi ; & l'avoient forcé à se sauver sur les terres de l'Empire, avec ceux qui lui étoient restés fidéles. Les rebelles, maîtres du païs, s'étoient déclarés pour les Perses, & faisoient des courses sur la frontiere.

Sapor de ſon côté ravageoit la Méſopotamie, & vint mettre le ſiége devant Niſibe.

Cette ville étoit ſituée dans la partie ſeptentrionale, & la plus fertile de la Méſopotamie, à deux journées du Tigre, ſur le fleuve Mygdone, au pied du mont Maſius. C'étoit, ſelon ſaint Jérôme, celle qui eſt nommée *Achad* dans la Geneſe, une des plus anciennes villes du monde, bâtie par Nimrod en même tems que Babylone & Edeſſe. Niſibe en langage Phénicien, ſignifioit *colonnes* ou *monceau de pierres*. Les Macédoniens qui tranſportoient aux païs conquis les noms de leur propre païs, donnerent à cette contrée le nom de *Mygdonie*, & à Niſibe celui d'*Antioche*. Elle s'appelle encore aujourd'hui *Neſbin*, dans le Diarbek. Elle étoit très-forte, environnée d'un double mur de briques très-épais, & d'un double foſſé large & profond. Lucullus en fit le ſiége & s'en rendit maître par ſurpriſe. Elle fut rendue aux Rois d'Arménie. Artabane roi des Parthes s'en étant emparé, en fit préſent

CONSTANTIN II.
CONSTANCE,
CONSTANT.
An. 338.

X.
Antiquités de Niſibe.

Strab. l. 16. Plin. l. 6. c. 6. & l. 4 c. 17. Dio. l. 35. Plut. in Lucul. Proc. bel. Perſ. l. 1. c. 11 & 17. Hier. quæſt. in Geneſ. c. 10. v. 10. Zon. t. 2. p. 14. Joſeph. Antiq. l. 20. c. 2?. Xiphil. in Severo. Amm. l. 25. c. 8. Steph. in Niſibis. Till. Emp. t. 2. pag. 203. 230. 353. Vaillant in colon. t. 2. p. 140.

Constantin II. Constance, Constant. An. 338.

à Izatès roi de l'Adiabene, par qui il avoit été rétabli dans ſon roïaume. Elle fut repriſe par Trajan, abandonnée par Hadrien, rendue aux Romains ſous Marc Aurele. Septime Sévere l'honora du titre de colonie. C'étoit une digue, qui couvroit à la vérité la partie orientale de l'Empire contre les invaſions des Perſes; mais qui coutoit aux Romains beaucoup de ſang & de dépenſes.

XI. Sapor leve le ſiége de Niſibe.

Chron. Alex. page 287. Hier. Chron. Theoph. p. 28.

Défendue par ſes remparts, par une forte garniſon, & par des habitans aguerris, elle réſiſta aux attaques de Sapor. Mais dans les trois ſiéges qu'elle ſoutint contre ce Prince, elle attribua ſur-tout ſa délivrance aux prieres de Jacques ſon évêque, prélat fameux par ſa ſainteté & par ſes miracles, & qui avoit ſoutenu à Nicée & à Conſtantinople la foi attaquée par les Ariens. Sapor ſe retira après un ſiége de 63 jours, & ramena en Perſe ſon armée honteuſe & fatiguée, que la famine & la peſte acheverent de détruire.

XII. Préparatifs de guerre contre les Perſes.

Cependant l'Empereur arrivé à Antioche ſe diſpoſoit à marcher con-

tre les Perses. Les circonstances ne lui promettoient pas de grands avantages. Il n'avoit que le tiers des forces de son pere ; ses freres ne lui prêtoient aucun secours : les vieilles troupes regrettoient Constantin ; elles méprisoient son fils : leur courage contre l'ennemi s'étoit tourné en mutinerie contre leur chef ; elles prétendoient lui commander, parce qu'il ne savoit pas s'en faire obéir. Ce fut un des plus grands défauts de Constance ; & la principale source des mauvais succès qui ont déshonoré son regne & affoibli l'Empire. En vain pour gagner le cœur & la confiance des soldats, le Prince faisoit avec eux les exercices militaires, dans lesquels il excelloit. La discipline sembloit avoir été ensévelie avec Constantin ; & Constance ne fut vaincu par les ennemis, qu'après s'être laissé vaincre par ses propres légions. Cette premiere campagne lui fut pourtant assez heureuse. Les Gots alliés l'aiderent d'un renfort considérable, & continuerent de lui rendre de bons services dans toute la suite de

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

Jul. or. 1. Liban. Basil. c. & or. 10. Zon. t. 2. p. 13. Cod. Th. Lib. 11. tit. 1. leg. 5. & ibi. God.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

cette guerre. Il forma un corps de cavalerie ſemblable à celle des Perſes, & dont les hommes & les chevaux étoient couverts de fer; il mit à la tête le brave Hormiſdas, qui en combattant pour les Romains, cherchoit à venger ſa propre querelle. Comme les fonds néceſſaires manquoient pour la guerre, il augmenta les impoſitions, mais de peu, & pour peu de tems; & afin de rendre cette ſurcharge moins onéreuſe en général, il ne voulut pas que ceux qui par leurs priviléges étoient exemts des impoſitions extraordinaires, fuſſent diſpenſés de celle-ci.

XIII. Premiere expédition de Conſtance.

Jul. or. 1. Liban. Baſilic. God. ad Cod. Th. lib. 12. tit. 1. leg. 25. Idace.

Etant parti d'Antioche au mois d'octobre, il arriva le 28 à Emeſe, paſſa par Laodicée & par Héliopolis. En approchant de l'Euphrate, il engagea au ſervice des Romains quelques tribus des Sarrazins. Les Perſes s'étoient déja retirés. Conſtance avança ſans coup férir juſques ſur leurs frontieres. La ſeule crainte de ſes armes pacifia l'Arménie. Les rebelles rentrerent dans le devoir, renoncerent à l'alliance des Perſes, & reçurent

rent leur Roi qu'ils avoient chaſſé. On ne ſait ſi ce n'eſt pas à cette premiere expédition, qu'il faut rapporter ce que Libanius raconte d'une ville de Perſe. Elle fut priſe d'emblée : Conſtance fit grace aux habitans ; mais il les obligea de quitter le païs, & les envoya en Thrace dans un lieu ſauvage & inhabité, où ils s'établirent. L'auteur ne marque le nom ni de la ville priſe, ni de celle qui fut fondée en Thrace. L'Empereur ramena ſon armée à Antioche vers la fin de Décembre, & prit le Conſulat pour la ſeconde fois avec ſon frere Conſtant.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 338.

An. 339.

XIV. Troubles de l'Arianiſme.

Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 7. Théod. l. 2. c. 3. Soz. l. 3. c. 3. 4. Theoph. p. 28. Vita Pauli apud Phot.

Sapor renfermé dans ſes Etats, s'occupa pendant les deux années ſuivantes à réparer ſes pertes. C'étoit un tems précieux, dont Conſtance auroit pu profiter pour prendre ſes avantages. Il pouvoit ſe mettre en état d'entamer la Perſe à ſon tour, ou du moins par des meſures bien priſes, obliger Sapor à ſe tenir ſur la défenſive. Mais ce Prince imprudent ne portoit pas ſes vûes dans l'avenir :

CONSTANTIN II.
CONSLANCE,
CONSTANT.
An. 339.

Vita Ath. in edit. Benedic. Till. Arrian. art. 27. 28.

au lieu de pourvoir à la ſûreté de ſes Etats, il paſſa ces deux années à brouiller les affaires de l'Egliſe, & à jetter les ſemences des troubles dont tout le reſte de ſon regne fut agité. Il ſe tranſporte à Conſtantinople, & y fait tenir un Concile où Paul eſt dépoſé. L'ambition d'Euſebe fut enfin couronnée ; il ſe vit inſtallé ſur le ſiége de la nouvelle capitale. Paul ſe réfugia à Trèves dans la cour de Conſtantin, qui ſervoit d'aſyle aux prélats Catholiques. Athanaſe n'étoit pas en repos à Alexandrie. Les Ariens y avoient donné un évêque à leur faction : c'étoit Piſte autrefois chaſſé par Alexandre, & frappé d'anathême dans le concile de Nicée. Il fut ordonné évêque d'Alexandrie par Second de Ptolémaïde ; mais il n'en fit jamais les fonctions. Les ennemis d'Athanaſe mettoient tout en œuvre pour ſéduire le Pontife Romain, & les trois Empereurs. Mais leurs calomnies ne trouvoient de croyance, que dans l'eſprit de Conſtance déja préoccupé. Il écrivit au ſaint Prélat des lettres pleines de

reproches, & n'eut aucun égard à ses réponses.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 339.

XV. Mort d'Eusebe de Césarée.

Soz. l. 3. c. 2. Vales. de vit. & script. Euseb.

Tandis que la faction Arienne dressoit toutes ses batteries pour perdre Athanase, il fut délivré d'un de ses plus dangereux ennemis, parce que c'étoit peut-être le moins déclaré & le plus habile. Eusebe de Césarée mourut. Il eut pour successeur son disciple Acace, surnommé le *Borgne* ; celui-ci ne fut gueres moins savant, ni moins éloquent que son maître : mais il étoit plus entreprenant. Fier Arien sous Constance, humble Catholique sous Jovien, sa religion se plia toujours à ses intérêts.

An. 340.

XVI. Consulat d'Acyndine & de Proculus.

Idace. S. Aug. l. 1. de Sermone Dei in monte. Symm. l. 1. ep. 1. & app. p. 299. God. ad Cod.

Les Consuls de l'année 340 méritent d'être connus ; c'étoient Acyndine & Proculus. Le premier déja préfet d'Orient depuis deux ans, étoit un homme dur, mais assez équitable pour reconnoître ses fautes, & pour les réparer à ses propres dépens. Pendant qu'il étoit à Antioche, il condamna à la prison un habitant, qui devoit au fisc une livre d'or, & jura que s'il ne payoit dans un cer-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

Th. lib. 8. tit. 5. leg. 4. Grut. Thes. Inscript. CCCLX. 4. CCCLXI. 1. 2. 3. CCCLXII. CCCLXIII. Reines. Inscript. Cl. 6. CXXII.

tain terme, il le feroit mourir. Le terme approchoit & le débiteur étoit insolvable. Sa femme avoit de la beauté. Un riche citoyen lui proposa d'acquitter la dette, à condition qu'elle se prêteroit à sa passion. Mais elle aimoit son mari; elle ne voulut disposer du prix de sa délivrance qu'avec sa permission. Le misérable y consentit. Ce honteux trafic eut la fin qu'il méritoit. Le riche libertin ayant donné à cette infortunée un sac plein d'or, eut l'adresse de le reprendre & d'y substituer un sac rempli de terre. Retournée chez elle, dès qu'elle s'apperçut de la fraude, désespérée d'avoir commis un crime inutile, & résolue d'achever de perdre son honneur plutôt que son mari, à qui elle l'avoit déja sacrifié, elle va porter sa plainte au Préfet. Acyndine jugea qu'il y avoit quatre coupables : deux n'étoient que trop punis par leur honte & par leur malheur; il se chargea de punir les deux autres : c'étoient le riche perfide, & lui-même, dont les menaces cruelles avoient fait naître cette intrigue cri-

Constantin II. Constance, Constant. An. 340.

minelle. Il prononça que la dette du fiſc ſeroit acquittée aux dépens d'Acyndine, & que la femme ſeroit miſe en poſſeſſion de la terre où le fourbe avoit pris de quoi la tromper. Cet Acyndine paſſa honorablement ſa vieilleſſe à Baules en Campanie, où il avoit une belle maiſon de campagne. L'autre Conſul Proculus étoit célébre par ſa naiſſance, par ſes magiſtratures & par ſon mérite perſonnel. Il étoit fils de Q. Aradius Valerius Proculus, qui avoit été gouverneur de la Byzacène. Il fut élevé aux plus grands emplois. Les Inſcriptions qui font mention de lui, diſent qu'il étoit né pour tous les honneurs. Symmaque le fait deſcendre des anciens Valerius Publicola, & lui donne la gloire de ſoutenir cette illuſtre origine, par la dignité de ſes mœurs, par ſa franchiſe, ſa conſtance, ſa douceur ſans foibleſſe, & par ſa piété envers les Dieux : car il étoit Payen, & revêtu des ſacerdoces les plus diſtingués.

XVII. Mort du jeune Conſtantin.

Ce fut ſous ce conſulat que le jeune Conſtantin ſe perdit par ſon

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

Euf. vit. l. 4. c. 49. Jul. or. 2. Amm. l. 21. c. 6. 10. Zon. t. 2. p. 11. Vict. Epit. Soc. l. 2 c. 22. Soz. l. 3. c. 2. Philost l. 3. c. 1. God. Chron. Du Cange C. P. l. 4 c. 5. & fam. Byz. p. 47. Cod. Th. l. 11. tit. 12. leg. 1.

imprudence. La querelle qui s'étoit élevée entre ce Prince, & Conſtant ſon frere, au ſujet du nouveau partage, s'aigriſſoit de jour en jour. Un tribun, nommé Amphilochius, de Paphlagonie, ne ceſſoit d'animer Conſtant, & le détournoit de tout accommodement. Enfin, Conſtantin prit le parti de ſe faire juſtice par les armes, & paſſa les Alpes. Conſtant étoit en Dace : il envoye ſes généraux à la tête d'une armée, & ſe diſpoſe à les ſuivre avec de plus grandes forces. Ses capitaines arrivés à la vûe de l'ennemi près d'Aquilée à la fin de Mars ou au commencement d'Avril, dreſſent une embuſcade, & ayant engagé le combat feignent de prendre la fuite. Les ſoldats de Conſtantin s'abandonnent à la pourſuite; & bien-tôt enfermés entre les troupes qui ſortent de l'embuſcade & les fuyards qui tournent viſage, ils ſont taillés en piéces. Conſtantin lui-même renverſé de ſon cheval, meurt percé de coups. On lui coupe la tête ; on jette ſon corps dans le fleuve d'Alſa, qui paſſe près

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

d'Aquilée. Il en fut apparemment retiré; puiſqu'on montroit long-tems après ſon tombeau de porphyre à Conſtantinople, dans l'Egliſe des ſaints Apôtres. Il avoit vécu près de 25 ans, & régné un peu plus de deux ans & demi depuis la mort de ſon pere. Ayant perdu ſa femme, il venoit de contracter par députés un ſecond mariage avec une Eſpagnole de noble origine, dont on ne dit ni le nom ni la famille. Conſtant profita ſeul de la dépouille de ſon frere: il devint maître de tout l'Occident. Conſtance moins ambitieux ou plus timide ſe contenta de ce qu'il avoit poſſédé juſqu'alors. Son Empire ſe terminoit au pas de Sucques. C'étoit un paſſage étroit entre le mont Hæmus & le mont Rhodope, qui ſéparoit la Thrace de l'Illyrie. Le vainqueur déclara nulles les exemtions dont Conſtantin avoit gratifié pluſieurs perſonnes. La loi qu'il fit à ce ſujet, porte le caractere d'une haine dénaturée, qui ſurvivoit à ſon frere; il le qualifie ſon ennemi & celui de l'Etat.

Constantin II. Constance, Constant. An. 340. XVIII. Loix des trois Princes. *Cod. Th. lib. 3. tit. 13. leg. 1. 2. & ibi God. Lib. 6. tit. 4. leg. 3. & seq. usque ad 17. & tit. 22. leg. 2. Lib. 9. tit. 1. leg. 7. & tit. 34. leg. 5. 6. Lib. 10. tit. 20. leg. 4. 5. 6. 7. 8. Lib. 11. tit. 36. leg. 4. Lib. 12. tit. 1. leg. 23. & seq. usque ad 50. Lib. 15. tit. 1. leg. 5. Lib. 16. tit. 2. leg. 6. 7. Cod. Just. lib. 2. tit. 58. leg. 1. Lib. 6. tit. 9. leg. 9. & tit. 23. leg. 15.*

Pendant le regne de Constantin, les trois Princes avoient tantôt séparément, tantôt de concert établi plusieurs loix utiles. Nous allons en rapporter les principales, en y joignant celles qui ont été données sur les mêmes objets, jusqu'à la fin du regne de Constance. Constantin le grand avoit réprimé l'ambition de ceux qui se procuroient par argent ou par brigue des titres honorables. Cet abus subsistoit ; & ces titres avoient tellement multiplié les dispenses & les exemtions, que les fonctions municipales couroient risque d'être abandonnées. Les Princes s'efforcerent de remédier à ce désordre : ils réglerent la forme & l'ordre de la nomination aux offices municipaux ; ils n'en déclarerent exemts que ceux qui ne possédoient pas vingt-cinq arpens de terre, ceux qui feroient entrés dans la cléricature avec le consentement de l'ordre municipal, & un petit nombre d'autres personnes distinguées par leurs emplois : ils enjoignirent aux décurions & aux magistrats sous certaines peines, l'e-

xactitude la plus ſcrupuleuſe à s'acquitter de leurs obligations perſonnelles ; ils prirent des meſures pour prévenir l'anéantiſſement du Sénat des villes, & pour remplir les places vacantes ; afin d'encourager ces utiles citoyens, ils renouvellerent leurs priviléges. Les donations du Prince prédéceſſeur, ſouvent attaquées ſous un nouveau regne, furent confirmées ; mais on ſoumit à l'examen les exemtions accordées par les Gouverneurs. Le maſſacre de la famille Impériale, & la confiſcation des biens de ceux qu'on avoit maſſacrés, faiſoient naître mille accuſations contre les perſonnes, mille chicannes ſur les biens : les Empereurs en arrêterent le cours par de ſages loix ; ce ne fut que dans les dix dernieres années de la vie de Conſtance, que ce Prince prêta l'oreille aux délateurs. Conſtantin avoit proſcrit les libelles anonymes ; ſes fils n'en témoignerent pas moins d'horreur : ils défendirent aux Juges d'y avoir égard : *On doit*, dit *une* loi de Conſtance, *regarder comme innocent celui qui ayant des*

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

& tit. 37. *leg.* 21. *Tac. ann. l.* 12. *c.* 7. *Suet. in Claud. c.* 26. *Idem. in Domit. c.* 22. *Xiphil. in Nerva.* *Soz. l.* 1. *c.* 8.

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

ennemis, n'a point d'accuſateur. Conſtance confirma les loix de ſon pere contre l'adultere; il porta même encore plus loin la ſévérité, en condamnant les coupables à être brûlés, ou couſus dans un ſac, & jettés dans la mer, comme les parricides; il ne leur laiſſa pas même la reſſource de l'appel, quand ils étoient manifeſtement convaincus. Ces formules de droit, dont l'exactitude ſyllabique rendoit tous les actes épineux, furent abolies. Afin de ne pas laiſſer languir l'innocence dans les priſons, Conſtance ne donna aux Juges que l'eſpace d'un mois pour inſtruire les procès des priſonniers, ſous peine d'être eux-mêmes punis. On voit dans ce Prince une grande attention à procurer au peuple de Conſtantinople les divertiſſemens du théâtre & du cirque, & à en regler la dépenſe qui devoit être faite par les Préteurs. Julien lui reproche une haine déclarée contre les Juifs : en effet il leur défendit ſous peine de mort d'épouſer des femmes Chrétiennes; & il ordonna que les Chrétiens

An. 340.

qui se feroient Juifs, fussent punis par la confiscation de leurs biens. Mais une loi célebre de Constance, datée de l'an 339, est celle par laquelle il défend sous peine de mort les mariages d'un oncle avec la fille du frere ou de la sœur, & tout commerce criminel entre ces mêmes personnes. Ces alliances étoient prohibées par les anciennes loix Romaines. Mais lorsque l'Empereur Claude voulut épouser Agrippine, fille de son frere Germanicus, le Sénat pour sauver l'infamie de l'inceste à ce Prince stupide & voluptueux, avoit déclaré par un arrêt qu'il seroit permis d'épouser la fille d'un frere; & par une distinction bisarre, qui indiquoit assez le motif du relâchement, on n'avoit pas étendu cette permission à la fille de la sœur. Il ne tint qu'à Domitien de prendre pour femme la fille de Tite son frere; il aima mieux la laisser épouser à Sabinus, la corrompre ensuite, tuer son mari, vivre licentieusement avec elle, & lui procurer enfin la mort. Nerva rappela les anciennes loix; mais bien-

CONSTANTIN II. CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

tôt l'abus reprit le dessus, & se maintint jusqu'à l'établissement de la Religion Chrétienne. Sozomene dit en général que Constantin défendit les unions contraires à l'honnêteté publique, qui étoient auparavant tolérées : mais nous n'avons de lui aucune loi précise contre les mariages des oncles & des niéces. Constance y attacha la peine de mort ; qui fut modérée par l'Empereur Arcadius. Ces alliances ont été depuis ce tems-là regardées comme incestueuses. Constance défendit aussi d'épouser la veuve d'un frere, ou la sœur d'une premiere femme, & déclara illégitimes les enfans sortis de ces mariages.

XIX. Nouvelles calomnies contre saint Athanase. *Ath. Apol* 2. *Bar. an.* 339. *Pagi ad Bar. Hermant vie de S. Ath. l.* 5. *c.* 5. *Till. vie de de Jule. art.* 2. 1.

La mort du jeune Constantin privoit Athanase de son plus zélé protecteur. Les Ariens renouvellerent leurs efforts pour enlever encore au saint Evêque l'appui de Constant. Ils ne réussirent ni auprès de lui ni auprès du Pape, qu'ils tâcherent aussi d'ébranler. Sylvestre étoit mort le dernier jour de l'année 335. Marc lui avoit succédé, & n'avoit vécu

que jusqu'au mois d'octobre suivant. Jule élû le 6 février 337, étoit alors assis sur la chaire de S. Pierre. C'étoit un Pontife qui savoit allier la douceur d'un pasteur avec la fermeté d'un chef de l'Eglise ; digne successeur de tant de saints & de tant de martyrs. Les Ariens lui députerent un prêtre & deux diacres : ils lui envoyerent les actes du Concile de Tyr, comme un monument de leur triomphe : ils ajoutoient de nouvelles calomnies. L'évêque d'Alexandrie instruit de leurs démarches, rassembla pour sa défense toutes les forces que l'Eglise avoit dans l'Egypte, dans la Pentapole & dans la Libye. Près de cent évêques se rendirent à Alexandrie : tous d'un accord unanime, souscrivirent une lettre adressée au Pape & à tous les évêques Catholiques du monde. Athanase y étoit pleinement justifié contre toutes les accusations anciennes & nouvelles. Celles-ci rouloient sur trois chefs : il avoit, disoient ses ennemis, violé les canons de l'Eglise en rentrant dans son siége : dé-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 340.

posé par un concile, il falloit un concile pour le rétablir : de plus le peuple d'Alexandrie ne l'avoit reçu qu'à regret ; il ne s'étoit remis en possession que par la force & par le carnage : enfin il détournoit à son profit les sommes que Constantin avoit consacrées à la subsistance des pauvres de l'Egypte & de l'Afrique : cette derniere accusation étoit appuyée d'une lettre de Constance. Tels étoient les nouveaux reproches des Ariens. Le concile d'Alexandrie détruisoit le premier chef, en faisant voir que le prétendu concile de Tyr n'avoit été qu'un conventicule d'hérétiques, présidé par un comte, inspiré par la cabale, guidé par la violence : il donnoit le démenti aux accusateurs sur les deux autres articles : les témoins du rétablissement d'Athanase déposoient de l'empressement & de la joye qui avoient éclaté à son retour ; & sa fidélité dans la distribution des aumônes étoit prouvée par l'attestation des évêques qu'il avoit employés à ce pieux ministere. Les députés du con-

cile chargés de cette lettre, eurent en présence du Pape avec les envoyés des Ariens une conférence, dont ils remporterent tout l'avantage. Les uns & les autres offrirent de s'en remettre à la décision d'un nouveau Concile qui seroit tenu à Rome, & auquel le Pape présideroit. Jule accepta la proposition; il indiqua le Concile : mais il refusa de donner audience à Piste, que la cabale avoit nommé évêque d'Alexandrie. Les députés d'Eusebe n'espérant rien d'une affaire traitée dans les regles, & confus du peu de succès de leurs intrigues, partirent précipitamment de Rome. Le Pape envoya à Athanase une copie des actes de Tyr, afin qu'il se préparât à se justifier.

An. 341.

XX. Concile d'Antioche.

Ath. Apol. 2. & de Synod. Soc. l. 2. c. 8. Soz. l. 3. c. 5. Theoph. p. 30. Pagi ad Bar.

Il n'étoit pas question d'apologie. Constance vouloit qu'Athanase fût coupable; il rougissoit secrettement d'avoir été forcé par ses freres de lui rendre justice; il prétendoit s'en venger sur Athanase même; & la mort du jeune Constantin lui en laissoit plus de liberté. L'année suivante, sous le Consulat de Marcellinus & de Pro-

CONSTANCE. CONSTANT. An. 341.

Schelstr. de Sacro Antioch. Concil. Vita Ath. in edit. Benedic. Till. Arian. art. 30. 31. 32. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.

binus, il assembla dans la ville d'Antioche un grand nombre de prélats, pour y célébrer la dédicace de la grande Eglise, appelée l'Eglise d'or. Ce superbe édifice commencé par le grand Constantin, étoit enfin achevé. Constance assista à cette brillante cérémonie avec plus de 90 évêques, tous de ses Etats. La dédicace fut suivie d'un concile, qui fait encore aujourd'hui un sujet de dispute. Les canons qu'il composa, ont été reçus de toute l'Eglise : les trois professions de foi qui y furent dressées ne renferment rien que d'orthodoxe, quoique la premiere contienne quelques propositions équivoques, & que le terme de *Consubstantiel* n'y soit pas exprimé, non plus que dans les deux autres. D'habiles critiques distinguent deux parties dans ce concile : il fut d'abord composé de tous les évêques qui étoient venus à Antioche, & dont la plûpart étoient Catholiques : les professions de foi, les canons & la lettre synodique sont leur ouvrage. Mais après le Concile quarante prélats Ariens, dévoués

aux volontés de l'Empereur, resterent assemblés : c'étoit-là dans l'intention de Constance le vrai Concile ; la cérémonie & la convocation des autres prélats n'avoient servi que de prétexte. Ils voulurent signaler la dédicace de l'Eglise d'Antioche par la condamnation de leur plus redoutable adversaire, comme ils avoient six ans auparavant signalé la dédicace de l'Eglise de Jérusalem par la réception d'Arius leur maître. La sentence de déposition prononcée à Tyr fut renouvellée. On avoit déja nommé Piste pour remplir le siége d'Alexandrie ; mais il fut oublié comme incapable de soutenir un rôle si important. On jetta les yeux sur Eusebe d'Edesse, homme savant, instruit par Eusebe de Césarée, & Arien décidé. Il étoit trop habile pour accepter une place où il ne pouvoit se flatter de réussir. Dans un voyage qu'il avoit fait à Alexandrie, il avoit été témoin de l'amour du peuple pour Athanase. Il refusa. On le fit dans la suite évêque d'Emese ; il passa pour un saint parmi ceux de sa secte ;

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

Constance le menoit avec lui dans ses expéditions, & se conduisoit par ses avis dans les choses qui regardoient l'Eglise.

XXI. Grégoire intrus sur le siége d'Alexandrie. *Ath. ad orth. Greg. Naz. or. 21. Soc. l. 2. c. 7. 8. Theod. l. 2. c. 4. Soz. l. 3. c. 5. Chronolog. temp. Ath. ex Mamachio.*

Au refus d'Eusebe, on nomma Grégoire. Né en Cappadoce, il avoit fait ses études à Alexandrie. La reconnoissance, s'il en eût été capable, l'auroit attaché à la personne d'Athanase, qui l'avoit traité comme son fils. Mais ni les études d'Alexandrie, ni les bienfaits d'Athanase n'avoient adouci la rudesse de ses mœurs, & la grossiereté naturelle au païs de sa naissance. Personne n'étoit plus propre à seconder les desseins violens & sanguinaires de ceux qui l'avoient choisi. Il part, & Constance le fait accompagner de Philagre qu'il nomme préfet d'Egypte une seconde fois, & de l'eunuque Arsace, avec une troupe de soldats. C'étoit ce même Philagre, dont j'ai parlé au sujet des informations faites dans la Maréote pendant le concile de Tyr : il étoit Cappadocien comme Grégoire ; & sa cruauté armée des ordres du Prince s'em-

pressoit d'éclater en faveur d'un compatriote. Ils arriverent à la fin du carême de l'an 342. L'Eglise d'Egypte étoit alors dans un calme profond, & les fidéles se préparoient à la fête de Pâques par les jeûnes & par les prieres. Le préfet fait afficher un édit, qui déclare que Grégoire de Cappadoce est nommé successeur d'Athanase, & qui menace des plus rigoureux châtimens ceux qui oseront s'opposer à son installation. L'allarme se répand aussi-tôt : on s'étonne de l'irrégularité du procédé : on s'écrie que ni le peuple, ni le clergé, ni les évêques n'ont porté de plainte contre Athanase ; que Grégoire n'amene avec lui que des Ariens, qu'il est Arien lui-même & envoyé par l'Arien Eusebe. On s'adresse aux magistrats : toute la ville retentit de murmures, de protestations, de cris d'indignation.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

XXII. Violences à l'arrivée de Grégoire.

Pendant ce tumulte, Grégoire entre comme dans une ville prise d'assaut. Les Payens, les Juifs, les gens sans religion & sans honneur, attirés par Philagre, se joignent aux

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

soldats. Cette troupe insolente, armée d'épées & de massues, force l'Eglise de Quirin, où les fidéles s'étoient réfugiés comme dans un asyle: on met le feu au baptistere; on le souille par les plus horribles abominations. On dépouille les vierges, on leur fait mille outrages; quelques-uns les traînent par les cheveux, & les forcent de renoncer à Jesus-Christ, ou les mettent en piéces. Les moines sont foulés aux pieds, meurtris de coups, massacrés, assommés. Grégoire pour récompenser le zele des Juifs & des Payens, leur abandonnoit le pillage des Eglises; & ces impies non contens d'en enlever les vases & les meubles, profanoient la Table sacrée par des oblations sacriléges. Ce n'étoit que blasphêmes, que feux allumés pour brûler les Livres saints, qu'images affreuses de la mort. Les Ariens au lieu d'arrêter ces excès, traînoient eux-mêmes les prêtres, les vierges, les laïcs devant les tribunaux qu'ils avoient établis pour servir leur fureur; on condamnoit les uns à la prison, les

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

autres à l'esclavage ; d'autres étoient frappés de verges ; on retranchoit aux ministres de l'Eglise le pain des distributions, & on les laissoit mourir de faim. Le vendredi saint, Grégoire accompagné d'un duc Payen nommé Balace, entre dans une Eglise ; irrité de voir que les fidéles ne le regardoient qu'avec horreur, il anime contre eux l'humeur barbare de ce duc, qui fait saisir & fouetter publiquement trente-quatre personnes, tant vierges que femmes mariées & hommes libres. Philagre avoit ordre de Constance de faire trancher la tête à Athanase ; les Ariens se flattoient de le surprendre dans un lieu de retraite, où il avoit coutume de passer une partie de ce saint tems ; mais il s'étoit retiré ailleurs. La sainteté du jour de Pâques ne fut pas respectée ; & tandis que le reste de l'Eglise célébroit avec joie la rédemtion du genre humain, celle d'Alexandrie éprouvoit toutes les rigueurs de la plus dure captivité. Philagre ayant pillé les Eglises, les livroit à Grégoire qui en prenoit possession ; & les fidéles

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

étoient réduits à la néceſſité de s'en interdire l'entrée ou de communiquer avec les Ariens. On ne baptiſoit plus les Catholiques ; leurs malades expiroient ſans conſolation ſpirituelle : la privation des Sacremens de l'Egliſe étoit pour eux plus affligeante que la mort même : mais ils aimoient mieux mourir ſans ces ſecours ſalutaires, que de ſentir ſur leurs têtes les mains ſacriléges & meurtrieres des Ariens. Grégoire altéré du ſang d'Athanaſe, ſe vengea de ſa fuite ſur la tante de ce S. Prélat, qu'il accabla de mauvais traitemens. Elle ne put y ſurvivre ; il défendit qu'on l'enterrât ; & elle ſeroit reſtée ſans ſépulture, ſi des perſonnes animées d'un eſprit de charité n'euſſent dérobé ſon corps à ce perſécuteur opiniâtre.

XXIII. Précautions pour cacher ces excès à l'Empereur.

Il eſt vrai que Conſtance n'avoit pas ordonné ces cruautés. Mais il ne devoit pas ignorer que les Souverains ſont heureux quand le bien qu'ils commandent eſt à demi exécuté ; & que le mal qu'ils permettent eſt toujours porté fort au-delà de ce qu'ils ont permis. Grégoire & Phi-

lagre en vinrent eux-mêmes à craindre que l'Empereur ne condamnât de si étranges excès. Pour lui en ôter la connoissance, Grégoire d'un côté attribuoit à Athanase tous les maux dont il étoit l'auteur; c'étoit sur ce ton qu'il écrivoit à Constance; & le Prince abusé par sa propre prévention ajoutoit foi à ces mensonges. D'un autre côté le préfet défendit sous les plus terribles menaces aux navigateurs qui partoient d'Alexandrie, de rien dire de ce qu'ils avoient vû; il les contraignit même de se charger de lettres, où la vérité étoit entierement défigurée; & ceux qui refuserent de se prêter à l'imposture, furent tourmentés & retenus dans les fers. Il supposa un decret du peuple d'Alexandrie conçu dans les termes les plus odieux, & adressé à l'Empereur, par lequel il paroissoit qu'Athanase avoit mérité non pas l'exil, mais mille morts. Ce decret fut signé par des Payens, par des Juifs, & par les Ariens qui les mettoient en œuvre.

Après s'être rendu maître de la

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

XXIV. Les Catholiques maltraités par toute l'Egypte. *Ath. ad Solit. Ath. vit. Anton.*

capitale, le nouveau conquérant ſongea à réduire toute la province. Grégoire ſe mit en marche avec Philagre & Balace, pour faire la viſite des Egliſes d'Egypte. Environné d'un cortége brillant, il ne témoignoit que du mépris aux Eccléſiaſtiques; mais il prodiguoit les égards aux officiers de l'Empereur & aux magiſtrats. Aſſis ſur un tribunal entre le duc & le préfet, il faiſoit traîner devant lui les évêques, les moines, les vierges: il les exhortoit en deux mots, ou plutôt il leur ordonnoit de communiquer avec lui: ſur leur refus, affectant la contenance d'un juge, cet hypocrite impitoyable les faiſoit, avec un ſang froid plus cruel que la colere, déchirer de verges & meurtrir de coups. Les plus favoriſés en étoient quittes pour la priſon ou pour l'exil. L'évêque Potamon, célebre confeſſeur, l'un des Peres de Nicée, & qui avoit perdu un œil dans la perſécution de Maximin, fut frappé à coups de bâton ſur le col juſqu'à être laiſſé pour mort; & il en mourut peu de jours après. Grégoire ayant

ayant reçu une lettre de ſaint Antoine, qui le menaçoit de la colere de Dieu, la donna avec mépris à Balace : celui-ci la jetta par terre, cracha deſſus, maltraita les envoyés du ſaint, & les chargea de dire à leur maître, qu'il alloit inceſſamment lui rendre viſite. Cinq jours après Balace ayant été mordu par un de ſes chevaux, mourut en trois jours. Cette perſécution continua, mais avec moins de violence, pendant les cinq années que Grégoire occupa le ſiége d'Alexandrie.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

XXV. Violences exercées ailleurs. *Ath. Apol. 2. Hermant vie d'Ath. l. 5. c. 18.*

L'Egypte n'étoit pas le ſeul théatre de ces ſanglantes tragédies. Marcel d'Ancyre, Aſclepas de Gaze, Luce d'Andrinople furent chaſſés de leurs ſiéges. Conſtance à la requête d'Euſebe condamna à mort Théodule & Olympe, l'un évêque de Trajanople, l'autre d'Enos, villes de Thrace. Comme ils avoient pris la fuite, il ordonna qu'ils fuſſent exécutés partout où on les pourroit trouver, *& l'on vit*, dit un auteur judicieux, *par une procédure ſi contraire à la liberté de l'Egliſe & aux ſentimens de l'hu-*

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

manité, que les hérétiques ne respiroient que la mort & le sang de leurs freres. Ces deux évêques échapperent à cette proscription cruelle.

XXVI. Athanase va à Rome. *Ath. ad orth. & ad Solit. Soc. l. 2. c. 10. Theod. l. 2. c. 4. Judic. c. 19. v. 29.*

Athanase du fond de sa retraite portoit aux Ariens des coups mortels. Il écrivit à tous les évêques orthodoxes une lettre circulaire, pleine d'éloquence & de dignité. Elle commence par un trait sublime, qui seul peut faire sentir la beauté & la vigueur du génie de ce grand personnage. Il se compare à ce Lévite, qui voyant le corps de sa femme, victime des plus horribles outrages, le coupa en douze parts & les envoya aux Tribus d'Israël. Sa lettre n'excita pas moins d'indigation contre ces nouveaux Benjamites, qui avoient souillé par tant de forfaits l'Eglise d'Alexandrie. Le pape Jule résolu de tenir le Concile, que les députés d'Eusebe avoient eux-mêmes proposé, manda Athanase, qui se rendit aussi-tôt à Rome. Eutropie sœur du grand Constantin le reçut avec honneur; & pendant dix huit mois qu'il attendit ses accusateurs, il

répandit dans l'Occident les premieres ſemences de la vie monaſtique, qui fleuriſſoit déja dans les déſerts d'Egypte & de Syrie. Jule ouvrit les bras aux évêques perſécutés ; mais il rejetta l'Arien Carponas & les autres députés, que lui envoyoit Grégoire pour lui demander ſa communion. Ces funeſtes diviſions ſembloient ſur le point d'être terminées par le jugement du ſynode, auquel les deux partis avoient offert de ſe ſoumettre. Il ne manquoit plus que les évêques d'Orient qui devoient comparoître en qualité d'accuſateurs. Le Pape les envoya inviter par les prêtres Elpidius & Philoxene. Mais ces Prélats faiſant réflexion que ce Concile feroit un jugement purement eccléſiaſtique, qu'on n'y verroit ni comte ni gouverneur, ni ſoldats, & que les déciſions n'y ſeroient pas dictées par l'ordre du Prince, refuſerent de s'y rendre. Ils prirent pour prétexte de leur refus la crainte qu'ils avoient des Perſes ; & ces prélats qui feignoient de n'oſer aller à Rome au-delà de la

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

mer, où les Perſes n'étoient nullement à craindre, couroient comme des furieux tout l'Orient, & alloient juſque ſur la frontiere de Perſe chercher leurs adverſaires, & les chaſſer de leurs Egliſes. Afin d'éluder le Concile, ils retinrent à Antioche les députés du Pape juſqu'après le terme de la convocation.

XXVII. Paul rétabli & chaſſé de nouveau. *Soc. l. 2. c. 12. 13. Soz. l. 3. c. 6. Liban. Baſil. Theoph. p. 35. 36. Phot. vit. Pauli. Cedren. l. 1. p. 02. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.*

Dans cet intervalle mourut Euſebe. Il n'avoit joui que trois ans de la qualité d'évêque de Conſtantinople, qu'il avoit achetée par tant d'années de crimes. Le parti Arien faiſoit une grande perte : mais il trouvoit encore des reſſources dans l'opiniâtreté inflexible de Theognis de Nicée, de Maris de Chalcédoine, & de Théodore d'Héraclée. C'étoient des vieillards conſommés dans les intrigues de l'héréſie, auxquels s'étoient joints depuis peu deux jeunes prélats, ignorans, mais bouillans & téméraires, Urſace évêque de Singidon dans la haute Méſie, & Valens évêque de Murſe dans la baſſe Pannonie. Après la mort d'Euſebe la diſcorde ſe ralluma entre les partiſans de Paul & ceux

de Macédonius. Les Catholiques prétendoient rétablir Paul injustement déposé. Les Ariens ayant à leur tête Théognis & Théodore, installerent Macédonius : les esprits s'échaufferent ; on en vint aux armes, & plusieurs citoyens périrent de part & d'autre. Constance étoit à Antioche. Averti de ce désordre, il ordonna à Hermogene, général de la Cavalerie qu'il envoyoit en Thrace, de passer à Constantinople, & de chasser Paul de la ville. Hermogene à la tête de ses cavaliers va arracher Paul de l'Eglise où il s'étoit retiré : le peuple se souleve, attaque les soldats ; le général se sauve dans une maison ; on y met le feu ; on égorge Hermogene ; on traîne son corps par les pieds dans les rues de la ville, & on le jette à la mer. A cette nouvelle, Constance enflammé de colere monte à cheval ; c'étoit la saison de l'hiver ; il accourt en diligence à Constantinople malgré les pluies & les neiges ; il ne respire que punition & que vengeance. Mais à son arrivée, touché de voir le Sénat & le peuple

Constance, Constant. An. 341.

fondans en larmes & prosternés à ses pieds, il fit grace de la vie à tous, & se contenta, pour châtier la ville, de lui retrancher la moitié des quatre-vingts mille mesures de bled, qu'on distribuoit tous les jours au peuple en conséquence de l'établissement de Constantin. Il chassa Paul, mais sans confirmer l'élection de Macédonius, dont il étoit mécontent, parce qu'il avoit eu part à la premiere sédition, & parce qu'il s'étoit fait ordonner évêque sans avoir pris l'agrément de l'Empereur. Il lui permit cependant de faire les fonctions épiscopales dans l'Eglise où il avoit été ordonné, & repartit ensuite pour Antioche.

XXVIII. Athanase va trouver Constant.

Socr. l. 2. c. 18. Theod. l. 2. c. 4. Soz. l. 3. c. 9. Theoph. p. 36. Phot. vit. Pauli. Hermant vie d'Ath. l. 5. c. 24. Vit. Ath. in edit. Bened.

Paul exilé d'abord à Singare en Mésopotamie, eut la liberté de revenir à Thessalonique. Il alla bientôt chercher un asyle dans la cour de Constant. Les Ariens avoient inutilement tenté de gagner ce Prince. Il chérissoit Athanase & respectoit sa vertu héroïque & son grand savoir. Quoique peu reglé dans ses mœurs, il aimoit la vérité; il la cherchoit dans les Livres saints, & il s'étoit adressé

à l'évêque d'Alexandrie pour les avoir dans une forme commode ; parce que les Egyptiens s'entendoient mieux que les autres à copier & à relier les livres. Athanase lui écrivit ; il lui fit une peinture touchante de la guerre cruelle des Ariens contre l'Eglise ; il lui rappela le grand Concile de Nicée, & le zele de son pere qui avoit formé cette sainte assemblée. Cette lettre fit verser des larmes au jeune Prince, & ralluma dans son ame la même ardeur dont Constantin avoit été embrasé pour la Religion. Il écrivit à Constance ; il l'exhortoit à imiter la piété de leur pere : *Conservons-la*, lui disoit-il, *comme la plus précieuse portion de son héritage ; c'est sur ce fondement solide qu'il a établi son empire ; c'est par elle qu'il a terrassé les tyrans & domté tant de peuples barbares.* Il le prioit de lui envoyer quelques évêques du parti d'Eusebe, pour l'instruire des causes de la déposition de Paul & d'Athanase. Constance n'osa refuser à son frere ce qu'il demandoit. Il fit partir l'année suivante 343, Narcisse

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

Chronol. temp. Ath. ex Mamachio

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

de Néroniade, Maris de Chalcédoine, Théodore d'Héraclée & Marc d'Aréthuse. Pour se faire mieux écouter du jeune Empereur, ils lui porterent une nouvelle formule de foi, qui ne pouvoit être suspecte que par le soin qu'ils avoient eu d'y éviter le mot de consubstantiel. C'en fut assez à Constant pour la rejetter; éclairé par les conseils de Maximin évêque de Trèves, il les renvoya avec mépris, & continua de protéger la foi & les évêques qui en étoient les défenseurs & les martyrs.

XXIX. Synode de Rome. *Ath. Apol.* 2. *Soc. l.* 2. *c.* 17. *Soz. l.* 3. *c.* 7. 9. *Pagi ad Baron.* *Herman. vie d'Ath. l.* 5. *c.* 19. *Vit. Ath. in edit. Benedic. Chron. temp. Ath. ex Mamachio.*

Les Prélats Ariens, après avoir long-tems retenu Elpidius & Philoxene, les renvoyerent enfin chargés d'une lettre, qui ne s'accordoit gueres avec la premiere proposition qu'ils avoient faite de s'en rapporter au jugement d'un synode auquel le Pape présideroit. Ils se plaignoient que Jule prétendît juger de nouveau un évêque condamné par le concile de Tyr: c'étoit, selon eux, un attentat contre l'Eglise entiere, dont Jule s'érigeoit en souverain: ils lui déclaroient qu'ils n'auroient point de

communion avec lui, s'il n'adhéroit à leurs décrets. Lorſque cette lettre fut rendue au Pape, le ſynode de Rome compoſé de 50 évêques étoit déjà commencé. Jule avoit inutilement attendu les évêques accuſateurs. Enfin le terme étant depuis long-tems expiré, il avoit fait l'ouverture du Synode. Athanaſe y fut abſous auſſi-bien que Paul, Marcel, Aſclépas & les autres prélats perſécutés par la faction. Jule après avoir encore pendant pluſieurs jours tenu ſecrette la lettre des Orientaux, dans l'eſpérance de recevoir quelques députés de leur part, la communiqua enfin au Concile. On le pria d'y répondre; & cette réponſe pleine d'onction & de force, eſt un des plus beaux monumens de l'Hiſtoire de l'Egliſe. Les reproches des Ariens y ſont tournés contre eux-mêmes; tous leurs prétextes ſont réfutés : il leur fait honte des violences exercées à Alexandrie & ailleurs : il réduit en poudre les accuſations ſuſcitées contre Athanaſe, Marcel & les autres Orthodoxes; il y établit les regles ſolides des juge-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

mens ecclésiastiques. Le Pape en confondant les adversaires, les traite avec une charité digne du premier pasteur de l'Eglise : il n'y avoit point encore de rupture ouverte entre l'Orient & l'Occident ; les partisans de l'Arianisme dissimuloient & rejettoient encore de bouche la doctrine d'Arius : Jule ne croyoit pas qu'il fût tems de les démasquer ; il évitoit de faire un schisme ; il aimoit mieux, s'il étoit possible, guérir la plaie de l'Eglise, que de la rendre incurable en la découvrant. La justification d'Athanase ne produisit aucun effet sur le cœur endurci de Constance. Le saint prélat resta en Occident jusqu'après le concile de Sardique. J'ai rapporté sans interruption toute la suite de cette affaire. Le concile de Rome ne se tint qu'en l'année 343, selon la nouvelle chronologie d'un habile critique d'Italie. Je vais reprendre les autres événemens de l'année 341.

XXX. Amide fortifiée.

Amm l. 18. c. 9. Theoph. p. 29.

Pendant que Constance renfermé à Antioche avec des évêques, employoit toute sa puissance à faire triompher la cabale Arienne, les Per-

Constance, Constant. An. 341.

ſes ravageoient la Méſopotamie. Ce fut pour couvrir ce pays, qu'il ajouta de nouvelles fortifications à la ville d'Amide. Ce n'étoit qu'une petite bourgade, lorſque Conſtance encore Céſar l'environna de tours & de murailles, pour ſervir de place de ſûreté aux habitans du voiſinage. Il avoit dans le même tems bâti ou réparé Antoninopolis, environ à trente lieues d'Amide vers le midi. Cette année il établit dans Amide un arcenal pour les machines de guerre : il en fit une fortereſſe redoutable aux Perſes, & voulut même qu'elle portât ſon nom. Mais l'ancien nom prévalut. Elle étoit ſituée au pied du mont Taurus, entre le Tigre qui fait un coude en cet endroit, & le fleuve Nymphée qui coulant au nord de la ville alloit à peu de diſtance ſe jetter dans le Tigre. Elle avoit à l'occident la Gumathene, pays fertile & cultivé, où étoit un bourg nommé Abarné, fameux par des ſources d'eaux chaudes & minérales. Dans le centre même d'Amide, au pied de la citadelle, ſortoit à gros bouillons une fontaine,

CONSTANCE, CONSTANT. An. 341.

dont les eaux étoient ordinairement bonnes à boire, mais devenoient quelquefois infectées par des vapeurs brûlantes. L'Empereur commit à la garde de cette ville la cinquiéme légion appelée Parthique, avec un corps considérable d'habitans du pays. Elle devint dans la suite métropole de la Mésopotamie, proprement dite, comme Edesse l'étoit de l'autre partie nommée l'Osrhoëne.

XXXI. Terribles tremblemens de terre.

Soc. l. 2. c. 10. Soz. l. 3. c. 5. Idace. S. Ephrem Orat. de Terræ motu.

On commença en ce tems-là à sentir en orient des tremblemens de terre, qui durerent près de dix ans à plusieurs reprises. La terre trembla dans Antioche pendant une année entiere : le péril fut grand sur-tout durant trois jours. Plusieurs autres villes furent ruinées. Saint Ephrem diacre d'Edesse, qui parle des faits dont il a pû être témoin oculaire, dit que les montagnes d'Arménie s'étant d'abord écartées l'une de l'autre, se heurterent ensuite avec un horrible fracas ; qu'il en sortit des tourbillons de flamme & de fumée, & qu'après cette effrayante agitation elles se replacerent sur leur base.

L'occident n'étoit gueres plus tranquille. Les Francs s'étoient jettés dans la Gaule ; & le nom ſeul de cette nation ne répandoit pas moins d'allarmes, que les fléaux les plus terribles. Voici le portrait qu'en fait un Orateur du tems, à l'occaſion de l'incurſion dont je parle : » Ils ſont, » dit-il, redoutables par leur nombre, mais plus encore par leur va» leur : ils bravent la mer & ſes ora» ges avec autant d'intrépidité, qu'ils » marchent ſur la terre : les frimats » du nord leur ſont plus agréables » que l'air le mieux tempéré : la paix » eſt pour eux une calamité, une » maladie ; leur bonheur, leur élément » naturel c'eſt la guerre : vainqueurs, » ils ne ceſſent de pourſuivre ; vain» cus, ils ceſſent bien-tôt de fuir, & » reviennent à la charge : incommo» des à leurs voiſins, ils ne leur laiſſent » pas le tems de quitter le caſque : » reſter dans le repos, c'eſt pour eux » la plus dure captivité. » Conſtant eſſaya ſes forces contre cette nation guerriere ; il leur livra pluſieurs combats, dont les ſuccès furent balancés.

CONSTANCE, CONSTANT.
An. 341.

XXXII.
Courſes des Francs.

Liban. Baſil. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 10. Soz. l. 3. c. 5.

CONSTANCE, CONSTANT, An. 342.

XXXIII. Ils sont réprimés par Constant.

Lib. Basilic. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 13. Idace.

Il fut plus heureux l'année suivante, dans laquelle il fut consul pour la seconde fois, & Constance pour la troisiéme. Les Francs furent domtés, & obligés de repasser le Rhin; & de recevoir pour rois des princes attachés à l'Empereur, qui sçurent, tant qu'il vécut, contenir ces esprits inquiets. Une expression d'Idace donne cependant lieu de croire qu'on employa les négociations ou même l'argent plutôt que la force; & un panégyriste flateur, & par conséquent digne de foi dans ce qui lui échappe de peu favorable, convient que les Francs ne furent pas réduits par les armes.

An. 343.

XXXIV. Constant dans la grande-Bretagne.

Lib. Basilic. & or. 12 Firmic. de error. prof. rel. c. 29. Amm. l. 2. c. 2. Cod. Th. lib. 11. tit. 16. leg. 5. & ibi God.

La paix rétablie dans la Gaule laissa à Constant la liberté de passer dans la grande Bretagne, sous le consulat de Placidus & de Romulus. Les Calédoniens menaçoient la province. L'Empereur n'annonça son dessein que par un impôt extraordinaire, qu'il leva en ce tems-là pour armer une flotte. Voulant surprendre les ennemis, qui se croyoient en sûreté, du moins pendant l'hiver, il

s'embarqua à Boulogne à la fin de janvier, & prit les devans accompagné ſeulement de cent ſoldats. On ignore le détail de cette expédition. Si l'on s'en rapporte aux éloges donnés à Conſtant ſur ſes médailles, il terraſſa les barbares. Mais ces monumens ſont ſujets à donner de l'éclat aux moindres ſuccès, & le métal même ſait flatter. On ne peut non plus rien conclure en faveur de Conſtance, de ce que dit une chronique, qu'il triompha des Perſes cette année. Un orateur qui ne lui a pas épargné les éloges pendant ſa vie, lui a reproché après ſa mort d'avoir ſouvent triomphé ſans avoir vû l'ennemi, & même après avoir été vaincu.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 343. *Theoph. p. 30. Du Cange de inf. ævi num. c. 58. Baud. Numiſm. t. 2. p. 353.*

Il paroît cependant que l'année ſuivante, Leontius & Salluſtius étant conſuls, Conſtance remporta quelque avantage ſur les Perſes. On parle d'un combat où ceux-ci firent une grande perte. Mais ce qui rend cette année plus mémorable, c'eſt le déſaſtre de Néocéſarée, ville ſituée dans le Pont ſur le fleuve Lycus, & célebre depuis un ſiecle par les miracles

An. 344. XXXV. Tremblemens de terre. *Cod. Th. lib. 7. tit. 9. leg. 2. & ibi God. Hier. Chron. Theoph. p. 30. 31. 32. Cedr. p. 298. 299. Baron. an. 343. Till. art. 9.*

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

de son évêque saint Grégoire, surnommé le Thaumaturge. Un tremblement de terre avoit un an auparavant ruiné une grande partie de la ville de Salamine dans l'Isle de Chypre. Ce fléau qui se communiquoit aux diverses contrées de l'orient, éclatta à Néocésarée. La terre s'ouvrit ; toute la ville fut abymée, à la réserve de l'Eglise & de la maison épiscopale. Ce fut le privilége de cette église, où le Thaumaturge étoit enterré, de rester entiere lorsque le reste de la ville tomboit en ruines ; & l'histoire en fait la remarque en plusieurs occasions. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans, qui se trouverent alors dans l'Eglise avec l'évêque Théodule. Pour achever l'histoire de ces terribles secousses si ordinaires en ce tems-là, l'année suivante 345 l'île de Rhodes fut presque entierement bouleversée : en 346 Dyrrachium, aujourd'hui Durazzo, sur les côtes de l'Albanie, tomba toute entiere. Rome fut ébranlée pendant trois jours & trois nuits, & douze villes de Campanie furent rui-

nées : enfin l'an 349 Beryte une des principales villes de la Phénicie, renommée par son école de Jurisprudence, fut en grande partie détruite. Théophane rapporte que la plûpart des Payens se réfugierent dans l'Eglise, promettant d'embrasser la religion Chrétienne : mais que le péril étant passé, ils se crurent quittes de leur promesse, en s'assemblant en un lieu qu'ils appelerent Oratoire, où ils contrefaisoient les cérémonies du Christianisme, sans renoncer à leurs anciennes superstitions.

CONSTANCE, CONSTANT, An. 344.

XXXVI. Conversion des Homérites.

Constance ne manquoit pas de zele pour répandre chez les nations étrangeres les semences de la foi ; mais elles étoient mêlées d'ivraie ; on y portoit en même-tems l'Arianisme. Les Homérites habitoient l'Arabie heureuse, vers la jonction du golfe Arabique & de l'océan, près du royaume de Saba. Leur capitale se nommoit Taphar. Outre plusieurs autres villes il y avoit deux ports ; l'un sur la côte qu'on appeloit dès-lors la côte d'Aden, fréquenté par

Strab. l. 16. Plin. l. 6. c. 32. Joseph. antiq. l. 1. c. 15. Ptol. l. 6. c. 7. Philost. l. 3. c. 4. 5. 6. & ibi God. Vales. ad Amm. l. 22. c. 7. Le Quien Or. Christ. t. 2. p. 662.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

les négocians Romains ; l'autre plus à l'orient, ouvert aux vaiſſeaux des Perſes. Cette nation étoit très-nombreuſe ; elle prétendoit deſcendre d'Abraham par un fils de Cétura. L'évangile y avoit été porté d'abord, à ce qu'on croit, par l'apôtre ſaint Barthelemi, & dans le ſiecle ſuivant par Pantene, prêtre d'Alexandrie. Mais la foi s'y étant éteinte, on y adoroit alors le ſoleil, la lune & les dieux du pays. Il y avoit beaucoup de Juifs : tout le peuple étoit circoncis, comme les Ethiopiens & les Troglodytes, au-delà du golfe. Conſtance ménageoit cette nation, à cauſe de la guerre des Perſes. Dans le deſſein de la convertir au Chriſtianiſme, il y envoya une ambaſſade, dont le chef fut un Indien célebre, nommé Théophile. Il étoit né dans l'île de Diu, qu'on croit être celle qui porte encore le même nom vers l'embouchure de l'Indus. Envoyé à Conſtantin en ôtage par ceux de ſon pays dès ſa premiere jeuneſſe, il tomba entre les mains d'Euſebe de Nicomédie, qui lui inſpira les principes de l'Aria-

nisme avec ceux de la religion Chrétienne, & lui conféra le diaconat. Afin de lui donner plus d'autorité dans sa mission, les Ariens le firent évêque. L'Empereur le chargea de riches présens pour les Princes du pays, & de grandes sommes d'argent, qu'il devoit employer à bâtir des églises. Il le fit accompagner de deux cents chevaux de Cappadoce, qu'il envoyoit au Roi de la contrée. Les chevaux de ce pays étoient les plus estimés de l'Empire : on les réservoit pour le service de l'Empereur. Théophile réussit malgré l'opposition des Juifs. Le roi des Homérites reçut le baptême ; il fit bâtir trois églises, non pas des deniers envoyés par l'Empereur, mais à ses propres dépens ; l'une à Taphar, les deux autres dans les deux villes de commerce. L'évêque après avoir jetté dans cette contrée les fondemens de la foi fit un voyage dans sa patrie & parcourut une partie de l'Inde, réformant les abus qui s'étoient glissés parmi les Chrétiens, mais y répandant le poison d'Arius.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 344.

Revenu en Arabie, il passa de l'autre côté du golfe à Auxume, métropole de l'Ethiopie. La nouvelle doctrine ne trouva pas sans doute beaucoup de crédit chez un peuple gouverné par le pieux évêque Frumentius, établi dans ce pays sous le regne de Constantin. A son retour ce zélé Missionnaire de l'Arianisme fut comblé d'honneurs par Constance; il porta toute sa vie le titre d'évêque, sans être attaché à aucun siége. Son parti l'admiroit comme un conquérant évangélique : on prétendoit même qu'il faisoit des miracles.

An. 345. XXXVII. Inquiétudes des Ariens

Ath. or. 1. contra. Ar. Soc. l. 2. c. 19. Soz. l. 3. c. 10.

Ces succès étrangers ne satisfaisoient pas l'ambition des Ariens. Ils vouloient dominer dans l'Empire. Ce n'étoit de leur part qu'agitations & inquiétudes. Toujours enveloppés de nuages, hérissés d'équivoques, ils changeoient perpétuellement de langage. Feignant d'appuyer d'une main la foi de l'Eglise, en se déclarant contre Arius, ils travailloient de l'autre à la détruire en rejettant la consubstantialité. Pour éclipser le Concile de Nicée, ils assembloient sans

CONSTANCE, CONSTANT. An. 345.

ceſſe des conciles; ils multiplioient les profeſſions de foi pour étouffer la véritable. Ils en dreſſerent encore une à Antioche, où ils tinrent un nouveau Synode, ſous le conſulat d'Amantius & d'Albinus. Elle fut appelée la longue formule, parce qu'elle étoit beaucoup plus étendue que les autres, ſans en être moins obſcure ni moins ambigue : elle étoit même contradictoire ; la foi & l'héréſie, tout s'y trouvoit, excepté le terme de *Conſubſtantiel.* Pluſieurs d'entre eux furent chargés de la porter aux évêques d'occident, pour obtenir leur ſouſcription.

XXXVIII. Marche de Conſtance vers la Perſe.

Cod. Th. lib. 11. *tit.* 7. *leg.* 5. *Aug. de Civ. l.* 18. *c.* 52. *Chron. Alex. p.* 289. *Baron. an.* 344.

Conſtance n'aſſiſta pas à ce ſynode : il marchoit alors vers la Perſe, d'où l'on craignoit ſans ceſſe une irruption. La haine de Sapor contre les Romains croiſſoit de plus en plus. Tant que la religion Chrétienne avoit été perſécutée dans l'empire, la Perſe avoit ouvert les bras aux Chrétiens qui venoient y chercher un aſyle. Mais depuis la converſion de Conſtantin, Sapor les regardoit comme autant d'eſpions & de traî-

CONSTANCE, CONSTANT.

AN. 345.

tres : il les accuſoit de favoriſer les Romains, avec leſquels ils s'accordoient dans le culte. Sous ce prétexte il les livroit aux plus affreux ſupplices. Les tables eccléſiaſtiques donnoient les noms de ſeize mille martyrs, tant hommes que femmes. Le reſte étoit innombrable. Ces cruels traitemens contribuoient à fortifier les ſoupçons de Sapor : un grand nombre de fidéles ſe réfugioient dans les villes Romaines ; & par une ſorte de reflux la perſécution les ramenoit dans les mêmes contrées, d'où la perſécution les avoit chaſſés. Conſtance s'avança juſqu'à Niſibe, où ſe rendoit ſans doute une partie de ces pieux fugitifs. Mais on ne voit pas que les Perſes ayent cette année paſſé le Tigre, & l'Empereur revint à Antioche ſans avoir tiré l'épée. On avoit commencé le 17 d'Avril à conſtruire à Conſtantinople des Thermes magnifiques, qui porterent le nom de Conſtance. Il y fit tranſporter d'Antioche les ſtatues de Perſée & d'Andromede.

AN. 346.

Un ouvrage bien plus important s'exécutoit près d'Antioche. La côte

voisine de cette ville étoit d'un accès difficile. Des roches cachées sous les eaux & d'autres qui bordoient le rivage en défendoient l'approche. Tout le commerce se faisoit au port de Séleucie, située à quarante stades de l'embouchure de l'Oronte. Constance fit ouvrir ce port, & lui donna une face toute nouvelle pour le rendre plus spacieux & plus commode. Cette entreprise coûta beaucoup de travail & de dépense. Il fallut couper une montagne & creuser un bassin dans le roc. Séleucie fut augmentée de nouveaux édifices, & Antioche ornée de portiques & de fontaines. En reconnoissance, cette derniere ville voulut prendre le nom de Constance : mais son ancien nom, célebre depuis plusieurs siecles, ne céda pas à ce goût de flatterie, qui eut plus de succès à l'égard d'une ville moins illustre : c'étoit Antarade, en Phénicie : Constance la fit rebâtir ; elle porta dans la suite indifféremment son premier nom, & celui de son restaurateur.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

XXXIX. Port de Séleucie.

Jul. or. 1. *Liban. or.* 13. *Hier. Chron.* *Theoph. p.* 31. *Cedr. p.* 299. *Till. art.* 10.

Les deux Empereurs étoient consuls cette année, Constance pour la

XL. Sédition à C. P.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

Lib. vit. p. 17, 18. Hier. Chron. Cod. Th. lib. 11. tit. 16. leg. 6. Theoph. p. 31. Till. art. 10.

quatriéme fois, & Constant pour la troisiéme. Il est remarquable qu'ils ne prirent point le consulat au commencement de l'année : l'histoire n'en donne point la raison. Le premier monument où ils soient nommés consuls, est une loi du 7 de mai. Constance étoit alors à Constantinople, & il paroît qu'il y séjourna le reste de cette année, & jusqu'au mois de mars de la suivante. Il s'y étoit apparemment rendu, afin d'arrêter les suites d'une sédition. Le peuple révolté, on ne sçait à quelle occasion, avoit blessé un magistrat considérable nommé Alexandre, qui fut obligé de se sauver à Héraclée. Les séditieux se saisirent de ceux qui leur étoient suspects ; & se flattant d'être toujours les maîtres, ils les mirent en prison en attendant qu'on instruisît leur procès. Bien-tôt ils se calmerent peut-être avec aussi peu de raison qu'ils s'étoient soulevés. Le magistrat offensé rentra dans la ville, & se mit en devoir de punir les mutins. Mais il survint dès la nuit suivante un ordre de l'Empereur, qui destituoit Alexandre,

xandre, & qui mettoit en sa place Liménius, que Libanius dépeint comme un homme sans mérite, & d'une vanité ridicule. Cependant Sapor rentré en Mésopotamie, assiégeoit Nisibe pour la seconde fois. Toutes les forces de la Perse échouerent encore devant cette ville; quoiqu'elle ne fût défendue que par sa garnison; & Sapor fut obligé d'en lever le siége au bout de soixante dix-huit jours.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

XLI. Concile de Milan.

Ath. Apol. 1. Soc. l. 2. c. 19. 20. Soz. l. 3. c. Phot. vit. Ath. Pagi in Baron.

Dans le même tèms que Constance étoit venu à Constantinople, Constant avoit passé en Italie. Il étoit à Milan au mois de juin. Il y manda Athanase & plusieurs évêques d'occident qui s'assemblerent en synode. Les députés Orientaux leur ayant présenté cette longue formule dont j'ai parlé, leur demanderent d'y souscrire. Les évêques répondirent qu'ils s'en tenoient à la profession de Nicée, & qu'ils rejettoient toutes les autres, comme des productions d'une curiosité dangereuse: ils proposerent à leur tour de condamner la doctrine d'Arius. Cette proposition irrita les dépu-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 346.

tés ; ils partirent brusquement ; & les évêques prirent cette occasion pour conjurer l'Empereur de renouveler ses instances auprès de son frere, & d'obtenir de lui qu'il voulût bien concourir à terminer par un concile œcuménique les contestations qui déchiroient le sein de l'Eglise. Constant avoit plusieurs fois écrit à son frere des lettres pressantes en faveur d'Athanase & des autres évêques bannis : mais Constance toujours obsedé par par les Ariens étoit sourd à de si justes remontrances. Constant, à la sollicitation du synode, lui proposa un concile général, où se rassembleroient les prélats des deux partis. Constance y consentit. Les Empereurs choisirent la ville de Sardique, comme la plus commode pour les évêques d'orient & d'occident, parce qu'elle étoit sur la frontiere des deux Empires. Constant ayant fait un voyage dans ses états d'Illyrie & de Macédoine ; & s'étant avancé jusqu'à Thessalonique, retourna en Gaule & fit venir à Trèves Athanase, qui partit peu après avec le célebre Osius, pour se rendre à Sardique.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

XLII. Concile de Sardique.

Le concile s'assembla au commencement de l'année suivante, sous le consulat de Rufin & d'Eusebe. Jamais depuis le concile de Nicée l'Eglise n'avoit vû un si grand nombre de prélats réunis. Cent évêques d'occident & soixante & treize d'orient, alloient combattre comme en bataille rangée, les uns pour la foi de Nicée, les autres pour la doctrine d'Arius, dont la plûpart cependant n'osoient se déclarer les partisans. Ce fut en cette rencontre qu'on vit naître entre l'Eglise d'orient & celle d'occident, ces premieres étincelles de division qui ayant paru s'éteindre ensuite, mais n'étant qu'assoupies, ont sous d'autres prétextes éclatté plusieurs siecles après par un embrasement funeste, dont les suites durent encore de nos jours. Entre les occidentaux on compte cinq transfuges qui se joignirent aux Ariens : les deux plus renommés sont Ursace de Singidon, & Valens de Murse. Deux prélats se détacherent aussi du parti des orientaux, & vinrent instruire leurs adversaires des

Ath. Apol. 2. & Epist. ad Solit. & ad Antioch.
Conc. t. 1.
Soc. l. 2. c. 20. 22.
Theod. l. 2. c. 7. 8.
Soz. l. 3. c. 10.
Theoph. p. 36.
Phot. Vit. Ath.
Baron. an. 347.
Hermant vie d'Ath. l. 6. c. 4. 5. 6. 7. 8.
Vit. Ath. in edit. Bened.
Till. Arian. art. 38. 39. & vie de Jule art. 9.
Fleury Hist. Eccles. l. 12.

Constance, Constant. An. 347.

complots tramés contre eux. Il y en avoit d'autres encore qui étoient orthodoxes dans le cœur : mais la crainte de Constance & la violence de leurs collegues les tenoient comme enchaînés. Le pape Jule qui avoit été invité, s'excusa sur les maux que son absence pourroit causer à son troupeau ; il envoya deux légats prêtres & un diacre. Plusieurs prélats qui s'étoient vingt-deux ans auparavant signalés à Nicée, donnoient à cette illustre assemblée un nouvel éclat, & y apportoient le même courage. Osius âgé de plus de quatre vingts-dix ans étoit le plus célèbre ; il fut l'oracle de ce concile : c'étoit lui qui proposoit & qui demandoit les avis ; & son nom se lit en tête de toutes les signatures. Outre Athanase, Marcel & Asclépas, on y vit paroître Luce d'Andrinople, présentant au concile les fers dont il avoit été chargé par les Ariens ; & plusieurs autres évêques décharnés par la faim, & meurtris de coups, portoient les marques d'une persécution barbare. Du côté des Ariens c'é-

toient les plus hardis qui venoient avec confiance s'offrir au choc ; & pour assurer leur victoire, ils s'étoient fait accompagner du comte Musonien & du chambellan Hésychius. Théognis étoit mort depuis peu ; mais fidele à son parti & livré au mensonge jusqu'au dernier soupir, il avoit en mourant supposé des lettres dans la vûe d'irriter l'Empereur contre Athanase. Valens étoit encore tout échauffé d'une sédition qu'il venoit d'exciter à Aquilée, dont il avoit voulu usurper le siége, & il y avoit vû fouler aux pieds un évêque nommé Viator, qui en étoit mort trois jours après. Théodore d'Héraclée, Etienne nouvel évêque d'Antioche, Ursace de Singidon ne montroient pas moins d'ardeur. Cependant se sentant encore trop foibles contre la vérité & la justice, ils convinrent ensemble de ne pas entrer au concile, si les choses ne paroissoient pas disposées à leur avantage.

XLIII. Les Ariens se séparent.

En effet, lorsqu'à leur arrivée ils virent qu'on alloit procéder régulie-

Constance, Constant. An. 347.

rement, que les officiers ne seroient pas admis à l'assemblée, qu'Athanase & les autres bannis y seroient reçus, qu'on étoit disposé à écouter leurs défenses, & qu'ils alloient eux-mêmes être convaincus de tant d'horribles violences, ils s'enfermerent dans le palais; & ayant tenu conseil entre eux ils prirent le parti de se retirer; ils envoyerent signifier au concile leur refus d'y assister, sous prétexte que les accusés étant déja frappés d'anathême, on ne pouvoit sans crime communiquer avec eux. Ils s'autorisoient encore d'une prétendue lettre de l'Empereur, qui les rappeloit, disoient-ils, pour célébrer une victoire qu'il venoit de remporter sur les Perses. Des raisons si frivoles n'exciterent que l'indignation. Osius employa tous ses efforts pour vaincre ces esprits opiniâtres; il s'avança, de l'aveu du concile, jusqu'à leur proposer de comparoître devant lui seul; que s'ils réussissoient à convaincre Athanase, celui-ci seroit déposé; si au contraire ils étoient confondus &

qu'ils perſiſtaſſent cependant à le rejetter, il renonceroit à l'évêché d'Alexandrie & ſe retireroit en Eſpagne avec Oſius. Athanaſe acceptoit ces conditions quelque injuſtes qu'elles fuſſent ; mais les Ariens refuſoient tout. Enfin s'embarraſſant peu d'être condamnés par le concile, parce qu'ils étoient bien aſſurés que l'Empereur ne permettroit pas l'exécution de la ſentence, ils ſe retirerent ſur les confins de la Thrace, à Philippopolis, ville qui appartenoit à Conſtance, & qui n'étoit ſéparée du territoire de Sardique, que par le pas de Succues.

XLIV. Jugement du Concile.

Le concile ayant perdu toute eſpérance de les ramener, forma ſa déciſion. Il ne dreſſa point de nouvelle profeſſion de foi, déclarant qu'il s'en tenoit à celle de Nicée. On remit à l'examen le jugement de Jule en faveur d'Athanaſe. On fit la réviſion de toutes les pieces du procès à charge & à décharge : on entendit les accuſés. La ſentence de Jule fut confirmée : Athanaſe & les autres furent de nouveau abſous : on ordonna qu'ils

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

rentreroient en possession de leurs siéges; on cassa les ordinations de Grégoire; & loin de le reconnoître pour évêque, on déclara qu'il ne méritoit pas même le nom de Chrétien. On prononça la déposition des principaux chefs de la faction Arienne. Le concile écrivit quatre lettres synodales; l'une aux Empereurs pour les prier de rétablir dans leur premier état les Catholiques persécutés, & de réprimer les attentats des magistrats séculiers; il demandoit que la foi fût libre, & qu'on n'employât plus les chaînes, les bourreaux, & les tortures pour gêner les consciences. Une autre lettre étoit adressée à tous les évêques; on les informoit de ce qui s'étoit passé à Sardique, & on les prioit d'y souscrire: la lettre écrite à Jule contenoit en peu de mots le même récit, & reconnoissoit le pape pour chef de l'Eglise. Enfin dans celle qu'on écrivit à l'Eglise d'Alexandrie, on faisoit part aux fideles de la pleine justification d'Athanase; on les exhortoit à demeurer constamment attachés à sa communion, & on leur

prouvoit la nullité de l'ordination de Grégoire. On fit plusieurs canons de discipline, dont quelques-uns sont des titres respectables de la primauté du saint Siége. Ce concile étoit général dans sa convocation : mais la séparation des orientaux lui ôte la qualité de concile œcuménique.

XLV. Faux Concile de Sardique.

Les évêques retirés à Philippopolis donnerent à leur assemblée le nom de concile de Sardique : pour en imposer par cette supercherie. L'église d'Afrique n'étoit pas encore détrompée du tems de saint Augustin, qui ne connoissant pas le vrai concile de Sardique, ne regardoit l'assemblée qui portoit le nom de cette ville, que comme un conciliabule d'Ariens. Ils dresserent une profession de foi, captieuse selon leur coutume. Ils envoyerent leur lettre synodale aux évêques de leur parti. Tous ceux qui avoient été absous par les occidentaux, y sont condamnés ; toutes les anciennes calomnies contre Athanase y sont renouvelées ; ils excommunient Osius, les principaux évêques Catholiques & même

Constance, Constant. An. 347.

le pape Jule. Cette lettre fut auſſi adreſſée aux Donatiſtes d'Afrique; mais ceux-ci n'adhererent point aux erreurs des Ariens, & reſterent attachés à la foi de la conſubſtantialité. Le concile de Sardique ſépara pour quelque-tems l'orient de l'occident. Le pas de Sucques fut la borne des deux communions, comme celle des deux Empires. Il reſtoit cependant en orient des orthodoxes; mais ceux-ci, quoique fermes dans la foi de Nicée, évitoient les diſputes & communiquoient même avec les Ariens, qui ſe diviſerent bientôt en pluſieurs branches. Les uns prétendoient que le Fils de Dieu étoit d'une ſubſtance abſolument différente de celle de ſon Pere; c'étoient les purs Ariens; on les appela Anoméens: les autres reconnoiſſoient que le Fils étoit en tout ſemblable au Pere; mais ils ne vouloient point qu'on parlât de ſubſtance: d'autres admettoient dans le Fils une ſubſtance ſemblable, mais non pas la même; ils ne rejettoient que la conſubſtantialité; ils ſont nommés ſemi-Ariens: le plus grand nombre voltigeoient

sans cesse d'un parti à l'autre, & régloient leur profession de foi sur les circonstances.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

XLVI. Concile de Milan.

C'étoit la coutume de notifier dans des synodes particuliers les décrets des conciles généraux. L'équivoque du prétendu concile de Sardique rendoit dans l'occasion présente cet usage plus indispensable. Constant résidoit alors à Milan. Il s'y assembla un concile nombreux, composé des évêques d'Illyrie & d'Italie. Le pape Jule y envoya des légats. On y accepta les décrets du vrai concile de Sardique. Ursace & Valens retournés à leurs églises, se voyant environnés de prélats orthodoxes, & craignant les suites de l'anathême, dont un prince Catholique ne les sauveroit pas, vinrent se présenter aux évêques; & plus attachés à leur dignité qu'à leur sentiment, ils abjurerent l'Arianisme par un acte signé de leur main. On leur pardonna, & on les admit à la communion. Deux évêques furent envoyés à Constance pour demander l'exécution du jugement rendu à Sardique, & le réta-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 347.

bliſſement des prélats bannis. Conſtant les fit accompagner d'un officier de ſes armées, nommé Salien, recommandable par ſa piété & par ſon amour pour la juſtice. Il le chargea d'une lettre par laquelle il faiſoit les mêmes demandes; il menaçoit ſon frere d'employer, s'il en étoit beſoin, la force des armes, pour ſoutenir une cauſe ſi juſte.

XLVII. Députés envoyés à Conſtance.

Cod. Th. Lib. 11. tit. 30. leg. 8. Themiſt. or. 1. Idace. Till. art. 11.

Conſtance étoit à Antioche. Il avoit quitté Conſtantinople dès les premiers mois de cette année. En paſſant par Ancyre il y entendit ſon panégyrique prononcé par le fameux Sophiſte Thémiſtius; qui après avoir ſelon l'uſage proteſté de la vérité de ſes éloges, débita beaucoup de menſonges à la louange de l'Empereur.

An. 348.

Les députés du concile de Sardique s'étoient rendus à Antioche avant Pâques; & ceux du concile de Milan dûrent y arriver avec Salien au commencement de l'année ſuivante. Quelques auteurs prétendent que Salia alors conſul avec Philippe, eſt le même que ce Salien. Mais la dignité conſulaire ne paroît gueres s'accor-

der avec cette députation. Philippe l'autre consul étoit d'une famille très-obscure. Un génie souple & intriguant l'avoit élevé jusqu'à la charge de Préfet d'orient, qu'il posséda pendant plusieurs années. Il étoit vendu aux Ariens, & nous le verrons bientôt signaler son zele en leur faveur par des crimes dont il fut mal récompensé. Constance naturellement timide ne reçut pas sans inquiétude les lettres menaçantes de son frere. Mais les Perses lui donnoient alors de plus vives allarmes.

XLVIII. Guerre Perse.

Lib. Basilic. Amm. l. 18. c. 9.

Après le siége de Nisibe, ils étoient convenus d'une trève avec les Romains. Cependant Sapor, dont l'humeur guerriere n'étoit gênée par aucun scrupule, employoit ce tems à faire de nouveaux efforts. Il enrolle tout ce qu'il a de sujets propres à porter les armes; les plus jeunes, pour peu qu'ils paroissent vigoureux, n'en sont pas dispensés. Les villes restent presque désertes. Il n'épargne pas même les femmes, qu'il oblige de suivre l'armée, & de porter le bagage. Il épuise de soldats

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

les nations voisines, qu'il engage par prieres, par argent, par force. Tout l'orient s'ébranle & marche vers le Tigre. Constance de son côté rassemble les forces Romaines, se met à leur tête & s'avance pour arrêter ce torrent. Il campe à six lieues du fleuve, & porte des corps de troupes jusque sur les rives. Bien-tôt la poussiere qui s'éleve au-delà annonce l'approche des Perses; on entend le bruit des armes & le hennissement des chevaux. Constance averti par ses coureurs va lui-même reconnoître l'ennemi; il ordonne aux postes avancés de se replier, & de laisser le passage libre : *Nempêchez pas même les Perses*, leur dit-il, *de prendre un terrein avantageux & de s'y retrancher : tout ce que je souhaite c'est de les attirer au combat ; & tout ce que je crains c'est qu'ils ne prennent la fuite avant que d'en venir aux mains.* Les Perses profitent de cette confiance ; ils jettent trois ponts ; ils mettent plusieurs jours & plusieurs nuits à passer le fleuve sans aucune inquiétude ; & se retranchent près de Singare. Dans cette

ville se trouvoit alors un officier de la garde nommé Elien ; il n'avoit avec lui qu'une troupe de nouvelles milices. Mais il sut leur inspirer tant de courage, qu'étant sortis pendant la nuit ils oserent sous sa conduite pénétrer jusque dans le camp des Perses ; ils les surprirent endormis sous leurs tentes, en égorgerent un grand nombre, & se retirerent sans perte avant que d'être reconnus. Cette action rendit ces soldats célébres ; on en composa deux cohortes sous les noms de *Superventores* & de *Præventores*, qui rappeloient leur hardiesse. Elien fut honoré du titre de Comte.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

XLIX. Bataille de Singare.

Lib. Basilic. Jul. or. 1. Eutr. Rufus. Hier. Chron. Amm. l. 25. c. 9. Oros. l. 7. c. 29.

Les deux armées se rangerent en bataille : celle des Perses paroissoit innombrable. Elle étoit composée de soldats de toute espece ; archers à pied & à cheval, frondeurs, fantassins & cavaliers armés de toutes piéces. Les rives, la plaine, la pente des montagnes n'offroient aux yeux qu'une forêt de lances & de javelots. Les gens de trait couvroient les côteaux & bordoient le retranchement :

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

au-devant étoit rangée la cavalerie ; l'infanterie formoit l'avant-garde; elle se mit en marche & fit halte hors de la portée du trait ; les deux armées resterent long-tems en présence. On étoit déja à l'heure de midi, dans les plus grandes chaleurs du mois d'août ; & les Romains, sous les armes dès le point du jour, n'étoient pas accoutumés comme les Perses au soleil brûlant de ces climats. Enfin Sapor s'étant fait élever sur un bouclier pour considérer l'armée ennemie, fut frappé du bel ordre de leur bataille ; elle lui parut invincible. C'étoit un reste de cette ancienne Tactique, qui jointe à la sévérité de la discipline avoit rendu les Romains maîtres du monde. Sapor savoit assez la guerre pour admirer leur ordonnance; mais non pas pour la rompre de vive force, ni pour la rendre inutile par la disposition de ses troupes. Soit crainte, soit stratagême, il fait sonner la retraite, & fuyant lui-même à toute bride avec un gros de cavalerie, il repasse le Tigre & laisse la conduite de l'armée

à ſon fils Narſés, & au plus habile de ſes généraux. Les Perſes prennent la fuite vers leur camp, pour attirer l'ennemi à la portée des traits prêts à partir de deſſus la muraille & les côteaux. Les Romains au déſeſpoir de les voir échapper, demandent à grands cris le ſignal du combat. En-vain Conſtance veut les arrêter ; ils n'eſtimoient ni ſa capacité ni ſa valeur ; & malgré ſes ordres, ils courent de toutes leurs forces, & arrivent au camp ſur le ſoir, lorſque les Perſes y rentroient en déſordre. Conſtance voyant les ſiens fatigués d'une courſe de quatre lieues, épuiſés par la chaleur & par la ſoif, fait de nouveaux efforts pour les retenir. La nuit approchoit ; les archers ſur les éminences d'alentour, les cavaliers au pied de la muraille faiſoient bonne contenance. Rien n'arrête la fougue du ſoldat Romain ; il fond ſur cette cavalerie, renverſe hommes & chevaux, les aſſomme à coups de maſſes d'armes. En un moment le foſſé eſt comblé, les paliſſades ſont arrachées. Ils s'attachent enſuite à la

CONSTANCE, CONSTANT.
An. 348.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

muraille; elle s'écroule jusqu'aux fondemens. Les uns pillent les tentes & massacrent tous ceux qui ne peuvent fuir; Narsés est fait prisonnier: les autres courent vers les hauteurs; mais à découvert de toutes parts, ils sont accablés d'une grêle de traits; l'obscurité fait égarer leurs coups; leurs épées déja rompues dans le corps des ennemis refusent de les servir; après avoir perdu leurs meilleurs soldats ils se rejettent dans le camp; là se croyant victorieux, ils allument des feux; & accablés de fatigue, brûlans de soif, ils cherchent de l'eau & ne songent qu'à se désalterer. Les vaincus profitant du désordre & favorisés des ténebres de la nuit fondent sur eux; ils les percent de traits à la lueur de leurs feux, & les chassent du camp. Dans cette affreuse confusion, quelques soldats furieux se jettent sur Narsés; il est fouetté, percé d'aiguillons, & coupé en piéces. Constance fuyant avec quelques cavaliers, arriva à une méchante bourgade nommée Hibite ou Thébite, à six lieues de Nisibe, où

mourant de faim il fut trop heureux de se rassasier d'un morceau de pain qu'il reçut d'une pauvre femme. Le lendemain les Perses ne sentant que leur perte, repassent le fleuve & rompent les ponts. Sapor saisi de douleur & de rage quitta les bords du Tigre, s'arrachant les cheveux, se frappant la tête & pleurant amerement son fils. Dans l'excès de son désespoir il fit trancher la tête à plusieurs Seigneurs qui lui avoient conseillé la guerre. Telle fut la bataille de Singare, où les rives du Tigre furent tour à tour abbreuvées du sang des Perses & des Romains, & où la mauvaise discipline fit perdre aux vainqueurs tout l'avantage que leur avoit procuré une bravoure téméraire.

L. Nouveaux troubles des Donatistes appaisés en Afrique.

Optat. l. 3. Baronius. Till. Hist. des Donat. art. 46. & suiv.

En occident les Francs étoient tranquilles ; & Constant profitoit du calme de ses états, pour travailler à rendre la paix à l'Eglise. Etant allé de Milan à Aquilée, il y manda Athanase, & l'engagea ensuite à passer à Trèves. Gratus évêque de Carthage en allant au concile de Sardique

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

avoit repréſenté à l'Empereur les violences que les Circoncellions ne ceſſoient de commettre en Afrique. Le Prince y envoya deux perſonnages conſidérables, nommés Paul & Macaire. Ils étoient chargés de diſtribuer des aumônes, & de donner leurs ſoins à ramener les eſprits. Donat faux évêque de Carthage les rebuta avec inſolence, & défendit à ceux de ſa communion de recevoir leurs aumônes. Un autre Donat évêque de Bagaï en Numidie, aſſembla les Circoncellions ; les envoyés de l'Empereur pour ſe mettre à couvert de leurs inſultes, furent obligés de ſe faire eſcorter par des ſoldats que leur donna le comte Sylveſtre. Quelques-uns de ces ſoldats ayant été maltraités, leurs camarades malgré les commandans en tirerent vengeance : ils tuerent pluſieurs Donatiſtes, entre autres Donat de Bagaï. On employa contre ces ſectaires des rigueurs qui furent blâmées des évêques Catholiques. Cette conduite trop dure de Paul & de Macaire, donna occaſion à la ſecte de les ren-

dre odieux comme persécuteurs, & d'honorer comme Martyrs ceux qui perdirent la vie. Mais les commissaires n'excederent pas les bornes d'une sévérité légitime, en chassant de Carthage le faux évêque Donat, & en traitant de même plusieurs autres évêques obstinés. Une grande partie du peuple rentra dans la communion Catholique. Gratus cimenta cette heureuse union par un concile tenu à Carthage; & la tranquillité rétablie dans l'église d'Afrique subsista jusqu'à la mort de Constance.

LI. Violences des Ariens.

Ath ad Solit.

Il étoit tems que les menaces de Constant arrêtassent en orient la persécution qui avoit redoublé de violence après le concile de Sardique. Les Ariens de Philippopolis irrités contre les habitans d'Andrinople qui rejettoient leur communion, s'en étoient plaints à Constance; & par les ordres de ce prince le comte Philagre avoit fait trancher la tête à dix laïcs des plus considérables de la ville. L'évêque Luce, fut de nouveau chargé de chaînes, & envoyé en exil, où il mourut. Des diacres, des prêtres,

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

des évêques avoient été les uns proscrits, les autres relégués dans les montagnes de l'Arménie ou dans les déserts de la Libye. On gardoit les portes des villes, pour en interdire l'entrée aux prélats rétablis par le vrai concile. On envoya de la part de l'Empereur aux magistrats d'Alexandrie un ordre de faire mourir Athanase, s'il osoit se présenter pour rentrer en possession de son siége. On redoubloit les fouets, les chaînes, les tortures. Les Catholiques fuyoient au désert; quelques-uns feignoient d'apostasier. Ce fut au milieu de ce désordre, que les lettres de Constant vinrent suspendre les coups que son frere portoit à l'Eglise.

LII. Lettre de Constance à S. Athanase.

Soc. l. 2. c. 23. *Soz. l. 3. c. 19.* *Philost. l. 3. c. 12.*

Constance ne se rendit pas d'abord. Son incertitude lui attira une seconde lettre plus forte que la précédente. Il connoissoit le caractere vif & bouillant de son frere; il ne doutoit pas que ses menaces réitérées ne fussent bientôt suivies de l'exécution. Dans cet embarras il assemble plusieurs évêques du parti, & leur demande conseil. Ils sont d'avis de cé-

der plutôt que de courir les risques d'une guerre civile. L'Empereur feint de s'adoucir. Il permet à Paul de retourner à Constantinople. Il invite par lettre Athanase à le venir trouver, lui promettant non-seulement une sûreté entiere & le rétablissement dans son église, mais encore les effets les plus réels de sa bienveillance. Il lui témoigne beaucoup de compassion sur ses malheurs, & lui fait des reproches de ce qu'il n'a pas préféré de recourir à lui pour obtenir justice. Cette feinte douceur n'étoit capable que d'inspirer de nouveaux soupçons. Aussi Athanase ne se pressa pas d'y répondre. Dans ces circonstances on découvrit un horrible complot qui deshonora les Ariens, & qui fit pour quelques momens ouvrir les yeux à leur aveugle protecteur.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

LIII. Insigne fourberie d'Etienne évêque d'Antioche.

Ath. ad Solit. Theod. l. 2. c. 9. 10.

Les deux évêques envoyés avec Salien à Constance, étoient Vincent de Capoue & Euphratas de Cologne. Etienne évêque d'Antioche résolut de leur ôter tout crédit auprès de l'Empereur, & de les perdre d'honneur à la face de toute la terre.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

Dans ce dessein il trama l'intrigue la plus noire & la plus honteuse. Il avoit à ses ordres un jeune homme de la ville, dont il se servoit pour maltraiter les Catholiques. C'étoit un scélérat sans pitié & sans pudeur. On lui avoit donné le surnom d'Onagre, mot qui signifie âne sauvage, à cause de sa pétulante férocité. L'Evêque lui fait part de son dessein, & n'a pas besoin de l'exciter à le remplir. Onagre va trouver une femme publique; il lui dit qu'il est arrivé deux étrangers qui veulent passer la nuit avec elle. Il convient avec quinze brigands semblables à lui, qu'ils se placeront en embuscade autour de la maison où logeoient les deux évêques. La nuit suivante Onagre conduit la courtisane : un domestique qu'il avoit corrompu par argent, tenoit la porte ouverte. Cette femme se glisse dans la chambre d'Euphratas : c'étoit un vieillard vénérable; il s'éveille au bruit; & ayant demandé qui c'étoit, comme il entend la voix d'une femme, il ne doute pas que ce

ne

ne ſoit une illuſion du diable, & ſe recommande à J. C. Auſſi-tôt Onagre entre avec des flambeaux à la tête de ſa troupe. La courtiſanne frappée de la vûe d'un homme ſi reſpectable, & qu'elle reconnoît pour un évêque, s'écrie qu'elle eſt trompée : on veut lui impoſer ſilence; elle crie plus fort: tous les valets accourent; Vincent qui couchoit dans une chambre voiſine vient au ſecours de ſon collegue : on ferme les portes; on arrête ſept de ces miſérables : Onagre s'échappe avec les autres. Dès le point du jour les évêques inſtruiſent Salien de cet attentat; ils vont enſemble au palais; les prélats requierent un jugement eccléſiaſtique : Salien ſoutient qu'un fait de cette nature eſt du reſſort des tribunaux ſéculiers; il demande une information juridique : il offre les domeſtiques des deux évêques pour être appliqués à la queſtion; & comme tout le ſoupçon tomboit ſur Etienne dont Onagre étoit le miniſtre ordinaire, il exige qu'Etienne repréſente auſſi les ſiens. Celui-ci le

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 348.

refuse, sous prétexte que ses domestiques étant clercs ne peuvent être mis à la question. L'Empereur est d'avis que l'information se fasse dans l'intérieur du palais. On interroge d'abord la courtisanne, qui déclare la vérité : on s'adresse ensuite au plus jeune de ceux qui avoient été arrêtés : il découvre tout le complot : Onagre est amené, & proteste qu'il n'a rien fait que par les ordres d'Etienne : cet indigne prélat est aussitôt déposé par les évêques qui se trouvent à Antioche.

LIV. Constance invite de nouveau Athanase.

Soc. l. 2. c. 23. Theod. l. 2. c. 10. 11. Soz. l. 3. c. 19.

L'Empereur irrité d'une si affreuse imposture, rappelle d'exil les prêtres & les diacres d'Alexandrie ; il défend d'inquiéter ni les clercs ni les laïcs attachés à l'évêque Athanase. La guerre des Perses qui commença alors à l'occuper tout entier, ne lui fit pas perdre de vûe le retour du prélat. Dans sa marche même, étant à Edesse, il lui écrivit une seconde lettre, dont il chargea un prêtre d'Alexandrie : c'étoit apparemment un des exilés qui revenoit d'Arménie, & qui s'étoit présenté à l'Empereur,

Constance pressoit de nouveau le saint évêque ; il lui permettoit de prendre des voitures publiques pour se faire conduire à la cour. Mais il étoit de retour à Antioche avant qu'Athanase se fût déterminé à le venir trouver.

An. 349.

LV. Athanase à Antioche.

Idace. Ath. ad Solit. & Apol. 2. Soc. l. 2. c. 23. Theod. l. 2. c. 12. Soz. l. 3. c. 19. 20. Phot. vit. Ath.

Grégoire étoit mort à Alexandrie, & l'Empereur n'avoit pas permis aux Ariens de lui nommer un successeur. Enfin l'année suivante, sous le consulat de Liménius & de Catulinus, Athanase pressé par une troisiéme lettre de Constance, & par celles de plusieurs comtes, dont la bonne-foi lui étoit moins suspecte, se rend à tant de sollicitations. Il va d'abord à Rome trouver le pape Jule, qui transporté d'une sainte joye écrit à l'église d'Alexandrie pour la féliciter du retour de son évêque. Delà il prend la route d'Antioche, où l'Empereur affecta de réparer ses injustices passées par l'accueil le plus honorable. La seule grace qui lui fut refusée, ce fut celle de confondre en face ses calomniateurs qui étoient à la cour. Mais le Prince lui promit avec serment de ne les plus écouter en son

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

abſence. Conſtance écrit aux Alexandrins, pour les exhorter à la concorde; il leur recommande l'obéiſſance à leur évêque; il ordonne aux magiſtrats de punir les réfractaires; il déclare que l'union avec Athanaſe ſera à ſes yeux le caractere du bon parti : il enjoint par un ordre exprès aux commandans de la ville & de la province, d'annuler & d'effacer des regîtres publics tous les actes & toutes les procédures faites contre l'évêque & contre ceux de ſa communion, & de rétablir le clergé d'Athanaſe dans tous ſes priviléges. On ne peut concevoir comment Conſtance a pu ſans rougir donner à la doctrine & aux mœurs du ſaint Prélat les éloges dont ces lettres ſont remplies. Il entroit dans cette conduite plus de crainte de Conſtant, que de ſincérité & de véritable repentir. Auſſi voit-on ici ce Prince ſe démentir lui-même. Il étoit alors autant que jamais le jouet des Ariens, qui l'avoient tant de fois trompé. Ce fut à leurs inſtances qu'ayant un jour fait appeler Athanaſe : *Vous voyez*, lui

dit-il, *tout ce que je fais pour vous ; faites à votre tour quelque chose pour moi ; je l'attends de votre reconnoissance : de toutes les Eglises d'Alexandrie, je vous en demande une pour ceux qui ne sont pas de votre communion. Prince*, lui répond Athanase sans se déconcerter, *vous avez le pouvoir d'exécuter ce que vous désirez ; mais accordez-moi aussi une grace. Je vous l'accorde*, lui dit aussi-tôt Constance. *Il y a ici à Antioche*, répliqua Athanase, *beaucoup d'habitans séparés de la communion de l'Evêque ; il est de votre justice que tout soit égal : donnez-leur une église, comme vous en demandez une pour ceux d'Alexandrie.* Depuis la déposition d'Etienne l'église d'Antioche étoit gouvernée par Léonce, qui n'étoit pas moins livré à l'Arianisme ; & les Catholiques, appelés Eustathiens étoient en grand nombre. Constance frappé de la présence d'esprit d'Athanase, ne put lui répondre sans avoir consulté ses oracles ordinaires. Ceux-ci jugerent que par cette concession mutuelle, leur parti perdroit

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

beaucoup plus à Antioche, qu'il ne gagneroit à Alexandrie, tant que leur doctrine y trouveroit un aussi puissant adversaire : & l'Empereur se désista de sa demande.

LVI. Retour d'Athanase à Alexandrie.

Ath. ad Solit. Soc. l. 2. c. 24. Soz. l. 3 c. 20. & seq. Phot. vit. Ath. Pagi ad Baron.

Dans le voyage d'Antioche à Alexandrie, Athanase fut partout reçu avec honneur. Les évêques, excepté quelques Ariens, s'empressoient à lui témoigner leur respect. La plûpart même de ceux qui l'avoient auparavant condamné ou abandonné, revenoient à sa communion. Les prélats de Palestine s'assemblerent à Jérusalem ; ils écrivirent une lettre aux églises d'Egypte, de Libye, d'Alexandrie, pour les assurer qu'ils partageoient leur joie. A son arrivée ce fut une fête par toute l'Egypte, mais une fête vraiment Chrétienne. C'étoit par l'imitation d'Athanase qu'on solemnisoit son retour. On versoit des aumônes abondantes dans le sein des pauvres ; les ennemis se réconcilioient ; chaque maison sembloit une église ; Alexandrie toute entiere étoit devenue un temple consacré aux actions de graces, & à la

pratique des vertus. Tous les évêques Catholiques envoyoient à Athanase & recevoient de lui des lettres de paix. Ursace & Valens eux-mêmes lui écrivirent d'Aquilée, & lui demanderent sa communion. Ils venoient de confirmer à Rome, en présence de Jule & de plusieurs évêques, par une nouvelle protestation signée de leur main, l'anathême qu'ils avoient prononcé à Milan contre la doctrine d'Arius : ils avoient de plus par ce même acte déclaré fausses & calomnieuses toutes les accusations formées contre Athanase : c'étoit confesser leur propre crime. L'église respiroit après un orage de plus de sept années. Les évêques exilés étoient rétablis : les Ariens quittoient en tumulte les siéges usurpés : Macédonius obligé de céder à Paul, ne conserva dans Constantinople qu'une seule église. Cette paix qui étoit l'ouvrage de Constant, fut bientôt troublée. Elle ne survécut pas à ce Prince, dont la mort fut l'effet d'une révolution soudaine, & la cause des plus violentes agitations.



SOMMAIRE

DU

SEPTIEME LIVRE.

I. *ETAT de l'Empire.* II. *Caractere de Constant.* III. *Ministres de Constant.* IV. *Quel jugement on peut porter de ce Prince.* V. *Caractere de Magnence.* VI. *Il est proclamé Auguste.* VII. *Mort de Constant.* VIII. *Suites de la révolte de Magnence.* IX. *Vétranion prend le titre d'Auguste.* X. *Entreprise de Népotien.* XI. *Tyrannie de Magnence.* XII. *Guerre de Perse.* XIII. *Siége de Nisibe.* XIV. *Commencement du siége.* XV. *Sapor inonde la ville.* XVI. *Nouvelle attaque.* XVII. *Opiniâtreté de Sapor.* XVIII. *Levée du siége.* XIX. *Miracles qu'on raconte à l'occasion de ce siége.* XX.

Préparatifs de Constance. XXI. *Députation de Magnence.* XXII. *Vétranion dépouillé.* XXIII. *Conduite de Constance à l'égard de Vétranion.* XXIV. *Constance jette les yeux sur Gallus pour le faire César.* XXV. *Education de Gallus & de Julien.* XXVI. *Gallus & Julien à Macelle.* XXVII. *Différent succès des instructions Chrétiennes données aux deux Princes.* XXVIII. *Gallus déclaré César.* XXIX. *Il purifie le bourg de Daphné.* XXX. *Décence César.* XXXI. *Magnence se met en marche.* XXXII. *Propositions de paix rejettées par Magnence.* XXXIII. *Il reçoit un échec au passage de la Save.* XXXIV. *Insolence de Titien.* XXXV. *Divers succès de Magnence.* XXXVI. *Bataille de Murse.* XXXVII. *Perte de part & d'autre.* XXXVIII. *Ruse de Valens.* XXXIX. *Suites de la Bataille.* XL. *Magnence se retire en Italie.* XLI. *Il fuit dans les Gaules.* XLII. *Embarras de Magnence.* XLIII. *Il attente à la vie de Gallus.* XLIV. *Mort de Magnen-*

ce. XLV. *Loix touchant la religion.* XLVI. *Loix concernant l'ordre civil.* XLVII. *Loix militaires.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE SEPTIEME.

CONSTANCE, CONSTANT.



'EMPIRE gouverné depuis douze ans par des Princes fort inférieurs en mérite à Constantin, perdoit peu à peu son éclat, sans avoir encore rien perdu de ses forces. Constance, reglé dans ses mœurs, mais sombre & bisarre, s'égaroit dans des discussions Théo-

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.
I. Etat de l'Empire.
Soz. l. 3. c. 16.
Co. Th. Lib. 16. tit. 10, leg. 2, 3. & ibi God.

CONSTANCE, CONSTANT. An 349.

logiques, où l'héréſie pratiquoit mille détours. Obſédé par des évêques Ariens & toujours environné de conciles, il négligeoit la gloire de l'état, & n'oppoſoit qu'une foible réſiſtance aux fréquentes incurſions des Perſes. Conſtant plus livré aux plaiſirs, tranquille du côté de ſes frontieres, dont il avoit écarté les Francs, s'en rapportoit ſur les queſtions de doctrine à Maximin évêque de Trèves, dont il connoiſſoit la ſainteté éminente & la ſcience conſommée. Guidé par les ſages conſeils de ce Prélat, il ſe déclaroit hautement le défenſeur de l'orthodoxie; il réprimoit l'audace des Payens & des hérétiques; il relevoit l'éclat du culte divin par de riches offrandes; il combloit les écléſiaſtiques d'honneurs & de priviléges. Il reçut de bonne heure la grace du baptême. A l'exemple de ſon pere, il portoit de nouveaux coups à l'idolatrie; il défendit les ſacrifices; il fit fermer les temples, ſans permettre cependant qu'on les détruisît, ni dans Rome, dont ils faiſoient un des principaux ornemens; ni hors de Rome,

parce qu'il ne vouloit pas priver le peuple des jeux & des divertissemens établis à l'occasion de ces temples.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

II. Caractere de Constant.

Ce Prince placé entre les Catholiques qu'il protégeoit, les Hérétiques qu'il rejettoit, & les Payens dont il tâchoit d'anéantir le culte, a été regardé de son tems & montré à la postérité sous des aspects entierement opposés; & jamais Souverain n'a laissé une réputation plus équivoque. Les écrivains Catholiques les plus respectables, & même des Peres de l'Eglise, l'ont comblé de ces louanges générales, que l'enthousiasme de la reconnoissance produit souvent, mais n'accrédite pas toujours : ils ont été jusqu'à lui donner le titre de bienheureux. Si l'on en croit, au contraire, les auteurs Payens, c'étoit un Tyran cruel, d'une avarice insatiable, fier, imprudent, impétueux, exécrable par ses propres vices & par ceux de ses ministres; un ingrat, qui ne payoit que de mépris les services des gens de guerre. L'heureuse température de l'air, la fertilité des années, la tranquillité des barbares au-

Athan. Apol. 1. Optat. l. 3. Zos. l. 2. Aur. Vict. Vict. Epit. Zonar. t. 2. p. 13. Joan. Ant. in excerpt.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

roient pendant tout le cours de son regne rendu ses sujets fortunés, s'il ne les eût affligés lui-même par des fléaux plus terribles que la peste, la famine & la guerre : c'étoient les magistrats pervers auxquels il vendoit à prix d'argent le gouvernement des provinces. On lui reproche même ce vice honteux qui fait rougir la nature. Il étoit sans cesse environné de jeunes efféminés, qu'il choisissoit entre les ôtages que lui envoyoient les barbares, ou qu'il faisoit acheter dans les païs étrangers ; & pour les récompenser de leur criminelle complaisance, il leur abandonnoit les biens & le sang de ses sujets. Passionné pour la chasse, souvent elle lui servoit de prétexte pour aller cacher au fond des forêts l'horreur de ses débauches. Sa santé en fut altérée ; il perdit l'usage des mains & des pieds ; & les douleurs de la goute, dont il étoit tourmenté, le punissoient sans le corriger.

III. Ministres de Constance. Liban. Or. 7.

Ses ministres abusoient de sa confiance : rien n'échappoit à leurs désirs ; & il falloit leur céder tout ce

qu'ils désiroient, ou se résoudre à ressentir les effets d'une haine puissante & implacable. Dans cette cour corrompue on ne trouve qu'un seul homme digne d'estime : il se nommoit Euthérius. Il étoit né en Arménie dans une condition libre : enlevé dès son enfance par des coureurs ennemis, il avoit été fait eunuque, vendu à des marchands Romains, & conduit au palais de Constantin. Son heureux naturel se développa dès ses premieres années ; il prit de lui-même le soin de se perfectionner par l'étude des lettres, autant que le permettoit sa fortune. Il avoit des mœurs, beaucoup d'empressement à faire du bien, une grande mémoire, un esprit adroit, subtil, pénétrant, plein de ressources sans s'écarter jamais des regles de la justice ; & l'histoire lui rend ce témoignage, que si Constant eût voulu écouter ses conseils, il n'eût point fait de fautes, ou n'en eût fait que d'excusables. On cite encore un homme de bien, qui eut quelque crédit auprès de Constant : c'étoit Prohérese Sophiste d'Athènes, célebre

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

Amm. l. 16. *c.* 7. *Eunap. in Prohæres. Ducange Gloss. inf. Græc. in* στρατοπεδάρχης.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

par ſon éloquence, & plus encore par ſon attachement à la religion Chrétienne ; ce qui étoit ſans exemple dans les Sophiſtes de ce tems-là. Conſtant le fit venir dans les Gaules ; & quoiqu'il ne fût vêtu que d'un ſimple manteau de Philoſophe, & qu'il marchât les pieds nuds, l'Empereur l'admettoit à ſa table entre les principaux de ſa cour. Il le renvoya comblé de bienfaits, qu'on ne dit pas qu'il ait refuſés, & il l'honora du titre de *Stratopédarque* ; ce qui ſignifioit alors, tantôt un général d'armée, tantôt le commandant d'un camp ou d'une troupe, tantôt l'intendant des vivres : dignités peu aſſorties au caractere d'un Sophiſte.

V. Quel jugement on peut porter de Conſtant.

Liban. Baſil. Eutr. l. 10.

Sur des mémoires ſi contradictoires il eſt difficile de porter de Conſtant un jugement aſſuré. Il eſt certain que la protection qu'il a accordée à l'Egliſe, & ſon zele pour le progrès & pour la pureté de la religion, mérite des éloges. Mais ſi l'on conſidere ſes qualités perſonnelles, je croirois volontiers que ſon portrait a été chargé de part & d'autre ; & que le mélange de

bonnes & de mauvaiſes qualités dans ſon caractere, s'eſt également prêté aux louanges de ſes panégyriſtes & aux ſatyres de ſes ennemis. Les uns & les autres n'ont vû dans ſa perſonne que ce qu'ils y vouloient trouver. Pour approcher le plus de la vérité, le meilleur moyen ſeroit ſans doute de conſulter les auteurs contemporains, & les plus voiſins de ſon tems; de recueillir ſes vices dans les Chrétiens qui lui ſont ſi favorables, & ſes vertus dans les Payens qui lui ſont ſi contraires. Mais les premiers ne lui donnent point de vices, & les autres point de vertus, ſi l'on en excepte un Orateur mercenaire, qui faiſant ſon éloge de ſon vivant doit être compté pour rien. Le ſeul Eutrope adoucit un peu les traits odieux dont les autres Payens le noirciſſent: ſelon cet auteur, il montra d'abord de l'activité & de la juſtice; mais le dérangement de ſa ſanté le mit hors d'état de bien faire, & la corruption de ſes courtiſans l'entraîna à faire le mal. Cependant, ajoute Eutrope, il ſe ſignala par ſes exploits militaires, &

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

il se fit toujours craindre de ses troupes par une sévérité de discipline qui n'avoit cependant rien de cruel.

V. Caractere de Magnence.

Jul. Or. 1. 2. & in Cæs. Lib. Or. 10. Zos. l. 2. Aur. Vict. Vict. Epit. Zon. t. 2. p. 13. Steph. de urb. in Δεκέντιοι Cod. Th. Lib. 16. tit. 10. leg. 5. & ibi God. Banduri in Magnentio.

Au reste la chûte rapide de ce Prince, & la facilité qu'on eut à le détruire, montre assez combien il étoit haï ou méprisé de ses sujets. Au premier signal de la révolte, il se vit abandonné sans ressource. Magnence projettoit depuis long-tems d'usurper la puissance souveraine, & la circonstance lui paroissoit favorable. Des deux Empereurs, les Perses tenoient l'un dans des allarmes continuelles, l'autre s'endormoit dans les bras de la volupté. Cet ambitieux n'avoit pour aspirer à l'Empire d'autre titre que son audace. Il étoit né au-delà du Rhin. Dès son enfance il fut emmené captif & transporté en Gaule avec son pere, appelé Magnus. Devenu libre par le bienfait de Constantin, il s'étoit instruit dans les lettres Latines; il avoit de la lecture, & une sorte d'éloquence qui ne manquoit pas de force & de vivacité. Il étoit grand & puissant de corps. D'abord soldat dans les gardes du Prince, il

s'étoit ensuite élevé jusqu'au grade de commandant des Joviens & des Herculiens, avec le titre de comte: c'étoient deux légions formées par Dioclétien & par Maximien. Ces deux princes dont l'un avoit pris le titre de Jovien & l'autre d'Herculius, avoient donné leur nom à ces légions: elles faisoient partie de la garde des Empereurs. Comme il se piquoit d'une rigoureuse exactitude, ses soldats s'étant un jour soulevés contre lui, il alloit être massacré, si Constant ne lui eût sauvé la vie en le couvrant de sa pourpre. Il conserva cette régularité apparente après son usurpation, & dans le sein de l'injustice il affectoit un scrupule religieux pour l'observation des loix. L'éducation n'avoit réussi qu'à déguiser ses vices. Dur, intraitable, avare, capable des forfaits les plus noirs, hardi dans le succès par ostentation, timide dans l'adversité par caractere, il étoit infiniment adroit à cacher ses noirceurs & sa timidité sous des dehors de bonté & de courage. Un auteur Payen croit achever le portrait

CONSTANCE, CONSTANT. An. 349.

de ſa tyrannie en diſant qu'elle fit à juſte titre regretter le regne de Conſtant. On ne reconnoît qu'il étoit Chrétien qu'à ſes médailles, qui portent le monogramme de Chriſt. D'ailleurs il favoriſa le Paganiſme, en permettant à Rome les ſacrifices nocturnes, défendus dans Rome Payenne, & proſcrits par les empereurs Chrétiens, lors même qu'ils toléroient ceux qu'on faiſoit en plein jour. Julien qui devoit lui ſavoir gré de cette indulgence pour l'idolatrie, n'a pu s'empêcher de convenir, que même ce qu'il a fait de louable ne fut jamais fondé ſur des principes de vertu, ni dirigé par le bon ſens.

An. 350.

VI. Il eſt proclamé Auguſte.

Vict. Epit. Zoſ. l. 2. Zon. t. 2. p. 13. Chron. Alex. Idace.

Tandis que Conſtant emporté par le plaiſir de la chaſſe, paſſe ſon tems dans les forêts, Marcellin intendant des finances, & Chreſte un des plus diſtingués entre les commandans des troupes, ſe liguent avec Magnence. Ils gagnent pluſieurs officiers du palais & de l'armée, mécontens du peu de conſidération qu'ils avoient dans une cour voluptueuſe. Marcellin étoit le chef de l'intrigue; il auroit

pu travailler pour lui-même ; mais dans ces entreprises hasardeuses le second rolle est toujours moins dangereux : il aima mieux être le maître de l'Empereur que de l'Empire. Il fixa le jour de l'exécution au dix-huitiéme de janvier, sous le consulat de Serge & de Nigrinien. C'étoit l'anniversaire de la naissance de son fils, & les peres de familles célébroient ce jour-là par un grand festin. La cour étoit alors à Autun. Il invita Magnence avec les premiers de la ville, & les principaux officiers de l'armée. Quelques-uns des conviés étoient du complot. La joie de la fête prolongea le repas fort avant dans la nuit. Magnence étant sorti de la salle sans qu'on y fît attention, y rentre un moment après, comme dans une scêne de théâtre, escorté de gardes, avec tout l'appareil de la dignité impériale. Les conjurés le saluent du nom d'Empereur : les autres restent interdits ; il parle, & ses paroles appuyées de menaces que l'effet alloit suivre, déterminent les plus difficiles

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

à persuader : l'acclamation devient générale. Accompagné de ce cortége, il marche au palais, s'empare des trésors, & les prodigue à sa troupe. Il pose des gardes aux portes de la ville, avec ordre de laisser entrer tous ceux qui se présenteroient, mais de ne laisser sortir personne. Dès le point du jour tous les habitans environnent le Palais; le peuple des campagnes accourt à la ville; un corps de cavalerie Illyrienne qui venoit pour recruter les armées de la Gaule, se joint à eux. Tous les officiers des troupes se réunissent ; & la plûpart sans savoir la cause de ce tumulte, entraînés par l'exemple des conjurés, reconnoissent à grands cris le nouvel Auguste.

VII. Mort de Constant.

Vict. Epit. Eutr. l. 10. Amm. l. 15. c. 5. Zos. l. 2. Zon. t. 2. p. p. 13. 14. Hier. Chron.

Malgré les précautions de Magnence, Constant qui s'occupoit de la chasse dans un païs fort éloigné d'Autun, fut instruit de la révolte. Il vouloit se sauver en Espagne; mais Gaïson envoyé par le tyran avec une troupe d'élite, l'atteignit à Elne au pied des Pirénées. L'infortuné prince

abandonné de tous excepté d'un Franc nommé Laniogaïse, fut massacré la treiziéme année de son regne, & la trentiéme de son âge. Quelques auteurs rapportent que se voyant sans secours, il quitta les ornemens de sa dignité, & qu'il se réfugia dans une chapelle, d'où on l'arracha pour l'égorger.

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

VIII. Suites de la révolte de Magnence.

Jul. Or. 1. Eutr. l. 10. Zos. l. 2. Soc. l. 2. c. 25. Zon. t. 2. p. 14. Buch. Cycl. p. 240.

L'usurpateur, afin d'assurer sa puissance, prit le parti de se défaire des plus considérables de ceux qui avoient servi Constant. En même-tems qu'il envoye à la poursuite de ce Prince, il dépêche des couriers pour les mander au nom de l'Empereur, & les fait assassiner sur la route. Il n'épargne pas même ceux de sa faction, dont il avoit quelque défiance. Il se rend maître de tout l'occident en deçà des Alpes. Bien-tôt après, l'Italie, la Sicile, l'Afrique se déclarent en sa faveur. Il nomme Anicet préfet du prétoire, & Titien préfet de Rome.

IX. Vétranion prend le titre d'Auguste.

Jul. Or. 1.

L'Illyrie lui échappa. A la nouvelle de la mort de Constant, Vétranion général de l'infanterie dans la Pannonie, fut proclamé Auguste

CONSTANCE, CONSTANT. An. 350.

Aur. Vict. Vict. epit. Zos. l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 25. Soz. l. 4. c. 1. Zon. t. 2. p. 15. Theoph. p. 37. Philost. l. 3. c. 22. Oros. l. 7. c. 29. Chron. Alex. Joan. Ant. in excerpt.

le premier de mars, à Sirmium ou à Murse, par les soldats qui le chérissoient. C'étoit un vieillard expérimenté dans la guerre, qu'il pratiquoit depuis long-tems avec succès. Il s'étoit fait aimer des troupes par sa probité, par sa douceur, & par une simplicité grossiere qui le rapprochoit beaucoup des soldats. Né dans les pays incultes de la haute Mésie, il étoit resté dans une ignorance si barbare, qu'il lui fallut apprendre à lire quand il se vit Empereur; mais il fut dépouillé de l'empire avant que d'avoir eu le tems de connoître toutes les lettres. Selon plusieurs historiens ce fut Constantine elle-même, fille de Constantin & veuve d'Hannibalien, qui le revêtit de la pourpre impériale. Elle vouloit l'opposer au torrent de la révolte qui avoit déja entraîné le reste de l'occident. Elle craignoit que son frere Constance, alors occupé contre les Perses, ne pût arriver assez à tems pour y résister; & elle se croyoit en droit de donner le titre d'Auguste, parce qu'elle l'avoit elle-même reçu de son pere Constantin. Vétranion fit écrire

fit écrire à Conſtance : il lui proteſtoit qu'il ne ſe regardoit que comme ſon lieutenant ; & qu'il n'avoit accepté le nom d'Empereur qu'afin de profiter contre Magnence de l'affection des ſoldats ; il lui demandoit de l'argent & des troupes, & l'exhortoit à venir lui-même repouſſer l'uſurpateur. Ce vieux ſoldat connoiſſoit peu le caractere jaloux & inſociable de la puiſſance ſouveraine ; il ignoroit que c'eſt un crime de s'aſſeoir à côté d'elle, fût-ce pour la ſervir. Conſtance plus politique feignit de lui ſavoir gré de ſon zele : il approuva ſon élection ; il lui envoya même le diadême & des ſommes d'argent, & il ordonna aux légions de Pannonie de ſe réunir ſous ſes drapeaux.

X.
Entrepriſe de Népotien.
Aur. Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zoſ l. 2. Hier. Chron. Soc. l. 2. c. 25. Soz. l. 4. c. 1. Idace. Chron. Alex. Bandurius Nepotiano.

Dans cette agitation de tout l'occident, il s'éleva un troiſiéme parti. Népotien, qui avoit, comme nous l'avons dit, échappé au maſſacre de ſa famille, refuſa auſſi de reconnoître Magnence pour ſon empereur. Neveu de Conſtantin, fils d'un conſul, revêtu lui-même en 336 de la dignité conſulaire, il ne ſe croyoit pas né

CONSTANCE. An. 350.

pour reconnoître les ordres d'un soldat de fortune. Ayant rassemblé une multitude de bandits, de gladiateurs & de gens perdus de débauche, & abymés de dettes, il vient le troisiéme de juin se présenter aux portes de Rome avec le diadême. Anicet préfet du prétoire sort à la tête d'une foule d'habitans mal armés, encore plus mal en ordre. Les troupes de Népotien n'étoient gueres mieux aguéries. Cependant dès la premiere attaque ceux-ci mettent les habitans en fuite. Le préfet craignant pour la ville s'y retire avec une partie des fuyards, fait fermer les portes, & abandonne les autres à la merci des ennemis qui en font une horrible boucherie. Népotien avoit des intelligences dans Rome : on massacre le préfet ; on ouvre les portes au vainqueur, qui laisse ses soldats se rassasier de butin & de carnage. Les places, les rues, les maisons, les temples sont inondés de sang; & le nouveau tyran fier d'une si belle victoire, prend le nom de Constantin. Il ne le porta que 28 jours. Ma-

gnence envoye contre lui une armée commandée par Marcellin, qu'il avoit fait grand-maître du Palais. Les habitans de Rome trahis encore par un Sénateur nommé Héraclide, ſont vaincus dans un grand combat. Cette ville infortunée eſt une ſeconde fois le théâtre d'une révolution ſanglante. Népotien eſt tué, & ſa tête portée au bout d'une lance annonce une nouvelle proſcription.

CONSTANCE. An. 350.

XI. Tyrannie de Magnence.

Ath. Apol. 1. Jul. or. 1. 2. Them. Or. 3. Hier. Chron. Eutr. l. 10. Aur. Vict. Soc. l. 2. c. 32. Grut. Inſcript. CCLXXXI. 10. Murat. Inſcr. CCLXII. 1. Banduri in Magnent.

Magnence vient jouir de ſa conquête : le maſſacre des citoyens les plus conſidérables lui tient lieu de triomphe. Il fait mourir Eutropie, dont tout le crime étoit d'être mere de Népotien. Les barbares, tels que les Germains & les Jazyges, qui compoſoient une partie de ſon armée, aſſouviſſent la haine naturelle qu'ils portoient au nom Romain. Marcellin le maître de Magnence, plutôt que ſon miniſtre, s'attache ſur-tout à éteindre tout ce qui tenoit par des alliances à la maiſon impériale. Au milieu de ces déſaſtres, la crainte qui affecte les dehors de l'admiration

CONSTANCE. An. 350.

& de la reconnoiſſance, prodigue à l'oppreſſeur les titres de libérateur de Rome & de l'empire, de réparateur de la liberté, de conſervateur de la république, des armées & des provinces. On ne célebre ſur ſes monumens & ſur ſes monnoies que le bonheur, la gloire, le rétabliſſement de l'Etat. Magnence enivré de ces fauſſes louanges, pour perſuader au peuple, & peut-être à lui-même, qu'il les a méritées, fait arrêter pluſieurs officiers de ſon armée, qui s'étoient diſtingués dans le maſſacre; il les punit de lui avoir obéi, & les ſacrifie à la vengeance publique. Mais en même tems il ne relâche rien de ſa tyrannie. Il oblige par un édit tous les Romains ſur peine de la vie à porter au tréſor la moitié de la valeur de leurs biens; & contre les loix anciennes & nouvelles il permet aux eſclaves de dénoncer leurs maîtres. C'étoit les y exciter. Il contraint les particuliers d'acheter les terres du domaine. Son avarice n'étoit pas le ſeul motif de ces tyranniques ordonnances. Il faiſoit d'immenſes préparatifs, & raſſembloit

des troupes de toutes parts, pour ſoutenir la guerre contre Conſtance : car il mépriſoit la vieilleſſe imbécille de Vétranion. Les troupes Romaines répandues dans la Gaule & dans l'Eſpagne, les Francs, les Saxons & les autres barbares d'au-delà du Rhin, attirés par l'appas du pillage, ſe mettent en mouvement pour ſe rendre ſous ſes enſeignes. Les garniſons quittent la frontiere. Chaque ville de la Gaule devient un camp. On ne rencontre ſur les chemins que fantaſſins, cavaliers, gens de trait. Les Alpes ſont ſans ceſſe hériſſées de lances & de piques ; toutes ces bandes comme autant de torrens fondoient en Italie ; & la terreur étoit univerſelle.

XII. Guerre de Perſe.

Liban. or. 10. Zoſ. l. 2. Zon. t. 2. p. 13.

Conſtance étoit encore à Antioche, où il prenoit des meſures pour reconquérir l'occident. Sur la nouvelle de la révolte il avoit quitté la Méſopotamie toujours infeſtée par les Perſes. Après la bataille de Singare, Sapor ayant pendant l'hiver réparé ſes pertes, avoit dès le printems repaſſé le Tigre. Conſtance de ſon côté paſſa l'Euphrate.

CONSTANCE.
An. 350.

On ſait en général que l'Empereur reçut cette année-là pluſieurs échecs; mais on en ignore le détail. Il y a quelque apparence que le mauvais ſuccès de la bataille de Singare avoit découragé les troupes Romaines; & l'incapacité de leur chef n'étoit pas propre à leur rendre le cœur. Ce fut apparemment alors que les Perſes prirent ſur les Romains cette ſupériorité, qu'ils conſerverent tant que Conſtance vécut. Ce Prince ne ſe montra plus ſur les frontieres de la Perſe, que pour y recevoir des affronts. Renfermé dans ſon camp & toujours prêt à prendre la fuite, il laiſſoit l'ennemi faire librement ſes incurſions. Les Romains à qui il apprenoit à trembler, s'accoutumerent à ſe tenir cachés ſous leurs tentes, tandis qu'on enlevoit juſqu'aux portes de leur camp les habitans des villes & des campagnes qu'ils étoient venus défendre. Ces braves ſoldats, qui juſqu'alors avoient préféré l'honneur à la vie, commencerent à ne plus craindre que la mort. Une nuée de pouſſiere, qui annonçoit l'approche d'un eſcadron

ennemi, les mettoit en fuite. Ils ne pouvoient soutenir la vûe d'un Perse; le nom même de *Perse* étoit devenu un épouvantail, dont on se servoit soit par raillerie, soit pour leur faire interrompre le pillage.

CONSTANCE. An. 350.

XIII. Siége de Nisibe.

Jul. or. 1. 2. Zos. l. 3. Theod. l. 2. c. 30. Zon. t. 2. p. 14. 15. Philost. l. 3. c. 22. Theoph. p. 32. 33. Chron. Alex.

Après cette campagne, malheureuse dans le détail, mais qui s'étoit passée sans action décisive, les Perses s'étant retirés, il paroît que Constance avoit pris des quartiers d'hiver entre l'Euphrate & le Tigre; & ce fut cet éloignement qui augmenta l'audace de Magnence. L'empereur étoit à Edesse, quand il apprit la mort de son frere & les désordres de l'occident. Il prit aussi-tôt le parti de retourner à Antioche, & d'abandonner la Mésopotamie. Il laissa des garnisons dans les places frontieres, & les pourvut de tout ce qui étoit nécessaire pour soutenir un siége. A peine eut-il repassé l'Euphrate, que Sapor instruit des troubles de l'Empire recommença ses ravages, prit plusieurs châteaux, & vint se présenter devant Nisibe. Dans l'histoire de ce siége mémorable, je m'écarterai souvent du

Constance. An. 350.

récit de M. de Tillemont : il me semble qu'en cette occasion il n'a pas toujours rapproché avec succès les diverses circonstances répandues dans les auteurs originaux.

XIV. Commencement du Siége.

Sapor parut à la tête d'une armée innombrable, suivie d'une multitude d'éléphans armés en guerre, & d'un train redoutable de toutes les machines, alors en usage pour battre les villes. Les rois de l'Inde, qu'il avoit soudoyés, l'accompagnoient avec toutes leurs forces. Il somma d'abord les habitans de se rendre, les menaçant de détruire leur ville de fond en comble, s'ils osoient lui résister. Ceux-ci encouragés par Jacques leur évêque, qui leur répondoit du secours du ciel, se disposerent à une vigoureuse défense. Lucillien beau-pere de Jovien, depuis Empereur, commandoit dans la place. Il se signala par une constance à toute épreuve & par les ressources d'une habileté & d'une valeur dignes des plus grands éloges. Pendant 70 jours, le Roi fit jouer toutes ses machines ; une partie du fossé fut comblée ; on battit les murs à coups de bélier ; on

creusa des soûterreins ; on détourna le fleuve, afin de réduire les habitans par la soif. Leur courage rendit tous ces travaux inutiles ; les puits & les sources leur fournissoient de l'eau en abondance.

XV. Sapor inonde la ville.

Après avoir épuisé tous les moyens que l'art de la guerre mettoit alors en usage, Sapor résolut d'employer les forces mêmes de la nature pour détruire la ville, ou du moins pour l'inonder & l'ensevelir sous les eaux. Ayant remonté vers la source du fleuve, jusqu'à un lieu où le lit se resserroit entre des côteaux, il arrêta son cours par une digue fort élevée, qui fermoit le vallon. Quand les eaux qui traversoient Nisibe se furent écoulées, le Roi fit construire au-dessous de la ville une seconde digue, qui traversoit d'un bord à l'autre le lit du fleuve resté à sec ; il ferma de terrasses toutes les gorges des vallons d'alentour, par où les eaux pouvoient trouver un écoulement, & fit ainsi du terrein de Nisibe un grand bassin. Ces ouvrages ayant été achevés en peu de tems par cette prodi-

Constance. An. 350.

gieuse multitude de bras qui se remuoient à ses ordres, il fit ouvrir la digue supérieure qui arrêtoit le fleuve: aussi-tôt les eaux amassées s'élancent, & viennent en frémissant se briser avec un horrible fracas contre les murs qu'elles ébranlent sans les abbattre. Arrêtées par la digue inférieure & par les côteaux & les terrasses d'alentour, elles submergent tout le terrein de Nisibe. Les assiégans se servoient pour réduire la ville, du même moyen que des assiégés emploient quelquefois de nos jours pour se défendre. La plaine n'étoit plus qu'une mer, & la ville une île, dont on n'appercevoit que les tours & les créneaux. Le siége change de face & devient une attaque navale. Sapor couvre l'inondation de barques chargées de machines qui vont insulter les remparts. Les assiégés repoussent les barbares, lancent des feux, enlevent sur leurs murs avec des crocs & des harpons les barques qui s'approchent de trop près; ils mettent en piéces ou coulent à fond les autres à coups de gros javelots & de pierres, dont

quelques-unes pesoient quatre cents livres. Cette attaque dura plusieurs jours, & l'inondation croissoit de plus en plus, lorsque la digue inférieure s'étant rompue, les eaux se réunissant pour suivre leur pente naturelle entraînerent par leur violence & les barques qu'elles portoient, & plus de vingt-cinq toises de la muraille déja ébranlée, & même une partie du mur opposé par où elles s'écouloient de la ville. L'impétuosité de ce torrent submergea un grand nombre de Perses.

CONSTANCE. An. 350.

XVI. Nouvelle attaque.

La ville étoit ouverte, & Sapor ne doutoit pas qu'il ne fût au moment de s'en rendre maître. Il fait prendre à ses officiers & à ses soldats leurs plus belles armes & leurs plus magnifiques habits, selon la coutume des Perses. Les hommes & les chevaux brilloient d'or & de pourpre. Pour lui, semblable à Xerxès, il étoit assis sur un tertre qu'il avoit fait élever. L'armée se déploye en pompeux appareil; à la tête paroissoient les cavaliers cuirassés & les archers à cheval, suivis du reste de la cavalerie, dont

Constance. An. 350.

les nombreux eſcadrons couvroient toute la plaine. Entre leurs rangs s'élevoient de diſtance en diſtance des tours revêtues de fer, portées par des éléphans, & remplies de gens de trait. De toutes parts ſe répandoit une nuée de fantaſſins ſans ordre, les Perſes ne faiſant preſque aucun cas ni aucun uſage de l'infanterie. En cet état ils environnent la ville, pleins de fierté & de confiance. Au premier ſignal tous ſe mettent en mouvement, & ſe preſſant les uns les autres, chacun aſpire à la gloire d'être le premier à forcer le paſſage, ou à ſauter ſur le rempart. Les aſſiégés de leur côté, poſtés ſur la breche en bonne contenance, oppoſent comme un nouveau mur leurs rangs ſerrés & redoublés. Ce qui ſubſiſtoit encore de muraille étoit bordé d'une foule d'habitans, armés de tout ce qui pouvoit ſervir à leur défenſe. La néceſſité en faiſoit autant de guerriers, & les ſoldats mêlés parmi eux régloient leurs mouvemens, & ſoutenoient leur courage. Dans cette périlleuſe circonſtance l'Evêque proſterné au pied

des autels intéressoit le Ciel contre les Perses, & procuroit à sa patrie un secours plus puissant que les remparts & les machines de guerre. On laisse approcher les Perses sans lancer un trait; & ceux-ci persuadés qu'ils ne trouveront point de résistance, après avoir renversé les terrasses qu'ils avoient auparavant élevées, poussent leurs chevaux à travers une fange profonde, que le séjour du fleuve avoit formée sur un terrein gras & propre à retenir les eaux. Ils arrivent au bord du fossé, qui étoit large & rempli de limon & de vase; ils y avoient déja jetté une grande quantité de fascines, & les cavaliers commencoient à mettre pied à terre & à défiler, lorsque les soldats postés sur la breche fondent sur eux. En même-tems on fait pleuvoir du haut des murs les pierres & les dards : beaucoup de Perses sont renversés; les autres veulent fuir; mais pressés à la fois par leurs gens qui les suivent en foule & par les ennemis, accablés du poids de leurs armes, ils se culbutent dans le

CONSTANCE.
An. 350.

CONSTANCE. An. 350.

fossé & restent ensévelis dans le limon. Les assiégés enlevent les fascines & se retirent sur la breche. Sapor après le mauvais succès de cette attaque, fait avancer ses éléphans, plutôt à dessein de jetter l'effroi dans la ville, que dans l'espérance de faire franchir le fossé à des animaux pesans par eux-mêmes, & chargés d'un poids énorme. Ils marchoient à des distances égales, & les intervalles étant remplis d'infanterie, on eût cru voir approcher une muraille garnie de ses tours. Les habitans sans s'effrayer de cette seconde attaque, s'en amuserent d'abord comme d'un beau spectacle; bientôt ils font une décharge de toutes leurs machines, défient les barbares & les insultent à grands cris. Les Perses prompts à la colere & trop fiers pour souffrir les railleries, accouroient au bord du fossé, & se disposoient à le passer malgré le roi, qui faisoit sonner la retraite; lorsqu'une grêle de pierres & de traits les força d'obéir & de regagner leur camp. Plusieurs des éléphans tomberent dans le fossé & y périrent: les

autres, blessés ou effarouchés retournent sur leurs propres soldats, & en écrasent des milliers.

XVII. Opiniâtreté de Sapor.

Sapor comptoit toujours sur la supériorité de ses forces. Il suspendit l'attaque pendant un jour, pour laisser au terrein le tems de se dessécher & de se raffermir. Cependant il partagea ses archers en plusieurs corps, avec ordre de se relever les uns les autres, & de tirer sans cesse sur la breche, afin de ne pas donner aux assiégés le tems de la réparer. Mais derriere les soldats qui la défendoient, un nombre innombrable de bras travailloient sans être apperçus, & après un jour & une nuit, Sapor fut surpris de voir dès le matin un nouveau mur déja élevé de quatre coudées. Il ne perdit pas encore l'espérance: il renouvela plusieurs fois les mêmes efforts; mais toujours avec aussi peu de succès. Dans une des dernieres attaques, l'Evêque étant venu sur la muraille pour animer les combattans, Sapor le prit pour l'Empereur; il crut voir le diadême & la pourpre impériale. Il entre aussi-tôt en gran-

CONSTANCE. An. 350.

de colere contre ceux qui lui avoient affirmé que Conſtance étoit à Antioche, & les menace de la mort. En même-tems il envoye ſignifier aux aſſiégés qu'ils aient à ſe rendre, ſi l'Empereur n'aime mieux ſortir en campagne & décider du ſort de la ville par une bataille. Les habitans ayant répondu que l'Empereur étoit abſent, & qu'ils ne pouvoient capituler ſans ſon ordre, le Roi plein de courroux les traite de fourbes & de menteurs, proteſtant qu'il a vû de ſes propres yeux Conſtance ſur la muraille. Les Mages cependant vinrent à bout de l'adoucir & même de l'intimider, en lui perſuadant que celui qu'il avoit pris pour Conſtance étoit un Ange, qui défendoit la ville. Alors ce Prince impétueux & impie, lançant vers le ciel un regard furieux, banda ſon arc, & décocha en l'air une fleche, comme s'il eût voulu combattre Dieu même qui ſe déclaroit ſon ennemi.

XVIII. Levée du ſiége.

Enfin après avoir perdu vingt mille hommes, ayant appris que les Maſſagetes étoient entrés dans la Perſe en ſon abſence, il ſe détermina à lever

le siége, qui avoit duré près de quatre mois. Il brûla ses machines, détruisit tous ses travaux, & fit mourir plusieurs Satrapes, les uns pour avoir mal construit la digue que les eaux avoient forcée, les autres pour avoir mal-fait leur devoir dans les attaques, d'autres sous divers prétextes : car c'est, dit Julien, la coutume des Rois barbares de l'Asie, de rendre leurs officiers responsables des mauvais succès, & de les immoler à leur dépit & à leur honte. Pendant le retour, la peste se mit dans l'armée, & en détruisit encore une partie. Sapor fut ensuite long-tems occupé par des voisins belliqueux, & Constance par les guerres d'occident; ensorte que sans aucun traité, il n'y eut pendant plusieurs années entre les Romains & les Perses d'autre hostilité, que quelques pillages sur la frontiere.

XIX. Miracles qu'on raconte à l'occasion de ce siége.

On ajoute plusieurs miracles au récit de ce fameux siége. Selon Theophanes le Ciel s'arma contre les Perses de tous ses feux & de tous ses orages : les nuées les couvrirent d'épaisses ténebres, & les inonderent

Theod. l. 2. c. 30. Theoph. p. 32. Chron. Alex.

CONSTANCE, An. 350.

d'un nouveau déluge : la foudre en écrasa plusieurs, & les éclats affreux du tonnerre en firent mourir d'autres de peur. Théodoret raconte que le saint diacre Ephrem ayant prié saint Jacques de se montrer sur les murailles, & de lancer sa malédiction sur les barbares, l'Evêque monta dans une tour ; & que voyant leur multitude, il pria Dieu d'envoyer des moucherons pour défaire cette formidable armée, & confondre l'orgueil de ce nouveau Pharaon : qu'aussi-tôt une nuée de ces insectes s'étant répandue dans la plaine, ces ennemis presque invisibles pénétrerent dans la trompe des éléphans, dans les oreilles & dans les naseaux des chevaux, les mirent en fureur, & leur firent prendre la fuite en jettant par terre leurs cavaliers, avec tant de désordre, que Sapor fut obligé d'abandonner son entreprise.

XX. Préparatifs de Constance.

Jul. Or. 1. *Soc. l.* 2. *c.* 26.

Constance donna ses ordres pour réparer les fortifications de la ville, & pour récompenser la fidélité de ces braves citoyens. Il étoit alors tout occupé des préparatifs de la guerre

qu'il alloit faire à Magnence. Il employa près de dix mois à construire & à équipper une flotte, qui, selon Julien, surpassoit celle de Xerxès. Il rappela au drapeau tous les soldats qui avoient obtenu leur congé sans avoir fourni le tems de leur service, & sans cause de maladie. Quand il eut rassemblé ses troupes, étant prêt à se mettre en marche, il exhorta tous ceux qui composoient son armée à recevoir le baptême : « Le terme » de la vie, leur dit-il, toujours in» certain, l'est sur-tout dans la guer» re. La mort vole sans cesse autour » de nous & sur nos têtes ; elle nous » menace sous la forme de toutes » sortes d'armes. Que chacun de vous » ne differe donc pas de se revêtir de » la robbe précieuse du baptême, sans » laquelle il n'a point de droit au » triomphe céleste. Si quelqu'un re» fuse de se faire baptiser, qu'il se » retire. Je ne veux point de soldats » qui ne soient enrollés sous les éten» dards de J.C. » On peut remarquer, sans en être surpris, que Constance fit alors pratiquer à ses soldats, ce

CONSTANCE.
An. 350.

Theod. l. 3. c. 3.
Soz. l. 4. c. 1.
Zon. t. 2. p. 15.

CONSTANCE. An. 350.

XXI. Députation de Magnence & de Vétranion.

Ath. Apol. ad Const. & Epist. ad Solit.

Jul. or. 2. P. Patric. p. 27.

Zon. t. 2. p. 15.

qu'il se dispensa lui-même de pratiquer. Il ne demanda le baptême que lorsqu'il fut prêt de mourir.

L'Empereur, avant son départ d'Antioche, reçut les députés de Magnence, chargés de lui proposer un accommodement : c'étoient Servais évêque de Tongres, un autre évêque de Gaule nommé Maxime, & deux seigneurs, Clemence & Valens. Ils étoient venus par l'Afrique ; & à leur passage par Alexandrie ils furent bien reçus d'Athanase ; ce que les Ariens ne manquerent pas d'envenimer dans la suite, accusant le saint prélat d'intelligence avec le tyran. Cette ambassade ne produisit aucun effet ; & Constance se mit en marche pour passer en Europe. Alors soit que Vétranion se défiant de la complaisance de l'Empereur, eût cherché à s'appuyer du secours de Magnence, soit que celui-ci, pour dérober à Constance les forces de l'Illyrie, eût prévenu Vétranion, les deux usurpateurs se liguerent, & envoyerent de concert une nouvelle députation. L'empereur traversa le Bosphore à

Constantinople, qui trembloit déja dans la crainte d'éprouver les mêmes désastres que Rome avoit deux fois essuyés. Il rassura la ville par sa présence, & continua sa marche vers l'Illyrie. Il étoit à Héraclée, lorsqu'il reçut l'ambassade des deux tyrans. Elle étoit composée de Rufin, préfet du prétoire, de Marcellin général des troupes de Magnence, du sénateur Nuneque & de Maxime. Ils apportoient à Constance des paroles de paix, à condition qu'il abandonneroit aux deux nouveaux Empereurs les païs dont ils étoient en possession, & qu'il se contenteroit du premier rang entre les trois Augustes. Ils lui représenterent *le danger auquel il alloit s'exposer, en combattant deux capitaines pleins d'expérience, unis ensemble & suivis de deux armées invincibles : qu'un seul seroit déja un ennemi trop redoutable : que la guerre civile alloit armer contre lui les mêmes bras auxquels son pere avoit été redevable de tous ses triomphes : que pour eux ils souhaitoient qu'il ne voulût pas éprouver sur lui-même ce que*

CONSTANCE.
An. 350.

CONSTANCE. An. 350.

pouvoient contre l'Empereur des généraux qui avoient ſi vaillamment ſervi l'empire. Conſtance venoit de perdre ſa premiere femme : Magnence offroit de cimenter la paix par une double alliance, en donnant ſa fille à Conſtance, & en recevant de ſa main ſa ſœur Conſtantine. Ces propoſitions mêlées de menaces embarraſſoient l'Empereur, naturellement timide & irréſolu : il balançoit entre la crainte du péril & l'intérêt de ſa gloire. Rempli de ces inquiétudes il s'endormit, & crut voir en ſonge Conſtantin ſon pere, qui lui préſentoit Conſtant, & lui diſoit : « Mon fils, voilà » votre frere que Magnence a égorgé : vengez-le : & puniſſez le tyran. » Songez à l'honneur, ſans vous » effrayer du péril. Quelle honte pour » vous, de vous laiſſer arracher une » partie de votre héritage » ! C'eſt le caractere des ames foibles de réſiſter à la raiſon, & de céder ſans effort à tout le reſte : un ſonge fit ce qu'elle n'avoit pu faire. Conſtance à ſon réveil commande qu'on arrête les députés comme des rébelles, & qu'on

les charge de fers. Il ne renvoye que Rufin ; mais bien-tôt après il relâche aussi les autres ; & sans perdre de tems il arrive à Sardique.

CONSTANCE. An. 350.

XXII. Vétranion dépouillé.

Jul. or. 1. 2. Amm. l. 21. c. 8. Aur. Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zos. l. 2. Hier. Chron. Themist. or. 3. 4. Soc. l. 2. c. 28. Soz. l. 4. c. 3. Philost. l. 3. c. 22. Idace. Chron. Alex. Zon. t. 2. p. 15. 16. Theoph. p. 37.

Vétranion marchoit pour fermer le pas de Sucques. Prévenu par la diligence de l'Empereur, & ne se croyant pas en état de lui tenir tête, il prit le parti de conclure avec lui un traité. Il consentit même à réunir les deux armées, & à tenir un conseil de guerre en présence des officiers & des soldats, pour délibérer sur les mesures à prendre contre l'ennemi commun. Cependant Constance travaille sourdement à débaucher les soldats de Vétranion ; & il vient à bout d'en gagner une grande partie. On se rend dans la plaine de Naïsse le 25 décembre : on dresse un tribunal élevé, sur lequel s'asseyent les deux Empereurs, sans armes & sans gardes. Les deux armées formoient un cercle à l'entour ; chaque corps étoit rangé en bon ordre sous ses enseignes, & cette assemblée militaire faisoit un spectacle tout à la fois magnifique & terrible. Constance se leva

Constance. An. 350.

& prit la parole le premier en considération de sa naissance. Son discours fut tout autre que celui qu'attendoit Vétranion. Il commença à la vérité par exhorter les soldats à venger sur Magnence la mort cruelle de leur Empereur, qu'ils avoient si glorieusement servi contre les barbares, & qui avoit tant de fois récompensé leur valeur. Mais bien-tôt tournant toute sa véhémence contre celui qui étoit assis à côté de lui, & qui se regardoit comme son collegue : » Souvenez-» vous, soldats, s'écria-t-il, des bien-» faits de mon pere ; souvenez-vous » des sermens que vous avez faits de » ne souffrir le diadême que sur la » tête des enfans de Constantin. Qui » de vous osera comparer le fils & » le petit-fils de vos Empereurs à des » hommes nés pour obéir ? Laisserez-» vous déchirer l'empire ; & n'avez-» vous pas appris par les troubles qui » environnerent votre berceau, que » l'Etat ne peut être tranquille, que » quand il ne reconnoît qu'un seul » maître ? » A ces mots les deux armées comme de concert proclament

Constance

Constance seul auguste, seul empereur : elles s'écrient qu'il faut se défaire de tous ces souverains illégitimes, qui deshonorent le diadême. On menace Vétranion. Les soldats étoient prêts à fondre sur lui : mais ce fantôme d'empereur se voyant trahi, se jette aux pieds de Constance, qui arrête la fougue des soldats : il descend du tribunal ; il se dépouille lui-même de la pourpre & du diadême, qu'il remet entre les mains de Constance. Les orateurs de ce tems-là parlent avec emphase du succès merveilleux de cette éloquence, qui produisant l'effet d'une grande victoire sans verser de sang, conquit au prince toute l'Illyrie, & fit passer sous ses drapeaux une nombreuse infanterie, vingt mille chevaux, & les troupes auxiliaires de plusieurs nations belliqueuses. Mais nous savons que l'argent de Constance partage au moins avec son éloquence la gloire de l'événement, & que Gumoaire capitaine des gardes de Vétranion, avoit d'avance ménagé cette révolution.

CONSTANCE. An. 350.

CONSTANCE. An. 350.

XXII. Conduite de Constance à l'égard de Vétranion.

Constance ayant embrassé Vétranion, qui trembloit d'effroi, encore plus que de vieillesse, le prit par la main pour le garantir des insultes de la soldatesque ; & l'ayant conduit dans sa tente, il le fit manger avec lui. Comme il étoit en humeur de discourir, il l'entretint des embarras de la puissance souveraine, sur-tout dans un âge avancé, & de la douceur du repos d'une vie privée : *qu'il ne perdoit qu'un nom frivole, qui n'avoit de réel que les chagrins ; & qu'il alloit jouir d'un bonheur solide, & sans mélange d'inquiétude.* Cette morale assez déplacée dans la bouche de Constance, auroit déplû à tout autre ; elle se trouva au goût de ce vieillard simple, à qui il ne restoit que l'étonnement de s'être vû empereur pendant dix mois. Constance l'envoya à Pruse en Bithynie ; il lui donna un train magnifique, & des revenus considérables. Vétranion en passant par Constantinople y parut avec splendeur. Captif heureux, il sembloit triomphoit de sa défaite. Il vécut à Pruse pendant six années ; & Constance eut à se féliciter du succès

de ses leçons. Le vieillard s'accommoda si bien de cette tranquille opulence, qu'il fit écrire souvent à l'Empereur pour le remercier de l'avoir affranchi de cette sorte d'esclavage, qu'on appelle souveraineté : *Vous avez tort*, lui mandoit-il, *de ne pas prendre votre part de ce bonheur, que vous savez procurer aux autres.* On rapporte qu'il assistoit fréquemment aux assemblées des fideles, qu'il répandoit d'abondantes aumônes, & qu'il conserva jusqu'à la mort un profond respect pour les personnes consacrées au culte des autels.

CONSTANCE. An. 350.

L'Empereur devenu maître de l'Illyrie & de la Pannonie, s'arrêta à Sirmium capitale de cette derniere Province. Il y étoit dès le commencement de l'année suivante, 351 de J. C. pour laquelle il ne créa point de consuls. Il s'agissoit de reconquérir la moitié de l'empire, plutôt que de lui donner des magistrats. Mais Magnence, empressé de mettre en usage tous les droits de l'autorité souveraine, se nomma lui-même consul avec Gaïson, le meurtrier de Constant. La rigueur

An. 351.

XXIV. Constance jette les yeux sur Gallus pour le faire César.

Buch. Cycl. p. 240, 251, 253. *Idace. Aur. Vict. Soc. l.* 2. *c.* 29. *Philost. l.* 3. *c.* 25.

CONSTANCE. An. 351.

de la saison qui rendoit les passages impraticables, fermoit à Constance l'entrée de l'Italie. D'un autre côté l'Orient restoit exposé aux incursions des Perses. Dans la crainte qu'ils ne profitassent de son éloignement, il crut ne pouvoir mieux faire que de donner le titre de César à Gallus, son cousin germain, alors âgé de 24 ans, & de lui confier la défense des provinces orientales. C'étoit un Prince de peu d'esprit, & tout à fait incapable de soutenir le fardeau dont on accabloit sa foiblesse. Je l'ai laissé avec son frere Julien au milieu du massacre qui fit périr sa famille, après la mort de Constantin. Je vais reprendre en peu de mots l'histoire de ces deux princes.

XXV. Education de Gallus & de Julien.

Jul. ad Ath. & Misop. Greg. Naz. or. 3. Liban. or. 4. 5. 10. 11. Amm. l. 22. c. 9. Soc. l. 3. c. 1.

Les meurtriers avoient épargné Gallus, parce qu'il sembloit être sur le point de mourir de maladie : Marc évêque d'Aréthuse avoit sauvé Julien. La fureur des soldats étant assouvie, Constance qui n'avoit point d'enfans, prit le parti de laisser vivre ces deux jeunes princes, l'unique ressource de la famille impériale. Il

leur rendit une partie de leurs biens, & les sépara l'un de l'autre, envoyant Gallus à Ephese en Ionie, où il possédoit de grandes terres; & mettant Julien entre les mains d'Eusebe de Nicomédie, son parent du côté de Basiline. On donna des maîtres à Gallus, qui ne fit pas de grands progrès. Mais Julien se montra dès l'enfance docile, pénétrant & avide de connoissances. Les leçons d'Eusebe, évêque fourbe & hypocrite, qui avoit autrefois sacrifié aux idoles, n'étoient gueres propres à établir les solides fondemens de la foi dans un esprit leger, présomptueux, hardi: & peut-être jetterent-elles dans le cœur de Julien les premieres semences de l'apostasie. A l'âge de sept ans, son éducation fut confiée à un eunuque, Scythe de nation, nommé Mardonius, homme de lettres & philosophe. Il avoit été employé par l'ayeul maternel de Julien, à expliquer à Basiline les poësies d'Homere & d'Hésiode. Il y a quelque apparence que ce gouverneur étoit un Payen déguisé: du moins peut-on le soupçon-

CONSTANCE.
An. 352.
Baron. an. 337.

CONSTANCE. An. 351.

ner par les louanges que Julien lui donne dans sa satyre contre le peuple d'Antioche. Mais c'étoit un homme austere dans ses mœurs. Il inspira de bonne heure à son éleve l'éloignement des spectacles & des plaisirs, le goût du travail & des occupations sérieuses, la gravité & la modestie dans le maintien, & cet orgueil philosophique qui joue le rolle de la sagesse. Sous la conduite de ce guide vigilant, Julien fréquentoit les écoles publiques, autant pour s'essayer aux vertus civiles, que pour y prendre des leçons. Là confondu avec ceux de son âge, soumis sans dispense aux mêmes exercices, assujetti aux mêmes heures, il apprenoit à connoître les hommes; à ne pas trop s'estimer lui-même, faute de comparaison; à obéir à la regle, au tems, aux circonstances; à se montrer patient, affable, humain, bienfaisant; il ne se distinguoit que par la vivacité d'esprit, la fidélité de la mémoire, & l'application au travail. Ce fut apparemment en ce tems-là qu'il fut instruit dans la grammaire & dans la lec-

ture des poëtes & des historiens, par le grammairien Nicoclès de Lacédémone, renommé pour son savoir & son amour de la justice. Mardonius, de son côté, s'attachoit à remplir son cœur des plus belles maximes de Pythagore, de Platon, & d'Aristote.

CONSTANCE. An. 351.

XXVI. Gallus & Julien à Macelle.

Gallus approchoit de vingt ans, & Julien en avoit quatorze, lorsque Constance, défiant & jaloux, les fit tous deux conduire à Macelle, au pied du mont Argée, près de Césarée en Cappadoce. C'étoit un château du domaine impérial, orné de bains, de jardins & de fontaines d'eau vive. C'eût été pour ces princes un séjour délicieux, s'il n'eût pas été forcé, & si l'on ne leur eût pas retranché tous les agrémens de la société. On les entretenoit avec magnificence; ils étoient servis par un grand nombre de domestiques; mais on les gardoit à vûe comme des prisonniers: l'entrée étoit interdite à leurs amis, & à tous les jeunes gens de condition libre. Ils n'avoient de compagnons dans leurs exercices que leurs esclaves. L'étude

Jul. ad Ath. Greg. Naz. or. 3. Soc. l. 3. c. 1. Theod. l. 3. c. 2. Soz. l. 5. c. 2. Theoph. p. 36.

Constance. An. 351.

auroit pu charmer leur ennui, & ils ne manquoient pas de maîtres en toute sorte de sciences : Julien s'en occupoit avec plaisir ; mais Gallus ne s'y prêtoit que par contrainte : sans goût comme sans génie, il avoit un fond de dureté & de rudesse, qui s'accrut encore par cette éducation triste & solitaire.

XXVII. Différent succès des instructions Chrétiennes données aux deux princes.

Il eut cependant le bonheur de profiter mieux que son frere des instructions Chrétiennes qu'il reçut dans ce séjour. L'Empereur avoit pris soin de leur choisir des maîtres Chrétiens, qui non contens de leur expliquer les livres saints & les dogmes de la foi, s'attachoient encore à les exercer aux pratiques de la Religion. On leur inspiroit le goût de l'office divin, le respect pour les personnes consacrées à Dieu ou distinguées par leur vertu ; on les conduisoit souvent aux sépultures des martyrs, qu'ils honoroient de leurs offrandes. On les fit même entrer dans le clergé : ils furent ordonnés lecteurs, & ils en firent ensuite la fonction dans l'église de Nicomédie. Julien souple & dissimulé,

ſe plioit à ces pieux exercices. Mais ſon caractere ſuperbe, peut-être les premieres inſinuations de Mardonius, & plus encore la haine qu'il portoit à Conſtance, qui lui procuroit cette éducation Chrétienne, entretenoient dans ſon cœur un ſecret penchant à l'idolatrie. Il s'échappoit même, quand il le pouvoit faire ſans courir le riſque d'être démaſqué ; & dans les déclamations dont on l'occupoit avec ſon frere, & qui rouloient quelquefois ſur le parallele des deux Religions, il ne manquoit jamais de laiſſer à Gallus la défenſe du Chriſtianiſme, & ſe réſervoit de défendre la cauſe des dieux, ſous prétexte qu'étant la plus mauvaiſe, elle étoit auſſi la plus difficile à ſoutenir. Il la plaidoit de ſi bonne foi, qu'il avoit beſoin de toute ſon hypocriſie pour étouffer les ſoupçons & les inquiétudes de ſes maîtres. Mais s'il étoit aſſez habile pour les tromper, il n'en impoſoit pas à celui qui pénetre les replis des conſciences ; & Dieu fit connoître dès-lors qu'il voyoit le fond de ſon cœur. Les deux freres entreprirent de bâtir

CONSTANCE. AN. 351.

une Eglise sur le tombeau de saint Mamas, célebre martyr de Cappadoce. Ils partagerent entre eux le soin de cet édifice, s'efforçant à l'envi de se surpasser en magnificence. Les travaux de Gallus ne rencontroient aucun obstacle ; mais ceux de Julien étoient arrêtés & détruits par une main invisible. Tantôt ce qui étoit élevé s'écrouloit tout à coup ; tantôt la terre se soulevant repoussoit les fondemens qu'on y vouloit asseoir. On fut obligé d'abandonner l'ouvrage, & le saint martyr sembla rejetter avec horreur les hommages d'un ennemi caché, qui devoit un jour déclarer la guerre aux successeurs de sa foi & de son courage. S. Grégoire de Nazianze offre de produire un grand nombre de témoins oculaires de ce prodige ; & la mémoire en étoit encore récente du tems de Sozomene.

XXVIII. Gallus déclaré César.

Idace. Buch. Cycl. p. 241, 251-253.

Après six ans de retraite dans le château de Macelle, Gallus fut rappelé à la cour & revêtu le 15 de mars 351 de la dignité de César. Si l'on en veut croire l'Arien Philostor-

ge, ce fut Théophile, l'Apôtre des Ariens, qui procura à Gallus les bonnes graces de Constance; il fit même jurer à ces deux princes une amitié sincere. Le nouveau César prit le nom de Constantius. L'Empereur lui donna en même-tems en mariage sa sœur Constantine, veuve d'Hannibalien; & l'envoya en orient avec le général Lucillien, pour résister aux Perses. Ce jeune prince avoit les graces de l'extérieur; une taille bien proportionnée, les cheveux blonds & frisés, un air majestueux. Comme il passoit par Nicomédie, il y rencontra son frere Julien, qui venoit d'obtenir la permission d'aller à Constantinople, pour y achever ses études.

CONSTANCE. An. 351.

Amm. l. 14. c. 11. Aur. Vict. Vict. Epit. Zos. l. 2. Liban. or. 12. Soz. l. 5. c. 2. Philost. l. 3. c. 25. & l. 4. c. 1. Zon. p. 16. Chron. Alex. Till. not. 19.

XXIX. Il purifie le bourg de Daphné.

Chrysost. de Babyla. Amm. l. 22. c. 13. Theod. l. 3. c. 9. Soc. l. 5. c. 18. Vulcat. Gallic. in Avidio. c. 5.

Etant arrivé à Antioche, où il devoit fixer sa résidence, il commença par donner des preuves de son attachement au Christianisme. A cinq milles de cette ville étoit le bourg célébre de Daphné, séjour de plaisir & de délices. Il étoit environné d'un bois de lauriers, & d'autres arbres agréables, dont Pompée avoit autre-

CONSTANCE. An. 351.

fois augmenté l'étendue, jusqu'a dix mille pas de circuit. La terre étoit émaillée des fleurs les plus odoriférantes, selon la diversité des saisons. L'épaisseur des feuillages, mille ruisseaux d'une eau aussi pure que le crystal, & les vents frais & chargés du parfum des fleurs, y conservoient le printems au milieu des plus grandes chaleurs de l'été. Ce n'étoit plus sur les bords du Penée que Daphné avoit été changée en laurier; l'imagination des habitans d'Antioche avoit transféré sur leur territoire la scêne des amours d'Apollon & de la Nymphe; & cette fable voluptueuse d'accord avec les charmes de ce lieu, inspiroit une dangereuse mollesse. L'air de ce séjour enchanté portoit dans les veines le feu séducteur des passions les plus capables de surprendre la vertu même. Aussi nulle personne vertueuse n'osoit se permettre l'entrée de ce bois; c'étoit le rendez-vous d'une jeunesse lascive, qui se faisoit un jeu de donner & de recevoir les impressions de la volupté. C'eût été se faire regarder comme un

homme étrange & ſauvage, que d'y paroître ſans la compagnie d'une femme. Cette vie licentieuſe étoit paſſée en proverbe. Sous Marc-Aurele il fut défendu aux ſoldats d'y mettre le pied, ſur peine d'être honteuſement chaſſés du ſervice. Mais la contagion de la débauche, plus forte que toute l'auſtérité de la diſcipline Romaine, ayant corrompu les ſoldats d'une légion qui gardoit ce poſte, l'Empereur Alexandre Sévere fit mourir pluſieurs de leurs officiers pour n'avoir pas prévenu ce déſordre. La ſuperſtition y conſacroit le déréglement : elle avoit honoré ce lieu du droit d'aſyle. Dans un temple magnifique bâti par Seleucus Nicator, ou ſelon Ammien Marcellin, par Antiochus Epiphane, on adoroit une fameuſe ſtatue d'Apollon. C'étoit un des plus célebres oracles. Là couloit auſſi une fontaine, qui portoit le nom de Caſtalie, parce qu'on attribuoit à ſes eaux, comme à celles de la fontaine de Delphes, la vertu de communiquer la connoiſſance de l'avenir. Gallus, pour détruire en ce

CONSTANCE. An. 351.

lieu le regne de l'idolatrie & de la dissolution, y fit transporter les reliques de saint Babylas, évêque d'Antioche, martyrisé sous l'empire de Dece. Selon saint Jean Chrysostome, Théodoret, & Sozomene, la présence de ce saint corps imposa tout à coup silence à Apollon, & mit en fuite le libertinage. La séduction de l'oracle, les offrandes du peuple payen, les parties de débauche cesserent en même-tems; & Daphné, après avoir été pendant plusieurs siecles le théâtre de la licence la plus effrénée, devint un lieu de recueillement & de prieres.

XXX. Décence César.

Liban. or. 12. Amm. l. 16. c. 12. Zos. l. 2. Aur Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zon. t. 2. p. 16.

Tandis que Constance élevoit Gallus au rang de César, & qu'il le chargeoit de la défense de l'orient, Magnence qui étoit à Milan donnoit le même titre à son frere Décence, & l'envoyoit dans la Gaule infestée par les courses des barbares. Si l'on en croit Libanius & Zosime, qui ne sont pas moins suspects dans le mal qu'ils disent de Constance, que dans les louanges excessives qu'ils prodiguent à Julien, c'étoit l'Empereur lui-

même qui les avoit attirés. Sacrifiant cette belle province à sa colere contre Magnence, il les avoit engagés par de grandes sommes d'argent à passer le Rhin, & leur avoit abandonné par des lettres expresses la propriété des conquêtes qu'ils y pourroient faire. Ce qu'il y a de certain, c'est que diverses bandes de Francs, de Saxons, d'Allemands se répandirent dans la Gaule, & qu'ils y firent de grands ravages. Il ne paroît pas qu'ils ayent trouvé beaucoup d'opposition de la part de Décence, dont la bravoure n'est connue que par le titre de *très-vaillant* qu'on lit sur ses monnoies. Mais l'histoire, qui ne s'accorde pas toujours avec ces monumens de flatterie, nous apprend seulement que le César fut défait en bataille rangée par Chnodomaire roi des Allemands ; que le vainqueur pilla & ruina plusieurs villes considérables, & qu'il courut la Gaule sans trouver de résistance, jusqu'à ce qu'il eût rencontré dans Julien un ennemi plus formidable.

CONSTANCE.
An. 351.

CONSTANCE.
An. 351.
XXXI.
Magnence se met en marche.
Jul. or. 1. 2.
Soc. l. 2. c. 29.
Zos. l. 2.

Dans le même-tems que ces barbares occupoient Décence, d'autres bandes des mêmes nations, attirées par la ſolde & par l'eſpoir du butin groſſiſſoient l'armée de Magnence. Celui-ci traînoit à ſa ſuite les principales forces de l'occident, & ſe croyoit en état d'envahir tout l'empire, & de porter la terreur juſque chez les Perſes. Plein d'ardeur & de confiance il en avoit autant inſpiré à ſes troupes, en leur promettant le pillage de tous les païs dont il alloit faire la conquête. Il traverſe les Alpes Juliennes, tandis que l'Empereur, au lieu de ſe mettre à la tête de ſon armée, s'arrêtoit à Sirmium, & s'occupoit d'un concile. Les généraux de Conſtance marcherent au-devant de l'ennemi, & l'attendirent d'abord au pied des Alpes. Enſuite ſe voyant ſupérieurs en cavalerie, ils feignirent de prendre l'épouvante & reculerent en arriere, pour l'attirer dans les plaines de la Pannonie. Magnence trompé par cette feinte ſe mit à les pourſuivre, & s'expoſa mal à propos dans un païs découvert. Mais dans cette

marche il usa à son tour d'un stratagême, dont il tira quelque avantage. Il fit dire aux généraux ennemis, que s'ils vouloient l'attendre dans les plaines de Siscia, ce seroit un beau champ de bataille pour terminer leur querelle. Constance averti de cette bravade, accepta le défi avec joie: le lieu ne pouvoit être plus propre à sa cavalerie. Il ordonna de marcher vers Siscia. Pour y arriver, il falloit traverser le vallon d'Adranes; au-dessus duquel Magnence avoit posté une embuscade. Les troupes de Constance, qui marchoient sans ordre comme sans défiance, s'y étant engagées, se virent bien-tôt accablées de gros quartiers de rochers, qu'on rouloit sur eux, & qui en écraserent une partie; les autres furent obligés de retourner sur leurs pas, & de regagner la plaine.

XXXII. Propositions de paix rejetées par Magnence.

Zos. l. 2. Zon. t. 2. p. 16.

Magnence enflé de ce succès, hâte sa marche, résolu d'aller chercher Constance à Sirmium, & de lui présenter la bataille. Comme il se dispofoit à passer la Save, il vit arriver dans son camp Philippe, officier

CONSTANCE. An. 351.

de Constance, chargé en apparence de faire des propositions de paix, mais qui ne venoit en effet que pour reconnoître les forces de l'ennemi, & pénétrer ses desseins. Philippe approchant du camp, avoit rencontré Marcellin, qui le conduisit à Magnence. Celui-ci afin de ne donner aucun soupçon à ses troupes, fait aussitôt assembler l'armée, & ordonne à Philippe d'exposer publiquement sa commission. Le député représente hardiment aux soldats qu'étant Romains, ils ne doivent pas faire la guerre à des Romains; qu'ils ne peuvent sans une ingratitude criminelle combattre un fils de Constantin, qui les a tant de fois enrichis des dépouilles des barbares. Ensuite adressant la parole à Magnence: « Souvenez-vous, lui dit-il, » de Constantin; rappellez-vous les » biens & les honneurs dont il vous » a comblé, vous & votre pere; il » vous a donné un asyle dans votre » enfance; il vous a élevé aux pre» miers emplois de la milice; son » fils ajoute encore à ses bienfaits; » il vous céde la possession de tous

» les païs au-delà des Alpes ; il ne » vous redemande que l'Italie ». Ces paroles confirmées par les lettres de l'Empereur, dont Philippe fit la lecture, furent applaudies de toute l'armée : l'usurpateur eut beaucoup de peine à se faire écouter : il se contenta de dire qu'il ne désiroit lui-même que la paix ; qu'il s'agissoit d'en régler les conditions ; qu'il alloit s'en occuper, & que le lendemain il leur en rendroit compte. L'assemblée s'étant séparée, Marcellin emmene Philippe dans sa tente, comme pour lui faire un accueil honorable. Magnence invite à souper tous les officiers de l'armée ; il les regagne autant par la bonne chére que par les raisons; & dès le point du jour ayant de nouveau assemblé les soldats, il leur représente ce qu'ils avoient eu à souffrir des débauches de Constant ; la généreuse résolution qu'ils avoient prise & exécutée, d'affranchir l'état en étouffant ce monstre ; il ajouta que c'étoit de leurs mains qu'il tenoit le diadême, & qu'il ne l'avoit accepté qu'avec répugnance.

CONSTANCE. An. 351. XXXIII. Il reçoit un échec au passage de la Save. *Zos. l. 2.*

Ce discours appuyé du suffrage des officiers ralluma dans tous les cœurs l'ardeur de la guerre. Magnence retient Philippe prisonnier. On prend les armes ; on marche vers la Save. Constance s'étoit rendu près de Siscia située sur le fleuve : c'étoit à la vûe de cette ville, que Magnence entreprit de le passer. A la nouvelle de son approche, un détachement de l'armée impériale borde la rive opposée ; on accable de traits ceux qui traversant à la nâge s'efforçoient de franchir les bords ; on repousse avec vivacité les autres qui passoient sur un pont de batteaux fait à la hâte. La plûpart resserrés entre leurs camarades & les ennemis, sont culbutés du pont dans le fleuve. On poursuit les fuyards l'épée dans les reins. Magnence désespéré de la déroute de ses troupes, a recours à un stratagême : ayant planté sa pique en terre, il fait signe de la main qu'il veut parler de paix ; on s'arrête pour l'écouter ; il déclare qu'il ne prétend passer la Save que du consentement

de l'Empereur; que c'eſt pour ſe conformer à la demande de Philippe, qu'il s'éloigne de l'Italie; qu'il ne s'avance en Pannonie que dans le deſſein d'y traiter d'un accord. Une ruſe ſi groſſiere n'en pouvoit impoſer à Conſtance. Cependant comme il étoit toujours perſuadé que nul champ de bataille ne lui étoit plus favorable que les vaſtes campagnes entre la Save & la Drave; il fit ceſſer la pourſuite, & laiſſa à Magnence la liberté du paſſage. Pour lui, il alla ſe poſter à ſon avantage près de Cibales, lieu déja fameux par la victoire que ſon pere y avoit, trente-ſept ans auparavant, remportée ſur Licinius. Il établit ſon camp dans la plaine, entre la ville & la Save, s'étendant juſqu'au bord du fleuve, ſur lequel il fit jetter un pont de batteaux, qu'il étoit aiſé de détacher & de raſſembler. Le reſte fut environné d'un foſſé profond & d'une forte paliſſade. Ce camp ſembloit être une grande ville; au milieu s'élevoit la tente de l'Empereur, qui égaloit un palais en magnificence.

CONSTANCE.
An. 351.
XXXIV.
Insolence de Titien.

Zos. l. 2. Hier. Chron. Till. Constantin, art. 75. & Constance, art. 5.

Constance y donnoit un repas aux officiers de son armée, lorsque Titien se présenta de la part de Magnence. C'étoit un sénateur Romain, distingué par son éloquence & par ses dignités. Il avoit été gouverneur de Sicile & d'Asie, consul l'année de la mort de Constantin, préfet de Rome & du prétoire des Gaules sous Constant. S'étant attaché à Magnence, il en avoit reçu de nouveau la préfecture de Rome, & il l'avoit conservée jusqu'au premier de mars de cette année. Il apportoit des propositions outrageantes, qu'il accompagna d'un discours encore plus insolent. Après une injurieuse invective contre Constantin & ses enfans, dont le mauvais gouvernement causoit, disoit-il, tous les malheurs de l'Etat, il signifia à Constance qu'il eût à céder l'empire à son rival, & qu'il devoit se tenir heureux qu'on voulût bien lui laisser la vie. L'Empereur ne montra jamais autant de fermeté d'ame que dans cette occasion; il répondit tranquillement que la justice divine vengeroit la mort de

Conſtant, & qu'elle combattroit pour lui. Il ne voulut pas même retenir Titien par droit de repréſailles.

CONSTANCE. An. 351.

XXXV. Divers ſuccès de Magnence.

Il fut bien-tôt récompenſé de cette modération. Pluſieurs ſénateurs de Rome ayant traverſé le païs avec beaucoup de riſque, vinrent ſe rendre auprès de lui ; & Silvain, fils de Bonit capitaine Franc, qui avoit ſervi Conſtantin dans la guerre contre Licinius, abandonna tout à coup Magnence, & paſſa dans le camp ennemi, à la tête d'un corps conſidérable de cavalerie qu'il commandoit. Pour prévenir les ſuites de cet exemple, Magnence mit ſes troupes en mouvement. Il prend d'emblée & pille Siſcia. Il ravage toute la rive droite de la Save, qu'il avoit repaſſée ; & chargé de butin, il la paſſe encore au-delà du camp de Conſtance, & s'avance juſqu'à Sirmium, dans l'eſpérance de s'en emparer ſans coup férir. Le peuple réuni avec la garniſon l'ayant repouſſé, il marche vers Murſe ſur la Drave avec toute ſon armée. Il en trouva les portes fermées, & les murs bordés d'habitans, qui

Jul. or. 1. 2. Amm. l. 15. c. 5. Aur. Vict. Zoſ. l. 2. Zon. t. 2. p. 16.

CONSTANCE. An. 351.

en défendoient les approches à coups de traits & de pierres. Comme il manquoit des machines néceſſaires pour une attaque, il eſſaya de s'ouvrir une entrée en mettant le feu aux portes. Mais outre qu'elles étoient revêtues de fer, les habitans éteignirent le feu en jettant quantité d'eau du haut des murailles. En même tems Conſtance approchoit. A la premiere nouvelle du danger où étoit cette place importante, il s'étoit mis en marche avec toutes ſes troupes; & ayant laiſſé Cibales ſur la gauche & côtoyé la Drave, il s'avançoit en diligence. Magnence lui dreſſe une embuſcade. A quelque diſtance de la ville étoit un amphithéâtre entouré d'un bois épais qui en déroboit la vûe. Le tyran y fait cacher quatre bataillons Gaulois, avec ordre de fondre par derriere ſur l'ennemi, dès que la bataille ſera engagée aux portes de la ville. Les habitans ayant du haut des murs apperçu cette manœuvre, en donnent avis à Conſtance qui charge auſſitôt deux capitaines expérimentés, Scudilon & Manade,

nade, de le débarrasser de ces Gaulois. Ces deux officiers à la tête de leurs plus braves soldats & de leurs archers, forcent l'entrée de l'amphithéâtre, ferment les portes, s'emparent des degrés qui régnoient autour dans toute la hauteur, & font des décharges meurtrieres. Les malheureux Gaulois, semblables aux bêtes féroces qui avoient quelquefois servi de spectacle dans ce même amphithéâtre, tombent percés de coups les uns sur les autres au milieu de l'arêne. Quelques-uns s'étant réunis, & se couvrant la tête de leurs boucliers, s'efforcent de rompre les portes : mais accablés de javelots, ou frappés de coups mortels ils restent sur la place, & pas un ne revint de cette embuscade.

CONSTANCE. An. 351.

XXXVI. Bataille de Murse.

Jul. or. 1. 2. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Hier. Chron. Zos. l. 2. Idace. Chron. Alex. Zon. t. 2. p. 16.

Enfin après tant de marches & de mouvemens divers, on en vint le vingt-huitiéme de septembre à la bataille, qui devoit décider du sort de Magnence. Elle fut livrée près de Murse sur la Drave, où est aujourd'hui le pont d'Essek. Si l'on en croit Zonare, l'armée de Constance étoit de quatre-vingts mille combattans, &

CONSTANCE. An. 351.

Magnence n'en avoit que trente-six mille ; ce qui ne s'accorde gueres avec ce que les autres auteurs disent des forces redoutables du tyran. Les deux chefs haranguerent leurs troupes, & les animerent par les motifs les plus puissans de l'intérêt, de l'honneur, du désespoir. Constance avoit le fleuve à droite : ses troupes étoient rangées sur deux lignes, la cavalerie sur les aîles, l'infanterie au centre. La premiere ligne étoit formée par les cavaliers armés de toutes piéces à la maniere des Perses, & par l'infanterie chargée d'armes pesantes. A la seconde étoient placés la cavalerie légere, & tous ceux qui se servoient d'armes de jet, & qui ne portoient ni boucliers ni cuirasses. L'histoire ne nous apprend pas la disposition de l'autre armée. On resta en présence la plus grande partie du jour, sans en venir aux mains. Zonare raconte que pendant cette inaction Magnence séduit par une magicienne, immola une jeune fille ; & qu'en ayant mêlé le sang avec du vin, tandis que la prêtresse prononçoit une

formule exécrable, & qu'elle invoquoit les démons, il en fit boire à ses soldats. Sur le déclin du jour les armées s'ébranlerent, & le choc fut terrible. Constance pour ne pas exposer sa personne, s'étoit retiré dans une église voisine avec l'Arien Valens, évêque de Murse : à peine entendit-il le bruit des armes, que frissonnant d'horreur, il essaya de séparer les combattans, en faisant proposer une amnistie pour ceux qui se détacheroient du parti du tyran, avec ordre à ses généraux de faire quartier à tous ceux qui mettroient bas les armes. Cette proclamation fut inutile : on n'entendoit plus que les conseils de la fureur. Dès le commencement de l'action, l'aîle gauche de Constance avoit enfoncé l'aîle droite des ennemis, & les cavaliers se livroient déja à la poursuite. Ce premier succès ne décida point la victoire. La nuit survient, & loin de séparer les deux partis, elle semble favoriser leur rage. Les vaincus se rallient ; on se bat par pelotons : acharnés les uns sur les autres, ceux-ci ne veulent pas céder

CONSTANCE. An. 351.

CONSTANCE. An. 351.

l'avantage ; ceux-là ne veulent pas le perdre. Les cris des bleſſés & des mourans, le henniſſement des chevaux, le ſon des inſtrumens de guerre, le bruit des lances & des épées qui ſe briſent ſur les caſques & ſur les boucliers, toutes ces horreurs enveloppées dans celles de la nuit, rendent le combat affreux. Ils ſe ſaiſiſſent corps à corps ; ils jettent leurs boucliers, & s'abandonnent l'épée à la main, contens de mourir pourvû qu'ils tuent. Les cavaliers couverts de bleſſures, ayant rompu leurs armes, ſautent à terre & combattent avec le tronçon de leurs lances. Les officiers des deux armées ne ſe laſſent point d'animer l'opiniâtreté des combattans, & de payer eux-mêmes de leur perſonne : on entend ſans ceſſe répéter de toutes parts : *Vous êtes Romains ; ſouvenez-vous de la gloire & de la valeur Romaine.* Enfin la cavalerie de Conſtance fait un dernier effort : les archers enveloppent l'armée de Magnence & l'accablent de traits ; les cavaliers armés de toutes piéces s'élancent & percent pluſieurs fois les bataillons ennemis. Les uns

périssent foulés aux pieds des chevaux ; les autres se débandent & prennent la fuite : on les pousse jusqu'à leur camp, dont on s'empare aussitôt. Magnence sur le point d'être pris, change d'habit & de cheval avec un simple soldat, & laissant sur le champ de bataille les marques de la dignité impériale, pour faire croire qu'il y avoit péri, il se sauve à toute bride. Ses soldats poursuivis sans relâche se jettent sur la gauche & gagnent les bords de la Drave. Là se fit le plus grand carnage : en un moment les rives furent couvertes d'un monceau d'hommes & de chevaux. Ceux qui accablés de fatigue & de blessures oserent se jetter à la nâge, furent emportés par la rapidité du fleuve.

CONSTANCE. An. 351.

XXXVII. Perte de part & d'autre.

Selon Zonare la victoire coûta plus aux vainqueurs, que la défaite aux vaincus. Constance perdit trente mille hommes ; il en périt vingt-quatre mille de l'armée de Magnence. Tous les auteurs conviennent que cette déplorable journée fit une playe mortelle à l'Empire, & que les plai-

Constance. An. 351.

nes de Murse furent le tombeau de cette ancienne milice, capable de triompher de tous les barbares. L'histoire donne aux Gaulois de Magnence le principal honneur d'une si opiniâtre résistance : presque tous périrent les armes à la main. Les premiers officiers des deux armées perdirent la vie, après s'être signalés par des prodiges de valeur. On nomme du côté de Constance, Arcadius commandant d'un corps qu'on appelloit les Abulques, & Ménélaüs chef des cavaliers de l'Arménie, qui tiroit trois fléches à la fois, dont il perçoit en même tems trois ennemis. Il en tua un grand nombre, & on lui attribue la principale part à la victoire. Comme il avoit atteint d'un coup mortel le général de l'armée de Magnence, nommé Romule, celui-ci tout blessé qu'il étoit employa ce qui lui restoit de vie à l'arracher à celui qui lui donnoit la mort. La plus grande perte que fit Magnence, fut celle de Marcellin : on l'appelloit le précepteur du tyran ; Magnence lui devoit l'empire & tous ses succès. Ce

traître n'espéroit point de grace ; il étoit l'auteur de la mort de Constant, & tous les crimes de Magnence étoient les siens. Aussi brave, aussi intrépide que cruel & scélérat, il ne cessa, tant que dura la bataille, de se trouver au plus fort de la mêlée, & de porter partout aux siens le courage, aux ennemis la terreur & la mort. Dans la déroute il disparut, & l'on ne put retrouver son corps, soit qu'il eût péri en voulant traverser le fleuve, soit qu'il s'y fût précipité par désespoir.

XXXVIII. Ruse de Valens.

Sulp. Sev. l. 2.

L'évêque Valens sçut à l'occasion de cette bataille profiter de la simplicité de Constance. Renfermé avec l'empereur dans l'église dont j'ai parlé, il avoit pris des mesures pour être le premier instruit de l'événement. Son dessein étoit de se donner le mérite d'annoncer au Prince le gain de la bataille, ou d'avoir le tems de se mettre en sûreté, si elle étoit perdue. Tandis que l'empereur & le petit nombre de courtisans qui l'accompagnoient, transis de crainte & d'inquiétude, attendoient l'issue

CONSTANCE. An. 351.

du combat, il vient tout à coup leur dire que l'ennemi prend la fuite. Constance demande à voir l'auteur de cette heureuse nouvelle; l'hypocrite lui répond qu'elle lui a été apportée par un Ange. Le prince crédule conçut dès-lors une haute opinion de la sainteté d'un prélat qui étoit en commerce avec le Ciel; & il répétoit souvent dans la suite qu'il étoit redevable de la victoire aux mérites de Valens, bien plus qu'au courage de ses troupes.

XXXIX. Suites de la bataille. *Jul. or. 1. 2. Zon. t. 2. p. 17.*

Le lendemain matin Constance monta sur une éminence, d'où il découvroit tout le champ de bataille. Plus de cinquante mille morts jonchoient la terre & combloient le lit du fleuve. L'Empereur moins sensible à la joie d'un succès si important, qu'affligé d'un si horrible spectacle, ne put retenir ses larmes. Il ordonna d'ensevelir sans distinction amis & ennemis, & de n'épargner aucun secours à ceux qui respiroient encore; il recommanda en particulier aux médecins le soin des soldats de Magnence. Il déclara qu'il par-

donnoit à tous les partiſans du tyran, excepté à ceux qui avoient eu part à la mort de ſon frere. En conſéquence un grand nombre de bannis retournerent dans leur patrie, & rentrerent en poſſeſſion de leurs biens. Dans le même tems, la flotte de Conſtance qui avoit couru les côtes d'Italie, ramena beaucoup de ſénateurs Romains, & d'autres perſonnes, qui étoient venus s'y réfugier comme dans un aſyle.

XL. Magnence ſe retire en Italie.

Jul. or. 1. 2. Amm. l. 16. c. 6. Idace. Buch. Cycl. p. 240, 251, 261.

Magnence fuyant à toute bride regagna les Alpes; & comme les premiers froids de l'hiver qui commence de bonne heure en ces contrées, & la perte que les vainqueurs avoient eſſuyée, empêchoient Conſtance de le pourſuivre, il eut le tems de fermer les paſſages des montagnes, en y élevant des forts qu'il pouvût de garniſons. Retiré enſuite dans Aquilée, dès qu'il ſe crut en ſûreté, il oublia ſa défaite, & au lieu de s'occuper à la réparer, il ſe livra aux divertiſſemens & à la débauche. Ce fut alors que Dorus, officier ſubalterne, chargé du ſoin des ſtatues de Rome, accuſa

CONSTANCE. An. 351. devant lui Clodius Adelphius, préfet de la même ville, de porter trop haut ses vûes ambitieuses. L'histoire ne nous dit pas quelle fut l'issue de cette accusation toujours meurtriere sous un tyran, surtout quand il est malheureux. On voit seulement qu'Adelphius eut Valérius Proculus pour successeur, le dix-huitiéme de décembre. Magnence nomma consuls pour l'année suivante son frere Décence avec Paul qui étoit apparemment un des principaux de sa faction. Constance prit le consulat pour la cinquiéme fois, & se donna Gallus pour collegue.

An. 352.

XLI. Il fuit dans les Gaules.

Jul. or. 1. 2. *Amm. l.* 31. *c.* 11. *Zos. l.* 2. *Vict. Epit.* *Grut. Thes.* CCLXXX. 6. *Cod. Th. lib.* 15. *tit.* 14, *leg.* 5.

Dès que la saison permit d'ouvrir la campagne, l'empereur marcha vers les Alpes; & il en força le passage, ayant surpris pendant la nuit un château défendu par une forte garnison. Un comte nommé Actus, qui s'étoit fait prendre exprès par les ennemis, lui en ouvrit les portes. Le même jour avant midi, Magnence qui ne s'occupoit que de spectacles, apprit cette nouvelle dans Aquilée au milieu d'une course de

chevaux. Il fuit auſſitôt avec ce qu'il put raſſembler de troupes à la hâte ; & n'oſant retourner à Rome , où ſes cruautés l'avoient rendu odieux , & ſa défaite mépriſable , il prit la route de la Gaule. Quelques eſcadrons de cavalerie , envoyés à ſa pourſuite , l'ayant joint près de Pavie , l'attaquerent avec plus de chaleur que de prudence , & furent défaits. Tandis qu'il s'éloignoit, Rome & l'Italie ſe déclara pour Conſtance. On abbat les ſtatues du tyran ; on en éléve au légitime empereur avec les titres de vainqueur , de reſtaurateur de Rome & de l'empire , de deſtructeur de la tyrannie. Conſtance fait partir une armée navale , qui ſe joint à la flotte d'Alexandrie pour reconquérir Carthage & l'Afrique. Il en envoye une autre en Sicile , & ſe rend maître du paſſage des Pirénées. Toutes ces contrées rentrent avec joie ſous ſon obéiſſance. Pendant le ſéjour qu'il fit à Milan , il caſſa toutes les ſentences injuſtes rendues par le tyran & par ſes officiers ; il remit en poſſeſſion ceux qui avoient

CONSTANCE. An. 352.

été dépouillés de leurs biens, & ne laissa subsister que les contrats civils passés volontairement & selon les regles.

XLII. Embarras de Magnence.

Jul. or. 1. Amm. l. 15. c. 6. Zos. l. 2. Zon. t. 2. p. 17.

Magnence ne trouvoit pas même de sûreté dans les Gaules. D'un côté les barbares voisins du Rhin, couroient tout le païs ; de l'autre les Gaulois soulevés par quelques-uns de leurs chefs, qui étoient restés attachés à l'empereur, avoient conjuré sa perte. Les habitans de Trèves ayant fermé leurs portes à Décence, avoient choisi Pœmene pour les commander & les défendre. Dans cette extrémité Magnence se seroit volontiers sauvé en Mauritanie ; mais outre qu'il manquoit de vaisseaux, & que les passages des Pirénées étoient gardés, il apprit que les Maures s'étoient soumis à Constance. Il essaya d'obtenir grace de l'empereur, & lui députa un sénateur. Constance regarda cet envoyé comme un espion, & lui refusa audience. Quelques évêques qui vinrent ensuite, ne demandoient pour le vaincu que la vie & quelque emploi dans les troupes.

Pour toute réponse l'empereur mit en marche son armée, qui fut bientôt grossie d'un grand nombre de déserteurs. Toutes les places se rendoient ; & dès cette année il ne resta plus rien à Magnence au-delà des Alpes.

CONSTANCE.
An. 352.

XLIII.
Il attente à la vie de Gallus.
Jul or. 1.
Zon. t. 2.
p. 17, 18.

Alors n'espérant plus de pardon, il se résolut à défendre sa vie par toutes sortes de moyens. Il passa l'hiver dans les Alpes Cottiennes, qui sont aujourd'hui le haut Dauphiné, rassemblant tout ce qu'il pouvoit de troupes : & afin de faire diversion en suscitant à Constance de nouveaux embarras du côté de l'Orient, il étendit ses noirs projets jusque sur Gallus, auquel il entreprit d'ôter la vie. Celui qu'il avoit à ce dessein envoyé à Antioche, s'établit dans la cabane d'une vieille femme hors de la ville sur les bords de l'Oronte. Il avoit déja corrompu plusieurs soldats, lorsqu'un soir soupant avec eux, il eut l'imprudence de s'entretenir de sa commission en présence de l'hôtesse, qui feignoit de ne rien entendre. Dès qu'il fut endormi, elle

CONSTANCE.
An. 352.

court à la ville & va donner avis à Gallus. On arrête l'aſſaſſin; on le met à la torture; il avoue le crime; il eſt puni de mort avec ſes complices. Magnence déſeſpéré, devient plus farouche que jamais; pour tirer de l'argent des malheureux qui lui reſtoient aſſujettis, il n'épargne aucune cruauté. Entre autres ſupplices, il faiſoit attacher les hommes par les pieds à un char, & prenoit plaiſir à les voir traîner, & mettre en piéces entre les rochers.

An. 353.
XLIV.
Mort de Magnence.

Jul. or. 1. 2. Zoſ. l. 2. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Hier. Chron. Chron. Alex. Philoſt. l. 3. c. 26. Theoph. p. 37. Zon. t. 2. p. 18. Idace. Cellar. Geog. t. 1. p. 198. Bandur. num. in Magn. & Decent.

A la fin de l'hiver, Conſtance qui s'étoit continué avec Gallus dans le conſulat, envoya ſes généraux pour terminer la guerre. Magnence fut entierement défait près d'un lieu nommé alors Mont-Séleuque, entre le Luc & Gap dans le Dauphiné, & s'enfuit à Lyon. Les ſoldats qui l'accompagnerent dans ſa fuite, le voyant ſans reſſource & ne jugeant pas à propos de périr avec lui, réſolurent de le livrer à l'empereur. Ils environnent ſa maiſon, & criant, *Vive Conſtance Auguſte*, ils le gardent non

plus comme leur maître, mais comme leur prisonnier. Magnence effrayé de l'idée des supplices qu'il doit attendre, entre en fureur; il égorge tout ce qu'il a de parens & d'amis auprès de lui, tue sa propre mere, porte à son frere Didier qu'il avoit fait César, plusieurs coups dont aucun ne fut mortel; & appuyant la garde de son épée contre la muraille, il se perce le sein & expire sur ces corps sanglans. C'étoit le onziéme du mois d'août. Il étoit âgé d'environ cinquante ans; il avoit porté le titre d'Auguste trois ans & près de sept mois. On lui coupa la tête, qu'on porta en spectacle dans toutes les provinces. Sept jours après, son frere Décence, qui accouroit à son secours, & qui étoit arrivé à Sens, ayant appris sa mort tragique & se voyant lui-même enveloppé de troupes ennemies, s'étrangla de ses propres mains. On peut conjecturer par ses médailles & par celles de Magnence, qu'il avoit été associé à l'empire, apparemment dans le même tems que Didier avoit

CONSTANCE.
An. 353.
Till. art. 27. *& not.* 24
Cod. Th. l. 9. *tit.* 38. *leg.* 2. *ff. l.* 4. *tit.* 20. *leg.* 3.

CONSTANCE. An. 353.

reçu le titre de César. Celui-ci dès qu'il fut guéri de ses blessures, se remit à la discrétion de l'empereur. Constance vint à Lyon après la mort de Magnence. Il y étoit le sixieme de septembre. C'est la date d'une loi donnée à Lyon, par laquelle il accorde une amnistie générale pour les crimes commis sous la domination du tyran, à la réserve de cinq crimes atroces qui excluoient tout pardon. La loi ne les spécifie pas; mais on peut conjecturer par une autre loi, que c'étoient le crime de leze-majesté au premier chef, la violence publique, le parricide, l'empoisonnement, & l'assassinat. Malgré ces amnisties, & quoi qu'en dise Julien, qui fut le panégyriste de Constance tant qu'il eut sujet de le craindre, le vainqueur fit peu de de grace au parti vaincu; & s'il épargna Didier, comme Zonare donne lieu de le croire, beaucoup d'innocens furent d'ailleurs enveloppés dans sa vengeance. Avant que d'en raconter les tristes effets, je crois de-

voir m'arrêter pour tracer une idée des loix qui furent publiées depuis la mort de Constantin le jeune. Le fil des événemens m'a obligé de différer jusqu'ici cet article, qui n'est pas étranger à l'histoire. Afin d'éviter des interruptions trop fréquentes, j'y joindrai les loix qui furent données les deux années suivantes, jusqu'à la mort de Gallus.

CONSTANCE. AN. 353.

XLV. Loix touchant la Religion.

Cod. Th. lib 8. tit. 4. leg 7.
L. 9. tit. 17. leg. 1, 2, 3, 4.
L. 16. tit. 10. leg. 4, 5, 6. & tit. 2. leg. 8. &c. usque ad 17.
Theod. l. 5. c. 20.
Soz. l. 3. c. 16.
Symm. l. 10. epist. 54.
Suet. in Aug. c. 100.
Dio. l. 51.
Liban. Epist. 15, 451, 572.
Till. art. 27, 46, 50.

Depuis que la religion Chrétienne étoit assise sur le trône, d'un côté les empereurs travailloient à éteindre l'idolatrie en usant des ménagemens d'une sage politique; de l'autre le zele des peuples souvent peu circonspect, s'efforçoit d'en détruire les monumens. L'avarice qui sait se cacher jusque sous le voile de la religion, s'attaquoit sur-tout aux sépultures : ces monumens étoient fort ornés & répandus en grand nombre dans la Campagne de Rome. Les particuliers en enlevoient les marbres & les colonnes ; ils en détachoient les pierres, pour les faire servir à leurs bâtimens. Constant réprima cet abus par deux loix, qui imposoient aux contreve-

CONSTANCE.
An. 353.
Sulp. Sev. l. 1.
Hieron. epist. 2.
Valent. III. *novel.* 12.
Prud. in Symm. l. 1. *v.* 621.

nans une amende considérable. Il voulut même qu'on recherchât tous ceux qui avoient commis ces excès depuis le consulat de Delmace & de Xénophile, c'est-à-dire, depuis seize ans. C'étoit le tems où l'exemple de Constantin, qui ruinoit quantité de temples, avoit enhardi les Chrétiens à ces destructions. Constant ordonna la confiscation des édifices construits aux dépens de ces monumens: il n'excusa pas les magistrats qui en auroient enlevé des débris pour les employer aux ouvrages publics. Il défendit même de démolir les tombeaux, sous prétexte de les réparer, lorsqu'ils commençoient à dépérir, à moins qu'on en eût obtenu la permission du préfet de Rome & des pontifes payens, qu'il maintint dans la possession de ce droit. Comme l'abus continua malgré la défense, quelques années après, Constance maître de Rome renouvela ces loix par deux autres plus séveres, qui rappeloient la rigueur des anciennes punitions. Nous avons déja observé que Constant avoit défendu les sacrifices:

Constance proscrivit aussi le culte public des idoles ; il ordonna de fermer les temples dans les villes & dans les campagnes ; il menaça de mort & de confiscation de biens ceux qui auroient sacrifié ; il étendit cette menace sur les gouverneurs des provinces, qui négligeroient de punir les réfractaires. Magnence qui n'étoit Chrétien que de nom, avoit permis les sacrifices nocturnes ; ils furent de nouveau prohibés. Dans la salle où le sénat Romain s'assembloit, s'élevoit un fameux autel de la Victoire. Il avoit été placé par Auguste. La statue de la déesse, autrefois enlevée aux Tarentins, étoit décorée des ornemens les plus précieux qu'Auguste eût rapportés de la conquête de l'Egypte. Les sénateurs prêtoient serment sur cet autel ; on y offroit des sacrifices. Constant le fit transporter hors du sénat, & Symmaque aveuglé de superstition, dans une requête adressée à Valentinien second, & au grand Théodose, semble attribuer à cet attentat prétendu, la fin malheureuse de ce prince. Magnence rétablit l'au-

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

tel, & n'en fut pas plus heureux. Enfin Constance le fit encore enlever avant que d'entrer dans Rome, où il vint en 357. Ce monument essuya plusieurs autres révolutions: l'idolatrie s'y tint opiniâtrément attachée; elle le défendit avec chaleur jusqu'à son dernier soupir. En même tems qu'on déclaroit une guerre ouverte au paganisme, on n'obligeoit personne d'embrasser la religion Chrétienne; les supplices ne furent point employés pour forcer la croyance, & les idolâtres ne pouvoient, avec raison, se plaindre d'être persécutés: les princes se contenterent de faire usage du droit que la souveraineté leur donne, sur l'exercice public de la religion dans leurs états. D'ailleurs les temples, quoique fermés, subsisterent pour la plûpart; on conserva aux pontifes payens leurs titres & leurs priviléges; les Empereurs même suspendirent leurs coups; ils ne firent pas exécuter leurs loix à la rigueur, & fermerent les yeux pour ne pas multiplier les châtimens. Les payens illustres par des qualités éminentes n'étoient point

exclus des grandes charges ; ils partageoient même la faveur des Empereurs ; & tandis que Céréalis oncle maternel de Gallus & de la femme de Constance, Chrétien zélé, brilloit dans la préfecture de Rome & dans le consulat, Anatolius payen déclaré, mais homme d'un rare mérite, faisoit successivement un grand rolle dans les deux cours. Constance confirma, il étendit même les immunités que son pere avoit accordées aux ecclésiastiques : il les exemta, eux & leurs esclaves, des impositions extraordinaires, & du logement des gens de guerre & des officiers du prince ; mais ils resterent chargés des contributions ordinaires. Il eut soin de mettre un frein à la cupidité, qui pour s'affranchir des fonctions municipales, se jettoit dans la cléricature. L'église n'étoit pas encore assez opulente pour fournir à la subsistance de tous ses ministres : elle leur permettoit quelque travail ou quelque commerce ; elle présumoit, & les loix des Empereurs le supposent, que tout ce qu'ils acquéroient

CONSTANCE. An. 353.

au-delà du nécessaire, étoit employé en aumônes : elle réprouva dans la suite cet usage, qui fut prohibé par une constitution de Valentinien III. Les écclésiastiques qui gagnoient ainsi leur vie, furent exemts de l'impôt auquel les artisans & les marchands étoient assujettis. Les enfans des clercs furent aussi dispensés des fonctions municipales, lorsqu'ils étoient nés depuis l'engagement de leurs peres dans la cléricature. On admettoit alors à la prêtrise & même à l'épiscopat des gens mariés, pourvû que leurs femmes n'eussent pas été convaincues d'adultere ; mais il ne leur étoit pas permis de se marier, dès qu'ils avoient reçu la prêtrise : on ne le permettoit même aux diacres, que lorsque dans leur ordination ils avoient protesté qu'ils n'entendoient pas renoncer au mariage. Le consentement de l'évêque qui les ordonnoit après cette protestation, tenoit lieu de dispense & leur laissoit la liberté de prendre femme ; ce qui restoit toujours permis aux ministres inférieurs, sans qu'ils fussent obligés de quitter leurs

fonctions. Ces exemtions accordées à l'église s'étendoient jusque sur les clercs des moindres villages. *La religion*, dit Constance dans une de ses loix, *fait notre joie & notre gloire ; & nous savons que le ministere des Autels est encore plus utile à la conservation de notre Etat, que les services & les travaux corporels :* belle maxime, que ce prince n'a que trop souvent démentie en persécutant les plus saints évêques, & donnant sa confiance à des prélats remplis de malice & livrés à l'erreur. Nous avons une loi fameuse de Constance, par laquelle il soustrait les évêques à la jurisdiction séculiere, & ordonne qu'ils ne soient jugés que par d'autres évêques. Mais cette loi, comme le remarque Godefroi, si elle étoit générale & perpétuelle, auroit été abrogée par d'autres constitutions de Valentinien premier, de Gratien, d'Honorius, de Théodose le jeune, & par la décision même du concile de Constantinople. Toutes ces autorités décident que les causes qui concernent la religion ressortissent au tribunal

CONSTANCE.
An. 353.

écclésiastique ; mais que les causes civiles & criminelles des évêques sont du ressort des juges séculiers. De plus il paroît presque évident par la date & par les termes de cette loi, que ce n'étoit qu'une ordonnance passagere, surprise à Constance par les évêques Ariens, pour opprimer les prélats Catholiques dans le concile de Milan, ou pour rendre inutiles leurs justes réclamations contre ce concile, & leur fermer l'accès des tribunaux séculiers, auxquels ils avoient recours.

XLVI.
Loix concernant l'ordre Civil.

Cod. Th. lib. 2. tit. 1. leg. 1.
L. 8 tit. 5 leg. 5. tit. 10. leg. 2. tit 13. leg. 1, 2, 4. L. 9. tit. 21. leg. 5, 6. tit. 24. leg. 2. tit. 25. leg. 1. tit. 40. leg. 4. L. 10. tit. 1. leg. 6, 7. L. 11. tit. 7. leg. 6. tit.

Constance réprima les concussions des officiers publics, & l'avarice des avocats : il chargea les magistrats de veiller sur ces abus. Les receveurs & les agens du prince se prévaloient de l'autorité que leur donnoit leur ministere, pour se dispenser de payer leur part des contributions, & ces immunités usurpées tournoient à la charge des provinces. L'empereur ordonna qu'ils seroient forcés au payement. Ces mêmes officiers, coupables de toutes sortes d'injustices & de violences, évitoient souvent

vent la punition, prétendant avoir leurs causes commises devant leurs propres supérieurs; Constance leur ferma cette source d'impunité, en les assujettissant aux juges ordinaires. Les proconsuls & les vicaires des préfets, sous prétexte des besoins publics, s'attribuoient le droit d'imposer aux provinces des taxes au-delà du tarif arrêté par le prince: Constance crut qu'en ôtant aux subalternes tout l'arbitraire, il n'en restoit nécessairement encore que trop entre les mains du souverain: il réprima cette usurpation, & ne laissa le pouvoir dont il s'agit qu'aux préfets du prétoire, & même avec réserve. Si les besoins étoient imprévûs, & ne souffroient aucun délai, le préfet pouvoit imposer de nouvelles taxes, à condition de les faire confirmer par le prince avant que d'en exiger le payement; mais si les besoins étoient de nature à être prévûs, il devoit en instruire le prince avant la répartition annuelle, & lui laisser le soin d'augmenter l'imposition selon l'exigence des cas. Am-

CONSTANCE.
An. 353.
16. leg 6, 7, 8.
L. 12. tit. 2. leg. 1.
L. 13. tit. 4. leg. 3.
L. 15. tit. 1. leg. 7. tit. 8. leg. 1.
Cod. Just. l. 6. tit. 22. leg. 5.
L. 12. tit. 1. leg. 4.
Amm. l. 21. c. 16.
Hilar. in fragm.
Suet. Tib. c. 75.

CONSTANCE. An. 353.

mien Marcellin reproche à Conſtance d'avoir ruiné les poſtes de l'Empire par les fréquens voyages des évêques qu'il obligeoit ſans ceſſe de ſe transporter d'une ville à l'autre pour tenir des conciles, leur fourniſſant les chevaux & les voitures publiques, qui ne devoient être employées qu'au ſervice de l'Etat. Saint Hilaire fait la même plainte. Ce prince s'apperçut lui même de cet inconvénient; il voulut y remédier par pluſieurs loix, dans leſquelles il reſtraint l'uſage de la courſe publique, & deſcend dans un grand détail juſqu'à régler le poids dont il ſeroit permis de charger les diverſes voitures. Mais ſon humeur inquiéte en matiere de religion ne ceſſa point de fatiguer les évêques, & les poſtes ſe ruinerent de plus en plus. Conſtantin avoit préféré l'avantage des particuliers aux droits du tréſor, dont les prétentions, dit Pline le jeune, ne ſont jamais condamnées que ſous les bons princes. Conſtance ne parut pas ſi déſintéreſſé : il favoriſa les pourſuites en matiere fiſcale. Attentif à maintenir les priviléges des

sénateurs, il les exemta des contributions qu'on levoit dans les provinces pour la construction des ouvrages publics : il voulut que leurs fermiers fussent exemts des services extraordinaires & des fonctions, qu'on appeloit *Sordides*, auxquelles le peuple étoit assujetti. Il accorda aux habitans de Constantinople les mêmes exemtions qu'aux officiers du palais. Occupé ainsi que son pere de tout ce qui pouvoit contribuer à l'embellissement & à la commodité de la nouvelle capitale, & de plusieurs autres lieux de l'Empire, il confirma les priviléges que Constantin avoit accordés aux méchaniciens, aux géometres, aux architectes, à ceux qui travailloient à la conduite des eaux ; & il encouragea ces arts par ses bienfaits. Les villes avoient des revenus destinés à fournir aux dépenses nécessaires ; les décurions ou sénateurs municipaux en avoient l'administration ; ils en rendoient compte au gouverneur de la province : ces revenus étoient quelquefois prodigués

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

en pensions qui les épuisoient : Constance voulut être instruit des motifs de ces libéralités, & défendit de donner des pensions sans son agrément : il croyoit tout le corps de l'empire intéressé à en maintenir les membres dans un état de force & d'opulence, par une prudente œconomie. Il ne négligea pas ce qui regardoit les mœurs & la discipline : il confirma le droit déja accordé aux peres de révoquer les donations faites à leurs enfans, lorsque ceux-ci se rendoient coupables d'ingratitude, & il donna le même droit aux meres, qui étoient citoyennes Romaines, pourvû qu'elles vécussent avec décence, & qu'elles n'eussent pas contracté un second mariage. Les payens pour insulter au Christianisme, vendoient leurs esclaves Chrétiennes aux courtiers de débauche ; elles étoient souvent rachetées par d'autres payens qui les faisoient passer de la prostitution au concubinage, & ces malheureuses victimes restoient ainsi toute leur vie la proye du libertinage & du crime : Constance ne permit qu'aux Chrétiens de les racheter : la

plûpart des Chrétiens de ce tems-là méritoient encore que leur maison fût regardée comme un asyle d'honnêteté & de pudeur. La sévérité des peines établies pour bannir les crimes, produit quelquefois un effet contraire ; elle leur procure l'impunité : plus le supplice est rigoureux, plus les juges évitent de trouver des coupables : la loi de Constantin contre le rapt étoit effrayante : Constant en modéra la rigueur : il ordonna que les criminels auroient la tête tranchée, & laissa subsister la peine du feu déja imposée aux esclaves complices. Par une loi de Constance l'enlevement des veuves qui avoient renoncé à un second mariage, fut puni comme celui des filles qui avoient consacré à Dieu leur virginité; le consentement même qui suivoit le rapt n'exemtoit pas du supplice. Le même empereur augmenta cependant en quelques occasions la sévérité des loix pénales établies par son pere : il condamna au feu les faux monnoyeurs. Un Senatusconsulte fait sous l'empire de Tibere, prescrivoit un inter-

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE.
An. 353.

valle de dix jours entre le prononcé d'une ſentence de mort & l'exécution : Conſtance ordonna que ceux qui étoient manifeſtement convaincus d'homicide & d'autres crimes atroces, fuſſent punis ſans délai, afin qu'ils n'euſſent pas le tems de ſolliciter leur grace auprès du prince, & d'échapper peut-être par leurs intrigues aux rigueurs de la juſtice. Il donna aux eunuques le droit de teſter ; ne croyant pas ſans doute qu'ils fuſſent incapables de diſpoſer de leurs biens, puiſqu'il s'en laiſſoit gouverner lui-même.

XLVII. Loix Militaires.

Cod. Th. l. 2. tit. 1. leg. 1. L. 5. tit. 4. leg. 1. L. 7. tit. 1. leg. 2, 4. tit. 9. leg. 1, 2. tit. 13. leg. 1. tit. 20. 6, 7. tit. 22. leg. 6. ff. l. 28. tit. 3. leg. 6, ff. 7. & l. 38. tit. 13. leg. 2.

Après la défaite & la mort de Conſtantin le jeune, les ſoldats de ſon frere répandus en Italie & répartis dans les bourgs & les villages, vivoient à diſcrétion chez les habitans. Ils s'étoient arrogé des droits imaginaires ; & non contens des fournitures établies par les réglemens, ils exigeoient par force de leurs hôtes tout ce que l'avidité militaire s'aviſoit de deſirer. Conſtant arrêta ces extorſions. Conſtance fut obli-

gé de réprimer la même licence dans ses expéditions contre les Perses, en imposant des peines séveres aux officiers & aux soldats. Mais les Empereurs permirent les libéralités volontaires : l'abus continua : le soldat ne manquoit pas de moyens pour faire vouloir à des gens sans défense, ce qu'il vouloit lui-même. Il fallut dans la suite qu'Honorius & Théodose second, afin d'affranchir de toute contrainte les habitans des provinces, leur ôtassent la liberté de s'appauvrir; ils défendirent de donner, sur les mêmes peines qu'ils défendoient d'exiger. La forme des levées de soldats étoit fort différente de ce qu'elle avoit été du tems de la république : les particuliers étoient obligés d'en fournir un certain nombre à proportion de leurs facultés : on envoyoit des officiers dans les provinces pour faire ces levées, & pour examiner l'extraction, l'âge, la taille de ceux qu'on présentoit pour la milice. L'âge militaire étoit alors dixneuf ans; la taille varioit à la volon-

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

té des Princes, & selon les différens païs; la plus basse étoit de cinq pieds, la plus haute de six. On exigeoit pour l'ordinaire au-dessus de cinq pieds, tantôt six, tantôt sept, tantôt dix pouces. Mais il faut observer que le pied Romain étoit à peu près d'un douziéme plus petit que le nôtre. Pour ce qui regarde l'extraction, il falloit qu'ils fussent de condition libre, & qu'ils ne fussent pas attachés à l'ordre municipal. La qualité de décurion exemtoit & excluoit du service; d'où il arrivoit que ceux qui vouloient éviter les travaux de la guerre, se faisoient inscrire par faveur sur le rolle des décurions, & que d'autres, pour éviter les fonctions onéreuses de décurion, s'enrolloient pour la guerre. Les décurions favorisoient le premier abus; le second étoit appuyé par les commandans des troupes. Constance tâcha de remédier à tous les deux, en prescrivant un examen plus scrupuleux & plus autentique. Hadrien avoit ordonné que les biens d'un soldat mort sans testament & sans héritiers légitimes, tournassent au

profit de ſa légion, pourvû qu'il n'eût pas été exécuté pour crime; car en ce cas ils étoient dévolus au fiſc. Conſtance renouvela cette loi, & l'appliqua en particulier aux corps de cavalerie; diſtinction qui ſemble avoir échappé à Hadrien, quoique dès le tems de ce prince la cavalerie ne fît plus partie des légions. Conſtant condamna à une groſſe amende les officiers qui donneroient des congés avant le terme de la vétérance, ſi ce n'étoit pour cauſe d'infirmité. Conſtance prit de ſages meſures pour retenir au ſervice les fils des vétérans. La guerre contre Magnence étant terminée, on congédia un grand nombre de vétérans; pluſieurs d'entre eux ſe livrerent au brigandage; il s'y joignit des déſerteurs. Pour remédier à ce déſordre, Conſtance confirma d'abord les priviléges de la vétérance, en faveur de ceux qui feroient preuve d'avoir ſervi le tems preſcrit; & par une ſeconde loi il leur enjoignit de s'adonner au labourage ou à quelque commerce légitime, ſur peine d'être pourſuivis comme perturbateurs du

CONSTANCE.
An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

repos public. Les ſoldats refuſoient de reconnoître les juriſdictions civiles ; l'empereur leur retrancha cette prétention, ſource de mille abus. Cependant en matiere criminelle, il leur laiſſa le droit de n'être jugés que par les tribunaux militaires.

Fin du ſeptiéme livre.





SOMMAIRE
DU
HUITIEME LIVRE.

I. *C*ONSTANCE *épouse Eusébie.* II. *Il poursuit les partisans de Magnence.* III. *Paul le délateur.* IV. *Séditions à Rome.* V. *Révolte des Juifs.* VI. *Incursions des Isaures.* VII. *Entreprise des Perses sur l'Osrhoëne.* VIII. *Courses des Sarrasins.* IX. *Mauvaise conduite de Gallus.* X. *Méchanceté de Constantine.* XI. *Espions de Gallus.* XII. *Talasse tâche en vain de le contenir.* XIII. *Portrait avantageux que quelques auteurs font de Gallus.* XIV. *Histoire d'Aëtius.* XV. *Guerre contre les Allemans.* XVI. *Les Allemans demandent la paix.* XVII. *Harangue de Constance à ses soldats.* XVIII.

Cruautés de Gallus. XIX. *Mort de Théophile.* XX. *Massacre de Domitien & de Montius.* XXI. *Poursuite des prétendus conjurés.* XXII. *Ursicin obligé de présider à leur jugement.* XXIII. *Ils sont condamnés à mort.* XXIV. *Perte de Gallus résolue.* XXV. *Mort de Constantine.* XXVI. *Gallus se détermine à partir.* XXVII. *Il est arrêté à Pettau.* XXVIII. *Mort de Gallus.* XXIX. *Joie de la cour.* XXX. *Délateurs.* XXXI. *Péril d'Ursicin.* XXXII. *Et de Julien.* XXXIII. *Poursuite des partisans de Gallus.* XXXIV. *Punition des habitans d'Antioche.* XXXV. *Festin malheureux d'Africain.* XXXVI. *Guerre contre les Allemans.* XXXVII. *Complot contre Sylvain.* XXXVIII. *Découverte de l'imposture.* XXXIX. *Jugement des coupables.* XL. *Révolte de Sylvain.* XLI. *Ursicin est envoyé contre Sylvain.* XLII. *Déguisement d'Ursicin.* XLIII. *Mort de Sylvain.* XLIV. *Joie de Constance.* XLV. *Punition des amis de Sylvain.* XLVI. *Intrépidité de Léonce préfet de Rome.* XLVII. *Constance jette les yeux sur Julien pour le faire César.* XLVIII. *Etudes de Ju-*

lien. XLIX. *Il se livre à la magie & à l'idolatrie.* L. *Etat de Julien après la mort de Gallus.* LI. *Julien à Athènes.* LII. *Il est rappellé à Milan.* LIII. *Il paroît à la Cour.* LIV. *Il est nommé César.* LV. *Captivité de Julien dans le palais.* LVI. *Il part pour la Gaule.* LVII. *Nouvelles Cabales des Ariens.* LVIII. *Exil & mort de Paul de C. P.* LIX. *Concile d'Arles.* LX. *Fourberie des Ariens.* LXI. *Concile de Milan.* LXII. *Exil des Evêques Catholiques.* LXIII. *Liberté des Evêques contre Constance.* LXIV. *Exil de Libere.*





HISTOIRE DU BAS-EMPIRE.

LIVRE HUITIEME.

CONSTANCE.

CONSTANCE. An. 353.

I. Constance épouse Eusébie.

Jul. ad Ath. & or. 3. Amm. l. 16. c. 10. l. 17. c. 7. l. 21. c. 6. Ath. ad Solit.



PENDANT que Magnence retiré dans les Alpes, étoit livré aux noirs accès d'une farouche mélancolie, Constance qui depuis quelques années avoit perdu sa premiere femme, ajoutoit à la joie de sa victoire celle d'un second mariage. Il épousa Eusébie qu'il envoya chercher à Thessalonique, où elle

étoit née. Toute la magnificence impériale éclatta dans ce voyage. Eusébie étoit fille d'un consulaire, dont on ignore le nom : on sait seulement qu'il fut le premier de sa famille honoré du consulat. La mere d'Eusébie devenue veuve à la fleur de son âge, s'étoit étudiée à lui donner une éducation brillante : cette jeune fille avoit reçu de la nature toutes les graces de la beauté ; elle y joignit les avantages que procure le savoir, quand il cherche à nourrir l'esprit, plutôt qu'à se répandre. Elle étoit insinuante, adroite, persuasive, qualités dangereuses dans la femme d'un souverain, lorsqu'elles ne se rencontrent pas avec les vertus que Julien attribue à Eusebie. Ce prince qui lui fut redevable de sa fortune, & peut être de la vie, a composé son panégyrique. Il y releve la pureté de ses mœurs, sa tendresse pour son mari, sa droiture, son humeur bienfaisante & généreuse. Il lui fait même un mérite de ce qui pourroit également fonder un reproche ; il dit qu'elle employoit tout le crédit qu'elle avoit

CONSTANCE.
An. 353.
Zos. l. 3.
Vict. Epit.
Suid. in Λεόντιος.

CONSTANCE. An. 353.

ſur ſon mari à obtenir la grace des coupables ; & que dès qu'elle ſe vit à la ſource des faveurs, elle les verſa abondamment ſur ſes parens & ſur les amis de ſa famille. Mais la noire jalouſie qui la porta dans la ſuite aux plus affreux excès contre Hélene, femme de Julien lui-même, dément une grande partie de ces éloges. Un auteur plus impartial l'accuſe d'avoir pris trop d'empire ſur ſon mari, & d'avoir fait tort à la réputation de Conſtance par les intrigues des femmes qui la ſervoient, & qui entrerent auſſi bien qu'elle trop avant dans les affaires du gouvernement. Elle conſerva cet aſcendant tant qu'elle vécut ; & Conſtance, pour lui faire honneur, forma un nouveau département, qu'il nomma *Pietas* : ce mot exprime en Latin ce que ſignifie en Grec le nom d'Euſebie. Ce diocèſe comprenoit la Bithynie ; il n'en eſt plus parlé depuis la mort de Conſtance. Euſébe & Hypace tous deux freres d'Euſebie, furent conſuls en 359. On ne peut s'empêcher de croire qu'elle s'entendoit parfaitement avec ſon mari pour

favoriser l'Arianisme ; & saint Athanase dit que les Ariens trouvoient un puissant appui dans les femmes de la Cour. Cette princesse étoit fiere, & sa fierté fut un jour rudement heurtée par celle de Léonce, Arien, évêque de Tripoli en Lydie. Les Ariens étoient assemblés en concile, & les évêques s'empressoient de rendre à l'Impératrice une espece d'adoration qu'elle recevoit avec hauteur. Léonce se dispensa seul de ces hommages & n'alla point au palais. La princesse piquée d'un mépris si marqué, lui en fait faire des reproches ; elle offre de lui bâtir une grande église, & de le combler de présens s'il vient lui rendre visite : *Dites à l'Impératrice*, répondit Léonce, *qu'en exécutant ce qu'il lui plaît de promettre, elle ne feroit rien pour moi ; tous ces bienfaits tourneroient à l'avantage de son ame. Si elle veut une visite de ma part, qu'elle la reçoive avec les égards qu'elle doit aux Evêques. Quand j'entrerai, qu'elle se léve aussitôt de son siége ; qu'elle vienne au-devant de moi, & qu'elle*

CONSTANCE.
An 355.

s'incline profondement pour recevoir ma bénédiction. Je m'asseyerai ensuite, & elle se tiendra debout dans une contenance modeste, jusqu'à ce que je lui fasse signe de s'asseoir. A ces conditions j'irai la voir; autrement, elle n'est ni assez puissante ni assez riche, pour m'engager à trahir la majesté du caractére épiscopal. Un cérémonial si nouveau & prescrit avec tant d'arrogance, révolta l'Impératrice: elle se répand en menaces; & pour les effectuer elle court à son mari; elle se plaint amerement de l'insolence du prélat, elle exige une prompte vengeance. Constance craignoit encore plus les évêques qu'il ne craignoit sa femme: loin de la satisfaire, il fit de grands éloges de Léonce, qui en méritoit aussi peu que la princesse. L'empereur se ressentit lui-même dans la suite de cette dureté, qu'il appeloit une liberté apostolique. Un jour qu'il étoit assis entre plusieurs évêques, & qu'il proposoit quelques réglemens écclésiastiques, dont il ne se mêloit que trop; tandis que les autres prélats applaudissoient à l'envi à toutes

ſes paroles, Léonce gardoit un profond ſilence. Conſtance, avide de louanges, lui en demanda la cauſe. *Je m'étonne*, dit bruſquement Léonce, *que chargé des affaires de la guerre & du gouvernement civil, vous vous ingériez de régler la conduite des prélats ſur des objets qui ſont uniquement de leur compétence.* Il n'en fallut pas davantage pour intimider Conſtance; il n'oſa plus faire de leçons aux évêques Ariens, & ſe contenta de perſécuter les prélats Catholiques.

II. Il pourſuit les Partiſans de Magnence.

Amm. l. 14. c. 5. Zoſ. l. 2. Themiſt. or. 6.

L'Empereur ne reſta que peu de jours à Lyon. Il alla paſſer l'hiver dans la ville d'Arles, où il s'arrêta juſqu'au printems de l'année ſuivante. Il y donna le dix d'octobre des jeux magnifiques ſur le théâtre & dans le cirque. C'étoit la fin de la trentiéme année depuis qu'il avoit été créé Céſar. Il ſe voyoit enfin paiſible poſſeſſeur de tout l'empire. La proſpérité porta dans cette ame foible tout ce qu'elle a de poiſon. Il devint ſuperbe, vindicatif, ſanguinaire. Il oublia qu'il avoit pardonné à ſes ennemis. La premiere victime

CONSTANCE. An. 353.

qu'il ſacrifia à ſon reſſentiment, fut le comte Géronce; ce comte fut condamné à un exil perpétuel, après avoir eſſuyé les plus cruelles tortures. Le ſeul caprice retenoit quelquefois la vengeance de Conſtance : il fit grace à Titien le plus coupable de tous; & cette clémence biſarre a fondé les éloges de ſes adulateurs; mais il fit périr des innocens; & c'eſt ce que l'hiſtoire ne lui pardonnera jamais. Bièn-tôt les délateurs ſe mirent en mouvement. C'étoit être convaincu, que d'être áccuſé. Livré aux ſoupçons, Conſtance ne voyoit qu'attentats contre ſa perſonne. On chargeoit de fers, on traînoit dans les priſons des perſonnages diſtingués par les dignités civiles & militaires, ou par leur nobleſſe; & ſur des accuſations ſans preuves, ou même ſur des bruits incertains ſans accuſateur, on confiſquoit leurs biens, on les reléguoit dans des îles déſertes, on les condamnoit à mort. Ces défiances étoient nourries par les flatteurs de cour, qui ſe faiſoient un mérite d'exagérer les moindres fautes, & d'en-

venimer les actions les plus indifférentes. Ils reprochoient sans cesse à l'Empereur son excessive indulgence, ils feignoient de trembler pour sa vie; & leurs larmes perfides & meurtrieres en amollissant le cœur du prince en leur faveur, le rendoient dur & inflexible pour tous les autres. C'étoit la coutume de présenter à l'empereur les sentences de condamnation, & les princes les plus inexorables les avoient quelquefois révoquées: jamais Constance n'usa de cette modération à l'égard des partisans de Magnence vrais ou supposés; Eusébie n'osa jamais demander grace pour aucun d'eux; & cette implacable sévérité, que l'âge adoucit ordinairement, croissoit en lui de jour en jour.

III. Paul le délateur.

Amm. l. 14. c. 5.

Liban. or. 12. 9.

Le plus méchant, & par-là le plus accrédité de tous les délateurs étoit Paul, sécrétaire du prince. On le surnommoit *la Chaîne*, à cause de sa pernicieuse adresse à lier ensemble les accusations, & à les faire naître l'une de l'autre. Il étoit eunuque, né en Espagne, fort habile à découvrir

CONSTANCE. An. 353.

& même à supposer des criminels. Il parcouroit les provinces, semant l'effroi & lançant de toutes parts les traits de la calomnie. Souvent les accusés ne survivoient pas à l'information; ils expiroient dans la question même sous les coups de lanieres armées de balles de plomb. Par cette apparence de zele il s'étoit attiré la confiance du prince & les malédictions de tout l'empire. Envoyé dans la Grande-Bretagne pour y rechercher quelques officiers, qui avoient trempé dans la conspiration de Magnence, il ne se borna pas à l'exécution de ses ordres. C'étoit une bête féroce qui se lançoit sur toutes les familles, sans distinction de l'innocent & du coupable. On ne voyoit que fers & que supplices; tout retentissoit de gémissemens. Martin qui gouvernoit cette Province, comme vicaire du préfet des Gaules, en fut attendri. Après avoir inutilement supplié plusieurs fois cet impitoyable commissaire, d'épargner au moins ceux qui étoient irréprochables, il le menaça d'aller por-

ter ses plaintes à l'empereur. Pour se délivrer d'un témoin si importun, Paul l'attaqua lui-même; il entreprit de le faire charger de chaînes & conduire à la Cour avec plusieurs autres officiers. Martin voyant sa perte assurée, s'il ne prévenoit ce scélérat, se jette sur lui l'épée à la main; mais ayant manqué son coup, il tourne son épée contre lui-même & se la plonge dans le sein. La province le pleura; mais Paul couvert de sang & triomphant du succès de ses crimes retourne à la cour, traînant après lui les malheureuses victimes de ses calomnies : elles n'y trouverent que des tortures, & un maître sourd aux cris de l'innocence. Plusieurs furent proscrits, d'autres exilés, quelques-uns mis à mort.

CONSTANCE.
An. 353.

IV.
Séditions à Rome.

Amm. l. 14, c. 6.
Lib. Or. 12.
Symm. l. 9. epist. 121.
Grut. Inf. XXXVIII 6. CCLXXXIV. 8. CDXXXVIII. 1.

Des maux si funestes n'excitoient que des murmures secrets; mais la disette du vin souleva la populace de Rome. Memmius Vitrasius Orfitus étoit préfet de cette ville, après avoir été proconsul d'Afrique. C'étoit un homme d'esprit & de naissance, instruit dans les affaires, mais très-

CONSTANCE. An. 353.

peu dans les lettres ; & cette ignorance qui porte la groſſiereté juſque dans la plus haute fortune, fut ſans doute le principe de l'arrogance qu'on lui reproche. Il étoit payen ; il fit bâtir ou plutôt réparer un temple d'Apollon. Sa fille fut mariée au fameux Symmaque, le zélé défenſeur du Paganiſme. On le voit deux fois revêtu de la préfecture de Rome. Il entra dans cette charge pour la premiere fois cette année, le ſixiéme de décembre. Le vin ayant manqué, le peuple de Rome alors auſſi frivole & auſſi diſſolu que ſes ancêtres avoient été ſobres & ſérieux, excita pluſieurs émeutes fort vives & fort tumultueuſes. Nous apprenons cependant par les inſcriptions, que ce même peuple, ſans doute après une meilleure vendange, fit ériger de concert avec le ſénat une ſtatue au même Orfitus. Pendant ce tems-là les barbares continuoient de piller les Gaules ; & les ſoldats qui avoient ſervi ſous Magnence, s'étant débandés après ſa défaite, infeſtoient les chemins.

Les

Les Juifs y commirent aussi quelques désordres. Ils poignarderent sur les bords de la Durance un officier, qui après avoir gouverné l'Egypte vénoit en Gaule par ordre de l'empereur. C'étoit peut-être une étincelle de l'incendie qui s'étoit peu auparavant allumé dans la Palestine. Les Juifs de Diocésarée ayant pris les armes, massacrerent la garnison pendant la nuit; se donnerent pour roi un nommé Patrice, firent des courses dans les contrées voisines, & égorgerent un grand nombre de Samaritains & d'autres habitans du païs. Gallus qui étoit à Antioche envoya des troupes pour réduire ces furieux. Ils furent passés au fil de l'épée; on n'épargna pas même l'âge le plus tendre. On détruisit par les flammes Diocésarée, Tibériade, Diospolis & quelques villes moins considérables.

CONSTANCE, An 353.

V. Révolte des Juifs.

Spon misc. p. 202. Hier. Chron. Aur. Vict. Soc l. 2. c. 33. Soz. l. 4. c. 6. Theoph. p. 33.

Plusieurs autres provinces de l'Asie éprouvoient de grands ravages de la part des Isaures, des Perses & des Sarrasins. Les Isaures, peuple de brigands, défendus par les rochers

VI. Courses des Maures.

Amm. l. 14. c. 2.

CONSTANCE, An. 353.

du Mont Taurus contre la puiſſance Romaine dont ils étoient environnés, vaincus autrefois mais ſans être domtés par P. Servilius qui prit le titre d'Iſaurique, avoient enfin cédé à la valeur de l'empereur Probus : il les avoit chaſſés de leurs retraites. Rappelés enſuite par la liberté, qui s'étoit conſervé ces affreux aſyles dans le centre de l'empire, ils ſortoient de tems en tems de leurs forts comme des bêtes féroces, venoient à l'improviſte piller les plaines voiſines, & ſe retiroient chargés de butin, avant qu'on eût le tems de les pourſuivre. Leur audace s'étoit accrue par l'impunité. Ils étoient encore animés par un ſentiment de vengeance : quelques-uns de leurs camarades, pris dans une courſe, avoient été inhumainement livrés aux bêtes dans l'amphithéâtre d'Icone. S'étant donc réunis, ils deſcendent comme une nuée, & ſe répandent vers les contrées maritimes. Là cachés tout le jour dans des chemins creux & dans des vallons, ils s'approchoient pendant la nuit des bords

de la mer, épiant les vaisseaux qui venoient mouiller au rivage. Dès qu'ils croyoient les navigateurs endormis, se glissant le long des cables, & se rendant maîtres des chaloupes, ils sautoient dans les vaisseaux, égorgeoient tous ceux qui s'y trouvoient, & emportoient les marchandises. Lorsque le bruit de ces brigandages se fut répandu, les marchands rangeoient les côtes de Cypre, pour éviter ces embuscades funestes. Les Isaures privés de leur proie, se jettent sur la Lycaonie, & se rendant maîtres des passages, ils pillent le païs & détroussent les voyageurs. Envain les soldats Romains cantonnés dans les villes & dans les forts d'alentour, se rassemblent pour leur donner la chasse : les barbares accoutumés à courir dans les lieux les plus escarpés, comme dans des plaines, échappoient à la poursuite ; & si les Romains s'obstinoient à gravir sur leurs rochers, on les accabloit de traits & de pierres ; ceux qui parvenoient au sommet, ne pouvoient s'y former, ni même assurer

CONSTANCE, An. 353.

CONSTANCE, An. 353.

leurs pas; & les ennemis voltigeant autour d'eux les choisissoient à leur gré, & en faisoient un grand carnage. On prit le parti de ne les plus poursuivre sur les hauteurs, mais de les surprendre dans le plat païs. Cette conduite réussit; on leur dressoit partout des embuscades, où ils laissoient toujours grand nombre des leurs. Rebutés de tant de pertes, ils quittent la Lycaonie, & par des sentiers détournés ils prennent la route de la Pamphylie, dont le terrein étoit plus montueux & plus favorable à leur façon de faire la guerre. Cette province fertile & peuplée, n'avoit depuis long-tems éprouvé aucun ravage. Cependant comme on y craignoit toujours les incursions de ces barbares, elle étoit garnie de troupes Romaines. Les Isaures traversant les montagnes à la hâte, pour prévenir le bruit de leur marche, arrivent pendant la nuit au bord du Mélas, fleuve resserré dans un lit étroit, & par cette raison très-profond & très-rapide. Ils s'attendoient à le passer sans obstacle, & à

piller impunément les campagnes. Au point du jour, pendant qu'ils rassembloient des barques de pêcheurs & qu'ils préparoient des radeaux, ils sont étonnés de voir accourir en diligence les troupes qui étoient en quartier d'hiver à Side, ville considérable dans le voisinage. Elles se postent sur la rive opposée; & à couvert d'une haye de boucliers elles percent de traits & tuent à coup de lances ceux qui se hasardoient à passer le fleuve. Les barbares après plusieurs tentatives inutiles, tournent du côté de Larande. Ils attaquent les bourgs des environs; la contrée étoit riche; mais la rencontre d'un corps de cavalerie les oblige à quitter la plaine. Pour augmenter leurs forces, ils font venir de leur païs ce qu'ils y avoient laissé de jeunesse. Comme ils manquoient de vivres, ils essayerent de se rendre maîtres du château de Palée, garni d'une forte muraille, près de la mer. C'étoit le magasin des troupes de ces contrées. Ils l'attaquent pendant trois jours &

CONSTANCE. An. 353.

CONSTANCE. An. 353.

trois nuits sans succès. Enfin animés par la faim & par le désespoir ils forment une entreprise, qui sembloit au dessus de leurs forces; c'étoit de s'emparer de Séleucie capitale de l'Isaurie. Le comte Castrice y commandoit trois légions; on donnoit alors ce nom à des corps de mille ou douze cents hommes. A l'approche des barbares les troupes sortent de la ville, passent le pont du Calycadnus qui en baignoit les murs, & se rangent en bataille. Elles avoient ordre de tenir ferme, mais de ne point attaquer: le comte ne vouloit rien risquer contre des désespérés, supérieurs en nombre. A la vûe de ces troupes les brigands font halte; ils s'avancent ensuite à petits pas, d'un air menaçant. Les Romains frappant leurs boucliers avec leurs épées, alloient engager le combat, lorsque leurs chefs fideles aux ordres du comte, firent sonner la retraite. On rentre dans la ville, on ferme les portes, on garnit de soldats les murs & les remparts; on y amasse quantité

Constance. An. 353.

de pierres & de traits, pour en accabler ceux qui oſeroient approcher. Les Iſaures ſans ſe haſarder tiennent la ville bloquée, & enlevant les convois qui venoient par le fleuve, ils s'entretiennent dans l'abondance, tandis que les aſſiégés après avoir conſommé preſque tous leurs vivres, commencoient à craindre les horreurs de la famine. Gallus averti du péril où ſe trouvoit la ville, envoya ordre à Nébride comte d'Orient de la ſecourir. Ce comte ayant raſſemblé tout ce qu'il put de troupes, y marcha en diligence; les Iſaures n'oſerent l'attendre, & s'étant débandés, ils regagnerent leurs montagnes.

VII. Entrepriſe des Perſes ſur l'Oſrhoëne.

Amm. l. 14. c. 3.

Sapor étoit engagé dans une guerre difficile contre des nations barbares, qui ne cherchant que le pillage, l'attaquoient lui-même, quand elles ne le ſervoient pas contre les Romains. Nohodares un de ſes généraux, chargé d'inquiéter la Méſopotamie, cherchoit l'occaſion d'y faire quelque entrepriſe. Mais comme cette province, expoſée aux in-

CONSTANCE. An. 353.

ſultes des Perſes, étoit en état de défenſe, il tourna ſur la gauche & vint camper ſur la frontiere de l'Oſrhoëne. Il méditoit un deſſein dont le ſuccès lui auroit ouvert tout le païs. Batné étoit une ville de l'Oſrhoëne bâtie par les Macédoniens à peu de diſtance de l'Euphrate. Il s'y tenoit tous les ans vers le commencement de ſeptembre une foire célebre, où l'on venoit de toutes parts, même des Indes & du païs des Perſes, vendre & acheter des marchandiſes. Le général ayant meſuré ſa marche pour ſurprendre la ville dans ce tems-là, s'avançoit par des plaines déſertes le long du fleuve Aboras; lorſque quelques ſoldats échappés de ſon armée, pour éviter une punition qu'ils méritoient, vinrent donner l'allarme aux poſtes des Romains qui étoient le plus à portée de ſecourir la ville, & firent échouer l'entrepriſe.

VIII. Courſes des Sarraſins.

Amm. l. 14. c. 4. Ptol. Geog. l. 6. c 7. Cellar. l. 3. c. 14. p. 586.

Du côté de l'Arabie les Sarraſins, que les Romains n'auroient voulu avoir ni pour amis à cauſe de leur perfidie, ni pour ennemis à cauſe de leur valeur, fondoient comme des

oiſeaux de proie ſur toutes les contrées voiſines. Leur promptitude à ſe montrer & à diſparoître rendoit également la précaution impoſſible & la pourſuite inutile. Cette nation, depuis ſi fameuſe, & dont les Romains n'avoient appris le nom que du tems de Marc Aurele, avoit d'abord habité un canton de l'Arabie heureuſe. Enſuite devenue très-puiſſante, elle donna ſon nom à tous les Arabes qu'on appeloit Nomades ou Scénites, parce qu'ils étoient errans, & qu'ils n'avoient pour demeures que des tentes. Ils s'étendoient alors le long du golfe, tant du côté de l'Egypte que du côté de l'Arabie, juſqu'à l'Euphrate près de l'ancienne Babylone; & les diverſes hordes d'Arabes, répandus depuis long-tems dans la Méſopotamie, s'étoient liguées avec eux. Les Sarraſins ne ſavoient ni conduire la charue ni cultiver les arbres. Tous guerriers, courant ſans ceſſe, nuds juſqu'à la ceinture, ſans loix comme ſans demeure fixe, ils ne vivoient que de leur chaſſe, d'herbages, & du lait de leurs troupeaux.

CONSTANCE. An. 353.

CONSTANCE.
An. 353.

La plûpart ignoroient juſqu'à l'uſage du pain & du vin. Ils montoient des chevaux fort vîtes ou des dromadaires. Les deux ſexes étoient fort adonnés à l'amour : leur mariage n'étoit qu'un engagement paſſager pour le nombre d'années dont les deux époux convenoient. La femme apportoit pour dot une lance & une tente : après le terme expiré elle étoit la maîtreſſe de s'engager ailleurs. Toujours en courſe avec ſon mari, ſes enfans devenoient errans dès qu'ils étoient nés.

IX.
Mauvaiſe conduite de Gallus.

Amm. l. 14. c. 17.
Liban. vit.
Aur. Vict.
Eutr. l. 10.
Zon. t. 2. p. 18.

Les allarmes que donnoient ces barbares paſſoient avec eux, & ne s'étendoient qu'à quelques contrées. Mais un mal perpétuel, attaché, pour ainſi dire, aux entrailles, & qui ſe faiſoit ſentir à tous les membres, c'étoit le prince même qui gouvernoit cette partie de l'empire. Gallus ayant rapidement paſſé d'un état d'oppreſſion à la dignité de Céſar, devint tyran dès qu'il ne fut plus captif. Ébloui de la ſplendeur de ſa naiſſance, à laquelle ſa double alliance avec l'Empereur ajoutoit un nouvel éclat,

héritier présomptif de tout l'empire, il agissoit déja en maître absolu. Dépourvû de lumieres, & d'autant plus attaché à son sens, il aimoit la flatterie; son goût pour les éloges alloit jusqu'à obliger quelquefois les Sophistes à prononcer devant lui son propre panégyrique. Libanius fut redevable de la vie à ce mauvais usage qu'il faisoit de son éloquence. Accusé faussement de plusieurs crimes, il trouva le prince qu'il avoit loué équitable pour cette fois; son accusateur qui s'étoit cru assez fort devant le César, étant renvoyé aux tribunaux ordinaires, n'osa s'y présenter. Le penchant de Gallus à la cruauté se fit d'abord connoître dans les spectacles de l'amphithéâtre : plus ils étoient sanglans, plus on voyoit éclatter sa joie. Une si funeste inclination attira bientôt autour de lui un essain de délateurs. Ces artisans de calomnie imputoient à ceux qu'ils vouloient perdre, tantôt des complots criminels, tantôt des opérations magiques, qui supposent autant d'imbécillité dans

CONSTANCE. An. 353.

le prince qui les craint, que dans le ſcélérat qui les tente.

X. Méchanceté de Conſtantine. *Amm. l. 14. c. 1. Liban. epiſt. ad Chromat. & ad Clemat.*

Conſtantine fille & ſœur d'empereurs, veuve d'un roi, décorée du nom d'Auguſte, avoit apporté à Gallus avec l'orgueil de tant de titres une ame cruelle, & des conſeils pernicieux. C'étoit une furie altérée de ſang humain. Auſſi avare qu'impitoyable, elle vendoit la conſcience de ſon mari & la vie des plus innocens. Clémace d'Alexandrie, homme vertueux, qui avoit été gouverneur de Paleſtine, fut ſollicité par ſa belle mere embraſée d'un amour inceſtueux, & la rebuta. Cette femme criminelle s'introduit ſécrettement chez Conſtantine; elle lui fait préſent d'un collier de grand prix, & elle obtient un ordre adreſſé à Honorat comte d'Orient, de faire condamner Clémace à la mort, ſans lui permettre de ſe défendre. Les mauvais juges ne ſont pas rares ſous les mauvais princes; l'ordre ne fut que trop fidelement exécuté.

XI. Eſpions de Gallus.

Ce premier crime fut comme le ſignal des plus énormes injuſtices. Le

Constance. An. 353.

Amm. l. 14. c. 1. Liban. in Antiochico. Denys Halic. l. 4. Tac. ann. l. 4. Xiphil. in Tiberio. Treb. Poll. in Gallieno.

ſoupçon le plus leger attiroit ſans examen les plus cruelles diſgraces. Pluſieurs familles riches & illuſtres furent déſolées. On en vint juſqu'à ne plus obſerver les formes de juſtice, que les tyrans mêmes ont coutume de reſpecter. Il n'étoit plus beſoin d'accuſation ni de jugement : un ordre du du prince, ſans autre procédure, tenoit lieu d'une condamnation juridique. Gallus & Conſtantine, comme s'ils euſſent cherché à multiplier les coupables, envoyoient ſous main des inconnus dans tous les quartiers d'Antioche, pour recueillir & leur rapporter les diſcours des habitans. Ces ames vénales & perfides s'inſinuoient dans tous les cercles, pénétroient ſous l'habit de mendians dans les maiſons les plus conſidérables, concertoient enſemble leurs menſonges ; & ſe rendant au palais par des entrées ſecrettes, ils envenimoient ce qu'ils ſavoient, ſuppoſoient ce qu'ils ne ſavoient pas, & n'omettoient que les louanges qu'ils entendoient quelquefois donner au prince par des gens plus circonſpects

CONSTANCE. An. 353.

que ſinceres. Cette ſourde inquiſition jettoit la défiance dans les familles; elle inquiétoit le commerce le plus intime; & ces rapports infideles produiſoient ſouvent des ſcênes ſanglantes. Gallus non content de mettre en œuvre, comme Tarquin le Superbe & Tibere, ces indignes reſſorts de la politique, faiſoit lui-même ainſi que Gallien le honteux métier d'eſpion. Traveſti & accompagné de quelques confidens armés d'épées ſous leur robbe, il couroit le ſoir les cabarets & les rues de la ville; & ſe mêlant parmi la populace il demandoit à chacun ce qu'il penſoit du prince. Mais comme Antioche étoit pendant la nuit éclairée par des lanternes publiques, ayant été pluſieurs fois reconnu, il s'abſtint enfin de cette curioſité indécente & périlleuſe.

XII. Thalaſſe tâche en vain de le contenir. *Amm. l. 14. c. 1.*

Thalaſſe préfet du prétoire d'Orient, chargé d'éclairer la conduite de Gallus, au lieu d'uſer des ménagemens propres à retenir un jeune prince, l'irritoit au contraire par l'aigreur de ſes reproches. Ce ſurveil-

CONSTANCE. An. 353.

lant indiſcret & impérieux ſe faiſoit un devoir de ne jamais rien adoucir ; & par un effet de ſon humeur dure & hautaine, d'un côté il chargeoit les rapports qu'il envoyoit à Conſtance ; de l'autre il bravoit Gallus en affectant de lui laiſſer connoître ſa correſpondance avec l'empereur.

XIII. Portrait avantageux que quelques auteurs font de Gallus.

Jul. ad Ath. Zoſ. l. 2. Hier. Chron. Greg. Naz. or. 3. Theod. l. 3. c. 36. Soz. l. 3. c. 14. Philoſt. l. 3. c. 28. Theoph. p. 34.

Tel eſt le portrait que les hiſtoires les plus détaillées nous ont laiſſé du gouvernement de Gallus. Julien l'excuſe ; il attribue la dureté de ſon caractere aux mauvais traitemens qu'il avoit eſſuyés pendant ſa premiere jeuneſſe. Zoſime eſt trop zelé partiſan de Julien pour le démentir : il prétend que la diſgrace de Gallus ne fut qu'un effet de la malice des courtiſans & des eunuques. Les écrivains écclésiaſtiques s'accordent preſque tous ſur les louanges de ce prince ; ils lui font honneur de pluſieurs ſuccès qu'il eut contre les Perſes, dont ils ne donnent cependant aucun détail ; ils lui ſuppoſent une ame vraiment royale ; ils relevent ſa piété. Mais quelque reſpectable que ſoit le

CONSTANCE. An. 353.

témoignage de quelques-uns de ces auteurs, des éloges vagues & destitués de preuves, ne me semblent pas devoir l'emporter sur l'autorité d'Ammien Marcellin, historien fidele, désintéressé, témoin lui-même de tout ce qu'il raconte, & qui peint le caractere de Gallus par des faits circonstanciés. La translation des reliques de saint Babylas, la destruction de l'idolatrie à Daphné, le contraste qu'on étoit bien aise de faire valoir entre Gallus & Julien, lorsque celui-ci eut renoncé à la religion Chrétienne, un extérieur de piété & quelques pratiques religieuses, qui ne sont vraiment louables que quand elles sont le fruit & non pas l'écorce de la vertu, n'ont pas manqué de prévenir les auteurs Chrétiens en faveur de ce prince. C'est pour les mêmes raisons qu'ils prodiguent quelquefois les plus grands éloges à Constance. Il est vrai que Gallus malgré tant de vices resta toujours attaché au Christianisme. Nous avons la lettre qu'il écrivit à Julien pour le détourner de l'apos-

tasie : elle respire le zele & l'amour de la religion ; mais elle porte l'empreinte de l'Arianisme.

CONSTANCE. An. 353.

XIV. Histoire d'Aëtius.

Les maîtres Chrétiens placés autrefois auprès de lui par la main de Constance, étoient sans doute des Ariens qui avoient versé dans son cœur le poison de l'hérésie. Il fut confirmé dans l'erreur par les insinuations d'Aëtius. Cet impie après avoir long-tems rampé dans la poussiere où il étoit né, s'éleva jusqu'à devenir l'oracle du prince, & le chef d'un parti. Il étoit d'Antioche, fils d'un soldat qui fut condamné à mort, & dont les biens furent confisqués. Réduit dès l'enfance à une extrême misere, il fut d'abord ouvrier en cuivre, ensuite orfévre. Une fraude reconnue l'obligea de quitter cette profession. Son impudence trouva une ressource dans le métier de charlatan. Après y avoir amassé quelque argent, il se crut du talent pour les sciences, & s'attacha à Paulin évêque d'Antioche. Eulalius successeur de Paulin l'ayant chassé de la ville ;

Epiph. Hær. 76. Greg. Nyss. lib. 1. contra Eunom. Soc. l. 2. c. 34. Soz. l. 3. c. 14. & l. 4. c. 11. Philost. l. 3. c. 15. & 27. Suid. in Ἀέτιος. Nicet. Thes. orth fid. l. 5. c. 30.

CONSTANCE. An. 353.

il se retira à Anazarbe en Cilicie, où l'indigence le contraignit de se mettre au service d'un grammairien, qui lui apprit ce qu'il savoit. Il se fit encore de mauvaises affaires en cette ville ; mais il trouva un asyle dans la maison de l'évêque Athanase, Arien déclaré, qui l'initia dans les matieres de Théologie. Il prit les leçons de plusieurs autres Ariens, & revint à Antioche, où l'évêque Léonce après l'avoir fait diacre, fut presque aussi-tôt forcé de l'interdire. Retourné en Cilicie il entra en dispute contre un Gnostique, qui remporta publiquement sur lui un tel avantage, que ce Sophiste orgueilleux en pensa mourir de honte & de douleur. Aëtius crut avoir besoin d'un renfort de dialectique ; il alla l'étudier dans l'école d'Alexandrie ; & dès qu'il fut instruit des catégories d'Aristote, il se crut invulnérable. Il étoit subtil, opiniâtre, effronté, & la force de sa voix suppléoit à son ignorance. Il prit dans cette ville contre un Manichéen la revanche de l'affront qu'il avoit reçu du Gnostique : son adversaire con-

fondu mourut de chagrin. Fier de cette victoire & tout hérissé de sophismes, il courut quelque-tems de ville en ville, disputant toute la journée, & travaillant pendant la nuit à son métier d'orfévre pour subsister. Plus hardi que les autres Ariens, il enchérit sur Arius lui-même, qui avoit, disoit-il, trahi la foi par une lâche condescendance. Il soutenoit que le Fils étoit créé, & d'une substance absolument différente de celle du Pere. Il donna naissance à la plus détestable de toutes les branches de l'Arianisme; qu'on appela tantôt les *Aëtiens*, tantôt les *Anoméens*. Son sécrétaire Eunomius, imbu de sa doctrine, lui succéda & donna aussi son nom à cette secte. Les blasphêmes d'Aëtius le firent surnommer l'*Athée*. Les autres Ariens l'avoient en horreur; & d'abord quelques-uns d'entre eux le rendirent si odieux à Gallus, que ce prince donna ordre qu'on le cherchât & qu'on lui rompît les jambes. Léonce vint à bout de faire révoquer cette sentence; & peu de tems après, Aëtius sut si adroitement s'insinuer dans la

CONSTANCE. An. 353.

confiance du César, qu'il devint son Théologien, & le missionnaire qu'il employoit auprès de Julien, pour le retenir sur le penchant qui l'entraînoit à l'idolatrie.

An. 354. XV. Guerre contre les Allemans.

Amm. l. 14. c. 10. Cellar. l. 2. c. 3. Sect. 1,

Constance qui se pardonnoit à lui-même tous les maux dont il affligeoit l'occident, n'étoit pas d'humeur à rien pardonner à Gallus. Il plaignoit le sort de l'Orient. Mais les fréquentes incursions des barbares le retenoient en Gaule, & l'occupoient tout entier. Il partit d'Arles au printems, étant consul pour la septiéme fois, avec Gallus pour la troisiéme, & vint à Valence dans le dessein de marcher contre les deux freres, Gundomade & Vadomaire, rois des Allemans, qui désoloient la frontiere. Il fut long-tems arrêté dans cette ville par la nécessité d'y attendre les convois qu'il faisoit venir d'Aquitaine, & dont le transport étoit retardé par l'abondance des pluyes & le débordement des rivieres. L'armée étoit déja assemblée à Châlons-sur-Saone; & le soldat impatient de partir & manquant de vivres, s'étoit

mutiné. Conſtance pour calmer les eſprits, voulut d'abord envoyer Rufin préfet du prétoire. C'étoit l'expoſer à une mort preſque certaine. Les préfets du prétoire étant chargés du ſoin des vivres, Rufin avoit tout à craindre d'une ſoldateſque affamée. On crut même que Conſtance ne lui donnoit cette commiſſion périlleuſe, qu'à deſſein de le faire périr, parce que ce préfet étoit oncle de Gallus, & aſſez puiſſant pour ſoutenir ce prince, dont on commençoit à ſe défier. Mais les amis de Rufin le ſervirent ſi bien en cette occaſion, que l'empereur changea d'avis. Il envoya en ſa place Euſebe, ſon grand chambellan, qui étant dépoſitaire des tréſors, ainſi que des ſecrets du prince, vint à bout à force d'argent diſtribué à propos, d'appaiſer la ſédition. Les convois ſe rendirent enfin à Châlons, & l'armée ſe mit en campagne. Après une marche pénible, les chemins étant encore couverts de neige, on arriva aux bords du Rhin, près d'une ville conſidérable appelée *Rauracum*, qui

CONSTANCE.
An. 354.

CONSTANCE. An. 354.

n'est aujourd'hui qu'un village nommé *Augst*, à six milles au-dessus de Bâle. On entreprit de jetter sur le fleuve un pont de batteaux : mais les Allemans qui bordoient en grand nombre la rive opposée, faisant pleuvoir une grêle de traits, rendoient ce travail impossible ; & Constance ne savoit quel parti prendre. Enfin un paysan vint pendant la nuit enseigner un gué.

XVI. Les Allemans demandent la paix. *Amm. ibid.*

On étoit sur le point d'y passer, pendant qu'on amusoit ailleurs les ennemis, & tout le païs d'au-delà alloit être à la discrétion des Romains, lorsqu'on vit arriver des députés qui venoient faire satisfaction & demander la paix. On soupçonna quelques-uns des principaux officiers de l'armée Romaine, qui étoient Allemans, d'avoir donné des avis secrets à leurs compatriotes, dont ils voyoient la ruine assurée. On avoit depuis long-tems laissé introduire la mauvaise coutume, de mêler des barbares avec les soldats Romains : ce fut une des causes du dépérissement des légions. Quelques-uns de ces

étrangers parvenoient aux premiers grades dans les armées ; & dans celle de Constance, Latin comte des domestiques, Agilon grand écuyer, Scudilon commandant d'une des compagnies de la garde, tous trois Allemans, avoient une haute réputation de bravoure, & passoient pour les plus fermes soutiens de la puissance Romaine. Les propositions des barbares paroissoient avantageuses ; le conseil les approuvoit unanimement ; mais il étoit question de les faire goûter aux soldats, dont la mutinerie récente donnoit lieu d'appréhender la mauvaise humeur. L'empereur esclave de ses troupes dont il ne savoit pas être le maître, les assembla ; & se tenant debout sur son tribunal, environné des premiers officiers, il parla en ces termes :

XVII. Harangue de Constance à ses soldats.

« Braves & fideles camarades, ne » vous étonnez pas, si après d'im- » menses préparatifs, après de lon- » gues & pénibles marches, arrivé » dans les lieux même où m'attend la » victoire dont m'assure votre cou- » rage, je parois disposé à la refuser

CONSTANCE. An. 354.

» pour écouter des propoſitions de » paix. Le ſoldat, vous le ſavez, n'a » que ſon honneur & ſa vie à con- » ſerver & à défendre : mais l'empe- » reur obligé de s'oublier lui-même » pour ne s'occuper que du ſalut des » autres, doit, la balance toujours à » la main, peſer toutes les circonſ- » tances; il doit ſaiſir toutes les oc- » caſions favorables au bien général. » Ne vous attendez pas à un long diſ- » cours : la vérité n'à beſoin que d'ê- » tre énoncée. Les rois & les peuples » Allemans, redoutant votre va- » leur, dont la renommée toujours » croiſſante s'eſt répandue juſqu'aux » extrêmités du monde, demandent » le pardon & la paix par la bouche » de leurs ambaſſadeurs, que vous » voyez ici la tête baiſſée. C'eſt de » vous qu'ils recevront leur répon- » ſe. Mais chargé comme je ſuis de » veiller à vos intérêts, je me crois » en droit de vous donner conſeil; » & je penſe que, ſi vous y con- » ſentez, on doit leur accorder leur » demande. Nous nous épargnerons » des haſards, nous nous ferons de

» nos

» nos ennemis des troupes auxiliai- » res ; c'est une obligation à laquelle » ils offrent de se soumettre : ainsi sans » verser une goutte de sang, nous » désarmerons cette férocité, souvent » funeste à nos frontieres. Songez » que vaincre un ennemi, ce n'est » pas seulement le terrasser dans les » batailles ; la victoire est bien plus » assurée, lorsqu'enchaîné par sa vo- » lonté même, il a senti qu'on ne » manquoit ni de force pour l'abat- » tre, ni de clémence pour lui par- » donner. Je vous le dis encore ; » soyez les arbitres de la paix. J'at- » tends de vous la décision ; je vous » conseille seulement d'acheter au » prix de la modération tous les avan- » tages que vous procureroit une » victoire, peut-être sanglante. Ne » craignez pas que votre retenue soit » soupçonnée de foiblesse ; elle ne » pourra que faire honneur à votre » prudence & à votre humanité ». Toute l'armée applaudit à ce lâche discours, qui la rendoit arbitre de la paix & de la guerre, & supérieure à l'Empereur même ; elle approuva le

CONSTANCE. An. 354.

CONSTANCE. An. 354.

projet de paix. Une raiſon qui avoit ſans doute échappé à Conſtance, & qu'il n'auroit eu garde de faire valoir, contribua encore plus que tout le reſte à déterminer les eſprits : on étoit perſuadé, & l'expérience du paſſé ne l'avoit que trop appris, que la fortune toujours fidele à Conſtance dans les guerres civiles, l'abandonnoit dans les expéditions étrangeres. Le traité fut juré ſuivant les formes qui étoient en uſage dans les deux nations ; & l'empereur retourna à Milan.

XVIII. Cruautés de Gallus.

Amm. l. 14. c. 10. Liban. Vit.

Il avoit reçu à Valence les premieres nouvelles de la mauvaiſe conduite de Gallus. Outre les lettres de Thalaſſe, Herculan officier des gardes, fils de cet Hermogene qui avoit été mis en piéces à Conſtantinople dans une émeute populaire, & gendre du Lacédémonien Nicoclès l'un des maîtres de Julien ; homme rempli de probité & d'honneur, lui en avoit fait de vive voix un rapport fidele. Le prince ne gardoit plus aucune meſure : tout l'Orient ſe reſſentoit de ſes violences ; il n'épargnoit ni les officiers les plus

diſtingués, ni les principaux des villes, ni le peuple. Dans un tranſport de colere il condamna à mort par un ſeul arrêt pluſieurs des premiers ſénateurs d'Antioche ; parce que dans une diſette publique, comme il vouloit mal-à propos baiſſer tout à coup le prix des vivres, ils lui avoient fait à ce ſujet des remontrances qui bleſſoient ſa fierté ; & il les eût tous envoyés au ſupplice, ſans la courageuſe réſiſtance d'Honorat comte d'Orient. Le complot que l'émiſſaire de Magnence avoit tramé contre Gallus, ayant été révélé par une pauvre femme, ainſi que je l'ai raconté, Conſtantine ne s'étoit pas bornée à la récompenſer, comme il étoit raiſonnable ; mais pour réveiller de plus en plus l'émulation des délateurs, elle avoit affecté de la combler des plus grands honneurs, en la faiſant promener dans un char, avec une pompe ſemblable à celle d'un triomphe.

CONSTANCE. An. 354.

XIX. Mort de Théophile.

Amm. L. 14. c. 7.

Les excès de Gallus n'étoient pas ſeulement l'effet d'une ſimplicité groſſiere, comme Julien le voudroit faire entendre ; on y découvre les traits

CONSTANCE.
An. 354.
Liban. vit. & or. 12.
Jul. misop.

d'une malice réfléchie. Un jour qu'il partoit pour Hiéraple, le peuple d'Antioche se jettant à ses pieds, le supplioit de ne pas quitter la ville, sans avoir pris des mesures pour prévenir la famine, dont on sentoit déjà les approches. Gallus se contenta de leur dire en montrant Théophile, gouverneur de Syrie, qui se trouvoit auprès de lui : *Je vous laisse celui-ci ; il ne tiendra qu'à lui qu'aucun de vous ne manque de pain.* Ces paroles furent pour Théophile un arrêt de mort. C'étoit un homme de bien, dont Gallus vouloit sans doute se défaire. Quelques jours après la disette s'étant fait sentir dans la ville, il s'éleva une querelle dans les jeux du cirque, ce qui étoit fort ordinaire. Quatre ou cinq misérables de la lie du peuple en prennent occasion de se jetter sur Théophile : il est assommé de coups, foulé aux pieds, traîné par les rues. La populace furieuse court en même tems à la maison d'Eubule, l'un des premiers magistrats : ses grandes richesses étoient un crime impardonnable aux yeux d'une mul-

titude affamée. Il se sauve avec son fils à travers une grêle de pierres, & va se cacher dans les montagnes voisines : on réduit en cendres sa maison qui égaloit en magnificence les palais des princes. L'indulgence de Gallus en faveur d'un homme justement odieux, augmenta encore le mécontentement. Sérénien duc de la Phénicie, avoit par lâcheté abandonné une partie de la province aux ravages des Sarrasins. Il fut juridiquement accusé de crime de leze majesté. On le convainquit même d'avoir consulté un oracle pour savoir s'il pourroit se rendre maître de l'empire. Il fut absous malgré l'indignation publique.

CONSTANCE. An. 351.

XX. Massacres de Domitien & de Montius.

Amm. l. 14. c. 7. Soc. l. 2. c. 34. Soz. l. 4. c. 6. Philost. l. 3. c. 28.

L'Empereur instruit de ces désordres, avoit déja invité Gallus à se rendre auprès de lui. Mais comme le César ne paroissoit pas disposé à quitter l'Orient, Constance prit le parti de lui enlever adroitement les troupes, qui pouvoient dans l'occasion appuyer sa désobéissance. Il lui écrivit qu'il craignoit pour lui les com-

CONSTANCE.
An. 354.
Acta Artemii.
Theoph. p. 34.
Zon. t. 2. p. 18.
Till. not. 29.

plots d'une ſoldateſque oiſive, & il lui conſeilla de ne conſerver que les ſoldats de ſa garde. Thalaſſe venoit de mourir : pour lui ſuccéder dans la fonction de préfet, l'empereur envoya Domitien. Celui-ci, fils d'un artiſan, étoit parvenu à la charge d'intendant des finances. Il étoit déjà avancé en âge ; eſtimable par ſon déſintéreſſement & par ſa fidélité ; mais dur & incapable d'aucun ménagement. Conſtance le chargea d'engager avec douceur Gallus à venir à la cour. Il ne pouvoit plus mal choiſir pour une commiſſion ſi délicate. Le préfet arrivé à Antioche, au lieu de rendre viſite au Céſar, comme il étoit de ſon devoir, affecte de paſſer devant le palais avec un nombreux & bruyant cortège, & va droit au prétoire. Il s'y tient enfermé ſous prétexte d'indiſpoſition, & paſſe les jours & les nuits à compoſer contre Gallus des mémoires remplis de détails même inutiles, qu'il envoye à la cour. Enfin preſſé par les fréquentes invitations de Gallus, il vient au palais ; mais

dès qu'il apperçoit le prince : *César*, lui dit-il sans autre compliment, *partez comme on vous l'ordonne ; & sachez que si vous différez, je vous ferai incessamment retrancher les vivres, à vous & à votre maison.* Après un début si peu ménagé, il sort brusquement & ne revient plus, quoiqu'il soit plusieurs fois mandé. Gallus irrité de cette audace, ordonne à quelques-uns de ses gardes de s'assurer de la personne du préfet. Montius Magnus, trésorier de la province, qui cherchoit à calmer les esprits, s'adresse aux principaux officiers de Gallus ; il leur représente d'abord les tristes conséquences qui peuvent naître de cette animosité : mais prenant ensuite un ton de réprimande, *si vous entreprenez d'ôter la vie à un préfet du prétoire*, leur dit-il, *commencez donc par abbattre les statues de l'Empereur.* Gallus est informé de ce discours ; & afin de pousser à bout Montius, il le fait venir ; il lui déclare qu'il va faire le procès à Domitien, & qu'il le choisit lui-même pour l'assister dans cette

procédure. Alors le trésorier s'échappe au point de lui dire, qu'un César n'est pas le maître d'établir un simple receveur dans une ville, loin d'avoir l'autorité de faire mourir un des premiers officiers de l'Empire. Le prince piqué au vif de cette répartie, aigri encore par l'impérieuse Constantine, qui lui représentoit qu'il étoit perdu sans ressource s'il ne perdoit ces téméraires, fait appeler tout ce qu'il avoit de gens de guerre à Antioche; & les voyant devant lui tout allarmés : *A moi, soldats*, s'écria-t-il avec une rage indécente, *sauvez-moi, sauvez-vous vous mêmes; l'orgueilleux Montius nous accuse de révolte contre l'Empereur, parce que je veux ranger à son devoir un préfet insolent qui ose me méconnoître.* A ces mots, les soldats courent à la maison de Montius. C'étoit un vieillard infirme; ils le garottent & le traînent par les pieds jusqu'à la demeure du préfet. Ils précipitent Domitien au bas des degrés, l'attachent avec Montius, & les traînent tous deux ensemble par les rues & par

les places de la ville. Ces forcenés étoient animés par un receveur d'Antioche, nommé Luscus, qui courant devant eux les excitoit à grands cris. Enfin ils jettent dans l'Oronte les deux corps, tellement meurtris & brisés, qu'on ne pouvoit plus les distinguer l'un de l'autre. L'évêque les fit retirer du fleuve, & leur donna la sépulture.

CONSTANCE. An. 354.

XXI. Poursuite des prétendus conjurés.

Amm. l. 14. *c.* 7.

Montius en rendant les derniers soupirs, avoit plusieurs fois nommé Epigone & Eusebe, comme les appelant à son secours. On cherchoit qui pouvoient être ces deux hommes. Il s'en trouva deux à Antioche, qui pour leur malheur portoient ces noms. C'étoient un philosophe de Lycie & un orateur d'Emese. Ceux que Montius avoit nommés étoient deux gardes de l'arsenal, qui lui avoient promis des armes en cas qu'il en eût besoin pour soutenir l'officier de l'empereur. Comme ils étoient peu connus, on ne songea pas à eux; & sur la seule conformité des noms, on mit aux fers le philosophe Epigone &

CONSTANCE.
An. 354.

l'orateur Eusebe. Apollinaire gendre de Domitien, qui avoit été peu auparavant grand maître du palais de Gallus, étoit en Mésopotamie : son beau-pere rempli de soupçons, l'y avoit envoyé pour rechercher si l'on n'avoit pas semé parmi les soldats de cette province des libelles séditieux. Dès qu'Apollinaire eut appris ce qui s'étoit passé en Syrie, il s'enfuit par l'Arménie mineure, & prit la route de Constantinople. Mais ayant été arrêté en chemin, il fut ramené pieds & mains liés à Antioche. Son pere gouverneur de Phénicie eut bien-tôt le même sort, comme complice d'une intrigue secrette.

XXII.
Ursicin obligé de présider à leur jugement.

Amm. l. 14. *c.* 9.

Gallus étoit averti qu'on préparoit à Tyr un manteau impérial, sans qu'on sçût par qui il avoit été commandé. Voulant donner à ses jugemens une couleur de justice, il choisit pour y présider Ursicin général de la cavalerie en Orient, connu par sa droiture. On le fit venir de Nisibe, où il commandoit. Ce ne fut qu'à regret que ce guerrier généreux accepta une commission qui lui étoit tout à

fait étrangere. Intrépide dans les batailles, les procédures lui faisoient peur. Les délateurs le menaçoient déjà ; il craignoit d'être traîné devant ce tribunal comme coupable, s'il refusoit d'y présider. Mais quand il vit que tout étoit concerté entre les accusateurs & les juges qu'on lui donnoit pour assesseurs, & que c'étoit autant de bêtes féroces qui sortoient de la même taniere, il prit le parti d'instruire sécrettement Constance de ce mystere d'iniquité, & de lui demander du secours contre l'injustice. Cette précaution ne produisit aucun effet : il étoit déja, sans le sçavoir, suspect à la cour. Les flatteurs, ennemis par état des gens de son caractere, avoient donné contre lui à Constance des impressions sinistres, dont ce prince étoit fort susceptible, & dont il ne revenoit jamais.

CONSTANCE. An. 354.

XXIII. Ils sont condamnés à mort. *Amm. l. 14. c. 9. Diog. Laert. in Zenon. Eleat.*

Le jour marqué pour le jugement étant arrivé, Ursicin qui ne prêtoit que son nom, prit séance : les autres avoient leur leçon dictée : les greffiers alloient & venoient sans cesse, pour instruire le prince des interro-

CONSTANCE.
An. 354.

gations & des réponses. Les juges affectoient à l'envi une rigueur outrée, pour servir la colere du prince & la noirceur de Constantine, qui écoutoit tout derriere un voile, qu'elle entr'ouvroit de tems en tems. On ne laissoit pas aux accusés la liberté de se défendre. On amena d'abord Epigone & Eusebe, malheureuses victimes d'une équivoque. Le premier fit connoître qu'il n'avoit que l'habit de philosophe : après des supplications qui deshonoroient l'innocence, cédant aux douleurs de la question, il s'avoua complice d'un crime imaginaire, & se rendit par sa foiblesse digne de la mort qu'il n'avoit pas auparavant méritée. Mais l'orateur Eusebe, prenant sur lui le rolle de son camarade, & renouvelant l'exemple héroïque de l'ancien philosophe Zénon d'Elée, tint ferme contre les tourmens les plus cruels : il persista à démentir ses accusateurs, à justifier tous ceux qu'on lui nommoit comme ses complices, & à reprocher aux juges leur honteux brigandage. Comme la connoissance des

loix & des formes du barreau, le mettoit en état de relever les nullités de ce jugement, le César en étant averti ordonna, pour lui fermer la bouche, de redoubler les rigueurs de la torture. On épuisa sur lui toute la rage des bourreaux : ce n'étoit plus qu'un cadavre informe, & il imploroit encore la justice céleste; il foudroyoit ses juges par un ris menaçant; & sans être ni forcé à un faux aveu, ni convaincu, il fut enfin condamné avec le méprisable compagnon de son sort. Il souffrit la mort sans effroi, ne plaignant dans ses dernieres paroles que le malheur de ceux qui alloient lui survivre sous un gouvernement si injuste. On informa ensuite sur cet habit de pourpre, auquel on travailloit à Tyr. On appliqua les ouvriers à la torture : on mit en cause un diacre nommé Maras : on lui produisit des lettres de sa main, adressées au chef de la manufacture, par lesquelles il le pressoit de hâter un certain ouvrage, mais sans en désigner l'espece ni la qualité : malgré les plus affreux tourmens, on ne put

CONSTANCE. An. 354.

tirer aucun aveu de la bouche du diacre. On exila les deux Apollinaires pere & fils à une maison de campagne nommée *les Crateres*, qu'ils avoient à huit lieues d'Antioche. Mais dès qu'ils y furent arrivés, on les fit mourir par ordre du prince, après leur avoir rompu les jambes. Tant de supplices ne rassurerent pas Gallus. Il continua cette inquisition sanguinaire; & plusieurs autres innocens furent sacrifiés à ses tyranniques soupçons.

XXIV. Perte de Gallus résolue.

Amm. l. 14. c. 11. Jul. ad Ath. Liban. or. 12. Zos. l. 2. Eutr. l. 10. Soc. l. 2. c. 34. Soz. l. 4. c. 6. Philost. l. 3. c. 28. Acta Artemii.

Ces cruautés irritoient Constance. Persuadé que ce prince travailloit à se rendre indépendant, il crut n'avoir pas de tems à perdre pour le prévenir. Quelques auteurs accusent en effet Gallus d'avoir dès-lors formé ce dessein; d'autres avec plus de vraisemblance le justifient de cette imputation; ils prétendent que c'étoit une calomnie inventée par les eunuques, concertée avec Dyname & Picence, hommes de néant, mais intriguans & ambitieux, & soutenue par Lampade préfet du prétoire, qui cherchoit à quelque prix que ce fût à se ren-

dre maître de l'esprit de l'empereur. Julien dit que Constance abandonna son beau-frere à l'eunuque Eusebe son chambellan, & au maître de ses cuisines. Je suis porté à croire, suivant le récit d'Ammien Marcellin, que ce jeune prince plus imprudent & plus féroce que politique & ambitieux, n'avoit pas encore conçu ce dessein quand il en fut accusé; & que ce fut cette accusation même qui lui en fit naître une idée passagere, lorsqu'il se vit dans la nécessité d'exposer sa vie ou de se soustraire à l'obéissance. Quoi qu'il en soit, Constance fut si frappé de ce prétendu attentat, qu'il se croyoit à peine en sûreté au milieu de sa cour : il tenoit de fréquens conseils, mais toujours la nuit, dans le plus grand secret, avec ses confidens les plus intimes. Il s'agissoit de décider si l'on feroit périr Gallus dans l'Orient même, ou si on l'attireroit en Italie, pour s'en défaire sans obstacle. On s'en tint au dernier parti, parce qu'il demandoit moins d'éclat & de forces, & que s'il ne réussissoit pas, il laissoit encore

la reſſource de l'autre. Il fut donc arrêté que l'empereur, par des lettres pleines de douceur & d'amitié, preſſeroit Gallus de venir à Milan pour traiter avec lui d'une affaire importante, qui demandoit ſa préſence. Mais les adverſaires d'Urſicin, entre autres Arbétion, qui de ſimple ſoldat étoit devenu général de la cavalerie en Occident, homme jaloux & ardent à nuire, & l'eunuque Euſebe encore plus méchant, repréſenterent : *Que faire venir Gallus ſans rappeler Urſicin, c'étoit laiſſer en Orient un ennemi beaucoup plus dangereux & plus capable d'y cauſer une révolution : que cet audacieux ſeroit appuyé de deux fils adorés des troupes pour leur bonne mine & leur adreſſe dans les exercices militaires : que Gallus, quelque farouche qu'il fût par caractere, ne ſe ſeroit jamais porté à de ſi coupables excès, s'il n'y eût été pouſſé par des traîtres, qui abuſoient de ſa jeuneſſe, à deſſein d'attirer ſur lui l'exécration publique, & de faciliter à Urſicin & à ſes enfans l'exécution de leurs projets.* Ces diſcours

envenimés trouvoient crédit dans l'esprit de l'empereur. Il mande Ursicin en termes très-honorables, sous prétexte de vouloir concerter avec lui les mesures à prendre contre les Perses qui menaçoient de la guerre : & pour lui ôter tout soupçon, il envoye en Orient le comte Prosper, chargé de le remplacer jusqu'à son retour, avec le titre de son lieutenant. Ce général, qui n'avoit jamais formé d'autre projet que celui d'être fidele à son maître, obéit sans délai & part pour Milan.

XXV.
Mort de Constantine.

Amm. l. 14. c. 11. & l. 21. c. 1.
Jul. ad Ath.
Philost. l. 4. c. 1.
Acta Artemii.
Zon. t. 2. p. 19.

Gallus pressé par les lettres de l'empereur, étoit dans une grande inquiétude. Constance, pour diminuer sa défiance, avoit en même tems prié Constantine avec beaucoup d'empressement & d'apparence de tendresse, d'accompagner Gallus, & de venir embrasser un frere qui souhaitoit ardemment de la voir. Elle connoissoit trop bien ce frere, & savoit trop ce qu'elle méritoit, pour se laisser tromper par ces caresses. Cependant ne voyant pas de meilleur parti à prendre, & espérant encore quelque

CONSTANCE. An. 354.

grace pour elle & pour ſon mari, elle prit les devans. Comme elle marchoit à grandes journées, la fatigue du voyage jointe aux allarmes dont elle étoit agitée, la fit tomber malade. Elle mourut à l'entrée de la Bithynie, laiſſant à Gallus une fille dont l'hiſtoire ne dit plus rien. Son corps fut porté en Italie, & enterré près de Rome ſur le chemin de Nomente, dans l'égliſe de ſainte Agnès, que ſon pere avoit fait bâtir à ſa priere.

XXVI. Gallus ſe détermine à partir.

Amm. l. 14. c. 11.

Gallus qu'elle avoit rendu plus coupable, & dont elle étoit cependant la principale reſſource, ſe trouva par ſa mort dans un plus grand embarras. Il faiſoit réflexion que Conſtance étoit implacable; qu'il s'étoit accoutumé de bonne heure à ne pas ménager le ſang de ſes proches; & que ſes feintes careſſes n'étoient ſans doute qu'un appas pour l'attirer dans le piége. Ce fut dans cette extrêmité qu'il lui vint en penſée de s'affranchir de toutes ſes craintes en prenant la qualité d'empereur. Mais il ne comptoit pas aſſez ſur ſes principaux officiers, pour leur décla-

rer ce dessein : il savoit qu'il en étoit haï comme cruel, méprisé comme foible & leger ; & qu'au contraire ils redoutoient le bonheur attaché à Constance dans les discordes civiles. Au milieu de ces violentes agitations, il recevoit tous les jours des lettres de l'empereur : c'étoient tantôt des prieres, tantôt des avis : on lui représentoit l'état de la Gaule ravagée par les barbares ; que tout l'empire ne faisoit qu'un corps ; qu'en qualité de César il devoit son secours à tous les membres : on lui rappeloit l'exemple récent des Césars soumis à Dioclétien, qui toujours en action, toujours prêts à obéir, couroient sans cesse d'une extrémité de l'empire à l'autre. Enfin arriva Scudilon, qui sous l'apparence d'une franchise grossiere cachoit un esprit très-délié. Ce soldat courtisan, habile à composer son visage, mêlant la flatterie aux raisons, protestant d'un air de sincérité que Constance ne désiroit rien tant que de l'embrasser, de calmer ses craintes, de lui faire part des lauriers qu'il

Constance. An. 354.

alloit cueillir en Gaule, comme il avoit déja partagé avec lui sa majesté & sa puissance, acheva de rassurer Gallus.

XXVII. Il est arrêté à Petau. Amm. l. 14. c. 11. Philost. l. 4. c. 1. Till. not. 31.

Aveuglé par ces discours trompeurs, le César part d'Antioche. Quand il fut arrivé à Constantinople, il avoit si bien perdu de vûe le péril où il alloit se précipiter, qu'il s'amusa à faire courir les chars dans le cirque, & à couronner de sa main le cocher victorieux. Quoique Constance fût bien aise d'avoir réussi à endormir Gallus; cependant cette grande sécurité le blessa, comme une marque de mépris ou d'une confiance fondée peut être sur des intrigues secrettes. Pour en prévenir les effets, il fait retirer tout ce qu'il y avoit de troupes dans les villes par où devoit passer Gallus. Personne, excepté ce jeune prince, n'ignoroit que sa perte étoit assurée; & Taurus qui alloit en Arménie pour y faire la fonction de Questeur, passa par Constantinople sans lui rendre visite. L'empereur lui envoya plusieurs officiers, en apparence pour remplir les charges de sa

maison, mais en effet pour éclairer ses actions & s'assurer de sa personne : c'étoient Léonce avec le titre de trésorier, Lucillien avec celui de comte des Domestiques, & Bainobaude en qualité de capitaine des gardes. Gallus étant arrivé à Andrinople, s'y reposa pendant douze jours. Il y apprit que les légions Thébéenes, cantonnées dans les villes voisines, lui avoient envoyé des exprès pour lui offrir leur service, s'il vouloit rester en Thrace. Mais il ne put jamais se dérober à ses surveillans, pour voir & entretenir leurs députés. Des ordres pressans & multipliés de la part de Constance, l'obligerent à se mettre en chemin, sans autre équipage que dix chariots publics. Il lui fallut laisser à Andrinople toute sa maison, excepté les domestiques les plus nécessaires. Alors abbatu de tristesse & de fatigue, pressé sans respect par les muletiers mêmes, il commença à se reprocher sa téméraire crédulité, qui le réduisoit à la merci des plus vils esclaves de Constance. Les plus funestes pensées troubloient

CONSTANCE. An. 354.

jour & nuit ſon repos : il voyoit pendant ſon ſommeil les images ſanglantes de Domitien, de Montius & de tant d'autres, qui l'accabloient de reproches. Soupirant ſans ceſſe, & ſe regardant comme une victime qu'on traînoit à la mort, il arriva à Pettau dans le Norique. Ce fut-là que tout déguiſement ceſſa. Barbation qui avoit lui-même ſervi Gallus, & Apodême agent de l'empereur parurent à la tête d'une troupe de ſoldats, que Conſtance avoit choiſis comme les plus dévoués à ſes ordres, & les moins capables de ſe laiſſer ni gagner par argent, ni attendrir par les larmes. Le palais étoit à l'extrémité de la ville ; les ſoldats ſe ſaiſirent des dehors. Sur le ſoir Barbation étant entré dépouille le prince de la pourpre ; il le couvre d'une tunique & d'une caſaque ordinaire, lui jurant pluſieurs fois comme de la part de l'empereur, qu'il n'avoit rien à craindre pour ſa vie. Selon Philoſtorge, ardent panégyriſte des Ariens, l'Indien Théophile entre les mains duquel les deux princes s'étoient juré une amitié inviolable, & qui accompa-

gnoit Gallus, s'opposa avec courage à ce traitement injurieux. Si le fait est véritable, la résistance fut inutile : Théophile n'y gagna que la disgrace & l'exil.

CONSTANCE. AN. 354.

XXVIII. Mort de Gallus.

Amm. l. 14. c. 11. Liban. or. 12. Hier. Chron. Idace. Soc. l. 2. c. 34. Soz. l. 4. c. 6. Philost. l. 4. c. 1. Acta Artemii. Zon. t. 2. p. 19. Till. not. 33. 34.

Gallus restoit assis, tout tremblant. *Levez-vous*, lui dit brusquement Barbation : en même tems il le fait monter dans un chariot & le conduit à Flanone sur les frontieres de l'Istrie. Cette ville étoit proche de Pola, où Crispe César avoit été mis à mort. On y gardoit étroitement Gallus ; & ce prince infortuné, en proie à des allarmes continuelles, n'attendoit à chaque instant que le bourreau. L'eunuque Eusebe, le secrétaire Pentade, & Mellobaude capitaine des gardes, arrivent de la part de l'empereur. Ils étoient chargés de l'interroger en détail sur la condamnation de tous ceux qu'il avoit fait périr à Antioche. Gallus pâle & interdit ne put ouvrir la bouche que pour s'excuser sur les mauvais conseils de sa femme. Constance encore plus indigné de cette réponse qui flétrissoit sa sœur, renvoye

CONSTANCE. An. 354.

auſſitôt Pentade avec Apodême, & leur ordonne de trancher la tête à Gallus. L'ingrat Sérénien, comme pour punir le prince de l'avoir injuſtement abſous quelque-tems auparavant, ſe charge avec eux de cette funeſte commiſſion. A peine étoient-ils partis, que Conſtance par un retour de compaſſion en faveur de ſon beau-frere, envoya après eux un officier pour leur ordonner de ſuſpendre l'exécution. Mais celui-ci corrompu par Euſebe & par les autres ennemis de Gallus, fit enſorte de n'arriver qu'après le ſupplice. Ainſi périt ce jeune prince, à qui ſa haute naiſſance ne procura qu'une vie miſérable & une fin tragique. Elle l'avoit d'abord expoſé aux ſoupçons meurtriers de Conſtance; elle le tint pendant pluſieurs années dans une triſte captivité; plus heureux cependant, s'il n'en fût jamais ſorti pour épouſer une princeſſe cruelle & ſanguinaire, & pour être revêtu d'un pouvoir qui ne ſervit qu'à le rendre criminel: la fin de ſa diſgrace fut l'origine de ſa perte. Il mourut à l'âge de vingt-neuf

neuf ans, après avoir porté pendant près de quatre années la qualité de César. Ceux qui avoient prêté leur ministere pour le tromper, ne se féliciterent pas long-tems du succès de leurs mensonges & de leurs parjures. Scudilon mourut peu de tems après d'une maladie violente, & Barbation périt dans la suite par le même supplice où il avoit conduit ce malheureux prince.

CONSTANCE. An. 354.

XXIX. Joie de la Cour.

Amm. l. 15. c. 1. Ath. in Synod. Valens & Ursac. in Synod. Arim.

Dans le tems même qu'on dépouilloit le César des ornemens de sa dignité, l'ardent Apodême s'étoit saisi des brodequins de pourpre. Aussitôt prenant la poste, & courant à toute bride jusqu'à crever plusieurs chevaux, il étoit venu à Milan les jetter aux pieds de l'empereur, avec plus d'empressement & de joie, que s'il eût apporté les dépouilles d'un roi de Perse. Peu de tems après, la nouvelle de la mort du prince fut reçue à la cour comme celle d'une victoire complette. L'adulation s'épuisoit sur le bonheur, sur la toute-puissance de l'Empereur. Enivré de ces éloges, il se crut au-dessus de tous les acci-

CONSTANCE. An. 354.

dens humains : envain se flattoit-il d'imiter la modestie de Marc Aurele, on ne voyoit en lui que la ridicule vanité de Domitien. Dans les écrits de sa propre main il s'intituloit le *maître du monde* ; il prenoit le nom d'*éternel*, qui ne fut jamais pour les hommes qu'un titre d'extravagance ; les évêques Ariens qui refusoient cette qualité au Fils de Dieu, n'avoient pas honte de la donner à Constance dans leurs lettres & dans des actes authentiques.

XXX. Délateurs. *Amm. l. 15. c. 3.*

Les délateurs accoururent en foule de toutes les parties de l'empire. Ils n'épargnoient personne ; mais ils s'acharnoient par préférence sur la vertu jointe à la richesse. Paul la Châine conservoit son rang, comme le plus habile & le plus méchant de tous. Il avoit pour second un nommé Mercure, Perse d'origine, qui d'officier de la bouche de l'empereur étoit devenu receveur du domaine. On l'appeloit par raillerie *le comte des songes*, parce que c'étoit sur les songes qu'il fondoit la plûpart de ses accusations : tel étoit le départément qu'il avoit choisi. Cet homme ram-

pant & flatteur, s'insinuant dans les cercles & dans les repas, recueilloit avec attention les circonstances des songes que des amis se racontoient les uns aux autres ; c'étoit alors une folie fort à la mode ; & les empoisonnant avec méchanceté, il alloit en faire sa cour à l'empereur. Il n'en falloit pas davantage pour susciter un procès criminel. La fin malheureuse de quelques-uns de ces songeurs réussit bien-tôt à guérir les autres de cette superstition puérile; on cessa de rêver, ou du moins de raconter ses rêves, dès qu'on s'apperçut qu'ils tiroient à de si terribles conséquences ; on n'avouoit pas même volontiers qu'on eût dormi.

XXXI.
Péril d'Ursicin.
Amm. l. 15. c. 2.

L'envie qui ne pardonne jamais au mérite, ne perdoit pas de vûe Ursicin. On insinuoit à Constance que le nom de l'empereur étoit oublié dans tout l'Orient ; qu'on n'y parloit que d'Ursicin, comme du seul général redoutable aux Perses. Le prince prenoit ombrage de ces discours. Ursicin rassuré par sa vertu, se contentoit de gémir en secret du pé-

CONSTANCE. An. 354.

ril que couroit l'innocence, & de sa perfidie des amis de cour, qui l'abandonnerent dès le premier assaut. Le traître Arbétion son collegue, homme d'une malice rafinée, avoit trouvé pour le perdre un moyen plus sûr que la calomnie ; c'étoit de le louer à outrance ; il ne le nommoit jamais que le grand capitaine. Ces éloges perfides produisirent leur effet : c'étoit d'aigrir de plus en plus l'empereur. Il fut décidé dans un conseil secret, qu'Ursicin seroit la nuit suivante enlevé de sa maison à petit bruit, pour ne point allarmer les gens de guerre dont il possédoit le cœur ; & que sans forme de procès on lui ôteroit la vie. Tout étoit préparé ; les assassins commandés n'attendoient que le moment de l'exécution, lorsqu'il leur vint un ordre contraire. Constance adouci par la réflexion, contre sa coutume, avoit jugé à propos de différer.

XXXII. Et de Julien.

Amm. Ibid. Jul. ad Ath. Lib. or. 12.

Julien n'avoit eu aucune part à la conduite de Gallus : mais ceux qui avoient contribué à la mort de son frere, n'osoient le laisser vivre. On

lui fit un crime d'être sorti du château de Macelle, & d'avoir entretenu Gallus à Nicomédie. Ce fut en vain qu'il prouva que l'empereur lui avoit permis l'un & l'autre : on l'arrêta ; on lui donna des gardes qui le traiterent avec dureté. Ce jeune prince qui n'avoit de ressource qu'en lui-même, observé sans cesse par des regards malins, ne donna sur lui aucune prise. Il garda un profond silence ; & n'eut ni la lâcheté de charger la mémoire de son frere pour flatter l'empereur, ni l'imprudence d'aigrir l'empereur en justifiant son frere.

CONSTANCE. An. 354.

XXXIII. Poursuites des partisans de Gallus.

Amm. Ibid. *Vict. Epit.*

Dans la recherche qui fut faite de tous ceux qui s'étoient prêtés aux injustices du César, l'argent décida en grande partie du sort des accusés. Plusieurs innocens furent punis, faute d'avoir de quoi payer la justice qui leur étoit dûe. Mais Gorgonius chambellan de Gallus, convaincu par ses propres aveux d'avoir secondé & quelquefois conseillé les violences par l'entremise de sa fille qui avoit grand crédit sur l'esprit de Constan-

CONSTANCE. An. 354.

tine, trouva un secours toujours assuré dans la protection des eunuques qu'il sçut mettre dans ses intérêts. Pendant que ces jugemens se rendoient à Milan, une autre commission établie à Aquilée ne procédoit pas avec plus d'équité. On avoit amené de l'Orient en cette ville une troupe d'officiers de guerre & de courtisans de Gallus, chargés de chaînes, meurtris de leurs fers, accablés de fatigues & de mauvais traitemens, respirans à peine & ne désirant qu'une prompte mort. On accusoit ceux-ci d'avoir contribué au massacre de Domitien & de Montius. Arborius & l'eunuque Eusebe, tous deux également fourbes, injustes & cruels, furent chargés de les entendre. Ces commissaires, sans autre raison que leur intérêt ou leur caprice, exilerent les uns, dégraderent les autres, en condamnerent plusieurs au dernier supplice; & revinrent avec confiance rendre compte de leurs jugemens, qui furent approuvés, comme ils avoient été rendus, sans examen.

CONSTANCE.

An. 354.

XXXIV. Punition des Habitans d'Antioche.

Amm. l. 14. c. 7. & l. 15. c. 13.

Lib. vit. & or. 14.

Philost. l. 4. c. 8.

D'un autre côté, Musonien envoyé en Orient avec la qualité de préfet du prétoire, punissoit à Antioche le massacre de Domitien & de Montius. Libanius dit que Constance lui avoit expressément recommandé d'user de la plus grande douceur, & que le préfet fut fidele à suivre cet ordre. On peut douter du premier de ces deux faits, parce qu'on est certain de la fausseté de l'autre. Musonien étoit un politique, qui dans les commencemens de sa fortune avoit montré beaucoup de douceur & d'humanité : il s'étoit fait aimer dans le gouvernement de l'Achaïe. Mais au fond c'étoit une ame vénale & injuste; il se démasqua dans l'occasion présente où l'iniquité pouvoit l'enrichir. Les vrais auteurs du massacre laisserent entre ses mains leur patrimoine, & furent renvoyés absous. Il condamna en leur place de pauvres citoyens, dont plusieurs loin d'avoir eu part à la sédition, n'étoient pas même alors dans la ville. Prosper qui commandoit les troupes comme lieutenant d'Ursicin, lâche

CONSTANCE. An. 354.

guerrier, mais hardi raviſſeur, partageoit ces dépouilles avec le préfet. Tandis que ces deux officiers s'entendoient pour piller l'Orient, il étoit encore déſolé par les incurſions que les Perſes faiſoient impunément tantôt en Arménie, tantôt en Méſopotamie. La pourſuite des partiſans de Gallus fut de longue durée : la faveur de ce prince continua de ſervir de prétexte contre ceux qu'on vouloit perdre : & quelques années après ce fut une des cauſes qui firent exiler Eudoxe, alors évêque d'Antioche, & l'impie Aëtius, qui à l'égard de Gallus n'étoit peut-être coupable que de l'avoir confirmé dans l'héréſie.

An. 355.

XXXV. Feſtin malheureux d'Africain.

Amm. l. 15. c. 3.
Jul. ad Ath.
Idace.

Les ſonges étoient devenus des crimes : des paroles échappées dans l'ivreſſe, qui ne portent gueres plus de réalité que des ſonges, furent punies comme des attentats réfléchis. Africain, gouverneur de la ſeconde Pannonie, donnoit un grand repas à Sirmium. Pluſieurs convives échauffés par le vin, ſe croyant en liberté, ſe mirent à cenſurer le gouverne-

ment : les uns ſouhaitoient une révolution ; les autres dont l'imagination étoit plus allumée, prétendoient en avoir des pronoſtics indubitables. Un agent du prince, nommé Gaudence, ſtupide & étourdi, ſe fit un grand ſcrupule d'avoir entendu des propos de cette importance, ſans aller à révélation. Il va les déclarer à Rufin chef des officiers de la préfecture ; celui-ci étoit une ſangſue de cour, déteſté depuis long-tems pour ſa malice. Rufin vole auſſi-tôt à Milan : il fait trembler le prince. Conſtance ſans délibérer donne l'ordre d'aller enlever Africain & tous ſes dangereux convives. Il récompenſe le délateur en lui prolongeant de deux années l'exercice de ſa charge, dont il ſavoit faire un ſi bon uſage. On dépêche deux officiers des gardes, dont l'un étoit un Franc nommé Teutomer, pour ſe ſaiſir des conjurés qui avoient oublié leur crime. On les amene chargés de chaînes. En paſſant par Aquilée, pendant qu'on ſe préparoit pour le reſte du voyage, le tribun Marin, un des priſonniers, homme vif & im-

CONSTANCE. An. 355.

pétueux, qui se reprochoit d'avoir bû & parlé plus que les autres, se plonge dans le corps un coûteau qu'il trouve sous sa main, & se tue. Les autres sont conduits à Milan, appliqués à la question, & convaincus d'avoir tenu à table des propos criminels, dont ils ne se souvenoient plus. On les enferme dans des cachots avec fort peu d'espérance qu'on voulût bien leur accorder la vie. L'histoire ne dit pas ce qu'ils devinrent; elle ajoute seulement que les deux officiers furent condamnés à l'exil, pour n'avoir pas empêché Marin de se donner la mort; mais qu'ils obtinrent leur grace à la priere d'Arbétion, qui étoit alors consul avec Lollien.

XXXVI. Guerre contre les Allemans.

Amm. l. 15. c. 4. Till. not. 36.

Ces frivoles allarmes furent quelque tems suspendues par de plus réelles que donnerent les Allemans. Ils insultoient la frontiere par des courses fréquentes. L'empereur entra en Rhétie vers le mois de juin, & fit marcher en avant la meilleure partie de son armée, sous le commandement d'Arbétion, avec ordre de pénétrer jusqu'au lac de Brigantium, que nous

nommons aujourd'hui le lac de Constance, & de livrer bataille aux barbares. Arbétion envoya à la découverte ; mais comme il continuoit sa marche sans attendre le retour de ses coureurs, il se trouva sur le soir tout à coup enveloppé, & n'en fut averti que par une grêle de traits qui tomboient de toutes parts. Le général perd la tête ; toute l'armée se débande & ne songe qu'à fuir. La plûpart s'étant sauvés à la faveur de la nuit par des sentiers étroits, se rallierent au point du jour. On perdit en cette rencontre dix tribuns, & un grand nombre de soldats. Les Allemans fiers de cet avantage venoient tous les matins à la faveur d'un brouillard épais, insulter les Romains jusqu'aux portes de leur camp. Un détachement des troupes qui composoient la garde du prince, indigné de cette insolence, sortit pour les repousser. On le reçut avec tant de vigueur, qu'il fut obligé d'appeler du secours. La plûpart des officiers encore effrayés de leur défaite, & Arbétion

CONSTANCE. An. 355.

lui-même, n'étoient pas en humeur de s'exposer à un nouvel affront. Mais trois tribuns, Arinthée, Séniauque & Bappon, ne voulant pas laisser tant de braves gens à la merci de l'ennemi, volent à leur secours suivis de leurs soldats que leur exemple animoit : après avoir déchargé leurs traits, ils fondent tête baissée sur les Allemans ; sans garder aucun ordre de bataille, & dispersés par pelotons, ils enfoncent tout ce qu'ils attaquent ; ils taillent en piéces tout ce qui leur résiste. Alors ceux qui n'avoient osé prendre part à ce combat, s'empressent de partager la victoire ; ils sortent en foule du camp ; ils terrassent ce qui reste d'ennemis. Cette action termina la guerre. Consstance revint à Milan tout glorieux d'un succès, qui n'étoit dû ni à sa bonne conduite, ni à celle de son général.

XXXVII. Complot contre Sylvain.

Amm. l. 15. c. 5. Jul. ad Ath.

La paix qui suivit fut plus funeste à l'empereur que ne l'avoit été la guerre. Les fourbes, dont il étoit le jouet, penserent renverser sa puissan-

ce : ils le mirent dans la néceſſité de perdre, pour conſerver ſon diadême, celui de ſes ſujets qui étoit le plus capable de le ſoutenir. La Gaule abandonnée aux pillages, aux maſſacres, aux incendies, étoit depuis long-tems la proye des barbares. Sylvain, général de l'infanterie, qui depuis la bataille de Murſe avoit en toute occaſion ſignalé ſa fidélité & ſa valeur, y fut envoyé comme très-propre à rétablir dans cette belle province la paix & la ſûrêtê. Les Francs, deſquels il tiroit ſon origine, redoutoient ſa bravoure. Arbétion à qui ſon mérite faiſoit ombrage, avoit travaillé lui-même à lui procurer ce commandement, dans le deſſein de le détruire plus aiſément en ſon abſence. Auſſi dès que Sylvain fut parti, pendant que ce général parcouroit la Gaule chaſſant devant lui les barbares, le traître mit en jeu les mêmes reſſorts dont on s'étoit ſervi pour hâter la perte de Gallus. Mais ce politique auſſi ruſé que méchant, ſe contenta d'avoir donné le premier mouvemens

CONSTANCE.
An. 355.

CONSTANCE. An. 355.

à la machine ; il ſe déroba enſuite habilement, laiſſant à d'autres la conduite de toute l'intrigue, qui ne fut jamais parfaitement éclaircie. On jugea par conjecture qu'il avoit fait agir en ſa place Lampade, préfet du prétoire d'Italie, & que celui-ci avoit ſuborné Dyname. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ce Dyname, qui n'avoit pas d'emploi plus relevé que celui de tenir le regître des écuries du prince, feignit de s'attacher à Sylvain, & le ſuivit en Gaule. A peine y fut-il arrivé, qu'il ſuppoſa une affaire qui le rappeloit à la Cour. Il obtint du général des lettres de recommandation adreſſées à ſes amis, & à ſon retour il les dépoſa entre les mains de la cabale. Elle étoit, à ce qu'on a cru dans la ſuite, compoſée du préfet Lampade, d'Euſebe qui avoit été intendant du domaine, décrié pour ſa ſordide avarice, & d'Edeſe qui avoit eu la charge de ſécrétaire d'Etat. Voici l'uſage qu'on trouva bon de faire de ces lettres ; on effaça tout hors la ſignature, &

on les remplit de propos qui ſuppoſoient une conſpiration déja formée: Sylvain en termes couverts prioit les amis qu'il avoit à la cour, & pluſieurs autres encore, de lui prêter la main dans la haute entrepriſe qu'il avoit projettée; qu'il ſeroit bien-tôt en état de les payer de leurs ſervices. Ces lettres tracées par l'impoſture furent remiſes au préfet: celui-ci d'un air empreſſé ſe fait introduire de grand matin dans l'appartement du prince. Conſtance toujours avide de ces ſortes de recherches, prend auſſi-tôt l'allarme: on tient conſeil, on fait la lecture des lettres; on donne des gardes aux tribuns qui y étoient nommés; on envoye chercher dans les provinces les prétendus conjurés, qui ne ſe trouvoient pas à la cour.

XXXVIII. Découverte de l'impoſture.

Malaric officier Franc, & commandant de la garde étrangere, faiſoit grand bruit avec ſes collegues ſur l'iniquité de ce procédé. Il crioit hautement que c'étoit une choſe indigne d'abandonner à la calomnie des gens d'honneur, qui ſe ſacrifioient pour le

CONSTANCE. An. 355.

ſalut de l'Empire. Il propoſoit de laiſſer en ôtage entre les mains de l'empereur ſa femme & ſes enfans, & d'aller, ſous la caution de Mellobaude, chercher Sylvain, qui n'avoit aſſurément jamais ſongé à ce que des fourbes lui imputoient; ou ſi l'on aimoit mieux confier cette commiſſion à Mellobaude, il s'offroit à reſter dans les fers pour lui ſervir de caution: *Si l'on envoye tout autre que l'un de nous deux*, ajoutoit-il, *je ne réponds pas du parti que pourra prendre Sylvain, naturellement impatient, & auſſi peu accoutumé aux manéges de cour, qu'il eſt intrépide dans les dangers de la guerre.* Ces avis étoient ſages, mais ils furent inutiles. Arbétion fit envoyer Apodême, le fléau de tous les gens de bien. Cet homme pervers, loin d'uſer des ménagemens qu'on lui avoit recommandés d'employer, ne rend point de viſite au général; il ne lui donne aucune connoiſſance de l'ordre qui le rappeloit à la cour. De concert avec le receveur du domaine, il affecte

de traiter les clients & les esclaves de Sylvain, comme ceux d'un homme proscrit, & prêt à monter sur l'échaffaut. Pendant qu'il travailloit en Gaule à pousser à bout Sylvain, la cabale de la cour ne restoit pas oisive. Dyname, pour appuyer son imposture par de nouvelles preuves, avoit contrefait des lettres de Sylvain & de Malaric, au commandant de l'arsenal de Crémone : ils le sommoient de se mettre en état de fournir au premier jour tout ce qu'il avoit promis. Cette seconde supercherie décéla la premiere. Le commandant ne comprenant rien à cette dépêche, la renvoye à Malaric, le priant de s'expliquer plus nettement. Malaric qui depuis le départ d'Apodême attendoit dans une douleur profonde la perte de Sylvain & la sienne, réveillé par cette lettre, la communique aux Francs, qui remplissoient alors beaucoup d'emplois à la cour : il éleve sa voix ; il triomphe de la découverte.

L'empereur en étant instruit, ordonne une nouvelle information par-

XXXIX. Jugement des coupables.

CONSTANCE. An. 355. *Amm.* ibid. *Till. art.* 35.

devant les juges de ſon conſeil, & tous les officiers de guerre. Les juges, pour ne pas commettre leur infaillibilité, daignoient à peine jetter la vûe ſur la prétendue lettre de Sylvain qu'ils avoient déja eue ſous les yeux. Mais Florence fils de Nigrinien, & lieutenant du grand maître des offices, la conſidérant avec plus d'attention, découvrit des traces de la premiere écriture, & dévoila toute la fourberie. L'empereur ayant enfin entr'ouvert les yeux, commence par dépoſer le préfet du prétoire; il ordonne qu'il ſoit appliqué à la queſtion: mais les amis du préfet obtiennent la révocation de cet ordre. Euſebe & Edeſe ſouffrirent la torture; le premier s'avoua complice; l'autre perſiſta dans la négative & fut déclaré innocent. L'affaire n'eut pas d'autre ſuite. Le préfet fut ſeul puni par la perte de ſa charge. Lollien déja conſul fut mis en ſa place. Dynaме qui méritoit mille morts, fut récompenſé comme un ſujet de grande reſſource pour les coups d'état; on lui donna le gouvernement de la Toſcane.

CONSTANCE. An 355.

XL. Révolte de Sylvain.

Sylvain étoit à Cologne, où il apprenoit tous les jours quelque nouvel outrage que ses gens recevoient d'Apodême. Il ne douta plus qu'on ne l'eût ruiné dans l'esprit de l'empereur, & qu'il ne fût bientôt condamné selon l'usage de Constance, sans être entendu. Craignant moins les barbares qu'une cour corrompue, il songea à se jetter entre leurs bras. Mais le tribun Laniogaise, cet homme fidele, qui seul avoit accompagné Constant jusqu'au dernier soupir, lui représenta que les Francs ne manqueroient pas de le faire périr comme un compatriote infidele, ou de le vendre à ses ennemis. Sylvain au désespoir crut que l'unique moyen qui lui restoit d'éviter la peine du crime dont on l'accusoit faussement, étoit de le commettre. Il gagne sécrettement à force de promesses les premiers officiers, & ayant assemblé les troupes, il arrache la pourpre d'un drapeau, s'en enveloppe & se fait proclamer empereur.

Amm. Ibid. Jul. ad Ath. & or. 1. 2. Hier. Chron. Aur Vict. Vict. Epit. Eutr. l. 10. Zon. t. 2. p. 19.

XLI. Ursicin envoyé contre Sylvain.

Cette nouvelle arrive quelques jours après à Milan, à l'entrée de la

CONSTANCE. An. 355. *Amm.* ibid.

nuit. Constance frappé comme d'un coup de foudre, assemble sur le champ le conseil : la crainte avoit glacé les cœurs ; on se regardoit sans ouvrir aucun avis. Le silence fut enfin rompu par un murmure général : tous se disoient à l'oreille qu'Ursicin étoit seul en état de rétablir les affaires ; qu'on avoit eu grand tort de l'outrager par des soupçons injurieux. L'empereur frappé de ces réflexions & les faisant lui-même, mande Urcisin par l'introducteur de la cour ; c'étoit l'inviter de la maniere la plus distinguée : il le reçoit avec honneur & amitié : celui qui n'étoit quelques jours auparavant qu'un séditieux & un rebelle, est maintenant la ressource & l'appui de l'Empire. Les ennemis d'Ursicin qui l'étoient également de Sylvain, applaudissoient eux-mêmes à ce choix ; & pour cette fois leur joye étoit sincere : car en mettant aux prises ces deux capitaines, ils ne pouvoient manquer de trouver dans la perte de l'un de quoi se consoler du succès de l'autre. Ursicin vouloit se justifier avant que

de partir : l'empereur lui représenta avec douceur que dans un péril si pressant il n'étoit pas question d'éclaircissemens ni d'apologies, mais de réconciliation & de concorde pour concourir unanimement au salut de l'Etat. On dressa le plan qu'Ursicin devoit suivre ; & pour faire croire à Sylvain que la cour n'étoit pas instruite de sa rébellion, Constance lui manda en termes très-affectueux qu'il étoit satisfait de ses services ; qu'il lui conservoit tous ses titres, & qu'il lui adressoit son successeur pour l'installer dans le commandement. On fait aussi-tôt partir Ursicin avec dix tribuns & officiers des gardes, qu'il avoit demandés pour le seconder dans sa commission. L'historien Ammien Marcellin étoit de ce nombre. Le général sortit de Milan avec un grand cortége, qui l'accompagna fort loin hors de la ville; & quoiqu'il sentît bien que ses ennemis regardoient cette pompe comme celle d'une victime qu'on envoye au sacrifice, il ne pouvoit s'empêcher d'admirer la rapidité des révolutions hu-

CONSTANCE.
An. 355.

CONSTANCE. An. 355.

maines, en comparant l'état brillant dans lequel il paroiſſoit alors, avec le péril qu'il avoit couru quelques jours auparavant.

XLII. Déguiſement d'Urſicin.

Il faiſoit une extrême diligence : cependant il fut prévenu par la renommée. Arrivé à Cologne il trouva Sylvain trop bien affermi, pour pouvoir être abbattu par la force. Les mécontens accouroient en foule de toutes les provinces, & s'empreſſoient d'offrir leurs ſervices. Sylvain avoit déja une nombreuſe armée. Urſicin, ſoit qu'on lui eût dicté cette leçon, ſoit qu'il crût que la fourberie ceſſe de l'être quand elle s'employe contre un rebelle, fit alors un perſonnage bien oppoſé à cette noble franchiſe qu'on lui attribue. Pour endormir Sylvain & l'amener inſenſiblement à ſa perte, il feignit d'entrer dans toutes ſes vûes, & d'épouſer toutes ſes paſſions. Ce rolle étoit difficile à ſoutenir : il avoit affaire à un homme clairvoyant : il lui fallut & beaucoup de ſoupleſſe pour plier ſous la fierté d'un maître d'autant plus jaloux de ſa puiſſance, qu'elle étoit moins légitime,

& beaucoup de circonſpection pour compaſſer toutes ſes démarches : au moindre ſoupçon de déguiſement, il étoit perdu lui & les ſiens. Il réuſſit dans ce manége trop bien pour l'honneur de ſa vertu. En peu de tems il gagna entierement la confiance de Sylvain ; il étoit de tous ſes repas, de tous ſes conſeils. Sylvain l'aſſocioit à ſes mécontentemens ; les diſgraces d'Urſicin fondoient une partie de ſes reproches : *N'eſt-il pas indigne*, répétoit-il ſouvent en public & en particulier, *qu'on ait prodigué les Conſulats & les premieres dignités de l'Empire, à des hommes ſans mérite ; tandis que de tant de travaux nous n'avons, Urſicin & moi, remporté d'autre récompenſe, que d'être l'un traité en criminel d'état, l'autre traîné du fond de l'Orient pour ſervir de but aux traits de la calomnie ?*

XLIII.
Mort de Sylvain.

Le moment arriva qu'il falloit ou ſe défaire de Sylvain, ou marcher ſous ſes étendars. Le païs étoit épuiſé, & le ſoldat qui commençoit à manquer de vivres, murmuroit déjà, & demandoit le pillage de l'Italie,

CONSTANCE. An. 355.

Dans cette crise Ursicin, après avoir cent fois changé d'avis, se détermina à tenter quelques officiers, qu'il savoit être mécontens du général, & dont il connoissoit la discrétion & la dextérité. Après avoir exigé leur serment, il leur fait part de son dessein : c'étoit de gagner par leur entremise un corps de Gaulois & d'Illyriens, dont la fidélité ne tiendroit pas contre des sommes répandues à pleines mains. Ces officiers mirent en œuvre de simples soldats, qui couverts de leur obscurité, distribuant à propos l'argent & les promesses, débaucherent en une seule nuit un grand nombre de leurs camarades. Au lever du soleil ils s'attroupent, & formant un bataillon ils forcent l'entrée du palais, égorgent la garde, poursuivent Sylvain dans une chapelle où il s'étoit réfugié, & le percent de mille coups. Ursicin lui-même & tout l'empire pleura ce brave capitaine, que la calomnie avoit précipité dans le crime, en persécutant son innocence, & que la noirceur de ses ennemis rendroit excusable, si aucun motif pouvoit

pouvoit excuſer la révolte contre le légitime ſouverain. Il ne porta la pourpre que vingt-huit jours.

CONSTANCE. An. 355.

XLIV. Joye de Conſtance.

Quelques jours avant la mort de Sylvain, le peuple aſſemblé à Rome dans le grand cirque, s'étoit unanimement écrié, *Sylvain eſt vaincu*. L'hiſtoire nous fournit pluſieurs exemples de ces preſſentimens populaires, produits par le déſir & par l'eſpérance, & que la ſuperſtition voudroit faire paſſer pour des révélations ſurnaturelles. La nouvelle de cette mort fut pour Conſtance un ſujet de triomphe. Il ajouta ce nouveau titre de victoire aux proſpérités dont il ſe vantoit. Sa vanité croiſſoit ſans meſure par les hyperboles de la flatterie : c'étoit un art que le prince encourageoit de plus en plus, en mépriſant & en éloignant de ſa perſonne tous ceux qui ne le ſavoient pas. Il ignoroit ſans doute que la louange n'eſt d'aucun prix pour ceux auprès deſquels le blâme eſt criminel, & le ſilence dangereux. Auſſi avare d'éloges pour les autres qu'il en étoit avide pour lui-même, loin d'en accorder au ſuccès

CONSTANCE. An. 355.

d'Urſicin, il ne lui écrivit que pour ſe plaindre qu'on eût détourné une partie des tréſors dont Sylvain s'étoit emparé : il ordonnoit d'en faire une ſevère recherche, & d'appliquer à la queſtion un officier nommé Remi, chargé de la caiſſe militaire. Les informations prouverent que perſonne n'avoit touché à ces tréſors.

XLV. Punition des amis de Sylvain.

Amm. l. 15. c. 6.
Jul. or. 1. 2.

Après la mort de Sylvain, on pourſuivit ſes prétendus complices. On mit aux fers tous ceux qu'on voulut ſoupçonner, & les délateurs firent très-bien leur devoir. Proculus, officier de la garde de Sylvain, ſe ſignala par ſon courage. Il étoit d'une foible complexion. Dès qu'on le vit expoſé à la torture, on craignit que la rigueur des tourmens ne le fît mentir aux dépens de beaucoup d'innocens. Mais la probité lui prêta des forces : la plus violente torture ne lui arracha aucune parole qui pût nuire à perſonne ; il perſiſta même à juſtifier Sylvain, proteſtant que la néceſſité ſeule l'avoit forcé à la révolte ; il le prouvoit en faiſant remarquer que cinq jours avant de pren-

dre le titre d'auguſte, ce général avoit payé la montre aux ſoldats au nom de Conſtance, & qu'il les avoit exhortés à continuer d'être braves & fideles. Pémene, qui avoit ſi bien défendu contre Décence la ville de Trèves, Aſclépiodote & deux comtes Francs, Lutton & Mandion, furent mis à mort avec pluſieurs autres. Cependant on épargna les jours du fils de Sylvain encore enfant; & le généreux Malaric échappa à cette ſanglante proſcription.

XLVI. Intrépidité de Léonce préfet de Rome.

Amm. l. 15. c. 7.

Dans ce même tems Léonce préfet de Rome faiſoit un meilleur uſage de la ſévérité néceſſaire contre des ſéditieux. C'étoit un juge irréprochable, toujours prêt à donner audience, équitable dans les jugemens, naturellement doux & bienfaiſant, mais ferme & inflexible quand il falloit maintenir & venger l'autorité publique. Le peuple ſe ſouleva d'abord contre lui pour un ſujet très-leger. Léonce faiſoit conduire en priſon un cocher du cirque, nommé Philorome. Toute la populace, dont ce miſérable étoit l'idole, ſe mit à le ſuivre en tumulte, &

CONSTANCE. An. 355.

à menacer le préfet, croyant l'intimider. Mais ce magistrat intrépide fit saisir les plus mutins, & après leur avoir fait donner la torture sans que personne osât les défendre, il les condamna au bannissement. Peu de jours après, la sédition se ralluma, sous le prétexte que la ville manquoit de vin. Au premier bruit de cette émeute, le préfet, malgré les instances de ses amis & de ses officiers, qui le conjuroient de ne pas s'exposer à la fougue d'une multitude forcenée & capable des plus extrêmes violences, va droit à la place où le peuple étoit rassemblé. La plûpart de ses gens prennent l'épouvante & l'abandonnent. Pour lui resté presque seul, mais plein d'assurance au milieu des regards furieux & des cris de cette populace enragée, il reçoit sans s'émouvoir toutes leurs injures; & du haut de son char promenant ses yeux sur cette foule immense, il reconnoît à sa grande taille un homme qu'on lui avoit désigné comme le chef des séditieux : il lui demande s'il n'est pas Pierre Valvomer : celui-ci lui ayant répondu

avec insolence, que c'étoit lui-même; le préfet, malgré les clameurs le fait saisir, lier & étendre sur le chevalet. En vain ce scélérat appelle-t-il du secours, le peuple prend la fuite à ce spectacle, & laisse son chef dans les tourmens qu'on lui fit souffrir sur la place même, avec autant de liberté que dans une salle de justice. Léonce le relégua ensuite dans la Marche d'Ancone, où Patruin gouverneur de la province le fit mourir peu de tems après, pour avoir forcé une fille de condition.

CONSTANCE. An. 355.

XLVII. Constance jette les yeux sur Julien, pour le faire César.

Amm. l. 15. c. 8. Zos. l. 3. Jul. ad Ath. Lib. Or. 12.

Ursicin étoit resté dans la Gaule avec le titre de commandant. Mais l'armée de Sylvain s'étoit dissipée après sa mort: & comme on n'avoit envoyé Ursicin dans cette province que pour faire périr Sylvain ou pour périr lui-même, ce qui étoit presque indifférent à la cour, les ennemis de ces deux braves capitaines, se voyant délivrés de l'un, ne songeoient plus qu'à traverser les succès de l'autre. Constance qu'ils gouvernoient sans qu'il s'en apperçût, aimoit autant lais-

CONSTANCE. An. 355.

ser la Gaule à la merci des barbares ; que de donner des forces à un général qui lui étoit suspect. Ainsi les Francs, les Allemans, les Saxons ne trouvoient plus d'obstacle : ils avoient pris & ruiné le long du Rhin quarante-cinq villes, dont ils avoient emmené les habitans en esclavage : ils occupoient sur la rive gauche du fleuve depuis la source jusqu'à l'embouchure, une lisiere de plus de douze lieues de large ; & ils avoient dévasté trois fois autant de terrein : on n'osoit plus y faire paître les troupeaux. Il falloit semer & labourer dans l'enceinte des villes, & les moissons qu'on y recueilloit faisoient toute la subsistance des habitans. L'allarme se répandoit encore plus loin que le ravage, & plusieurs villes de l'intérieur du païs étoient déja abandonnées. Dans le même-tems les Quades & les Sarmates infestoient la Pannonie & la haute Mésie. L'Orient resté sans chef depuis le départ de Gallus, étoit insulté par les Perses. Constance ne savoit quel parti prendre. D'un côté il

croyoit ſa préſence néceſſaire en Italie ; de l'autre ſa défiance naturelle & l'exemple des prétendus projets de Gallus, lui perſuadoient que partager ſa puiſſance, c'étoit s'en dépouiller. Cependant l'Impératrice Euſébie vint à bout de calmer ſes craintes, & de le déterminer à revêtir Julien de la pourpre des Céſars. Avant que de développer cet événement, il eſt à propos de reprendre l'hiſtoire de ce prince depuis l'élévation de Gallus.

CONSTANCE. An. 355.

XLVIII. Etudes de Julien.

Jul. ep. 41. Lib. or. 5. 12. Eunap. in Max. Soc. l. 3. c. 1. Soz. l. 5. c. 2.

Julien ſorti du château de Macelle, demanda la permiſſion d'aller à Conſtantinople, pour y perfectionner ſes connoiſſances. Conſtance qui avoit intérêt d'occuper cet eſprit vif & ardent, y conſentit volontiers. Mais il ne lui permit d'écouter que des maîtres Chrétiens. Il lui propoſoit lui-même quelquefois des ſujets de déclamation. Le jeune prince ſimple dans ſes habits, ſans ſuite & ſans équipage, s'abaiſſant au niveau de ſes camarades, fréquentoit les écoles des Rhéteurs & des Philoſophes. Cette modeſtie, loin de l'obſcurcir,

CONSTANCE. An. 355.

servoit de lustre à ses talens. Comme il parloit familierement à tout le monde, tout le monde aimoit à parler de lui; on louoit la beauté de son génie, la bonté de son cœur; on s'accordoit à dire qu'il étoit digne du diadême. Ce grand éclat ne tarda pas à blesser les yeux de Constance: il lui ordonna de quitter Constantinople & de se retirer à Nicomédie, ou en tel lieu de l'Asie qu'il voudroit choisir. Libanius fameux Rhéteur enseignoit alors à Nicomédie: c'étoit un des plus ardens défenseurs du paganisme. Constance défendit à Julien de l'aller entendre; & le Rhéteur Ecébole, sous qui le prince avoit étudié à Constantinople, alors Chrétien, Payen ensuite, & dont la religion tournoit au gré de la cour, lui fit jurer à son départ, qu'il ne prendroit pas les leçons de Libanius. Julien n'osa, à ce qu'il dit lui-même, violer ce serment; mais il ne se fit pas de scrupule de l'éluder. Il recueilloit & étudioit secrettement les ouvrages de ce Rhéteur, qu'il admiroit: en quoi assurément il lui faisoit

CONSTANCE. An. 355.

trop d'honneur. Son eſprit ſouple & docile en prit une ſi forte teinture, qu'il y perdit beaucoup de cette noble & énergique ſimplicité qui ſied à un prince ; & qu'il ſe pénétra de toute la pédanterie de ſon modele, comme on le voit par ſes ouvrages. Mais un magicien, caché à Nicomédie pour éviter la rigueur des loix, fit bien plus de mal à Julien ; il empoiſonna ſon cœur d'une curioſité criminelle & inſenſée pour ce qu'on appelle les ſciences ſecrettes.

XLIX. Il ſe livre à la magie & à l'idolatrie.

Jul. ad Them. & or. 4. & ep. 51. Lib. or. 4. 5. 10. Greg. Naz. or. 3. Eun. in Max. Soc. l. 3. c. 1. Theod. l. 3. c. 3. Soz. l. 5. c. 2.

L'Aſie étoit alors infectée d'une ſecte de graves charlatans, qui faiſoient un mêlange monſtrueux des opinions de Platon avec les ſuperſtitions de la magie. C'étoient des fourbes qui firent de Julien un fanatique. Ils trouverent dans ſa vertu mélancolique une matiere toute préparée & prompte à s'allumer. Il devint Aſtrologue, Théurgiſte, Nécromancien. Il alla à Pergame conſulter Edeſe : il y fit une étroite liaiſon avec Maxime d'Epheſe, Chryſante de Sardes, Priſque d'Epire, Euſebe de Carie, Iamblique d'A-

CONSTANCE. An. 355.

pamée, tous diſciples de ce prétendu ſage. Ces impoſteurs s'entendoient à ſe vanter mutuellement, à flatter le jeune prince, & à lui promettre l'empire. Edeſe étoit le chef de la cabale; Maxime en étoit l'oracle: ſa naiſſance, ſes richeſſes, ſon éloquence d'enthouſiaſte, ſon extérieur majeſtueux & compoſé; le ton de ſa voix concerté avec le mouvement de ſes yeux, ſa barbe blanche & vénérable, aidoient infiniment à la ſéduction. Julien l'alla trouver à Epheſe. Maxime captiva entierement l'eſprit du nouveau proſélyte; il l'initia à ſes myſteres par des cérémonies effrayantes, dont l'impreſſion réelle grave profondément les plus abſurdes chimeres. Il le mit en relation avec les démons; & ce fut, ſelon Libanius, à cet heureux commerce que Julien fut dans la ſuite redevable de tant de ſuccès. Ces génies officieux, dit le ſophiſte auſſi viſionnaire que ſon héros, le ſervoient en amis fideles; ils le réveilloient dans ſon ſommeil; ils l'avertiſſoient des dangers; c'étoit avec

eux qu'il tenoit conſeil ; ils le guidoient dans toutes les opérations de la guerre, quand il étoit à propos de combattre, d'aller en avant ou de faire retraite, ils dirigeoient ſes campemens. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que Julien ébloui des preſtiges de Maxime, renonça entre ſes mains à la religion Chrétienne, contre laquelle ſon cœur étoit depuis longtems révolté. Il étoit alors âgé de vingt ans. Il choiſit le ſoleil pour ſon Dieu ſuprême. Nous avons de lui un diſcours adreſſé à Salluſte, où il repréſente cet aſtre comme le pere de la nature, le Dieu univerſel, le principe des êtres intelligibles & ſenſibles. Entêté de ces vaines idées, il devint un dévot extatique de l'idolatrie ; il y mettoit ſa félicité ; il gémiſſoit ſur les ruines des temples & des idoles ; il déſiroit ardemment de la remettre en honneur, & il diſoit à ſes amis qu'il rendroit les hommes heureux s'il parvenoit jamais à la puiſſance ſouveraine. Gallus fut allarmé de ces nouvelles ; il lui envoya Aëtius afin de

CONSTANCE. An. 355.

le sonder. Il ne fut pas difficile à Julien de tromper Aëtius ; il n'eut besoin, pour lui paroître parfait Chrétien, que d'affecter un grand zele pour la cause de l'Arianisme. Mais il ne lui étoit pas si aisé d'en imposer à Constance, qui étoit averti de ses discours, & que la jalousie rendoit clairvoyant. Julien porta l'hypocrisie jusqu'à se faire raser, prendre l'habit de Moine, & remplir à Nicomédie les fonctions de lecteur. D'ailleurs il pratiquoit toutes les vertus civiles : tant qu'il fut en Asie, il s'y fit estimer par son empressement à faire du bien, n'épargnant ni dépenses ni fatigues pour secourir les malheureux, & pour défendre les intérêts de la justice même contre ses parens & ses amis.

L. Etat de Julien après la mort de Gallus.

Jul. ad Ath. & ad Them. & or. 3. Lib. or. 5. 12. Greg. Naz. or. 4.

Après la disgrace tragique de son frere, on s'assura de sa personne, comme je l'ai déja raconté ; & il vécut dans une espece de captivité pendant sept mois, dont il passa la plus grande partie à Milan. L'eunuque Eusebe avoit juré sa perte : mais l'Impératrice Eusébie eut pitié de son

infortune. Elle engagea ſon mari à ne le pas condamner ſans l'entendre; elle raſſura Julien & le préſenta à l'empereur. Conſtance ne l'avoit encore vû qu'une fois, en Cappadoce : il le reçut aſſez favorablement & lui promit une ſeconde audience. Mais l'eunuque, craignant que l'empereur ne ſe laiſſât attendrir à la voix du ſang & de l'innocence, vint à bout de l'empêcher. Tout ce que ſa protectrice put obtenir en ſa faveur, ce fut la liberté de retourner ſur les terres de ſa mere en Bithynie ou en Ionie. Pendant qu'on préparoit ſon voyage, il alla paſſer quelques jours à Come près de Milan. Mais ſur la fauſſe nouvelle qui ſe répandit alors de la révolte d'Africain, Conſtance changea d'avis; il vouloit le retenir, & ce ne fut qu'avec peine qu'Euſébie obtint qu'il iroit en Grece. On regarda même ce voyage comme un exil, parce que Julien n'avoit en ce pays ni terres ni maiſon. Pour lui, il préféroit le ſéjour de la Grece à celui de la cour : c'étoit la patrie de ſes dieux, la ſcêne où ſon imagina-

CONSTANCE. An. 355.

CONSTANCE. An. 355.

tion prenoit plaisir à s'égarer. D'ailleurs il espéroit trouver à Athènes les maîtres les plus habiles, &, ce qui redoubloit son empressement, des magiciens supérieurs, même à ceux de l'Asie.

II. Julien à Athènes.

Lib. or. 5. 12.
Greg. Naz. or. 4. 20.
Basil. ep. 41.
Amm. l. 25. c. 4.
Eun. in Max.
Vict. Epit.

Athènes étoit encore la plus florissante école de l'Univers. On commençoit les études à Césarée de Palestine, à Constantinople, à Alexandrie ; on alloit les achever à Athènes. L'émulation y dégénéroit en cabale ; & l'avarice autant que la gloire animoit les professeurs. Chacun d'eux avoit sa faction. On arrêtoit sur toutes les avenues, dans tous les ports, à tous les passages les écoliers qui arrivoient d'ailleurs ; on se les disputoit avec chaleur ; & les plus forts les entraînoient aux écoles dont ils étoient partisans. Julien y arriva vers le mois de mai de cette année : il n'y resta que quatre ou cinq mois. Son savoir excita bien-tôt l'admiration. Les jeunes gens & les vieillards, les philosophes & les orateurs s'empressoient de l'entendre. Les payens sur-tout s'attachoient à lui par

une ſecrette ſympathie ; ils lui ſouhaitoient l'empire ; ils offroient même en particulier des ſacrifices, afin de l'obtenir pour maître. Mais ſaint Grégoire & ſaint Baſile qui fréquentoient alors les écoles d'Athènes, formoient des vœux tout contraires. Julien étudia avec eux les livres ſaints, & c'eſt un des reproches dont ſaint Baſile le foudroye dans les lettres qu'il lui écrivit avec tant de liberté, lorſque devenu empereur il ſe fut déclaré l'ennemi du Chriſtianiſme. Saint Grégoire qui devoit un jour lancer contre lui tous les traits de la plus forte éloquence, jugeant dès lors de ce jeune prince par l'extérieur, n'en auguroit rien que de ſiniſtre. Julien étoit d'une taille médiocre; il avoit les cheveux bouclés, la barbe hériſſée & pointue, les yeux vifs & pleins de feu, les ſourcils bien placés, le nez bien fait, la bouche un peu trop grande & la levre inférieure rabattue, le col gros & courbé, les épaules larges ; toute ſa perſonne étoit bien formée ; il étoit diſpos & fort ſans être robuſte. Mais les défauts de ſon eſprit al-

Constance. An. 355.

téroient par des habitudes vicieuses ce que la nature avoit mis d'agrémens dans ses traits. Sa tête étoit dans un mouvement continuel ; il haussoit & baissoit sans cesse les épaules; la vivacité de ses regards toujours errans & incertains avoit quelque chose de rude & de menaçant; sa démarche étoit chancelante ; il portoit dans ses traits & dans ses éclats de rire un air de raillerie & de mépris : des distractions fréquentes, des paroles embarrassées & entrecoupées ; des questions sans ordre & sans réflexion dont il n'attendoit pas la réponse ; des réponses toutes pareilles qui se croisoient les unes les autres, & qui n'avoient ni méthode ni solidité, marquoient assez le désordre de son ame. Ce fut sur ces indices que saint Grégoire le montrant un jour à ses amis, leur dit en soupirant : *Quel monstre l'Empire nourrit dans son sein ! fasse le Ciel que je sois un faux prophête !* Julien contracta une liaison intime avec le grand prêtre d'Eleusis, que Maxime lui avoit annoncé comme un homme rare & en-

core plus ſavant que lui. Il eſt vraiſemblable qu'il ſe fit initier aux myſteres de Cérès : car malgré les édits des Empereurs cette ſuperſtition ſe conſerva dans le ſecret ; juſqu'à ce qu'Alaric, quarante ans après, ayant paſſé les Thermopyles, la détruiſit avec le temple.

CONSTANCE. An. 355.

LII. Il eſt rappelé à Milan.

Jul. ad Ath. & or. 3. Lib. or. 10. 12. Zoſ. l. 3.

Julien finiſſoit ſa vingt-quatriéme année. Renfermé juſques-là dans un cercle étroit, il s'étoit accoutumé à ſe repaître des applaudiſſemens de l'école. Les ſophiſtes d'Athènes lui compoſoient une petite cour. Admiré dans une ville qui avoit été comme le berceau, & qui étoit encore un des plus célébres aſyles de l'idolatrie, il ne déſiroit rien tant que d'y fixer ſa demeure, lorſqu'il reçut un ordre de Conſtance de ſe rendre à Milan. Euſébie avoit enfin déterminé ſon mari à le nommer Céſar. Elle lui avoit repréſenté que Julien étoit jeune, ſimple, ſans aucune pratique des affaires ; qu'il ne connoiſſoit que les livres & les écoles ; que l'Empereur n'ayant beſoin que d'un fantôme qui le repréſentât, perſonne n'étoit plus propre

CONSTANCE. An. 355.

à faire ce rolle. *S'il réussit*, disoit-elle, *la gloire vous en reviendra toute entiere; s'il périt, vous serez défait du dernier de tous ceux qui pouvoient vous porter ombrage.* Julien auroit préféré le séjour des climats les plus sauvages à celui d'une cour meurtriere, où le glaive teint du sang de son frere sembloit attendre sa tête. Rempli d'inquiétude il monte au temple de Minerve : là fondant en larmes, appuyé sur la balustrade sacrée, il supplie la déesse de lui ôter la vie plutôt que de le livrer aux assassins de sa famille. Ses vœux furent inutiles; il fallut obéir. Quand il fut arrivé à Milan, on le logea dans le fauxbourg. Eusébie l'envoya plusieurs fois visiter de sa part; elle lui fit dire de demander hardiment ce qu'il désireroit. Julien ne vouloit d'abord pour toute grace que d'être renvoyé sur ses terres. Mais il fut, dit-il, averti par une inspiration secrette, que les dieux l'appeloient à la cour; qu'il devoit s'abandonner à leur conduite, & que pour éviter un danger incertain & éloigné, il

alloit se jetter dans un péril présent & inévitable.

CONSTANCE. An. 355.

LIII. Il paroît à la Cour.

Jul. ad Ath. Amm. l. 15. c. 8.

Constance communiqua son dessein à ses courtisans le 31 d'octobre : il leur avoua pour la premiere fois qu'il ne pouvoit porter seul le poids de tant d'affaires, ni se partager entre tant de soins qui se multiplioient tous les jours. On conçoit aisément combien ce discours essuya de contradictions flatteuses, & avec quelle chaleur on soutint contre le prince même l'honneur de sa capacité, encore plus étendue que son empire. Ceux qui se reprochoient d'avoir mérité le ressentiment de Julien, représentoient avec zéle ce qu'on avoit à craindre du titre de César ; ils rappeloient l'exemple de Gallus. Eusébie seule l'emporta sur tous ces raisonnemens politiques ; & l'empereur déclara qu'il avoit pris son parti, & que Julien alloit être César. On mande au prince sa nouvelle fortune ; on lui ordonne de venir loger au palais. Ce fut pour lui un nouveau sujet de douleur. Il écrivit aussitôt à Eusébie pour la supplier de lui obtenir la per-

CONSTANCE. An. 355.

miſſion de s'éloigner ; mais il n'oſa envoyer ſa lettre ſans avoir conſulté ſes dieux. Ceux-ci s'entendoient apparemment avec la cour, & peut-être avec une ambition ſecrette que Julien ne démêloit pas bien lui-même : ils le menacerent, dit-il, de la mort la plus honteuſe, s'il refuſoit un préſent dont ils étoient les auteurs. Il alla donc au palais, & il crut avoir beſoin d'autant de courage que s'il eût porté ſa tête ſur l'échaffaut. Les courtiſans les moins ſatisfaits de ſon élévation lui témoignent le plus d'empreſſement. On lui coupe ſa longue barbe, on lui ôte ſon manteau de philoſophe, on l'habille en homme de guerre. Sa modeſtie, ſes yeux baiſſés, ſon air emprunté firent pendant quelque-tems le divertiſſement de la cour. Le fracas & le brillant dont il ſe voyoit environné au ſortir d'une vie obſcure & tranquille, achevoient de le déconcerter. Nourri des idées philoſophiques, inſtruit à mépriſer ce que les courtiſans adorent, il ſe regardoit comme tranſporté par enchantement dans un au-

tre monde, où tout jusqu'au langage lui étoit étranger. Il faisoit réflexion que si la puissance a procuré de la gloire à ceux qui ont su en bien user, elle a été pour une infinité d'autres un écueil funeste. Agité de ces craintes, il alla les communiquer à l'Empereur, qui le renvoya à Eusébie. Cette princesse le voyant interdit & embarrassé : *Vous avez déja reçu*, lui dit-elle, *une partie de ce que vous méritez : soyez-nous fidéle, & bien-tôt vous recevrez ce qui vous manque encore : il est tems de vous défaire de cette philosophie sombre & bisarre, qui vous éloigneroit des faveurs du prince.*

LIV. Il est nommé César.

Jul ad Ath. ad Them. & or. 2. 3. *Amm.* ibid. *Zos. l.* 3. *Soc. l.* 2. *c.* 34. *Zon. t.* 2. *p.* 20. *Idace.*

Enfin le sixieme de novembre, Constance ayant fait assembler toutes les troupes qui se trouvoient à Milan, monta sur un tribunal élevé. Là environné des aigles & des autres enseignes des légions, tenant Julien par la main, il le présenta aux soldats ; & après avoir exposé en peu de mots l'état de la Gaule, & les espérances que donnoit le jeune prince, il déclara qu'il avoit résolu

CONSTANCE. An. 355.

de le nommer César, si l'armée approuvoit son choix. Les soldats applaudirent. Alors Constance ayant revêtu Julien du manteau de pourpre, le fit proclamer César. Se tournant ensuite vers ce prince qui paroissoit morne & rêveur : « Mon frere, lui dit-il, je partage avec vous » l'honneur de cette journée : vous » recevez la pourpre de vos peres, » & je fais une action de justice en » vous communiquant ma puissance. » Partagez aussi mes travaux & mes » dangers. Chargez-vous de la défense de la Gaule : guérissez les » plaies dont cette province est affligée. S'il est besoin de combattre, » combattez à la tête de vos troupes; » les animant par votre exemple, les » ménageant par votre prudence, » étant à la fois leur chef, leur ressource, le témoin & le juge de leur » valeur. Elle secondera la vôtre. » Ma tendresse ne vous perdra jamais » de vûe; & quand avec le secours du » Ciel nous aurons rendu la paix à » l'empire, nous le gouvernerons ensemble sur les mêmes principes de

» douceur & d'équité. Quelque séparés que nous soyons, je vous croirai toujours assis avec moi sur mon trône, & vous aurez lieu de me croire toujours à côté de vous dans les périls. Partez, César; vous portez l'espérance & les vœux de tous les Romains: défendez avec vigilance le poste important que l'Etat vous confie. » Ces paroles furent suivies d'une acclamation universelle. Tous les yeux se fixerent sur le nouveau César, qui montroit un visage plus sérein & plus animé. On lisoit dans ses regards mêlés de douceur & de fierté, qu'il alloit être l'amour des siens & la terreur des ennemis. On lui donnoit des louanges, mais avec mesure, de peur de blesser la délicatesse du souverain. Constance le fit asseoir à côté de lui dans son char; & Julien en rentrant dans le palais, s'appliquant intérieurement un (*a*) vers d'Homere, se regardoit sous la pourpre comme entre les bras de la mort. Peu de jours après il

CONSTANCE. An. 355.

Il. l. 5. v. 83.

(a) Ἔλλαβε πορφύρεος θάνατος καὶ μοῖρα κραταιή.

CONSTANCE. An. 355.

épousa Hélene, sœur de l'Empereur: ce fut encore un effet de la bienveillance d'Eusébie, qui le combla de présens : le plus conforme à son goût fut une belle & nombreuse bibliothéque, dont il fit grand usage dans son expédition de Gaule.

LV. Captivité de Julien dans le palais.

Jul ad Ath. & ad Them. Liban. or. 10. Eun. in Orib.

Julien placé dans un si grand jour, songea à mettre en œuvre ce qu'il avoit recueilli de tant d'études & de lectures. Son ame s'éleva & s'étendit. Il se considéra comme un homme, qui s'étant jusqu'alors exercé seulement dans son domestique, sans autre dessein que de conserver sa santé, se trouveroit tout à coup transporté dans le stade Olympique, en spectacle à tout l'univers ; à ses citoyens dont il auroit l'honneur à soutenir, aux barbares qu'il faudroit intimider par des miracles de force & de vigueur. Non-seulement il se proposa de faire assaut de vertu & de courage avec ses contemporains ; mais, comme il le dit lui même, il prit pour modeles Alexandre dans la guerre, Marc Aurele dans la conduite des mœurs. Cependant Constance

tance n'eut pas plutôt approché Julien de ſa perſonne, que par un effet de ſa légereté & de ſa défiance naturelle, il parut s'en repentir. Le Céſar étoit priſonnier à la cour; ſa porte étoit gardée; on viſitoit ceux qui entroient chez lui, de peur qu'ils ne fuſſent chargés de lettres. Julien lui-même, pour ne pas attirer ſur ſes amis les ſoupçons de l'Empereur, les empêchoit de le venir voir. Sous prétexte de lui former une maiſon plus conforme à ſa nouvelle dignité, on lui enleva ſes domeſtiques; on les remplaça par des gens inconnus, qui étoient autant d'eſpions. A peine lui permit-on de conſerver quatre de ſes anciens ſerviteurs; l'un d'eux étoit ſon médecin Oribaſe, qu'on lui laiſſa parce qu'on ignoroit qu'il étoit en même-tems ſon ami. Celui-ci payen dans le cœur, ainſi que Julien, avoit le ſecret de ſa religion, & l'aidoit à en pratiquer les cérémonies.

CONSTANCE. An 355.

LVI. Il part pour la Gaule.

Jul. ad Ath.

Conſtance avoit donné à Julien le gouvernement de la Gaule, de l'Eſpagne, & de la Grande-Bretagne: il

CONSTANCE.
An. 355.
Amm. l. 15. c. 8.
Lib. or. 10. 12.
Zos. l. 3.
Eun. in Max.
Soc. l. 3. c. 1.
Soz. l. 5. c. 2.
Zon. t. 2. p. 20.
Till. art. 38.

l'avoit créé César pour l'oppoſer aux barbares : mais ſon aveugle jalouſie ſembloit s'entendre avec eux. Il fit tout ce qu'il falloit pour empêcher Julien de réuſſir. On ſoupçonna même, car on prête volontiers des crimes aux princes qui ne ſont pas aimés, on ſoupçonna qu'il ne l'envoyoit en Gaule que pour le perdre. Il eſt plus vraiſemblable que ſon deſſein étoit ſeulement de le tenir comme en tutele, & de lui ôter tous les moyens de ſe rendre trop puiſſant. Il ne reſtoit en Gaule que peu de troupe, accoutumées à fuir devant les barbares : l'Empereur ne donna à Julien qu'une foible eſcorte de trois cents ſoixante ſoldats : les généraux avoient ordre d'obſerver ſes démarches avec plus de ſoin que les mouvemens des ennemis. On laiſſoit Urſicin dans la province ; mais il ne conſervoit que le titre de général ſans emploi. Le ſecret de la cour & tout le pouvoir étoit entre les mains de Marcel, qui partoit avec Julien. Les officiers dont on compoſa ſon conſeil, étoient plus propres à l'arrêter dans le chemin de la gloire, qu'à l'exciter aux

grandes entreprises. On mit à son autorité les bornes les plus étroites ; & selon l'expression d'un auteur contemporain, Julien ne pouvoit disposer que de sa casaque. On ne le laissa maître d'aucune grace, d'aucune libéralité. Loin d'accorder aux troupes quelque gratification extraordinaire, comme c'étoit la coutume à la promotion des nouveaux Césars, on ne leur paya pas même les montres qui leur étoient dûes ; & l'on eut lieu de prendre à la lettre ces expressions de Constance, que c'étoit son image qu'il envoyoit en Gaule, plutôt qu'un nouveau prince. Julien partit avec sa petite escorte le premier de décembre : le tems fut si beau pendant son voyage, que ses admirateurs n'ont pas oublié d'en faire un miracle. Constance l'accompagna jusqu'au-delà de Pavie, & reçut en chemin la nouvelle de la prise & du saccagement de Cologne. Craignant que cet événement ne rompît ses mesures, il en fit un secret à Julien, qui n'en fut informé qu'à son arrivée à Turin. Un si triste commencement affligea fort le

CONSTANCE, An. 355.

prince ; on lui entendit plusieurs fois dire , en soupirant , qu'en devenant César il n'avoit gagné que de périr avec moins de tranquillité. Un présage , quoique frivole , fut toutefois suffisant pour rassurer les soldats. Comme il traversoit une petite ville de Gaule, c'étoit la premiere qu'il rencontroit sur sa route, une des couronnes qu'on avoit suspendues sur son passage , se détacha & se posa sur sa tête : on poussa des cris de joye , comme sur un pronostic assuré de la victoire. Julien s'arrêta à Vienne , où il fut reçu au milieu des acclamations d'un grand peuple. On célébra son entrée comme celle d'un génie salutaire , & du libérateur de la Gaule. On dit qu'une vieille femme aveugle & idolâtre , bien instruite apparemment des secrettes dispositions de Julien , ayant demandé qui étoit celui qui entroit dans la ville , comme on lui eut répondu que c'étoit le César Julien, s'écria d'un ton de prophétesse , que ce prince rétabliroit le culte des dieux. Nous raconterons ses exploits, quand nous aurons repris depuis la

mort de Constant les affaires de l'Eglise, que l'empereur troubloit de plus en plus.

CONSTANCE. An. 355.

LVII. Nouvelles cabales des Ariens.

Ath. ad Solit. & Apol. ad Constant. Soc. l. 2. c. 26. Sulp. Sev. l. 2.

Constant inviolablement attaché à la vérité dans le sein même du désordre, avoit enchaîné la fureur de l'hérésie, & forcé son frere de rendre la paix aux fideles, & les vrais pasteurs à leur troupeau. Sa mort ouvrit une libre carriere à la malignité des Ariens. La haine de Constance contre les Orthodoxes n'avoit été que plus aigrie par la contrainte. Cependant ce prince, ayant honte de se dédire si promptement, garda encore quelques mesures. On accusoit Athanase d'avoir animé Constant contre son frere ; d'entretenir de secrettes intelligences avec Magnence; d'avoir porté le mépris qu'il faisoit de l'empereur, jusqu'à célébrer sans sa permission la dédicace de la grande Eglise, nommée la Césarée, que Constance venoit de faire bâtir à Alexandrie ; d'exciter des mouvemens en Egypte & en Libye, & de se former une monarchie Ecclésiastique, en établissant des Evêques dans

CONSTANCE. An. 355.

des provinces qui n'étoient pas soumises à sa jurisdiction. Il étoit aisé au saint Prélat de détruire ces calomnies ; il le fit pleinement six ans après par une véhémente apologie qu'il adressa du fond des déserts à l'empereur. Mais dans ces commencemens il n'en eut pas même besoin. L'empereur occupé de la guerre contre Magnence, craignant de révolter l'Egypte en maltraitant le métropolitain, lui écrivit pour le rassurer. Il envoya même par le comte Astere & Pallade, maître des offices, des lettres adressées à Félicissime duc d'Egypte, & au préfet Nestorius, les chargeant tous deux de veiller à la conservation d'Athanase. Les Ariens ne se rebuterent pas. Ils avoient regagné Ursace & Valens, qui n'eurent pas honte de se déshonorer, en révoquant la rétractation authentique qu'ils avoient donnée de leurs erreurs & de leurs calomnies en présence de deux conciles. Ces deux évêques prétendirent faussement que Constant les avoit forcés à cette démarche ; & Constance se

CONSTANCE. An. 355.

trouva très-disposé à les en croire sur leur parole. De concert avec plusieurs autres évêques Ariens, ces imposteurs tournoient à leur gré l'esprit de l'empereur ; & Valens surtout, depuis la bataille de Murse, en étoit écouté comme un prophéte. Ils lui répétoient sans cesse que leur parti se décréditoit, & qu'il alloit lui-même passer pour hérétique : ils lui représentoient l'union des évêques avec Athanase, comme une cabale dangereuse.

LVIII. Exil & mort de Paul de C. P.

Ath. ad Solit. & de fuga sua. *Zos. l. 2.* *Soc. l. 2. c. 26.* *Theod. l. 2. c. 5.* *Soz. l. 4. c. 2.* *Theoph. p. 37.* *Till. art. 11.*

Le premier effet de leur crédit fut la mort de Paul, évêque de Constantinople. L'empereur manda à Philippe préfet d'Orient de le chasser, & de rétablir Macédonius. Le peuple chérissoit son évêque, & le préfet se souvenoit du massacre d'Hermogene. Pour se mettre à l'abri de la sédition, il s'enferme dans les Thermes de Zeuxippe ; il fait prier Paul de l'y venir trouver pour une affaire importante. Dès qu'il est arrivé, il lui montre l'ordre du prince. Le prélat s'y soumet sans répugnance : mais le préfet n'étoit pas sans allarmes. Le peuple

Constance. An. 355.

inquiet pour ſon paſteur, s'étoit aſſemblé autour des Thermes & faiſoit grand bruit. Le ſaint prélat ſe prêta volontiers aux meſures qu'il falloit prendre pour le dérober à l'amour de ſon peuple. On le fit paſſer par une fenêtre dans le palais voiſin, qui donnoit ſur la mer; & de-là on le deſcendit dans une barque prête à faire voile, & qui s'éloigna ſur le champ. Auſſi-tôt Philippe monte ſur ſon char, il fait aſſeoir à côté de lui Macédonius, & va droit à l'Egliſe. La garde qui marchoit l'épée nue intimide les habitans. On accourt de toutes parts à l'égliſe. La foule y étoit ſi grande, que le préfet n'y pouvant entrer, les ſoldats s'imaginerent que le peuple faiſoit réſiſtance, & fondirent à grands coups d'épée ſur cette innocente multitude. Plus de trois mille y périrent, les uns tués par les ſoldats, les autres écraſés par la foule; & Macédonius alla au travers de ces corps morts prendre poſſeſſion de la chaire épiſcopale. Paul chargé de chaînes fut d'abord conduit à Emeſe, de-là tranſ-

féré à Cucuse en Cappadoce, dans les déserts du mont Taurus, où il fut étranglé. Les Ariens publierent qu'il étoit mort de maladie. Mais le vicaire Philagre, déjà connu par ses méchancetés, jaloux peut-être de n'avoir pas été choisi pour bourreau, fit savoir aux Catholiques que Paul renfermé dans un cachot étroit & ténébreux y avoit été laissé sans nourriture, & que six jours après, comme il respiroit encore, le préfet Philippe l'avoit étranglé de ses propres mains. Ce Philippe avoit été consul en 348. Il est différent de celui qui fut député à Magnence, & retenu prisonnier. Peu de tems après la mort de Paul, arrivée vers le commencement de 351, ce ministre d'iniquité encourut la disgrace de Constance: l'histoire n'en dit pas la cause. Il fut dépouillé de sa dignité & mourut, dit-on, de désespoir & de crainte, tremblant sans cesse, & attendant à chaque moment son arrêt de mort.

CONSTANCE. An. 355.

LIX. Concile d'Arles.

Ath. Apol. 1.

Pendant que Magnence passoit les Alpes pour entrer en Pannonie, Constance tenoit à Sirmium un

CONSTANCE, An 355.

Hilar. fragm. Sulp. Sev. l. 2. Baronius. Herman. vie de S. Ath. l. 6. c. 27, 28, 29. Fleury Hist. eccl. l. 13. c. 10. Till. Arian. art. 49, 50.

concile où Photin nouvel héréſiarque fut condamné & dépoſé. Mais les plus grands efforts des Ariens portoient contre Athanaſe ; ils ne le perdoient jamais de vûe. Ils obtinrent de l'empereur un édit de banniſſement contre tous ceux qui ne ſouſcriroient pas à la condamnation de l'évêque d'Alexandrie. Le pape Jule mourut le douziéme d'Avril 352, après avoir tenu le ſaint ſiége un peu plus de 15 ans. Libere lui ſuccéda. Il ſollicita l'empereur d'aſſembler un concile à Aquilée, pour examiner la queſtion de la foi, & l'affaire d'Athanaſe. Conſtance, qui depuis la mort de Magnence ſéjournoit dans la ville d'Arles, s'offenſa de cette demande. Il écrivit au peuple Romain une lettre pleine d'invectives atroces contre Libere, & fit aſſembler dans Arles un concile, où les évêques Ariens qui ſuivoient la cour, ſe trouverent les plus forts. Vincent légat du pape, intimidé par l'empereur & par les Ariens, conſentit à abandonner Athanaſe, pourvû qu'on voulût auſſi condamner la doctrine d'Arius. Les

Ariens rejetterent la condition, & ce vénérable vieillard, qui avoit assisté au concile de Nicée & à tant de jugemens rendus depuis en faveur du saint évêque, deshonora ses cheveux blancs en souscrivant à une injuste condamnation. Les menaces & les mauvais traitemens de l'empereur firent succomber avec lui plusieurs évêques d'Occident : les autres demeurerent fermes. Paulin évêque de Trèves fut exilé en Phrygie où il mourut. Vincent se releva bientôt de sa chûte. Libere désavoua par plusieurs lettres la souscription de son légat ; il demanda de nouveau un concile, & il obtint qu'il seroit convoqué à Milan l'année suivante.

CONSTANCE. An. 355.

LX. Fourberies des Ariens.

Soc. l. 2 c. 29. Soz. l. 4. c. 5. Sulp. Sev. l. 2.

Lorsque la cour fut établie à Milan, les Ariens contrefirent des lettres, par lesquelles Athanase demandoit à l'empereur la permission de venir en Italie. Constance y fut trompé ; il envoya à l'évêque son consentement par un officier du palais, nommé Montan. Le dessein des Ariens étoit de faire sortir Athanase de son Eglise, dont ils vouloient se

CONSTANCE. An. 355.

rendre maîtres ; ou d'irriter l'empereur, si le prélat refusoit de venir, en le dépeignant comme un insolent qui se jouoit de la majesté Impériale, ou comme un ennemi caché qui n'avoit changé d'avis que par une défiance injurieuse au prince. Athanase sentit l'artifice ; & comme les lettres de Constance ne portoient pas un ordre, mais une permission, il resta dans son église, protestant qu'il n'avoit rien demandé, & que cependant il étoit prêt à partir au premier ordre de l'empereur. Il envoya cette réponse par des députés, dont les raisons furent moins écoutées que les mensonges des Ariens.

LXI. Concile de Milan.

Ath. ad Solit. & Apol. 1. Ruf. l. 1. c. 20. Soc. l. 2. c. 36. Theod. l. 2. c. 15. Soz. l. 4. c. 8. Sulp. Sev. l. 2. Hermant vie de S. Ath. l. 7. c. 1. & suiv.

Au commencement de l'année 355 le concile s'assembla à Milan. Il s'y rendit peu d'évêques Orientaux ; mais ceux de l'Occident s'y trouverent au nombre de plus de trois cens. L'empereur y présida : toute liberté fut accordée aux sectateurs d'Arius ; nulle aux Catholiques. Le pape y envoya trois députés, dont le premier & le plus célebre étoit Lucifer, évêque de Cagliari en Sardaigne. Le

concile se tint d'abord dans l'Eglise. Il s'agissoit de deux points, que chaque parti s'efforçoit d'emporter : les Ariens vouloient qu'Athanase fût condamné, les Catholiques demandoient la condamnation de la doctrine d'Arius; & à cette condition quelques-uns se relâchoient jusqu'à sacrifier Athanase. Comme le peuple favorisoit les Catholiques, Constance, pour se rendre maître du concile, le transféra dans le palais. Là ce prince faisant l'inspiré déclara que son dessein étoit de rétablir la paix dans ses états; que Dieu lui-même l'avoit instruit en songe, & que les succès dont le Ciel l'avoit comblé, étoient un gage infaillible de la pureté de sa foi. En conséquence, il proposoit un formulaire rempli du venin de l'Arianisme. Les Catholiques, & sur-tout les députés du saint siége s'y opposerent avec force; & dans un lieu où l'empereur n'étoit séparé d'eux que par un rideau, ils s'échapperent jusqu'à le nommer hérétique, & précurseur de l'ante-christ. On peut juger de la colere de Constance; il

Till. vie d'Eus. de Verc. art. 8, 9. & vie de S. Hil. art. 5. & Arian. art. 51.

CONSTANCE, An. 355.

les traite d'insolens; il s'écrie que si c'est sa volonté d'être Arien, ce n'est pas à eux de l'en empêcher : il s'adoucit cependant jusqu'à en venir aux prieres. Comme elles étoient inutiles, les évêques Ariens voulant sonder la disposition du peuple, firent lire publiquement le formulaire dans l'Eglise; il fut rejetté avec horreur. Alors Constance ne ménageant plus rien, prend ouvertement le parti des Ariens; il dépose le personnage de juge qu'il avoit prétendu faire jusqu'alors; il seconde les accusateurs, il impose silence aux défenseurs d'Athanase; & sur ce que les Orthodoxes objectoient qu'on ne devoit plus écouter Ursace & Valens, depuis qu'ils avoient eux-mêmes démenti leur accusation, il se léve brusquement & s'écrie : *C'est moi qui suis accusateur d'Athanase; croyez ceux-ci comme moi-même.* En vain on lui représente qu'Athanase est absent; qu'il faut l'entendre; que cette nouvelle forme de jugement est contraire aux canons : *Eh bien*, dit-il, *ce que je veux, ce sont-là les canons;*

les Evêques de Syrie m'obéissent quand je leur parle ; obéissez, ou vous serez exilés. Ces évêques levant les mains au Ciel, l'avertissent que l'autorité souveraine n'est qu'un dépôt entre ses mains ; ils le conjurent de ne pas violer les régles de l'Eglise, & de ne pas confondre le pouvoir spirituel avec la puissance temporelle. Offensé de ces remontrances, il les interrompt avec menaces ; il s'emporte jusqu'à tirer l'épée ; il ordonne qu'on les mene au supplice. Ils partent pour mourir, sans demander grace ; mais il les rappelle aussi-tôt, & il prononce la sentence d'exil contre Lucifer, Eusebe de Verceil & Denys de Milan : il déclare qu'Athanase mérite d'être puni, & que les églises d'Alexandrie doivent être livrées à ses adversaires. Ursace & Valens joints aux eunuques font battre de verges le diacre Hilaire, l'un des légats du saint siége. Quelques évêques intimidés, croyant procurer la paix à l'Eglise, consentent à la condamnation d'Athanase : cette lâche complaisance fut aussi inutile qu'elle étoit

CONSTANCE.
An. 355.

injuste : les Ariens exigeoient encore qu'on se joignît de communion avec eux.

LXII.
Exil des Evêques Catholiques.

Après la séance, Eusebe grand chambellan entre à main armée dans l'église de Milan. Il frappe le peuple à coups d'épées ; il fait enlever jusque dans le sanctuaire près de cent cinquante personnes, évêques, ecclésiastiques, laïcs. On les enferme dans les thermes de Maximien. Le lendemain on traîne Denys au palais. Comme il y demeuroit longtems, tous les habitans, hommes & femmes, y accourent en foule ; ils demandent à grands cris qu'on chasse les Ariens, & qu'on leur rende leur évêque. Denys se montre & les appaise. Il va à l'église célébrer les saints mysteres : comme il en sortoit, on l'enleve, on l'enferme, & la nuit suivante on le fait partir avec Lucifer & Eusebe. Ces prélats secouant la poussiere de leurs pieds s'en vont au lieu de leur exil, comme à un poste que la Providence leur assignoit. Ils y souffrirent tous les mauvais traitemens dont leurs ennemis purent s'aviser. Denys y perdit la vie. Dès qu'il

fut sorti de Milan, l'empereur plaça sur son siége Auxence, à peine chrétien, qu'il avoit fait venir de Cappadoce, & qui n'entendoit pas même la langue de son nouveau diocèse; il avoit été ordonné prêtre par Grégoire faux évêque d'Alexandrie. Un autre évêque aussi méchant qu'Auxence, mais encore plus hardi & plus violent, se signala dans ce concile, & servit en zélé courtisan la passion du prince. C'étoit Epictete, fort jeune, très-ignorant, baptisé depuis peu, & déjà évêque de Centumcelles en Italie, aujourd'hui *Civita Vecchia*. Il étoit Grec & étranger dans son diocèse; mais il connoissoit la cour, & c'en étoit assez. On choisit les villes de l'Orient, dont les églises étoient gouvernées par les plus furieux Ariens, pour y reléguer les prélats Catholiques. On les séparoit pour les affoiblir; mais cette dispersion ne servit qu'à répandre plus au loin la foi de Nicée, & la honte de l'hérésie.

CONSTANCE. An. 355.

LXIII. Liberté des Evêques contre Constance.

Les emportemens pleins d'indécence, auxquels Constance s'aban-

CONSTANCE.
An. 355.

Hilar. ad Const.
Pagi ad Baron.
Horn. ad Sulp. Sev. l. 2.
Scripta Lucif.
Till. vie de Lucif. art. 2.
Ath. ad Lucif.
Hier. vir. illust. c. 95.
Baronius.

donna dans ce Concile, le rendirent tout-à-fait méprisable. On oublia ce qu'on devoit à l'empereur, après qu'il eut oublié ce qu'il se devoit à lui-même ; & quoique les divins oracles ne recommandent pas moins le respect pour les souverains que le zéle pour la vérité, cependant les prélats les plus saints, & dont la mémoire sera à jamais en vénération dans l'église, ne virent plus dans l'empereur que la personne de Constance, c'est-à-dire, l'égarement, l'injustice & la foiblesse. C'est sans doute à ce sentiment qu'il faut attribuer l'extrême liberté avec laquelle saint Hilaire de Poitiers invectiva quelque tems après contre l'empereur dans un écrit qu'il lui adressa à lui-même. On croit à la vérité que cette requête composée du vivant de Constance, ne fut publiée qu'après sa mort. La hardiesse de Lucifer est moins étonnante : c'étoit un homme dur, chagrin, incapable de ménagement. Pendant son exil il envoya au prince cinq livres remplis des reproches les plus atroces, & il trouva un homme

CONSTANCE. An. 355.

aſſez hardi pour les préſenter de ſa part à l'empereur. Conſtance inégal & biſarre ſe piquoit quelquefois d'une patience philoſophique : on rapporte qu'un de ſes courtiſans qui vouloit exciter ſa colere, lui ayant dit un jour : *Rien n'eſt plus doux que l'abeille ; vous voyez cependant qu'elle n'épargne pas ceux qui viennent piller ſes rayons ;* ce prince lui répliqua : *Mais vous voyez auſſi qu'il lui en coûte la vie pour un coup d'aiguillon.* Il ſe trouva dans cette heureuſe diſpoſition à l'égard de Lucifer. Il chargea Florence grand maître du palais, de ſavoir du prélat même, s'il étoit l'auteur de ces écrits. Lucifer avoua l'ouvrage, le renvoya avec un ſixieme livre encore plus outrageant, & proteſta qu'il étoit prêt de mourir avec joie. L'empereur ſe contenta de le reléguer en Thébaïde. Le ſchiſme auquel Lucifer ſe porta dans la ſuite par un effet de ſon caractere inflexible, nous diſpenſe de chercher à le juſtifier. Mais ce qui eſt embarraſſant, c'eſt que ſaint Athanaſe, qui étoit en ce tems-là le modele de la vertu,

CONSTANCE. An. 355.

ainsi que le défenseur de la foi Chrétienne, approuve ces livres audacieux, qu'il en loue l'auteur comme un homme embrasé de l'esprit de Dieu, & que dans sa lettre aux solitaires il n'épargne pas lui-même l'empereur. Nous pardonnera-t-on de dire ici, avec le respect dû à la mémoire de ces saints prélats, que l'humanité, même dans sa plus grande perfection, manque quelquefois de justesse pour concilier des devoirs qui semblent se combattre, ou d'étendue pour les embrasser tous; & que les grands saints, pour être des héros, ne cessent pas d'être des hommes?

LXIV. Exil de Libere.

Ath. ad Soli. *Amm. l.* 15. *c.* 7. *Hier. Chron.* *Theod. l.* 2. *c.* 16. 17. *Soz. l.* 4. *c.* 10. *Theoph. p.* 33. *Pagi in Baron.* *Hermant vie de S. Ath. l.* 7. *c.* 10, 11, 12.

L'empereur désiroit ardemment que la condamnation d'Athanase fût confirmée par l'évêque de Rome, dont le suffrage est d'un plus grand poids que celui des autres évêques, dit un auteur Payen de ce tems-là. Il envoye donc à Libere son chambellan Eusebe, qui portoit à la fois des présens & des menaces. Les présens ne purent éblouir le pontife; il tint ferme contre les menaces, protes-

tant qu'il ne deshonoreroit pas l'Eglise Romaine en condamnant celui qu'elle avoit reconnu innocent. L'eunuque rebuté va dépoſer les préſens de l'empereur dans l'égliſe de ſaint Pierre. Le pape vient à l'égliſe, & fait jetter dehors cette offrande, comme le prix d'une trahiſon impie. Euſebe de retour irrite les autres eunuques, & tous ſe réuniſſent pour aigrir l'eſprit de l'empereur. Conſtance envoye ordre à Léonce préfet de Rome de ſurprendre Libere, ou de s'en ſaiſir par force, & de le faire conduire à Milan. La commiſſion étoit dangereuſe ; la vertu du pontife lui attachoit tous les cœurs. L'allarme ſe répand dans la ville. En vain Léonce met en œuvre les promeſſes, les menaces, la perſécution même pour détacher le troupeau des intérêts de ſon paſteur. La maiſon de Libere étoit doublement gardée ; les ſoldats en défendoient l'entrée; le peuple fermoit toutes les iſſues. Enfin pendant une nuit on vint à bout de tromper la vigilance du peuple. Li-

CONSTANCE. An. 355.

bere fut enlevé & transporté à Milan. Constance fit de vains efforts pour l'ébranler : le pontife dans une conférence fort pressante sut mieux que l'empereur soutenir sa dignité ; il lui ferma la bouche par la sagesse de ses réponses : & comme le prince lui donnoit trois jours pour décider entre le séjour de Rome & l'exil : *J'ai déja dit adieu à mes freres de Rome*, répondit-il ; *trois jours non plus que trois mois ne changeront rien à ma résolution : envoyez-moi tout à l'heure où il vous plaira.* Il fut exilé à Bérée en Thrace, dont l'Arien Démophile étoit évêque. Comme il étoit sur le point de partir, Constance lui fit porter cinq cents piéces d'or pour aider à sa subsistance : *Reportez cet argent à l'Empereur*, dit-il, *il lui est nécessaire pour payer ses soldats.* L'Impératrice Eusébie lui envoya la même somme ; il la refusa encore en disant : *Qu'on donne cet argent à Auxence & à Epictete ; ils en ont besoin.* Enfin l'eunuque Eusebe osa lui en offrir : *Tu as pillé les églises*, lui dit

Libere , *& tu m'offres une aumône comme à un criminel ; va ! avant que de faire des présens aux Chrétiens, deviens Chrétien toi-même.* Tout le clergé de Rome jura en présence du peuple de ne point recevoir d'autre évêque, tant que Libere vivroit. Cependant Félix diacre de l'Eglise Romaine, élu par la faction des Ariens, osa accepter cette dignité. Le peuple ayant fermé toutes les églises, l'ordination fut célébrée dans le palais par trois évêques Ariens, sans autres témoins que les eunuques. L'intrusion de Félix causa une sanglante émeute ; plusieurs y perdirent la vie. Le peuple refusa toujours de reconnoître le nouveau pontife : mais un assez grand nombre d'ecclésiastiques, quoiqu'ils fussent liés par leur serment, ne montrerent pas la même constance. Selon la plûpart des auteurs, Félix conserva la foi de Nicée ; ils ne lui reprochent que son élection & sa condescendance pour les Ariens dont il ne se sépara pas de communion. Quelques-uns même ont

CONSTANCE.
An. 355.

Constance. An. 355.

prétendu qu'il fut élu de l'avis de Libere par les prêtres Catholiques, & qu'il doit être compté entre les papes légitimes.

Fin du huitiéme Livre.



SOMMAIRE



SOMMAIRE
DU
NEUVIEME LIVRE.

I. PERSÉCUTION *générale.* II. *On tâche de faire sortir Athanase d'Alexandrie.* III. *Il est chassé à main armée.* IV. *Mauvais traitemens contre les Alexandrins.* V. *George prend la place d'Athanase.* VI. *Violences de George.* VII. *Exils des Evêques.* VIII. *George chassé & rétabli.* IX. *Fuite d'Athanase.* X. *Diverses violences des Ariens.* XI. *Nouvelle hérésie de Macédonius.* XII. *Julien dans la Gaule.* XIII. *Sa facon de vivre.* XIV. *Sa conduite dans le gouvernement.* XV. *Autres qualités de Julien.* XVI. *Sa réputation efface celle de Constance.* XVII. *Autun délivré.* XVIII. *Mar-*

ches de Julien. XIX. *Combat de Brumat.* XX. *Fin de cette campagne.* XXI. *Expédition de Conſtance en Rhétie.* XXII. *Julien aſſiégé à Sens.* XXIII. *Diſgrace de Marcel.* XXIV. *Etat de la cour de Conſtance.* XXV. *Conſtance vient à Rome.* XXVI. *Il en admire les édifices.* XXVII. *Obéliſque.* XXVIII. *Conduite de Conſtance à Rome.* XXIX. *Méchanceté d'Euſébie.* XXX. *Mouvemens des barbares.* XXXI. *Les dames Romaines demandent le retour de Libere.* XXXII. *Affaires de l'Egliſe.* XXXIII. *Diſpoſitions pour la ſeconde campagne de Julien.* XXXIV. *Succès de Julien.* XXXV. *Les Allemands chaſſés des Iſles du Rhin.* XXXVI. *Mauvais ſuccès de Barbation.* XXXVII. *Les Allemands viennent camper près de Strasbourg.* XXXVIII. *Julien marche à leur rencontre.* XXXIX. *Diſcours de Julien à ſes troupes.* XL. *Ardeur des troupes.* XLI. *Ordre des barbares.* XLII. *Approche des deux armées.* XLIII. *Bataille de Strasbourg.* XLIV. *Fuite des Barbares.* XLV. *Priſe de Chnodomaire.* XLVI.

Suites de la bataille. XLVII. *Constance s'attribue le succès de Julien.* XLVIII. *Guerre de Julien au-delà du Rhin.* XLIX. *Trève accordée aux barbares.* L. *Avantages remportés sur les Francs.* LI. *Julien soulage les peuples.* LII. *Sallustе rappelé.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE NEUVIEME.

CONSTANCE.

CONSTANCE.
An. 355.

I.
Persécution générale.
Ath. ad Solit.

LA guerre allumée dans le sein de l'Eglise, jettoit dans tout l'empire plus de trouble & de désordre, que n'en avoient causé les fureurs de l'idolatrie. Ceux qu'on cherchoit à détruire, étoient en plus grand nombre, & la cause n'étoit pas moins im-

portante : le Paganiſme avoit attaqué Dieu ; la doctrine d'Arius attaquoit le Fils de Dieu conſubſtantiel à ſon pere ; & la perſécution, quoique moins ſanglante, ne marchoit pas avec moins de fracas & d'appareil. Athanaſe plus brillant encore par les outrages dont on l'accabloit, que par l'éclat de ſes vertus, avoit l'honneur de voir ſa cauſe unie avec celle de Jeſus-Chriſt : on demandoit à la fois aux Fideles de ſouſcrire à la condamnation d'Athanaſe, & d'entrer dans la communion des Ariens. On n'entendoit parler que de nouvelles ordonnances : on voyoit courir de ville en ville des ſoldats, des greffiers, des officiers du palais, portant des menaces pour les évêques & les magiſtrats, des ſentences & des fers pour les peuples. Ils étoient accompagnés d'éccléſiaſtiques Ariens qui leur ſervoient d'eſpions & de ſatellites. Par-tout on crioit aux Evêques : *Signez, ou ſortez de vos Egliſes.* On les traînoit à la cour ; on les enfermoit ſans leur permettre de voir l'empereur : ils ne ſortoient qu'après

CONSTANCE. An. 355.

avoir ſigné, ou pour aller en exil. Conſtance s'efforçoit de groſſir la liſte des ſouſcripteurs, afin de donner de la conſidération à l'héréſie dont il étoit le chef, s'imaginant que ces noms multipliés étoient pour l'Arianiſme autant de titres de nobleſſe. *Il eſpéroit apparemment*, dit ſaint Athanaſe, *changer la vérité en changeant les hommes ; mais*, ajoute-t-il, *quoiqu'il fût deshonorant aux Evêques de ſuccomber à la crainte, il l'étoit encore plus aux Ariens d'employer la terreur : c'étoit une preuve de la foibleſſe de leur doctrine ; car ce n'eſt ni par les épées ni par les ſoldats qu'on prêche la vérité ; elle ne connoît d'autres armes que la perſuaſion.*

An. 356.

II. On tâche de faire ſortir Athanaſe d'Alexandrie.

Ath. Apol. 1. 2. & ad Solit. Phot. vit. Ath. Hermant vie de S. Ath. l. 7. c. 14. & ſuiv.

Le fort de l'orage devoit tomber ſur l'égliſe d'Alexandrie. Il falloit en faire ſortir Athanaſe, & Conſtance ſe trouvoit très-embarraſſé. Auſſitôt après le concile de Milan il avoit écrit à Maxime gouverneur d'Egypte d'ôter à l'évêque, & de donner aux Ariens tout le bled qui devoit être diſtribué aux égliſes ſelon la fondation de Conſtantin, & de per-

mettre à tout le monde d'insulter & de maltraiter ceux de la communion d'Athanase. Cependant il n'avoit pas oublié le serment qu'il avoit fait au saint évêque, de ne plus le condamner sans l'entendre, & de le maintenir dans son siége malgré les rapports de ses ennemis. Il avoit confirmé ce serment par plusieurs lettres. Il n'osoit donc, de peur de se parjurer par écrit, signer l'ordre de le chasser de son église. Rien n'est plus inconséquent que l'injustice aveuglée par la passion. Il fit exécuter l'ordre sans l'écrire. Il envoye en Egypte deux de ses sécrétaires, Diogene & Hilaire. Ceux-ci s'étant fait accompagner des magistrats, vont trouver l'évêque & lui signifient de sortir d'Alexandrie. Il demande à voir l'ordre de l'empereur ; ils ne peuvent en produire aucun. Le peuple informé de cette démarche, menace de courir aux armes. Les envoyés prennent le parti de se retirer, & de mander les légions d'Egypte & de Libye. Quelques jours après, le duc Syrien étant arrivé à leur tête, presse le pré-

CONSTANCE. An. 356.

lat d'aller à la cour. Athanaſe fondé ſur le ſerment & ſur les lettres de Conſtance, refuſe de partir ſans un ordre exprès. Mais pour parer aux ſuites fâcheuſes que pourroit avoir ſon refus, il offre de ſe contenter d'un ordre ſigné de Syrien ou de Maxime. Ils n'en veulent ſigner aucun. Syrien effrayé des clameurs du peuple, paroît s'adoucir ; il promet avec ſerment en préſence de pluſieurs témoins, de ne plus troubler l'égliſe d'Alexandrie ; mais d'informer l'empereur, & d'en attendre de nouveaux ordres. Il donne cette promeſſe par écrit le dix-ſeptiéme de janvier, Conſtance étant conſul pour la huitiéme fois avec Julien : elle fut miſe entre les mains de Maxime.

III. Il eſt chaſſé à main armée

Cependant la nuit d'avant le vendredi, neuviéme de février, Syrien à la tête de plus de cinq mille légionnaires armés de toutes piéces, l'épée nue & conduits par des Ariens, vient à l'égliſe de Théonas. Athanaſe y étoit en prieres avec ſon peuple, ſelon la coutume, parce qu'on devoit le lendemain célébrer le ſaint

Sacrifice qu'on n'offroit pas alors tous les jours. Au son des trompettes & des autres instrumens de guerre, le peuple est saisi d'effroi. Mais Athanase sans changer de couleur ni de contenance, fait entonner par un diacre le pseaume cent trente-cinquiéme, *Rendez gloire au Seigneur, parce qu'il est plein de bonté*, & tout le peuple répondoit, *parce que sa miséricorde est éternelle.* Pendant qu'on chantoit ce pseaume, les soldats rompent les portes; ils se jettent dans l'église; ils font retentir leurs armes & briller leurs épées. Syrien ordonne de tirer; les fleches volent: aussi-tôt les cris des meurtriers, ceux des blessés & des mourans, les efforts des soldats pour entrer, des fidéles pour sortir au travers des lances & des épées, la rage dans les uns, la pâleur & l'épouvante dans les autres, tous pêle-mêle se précipitant, se foulant aux pieds, offrent de toutes parts un affreux désordre. Athanase restoit assis sur son siége; il exhortoit son clergé à la priere, & le duc animoit ses soldats. En vain

CONSTANCE. An. 356.

le peuple conjure à grands cris le saint Evêque de sauver sa vie : allarmé pour son troupeau, mais intrépide pour lui-même, il leur ordonne de se retirer tous, & s'obstine à rester le dernier. Presque tous étoient sortis, lorsqu'une troupe de clercs & de moines l'entraîne malgré lui comme dans un flot, & se serrant de toutes parts autour de lui, ils l'emportent tout froissé & à demi-mort au travers des soldats qui avoient investi le sanctuaire & l'église. Dieu aveugla ses ennemis, & le déroba comme par miracle à leur fureur. Qu'on se représente les violences par lesquelles Grégoire avoit, quinze ans auparavant, signalé son arrivée : les meurtres, les profanations, le pillage des autels, les outrages faits aux vierges, les cruautés exercées sur les écclésiastiques & sur les laïcs fidéles à leur évêque ; Alexandrie vit renouveller toutes ces horreurs. Cette église fut abandonnée à une troupe de scélérats, dont le duc Syrien étoit encore le plus traitable. Les autres

étoient le duc Sébastien Manichéen, Cataphronius nommé gouverneur d'Egypte à la place de Maxime, le comte Héraclius, Faustin trésorier général, qui n'étoit qu'un libertin & un bâteleur, tous munis de commissions de l'empereur. Les évêques Ariens enchérissoient encore sur la barbarie de ces officiers. Second, évêque de Ptolémaïde, écrasa un prêtre à coups de pieds.

IV. Mauvais traitemens exercés contre les Alexandrins.

Les Catholiques dressent un procès-verbal de ces excès, à dessein d'en instruire le prince. Syrien veut les forcer à supprimer cet acte. Plusieurs vont le conjurer de leur épargner cette nouvelle violence; il les fait chasser à coups de bâton. Il envoye à diverses reprises le bourreau de sa troupe, & le prévôt de la ville, pour enlever les armes qu'on avoit trouvées dans l'église, & qu'on y avoit suspendues comme un témoignage de ces attentats sacriléges: mais les Catholiques s'y opposent. Ils envoyent à Constance une requête que saint Athanase nous a conservée; ils y exposent tout ce qu'ils ont

CONSTANCE. An. 356.

souffert ; ils font souvenir l'empereur de ses sermens ; ils protestent qu'ils sont prêts à mourir plutôt que d'accepter un autre évêque. Constance sourd à leurs plaintes & à leurs demandes, autorise tout ce qui s'est passé : il ordonne de poursuivre Athanase. Le comte Héraclius menace de la part de l'empereur toute la ville de lui ôter le pain de distribution, les magistrats de les réduire en esclavage, les Payens mêmes d'abattre leurs idoles, s'ils n'obéissent au prélat que le prince va envoyer. Les Payens, pour sauver leurs dieux, signerent tout ce qu'on voulut ; & comme ils étoient encore en grand nombre dans Alexandrie, la liste de leurs noms combla de joie l'empereur, qu'on n'eut garde d'avertir que tous ces souscripteurs n'étoient que des idolâtres. Quelques jours après, Héraclius, Cataphronius & Faustin, jaloux sans doute des succès de Syrien, accoururent à la tête d'une bande de Payens & de scélérats à l'église nommée la Césarée ; ils étoient altérés de sang : mais comme le peuple étoit

ſorti, ils n'y trouverent qu'un petit nombre de femmes & de filles qu'ils maltraiterent. Voulant ſe ſignaler par quelque exploit, ils emporterent tous les meubles de l'égliſe, juſqu'à la table de l'autel, & les brûlerent dans le parvis. Les Payens jettoient de l'encens dans ce feu en invoquant leurs dieux & s'écrioient : *Vive l'empereur Conſtance qui eſt revenu à notre religion ; vivent les Ariens qui ont abjuré le Chriſtianiſme.*

V.
George prend la place d'Athanaſe.

Ath. Apol. 1. 2. & *ad Solit.* & *de Synod.* & *de fuga ſua.* & *ad epiſc. Æg.* & *Lib. c.* 7.
Greg. Naz. or. 21.
Amm. l. 22. *c.* 11.
Soz. l. 4. *c.* 9.

Telles étoient les violences par leſquelles on préparoit la voie au nouvel évêque. Il arriva enfin quelque-tems avant Pâques. C'étoit encore un Cappadocien, nommé Géorge, fils d'un Foullon ; premierement paraſite, enſuite receveur public, enfin banqueroutier. Obligé de prendre la fuite, il erra de province en province, juſqu'à ce que trente évêques Ariens aſſemblés à Antioche avant le concile de Milan, jetterent les yeux ſur lui pour le mettre à la place d'Athanaſe. Ils le firent prêtre avant qu'il fût Chrétien : on va juſqu'à croire qu'il ne le fut jamais : &

CONSTANCE. An. 356.

ils l'ordonnerent évêque d'Alexandrie. Il n'avoit ni connoiſſance des lettres, ni politeſſe, ni même le maſque de la piété : mais il ne manquoit d'aucun des talens d'un cruel & violent perſécuteur. L'argent des pauvres & celui des égliſes, qu'il fit paſſer dans la ſuite aux favoris & aux eunuques, couvrit tous ſes vices, & lui tint lieu de mille vertus. Conſtance né pour être trompé lui prodiguoit dans ſes diſcours & dans ſes lettres les titres les plus pompeux : il l'appeloit *un prélat au-deſſus de toute louange, le plus parfait des docteurs, le guide le plus expert dans le chemin du Ciel.* Il ne pouvoit trouver d'éloges aſſez emphatiques pour honorer ce méchant prélat, qui s'épargnoit même la contrainte de l'hypocriſie.

VI. Violences de George.

Il entra dans Alexandrie au milieu d'une troupe de ſoldats commandés par le duc Sébaſtien. C'étoit l'arrivée d'un conquérant. Il prit cependant quelques jours de repos, & ne commença la guerre qu'après Pâques. Alors au premier ſignal les ſol-

dats de Sébaſtien ſe répandent dans la ville & aux environs : on pille les maiſons ; on ouvre juſqu'aux tombeaux pour chercher Athanaſe ; on brûle les monaſteres. Les femmes Ariennes, avec une fureur de Bacchantes, faiſoient mille outrages aux femmes Catholiques. Tout retentiſſoit de coups de fouets. Le duc lui-même avoit horreur des cruautés dont il étoit le miniſtre : comme il avoit fait fouetter pluſieurs Catholiques, les Ariens mécontens de l'exécution qui leur avoit paru trop ménagée, le menacerent de mander aux eunuques qu'il ne les ſervoit qu'à regret ; & cet eſclave de cour, tremblant à cette menace, fit recommencer le ſupplice juſqu'à ce que les Ariens fuſſent ſatisfaits. Quelques jours après, le duc à la ſollicitation de l'évêque, va à la tête de trois mille ſoldats ſe jetter ſur le peuple aſſemblé hors de la ville dans un cimetiere, pour éviter la communion des Ariens. Là ſe commirent tous les excès dont une ſoldateſque brutale eſt capable, quand on lui ſait gré de ſa barbarie. On employa les chevalets, les flammes,

CONSTANCE. An. 356.

les ongles de fer. Par un rafinement de cruauté on fit battre un grand nombre de vierges, & d'autres perſonnes, avec des branches de palmier armées de toutes leurs pointes. Pluſieurs en moururent. On cachoit les corps de ces martyrs; on ne les rendoit que pour de groſſes ſommes d'argent; autrement on les faiſoit dévorer par des chiens. Ceux qui donnoient retraite aux Catholiques étoient traités avec rigueur; c'étoit un crime de les ſoulager de quelques aumônes: les pauvres mouroient de faim: les Payens eux-mêmes déteſtoient ces inhumanités, & maudiſſoient les Ariens qu'ils regardoient comme des bourreaux.

VII. Exils des évêques.

Conſtance avoit ordonné de chaſſer les évêques hors de leurs villes épiſcopales; mais George ne ſe contentoit pas de les arracher à leur troupeau: après les avoir fait meurtrir de coups, on les envoyoit les uns aux mines; c'étoit ſur-tout à celles de Phæno en Arabie, où l'on mouroit en peu de jours; les autres au fond des déſerts: & pour les faire périr par la fatigue du voyage, les

évêques de la Thébaïde & ceux de la basse Egypte se croisant les uns les autres, étoient traînés, les premiers aux déserts d'Ammon, les autres aux solitudes de la grande Oasis; contrées également affreuses, & que des plaines immenses de sables brûlans rendoient inhabitables. Ces prélats vénérables, courbés sous le poids de leurs fers, plusieurs même de leur vieillesse, évêques avant la naissance de l'hérésie dont ils étoient les victimes, traversoient les déserts en chantant des hymnes, & ne plaignoient que leurs persécuteurs. Quelques-uns moururent en chemin, & honorerent de leur sépulture ces solitudes arides, redoutées même des bêtes féroces. Pour remplacer les évêques bannis, George vendoit les églises à des décurions Ariens, qui achetoient ainsi l'exemtion des charges civiles, à des libertins, à des hommes flétris par leurs crimes, à des Payens; il les y faisoit établir à main armée.

CONSTANCE. An. 356.

VIII. George chassé & rétabli.

Epiph. hær. 76.

Le nouveau prélat autant pour racheter l'impunité de tant de crimes, que pour satisfaire son avarice & celle

CONSTANCE. An. 356.

Amm. l. 22. c. 11. Soz. l. 4. c. 9.

des eunuques qu'il falloit ſans ceſſe déſaltérer, ſe mit à faire le métier de partiſan. Il prit la ferme du ſalpêtre, qu'on tiroit tous les ans en grande abondance du lac Maréotis ; il s'empara de toutes les ſalines, & de tous les marais où croiſſoit le *papyrus*. Autoriſé par les magiſtrats qui ſe vendoient à tous ſes caprices, il s'aviſa d'impoſer un tribut ſur les morts ; il fit fabriquer un grand nombre de cercueils, dont on étoit forcé de ſe ſervir pour porter les corps à la ſépulture, & il en tiroit un droit. Oubliant ſa dignité, qui n'inſpire que des conſeils de juſtice & de douceur, dit un auteur Payen, il ſe chargeoit de l'odieux perſonnage de délateur. Il travailloit à la ruine de ſon peuple par les avis qu'il donnoit à Conſtance : on dit qu'il voulut perſuader à ce Prince que l'Empereur étoit propriétaire de toutes les maiſons d'Alexandrie, & qu'en cette qualité il en devoit retirer les revenus, parce qu'il avoit ſuccédé aux droits d'Alexandre le Grand, qui avoit fait bâtir la ville à ſes dépens. La tyrannie jointe à tant de baſſeſſe allu-

ma contre lui une haine ſi furieuſe, que le peuple l'attaqua dans l'égliſe même, & l'auroit mis en piéces, s'il n'avoit promptement pris la fuite. Il alla ſe réfugier à la cour. On chaſſa auſſi-tôt de toutes les villes les évêques nouvellement intrus : mais le duc d'Egypte ne tarda pas à les rétablir. Bien-tôt on vit arriver à Alexandrie un ſécrétaire de l'empereur, chargé de châtier les habitans. Il y en eut un grand nombre qui furent tourmentés & battus de verges. George revint peu de tems après, auſſi déteſté qu'auparavant, mais plus redouté.

CONSTANCE. An. 356.

IX. Fuite de S. Athanaſe.

Ath. Apol. ad Conſt. Rufin, l. 1. c. 18. Soz. l. 4. c. 9.

Athanaſe étoit reſté quelques jours caché dans Alexandrie avec tant de précaution, que les fideles mêmes ne connoiſſoient pas le lieu de ſa retraite. A l'arrivée de George, il s'enfuit dans les déſerts. Peu de tems après, il retourna ſur ſes pas dans le deſſein d'aller trouver l'empereur. Il ſe fioit ſur ſa propre innocence, & ne pouvoit ſe perſuader que le prince eût oublié ſes promeſſes & ſes ſermens. Mais il n'en fut que trop convaincu par la lecture de deux lettres

CONSTANCE. An. 356.

de Conſtance : l'une étoit adreſſée aux habitans d'Alexandrie ; il les exhortoit à obéir à George qu'il combloit de louanges ; il menaçoit de toute ſon indignation les partiſans d'Athanaſe, dont il traçoit le portrait le plus affreux. L'autre étoit écrite aux deux rois d'Ethiopie, Aïzan & Sazan : l'empereur leur ordonnoit comme à des vaſſaux, d'envoyer en Egypte Frumentius ordonné évêque par Athanaſe, afin qu'il y vînt puiſer la ſaine doctrine dans les inſtructions de George ; & de mettre Athanaſe lui-même, s'il étoit dans leurs Etats, entre les mains des officiers Romains. Athanaſe apprit en même-tems, qu'on gardoit tous les paſſages ; qu'on examinoit tous ceux qui ſortoient d'Alexandrie ; qu'on viſitoit tous les vaiſſeaux. Il ſe retira donc dans les ſables de l'Egypte, & il y reſta juſqu'à la mort de Conſtance. D'abord il vécut avec les moines qui habitoient ces retraites ; & ces hommes angéliques conſommés dans la pratique des plus ſublimes vertus, trouvoient dans le nouvel

Anachorete un maître & un modele. Athanase au milieu de ces solitudes recueillit un héritage plus précieux pour lui que tous les trésors d'Alexandrie, c'étoit une tunique de peaux de brebis que lui avoit laissée saint Antoine, mort quelque-tems auparavant à l'âge de cent cinq ans. Les soldats poursuivirent le saint évêque jusque dans ces affreuses contrées. Pour épargner à ses hôtes les mauvais traitemens & les massacres, il s'enfonça plus avant dans les déserts, où il ne recevoit de secours que d'un Chrétien fidéle, qui lui apportoit au hazard de sa vie les alimens les plus néceſsaires. Il se tint même long-tems enfermé dans une citerne séche, dont il fut encore obligé de sortir, parce qu'on l'avoit trahi. Ce héros de la foi, fuyant, poursuivi, abandonné, manquant de tout, excepté de la grace divine, forgeoit au fond de ces déserts des foudres qui alloient frapper George & les Ariens au milieu d'Alexandrie; & dans des allarmes continuelles il trouva en lui-même, ou plutôt en

CONSTANCE. An. 356.

Dieu qui le couvroit par-tout de ses aîles, assez de repos & de force, pour composer une grande partie de ces ouvrages pleins d'onction, d'éloquence & de lumieres, qui feront toujours l'instruction & l'admiration de l'Eglise.

X. Diverses violences des Ariens.

Ath. ad Solit. Hilar. in Const. Baronius. Hermant vie de S. Athanase, l. 7. c. 28. Till. arian. art. 47. 61. & vie de S. Hil. art. 6. 7.

Les Ariens croyoient n'avoir rien fait, tant qu'ils n'auroient pas dompté Osius, qu'on appelloit le pere des évêques & le chef des conciles. Constance le mande, l'exhorte, le prie. Osius déconcerte l'empereur par la force de ses paroles, & retourne à son église. Les Ariens aigrissent le prince, il écrit, il caresse, il menace. Osius demeure ferme. Constance mande de nouveau ce vieillard âgé de cent ans, & le retient en exil à Sirmium pendant une année entiere. On tint dans la Gaule un concile à Béziers, où saint Hilaire de Poitiers confondit les Ariens, & leur chef Saturnin d'Arles, qui présidoit au concile. La plûpart des évêques de Gaule se séparent de Saturnin & des Ariens. Mais ceux-ci mettent dans leur parti le César Ju-

lien qui ne regardoit que de loin ces orages de l'églife; & Conftance trompé par une fauffe relation exile Hilaire & Rhodane évêque de Toulouse : il les relégue en Phrygie. Il fait meurtrir de coups les clercs de l'Eglife de Touloufe. Leur évêque meurt dans fon exil. Ce fut, felon quelques auteurs, dans cet exil même, que faint Hilaire compofa contre Conftance le livre dont nous avons parlé; quoiqu'il foit plus vraifemblable que cet ouvrage n'a été fait qu'après fon retour en 360. Cet écrit a fans doute befoin d'excufe pour les traits injurieux qui font lancés fans ménagement contre la perfonne de l'empereur : mais il renferme un témoignage précieux, qui fait honneur à ces faints Evêques. Saint Hilaire y fait voir à Conftance l'abus de la violence en fait de religion, par ces belles paroles : *Dieu nous a enfeigné à le connoître ; il ne nous y a pas contraints. Il a donné de l'autorité à fes préceptes en nous faifant admirer fes opérations divines : il ne veut point d'un confentement*

CONSTANCE, An. 356.

forcé. Si l'on employoit la violence pour établir la vraie foi, la doctrine épiscopale s'éléveroit contre cet abus ; elle s'écrieroit : Dieu est le Dieu de tous les hommes ; il n'a pas besoin d'une obéissance sans liberté ; il ne reçoit pas une profession que le cœur désavoue : il ne s'agit pas de le tromper, mais de le servir. Ce n'est pas pour lui, c'est pour nous que nous devons lui obéir. Tels étoient aussi les sentimens de saint Athanase. Tous ces illustres exilés essuyerent les traitemens les plus durs & les plus cruels. Le comte Joseph à Scythopolis fut le seul qui osa conserver de l'humanité à leur égard : il retira dans sa maison saint Eusebe de Verceil, persécuté par l'évêque Patrophile.

XI. Nouvelle hérésie de Macédonius.

Soc. l. 2. c. 27. 38.
Soc. l. 4. c. 19. 20. 26.
Till. arian. art. 62. & suiv.

L'hérésie soutenue de la puissance souveraine triomphoit avec insolence. La nouvelle capitale ne fut pas exemte de troubles. Macédonius obtint de l'empereur un édit qui ordonnoit de chasser des villes les défenseurs de la consubstantialité, & d'abattre leurs églises. Armé de cet édit, le prélat impitoyable mit en

œuvre les plus extrêmes rigueurs pour forcer les Catholiques à communiquer avec les Ariens. La persécution s'étendit sur les Novatiens, attachés comme les Catholiques à la foi du Consubstantiel. Cette conformité de souffrances unissoit leurs cœurs; elle auroit même réconcilié leurs esprits, sans la jalousie de quelques Schismatiques qui s'y opposerent. En exécution du nouvel édit on abbatit une église que les Novatiens avoient à Constantinople. Ils s'assemblent aussi-tôt, hommes, femmes, enfans : & sans résister à l'ordre de l'empereur, ils laissent démolir l'église ; mais ils en recueillent les matériaux, les transportent au-delà du golfe dans le quartier nommé *Syques*, & ils l'eurent rebâtie en ce lieu presque en aussi peu de tems qu'il en avoit fallu pour la détruire. Julien leur ayant rendu dans la suite l'ancienne place, ils y reporterent les mêmes matériaux, reconstruisirent l'église & la nommerent *Anastasie*, c'est-à-dire, *la Résurrection*. Macédonius poursuivoit par-

CONSTANCE, An. 356.

CONSTANCE. An. 356.

tout les Novatiens. Ayant appris qu'ils étoient en grand nombre dans la Paphlagonie, & sur-tout à Mantinium, il y envoya avec la permission de l'empereur quatre cohortes de soldats pour les exterminer, ou les forcer à faire profession d'Arianisme. Les habitans de Mantinium, échauffés d'un zele plus ardent que conforme à l'Evangile, s'arment à la hâte de tout ce qui se présente sous leurs mains; marchent contre ces troupes; se battent en désespérés, perdent beaucoup de leurs gens, mais taillent en piéces presque tous les soldats. Ce malheureux succès indisposa l'empereur. Un autre événement acheva de l'irriter. L'église des saints Apôtres, où reposoit le corps de Constantin, menaçoit déja ruine. Macédonius fit de sa propre autorité transporter le corps dans l'église de saint Acace. Le peuple se divisa en deux factions; les uns s'écrioient que c'étoit un sacrilége de remuer les cendres de leur fondateur; les autres prenoient le parti de l'évê-

que. La querelle devint meurtriere. Il y eut un ſurieux combat dans l'égliſe même de ſaint Acace. Le portique & le parvis ſurent inondés de ſang. L'empereur imputa ce maſſacre à Macédonius ; il le taxa d'une témérité criminelle, pour avoir entrepris, ſans ſa permiſſion, de déplacer le corps de ſon pere. Ce prélat brouillon & violent voulut être héréſiarque. Il s'accordoit avec les ſemi-Ariens ſur la reſſemblance de ſubſtance entre le Pere & le Fils, mais il nioit la divinité du ſaint-Eſprit. Les ſectateurs de cette nouvelle erreur furent appellés tantôt Macédoniens, tantôt Marathoniens, parce que Marathonius évêque de Nicomédie aida beaucoup à la naiſſance de cette héréſie, & la défendit avec chaleur. Cette ſecte qui s'étendit parmi le peuple & juſque dans pluſieurs monaſteres, n'eut cependant ni évêque ni égliſe particuliere juſqu'au regne d'Arcadius.

CONSTANCE. An. 356.

XII. Julien dans la Gaule. *Amm. l. 16. c. 1.*

Pendant que l'empereur livroit l'Egliſe en proye aux hérétiques, Julien travailloit à délivrer la Gaule

CONSTANCE. An. 356. Zos. l. 3. Suid. in ἐξισάμενος.

des barbares qui la désoloient. L'entreprise paroissoit au-dessus de ses forces. Que pouvoit-on attendre d'un jeune prince, sans expérience, étranger dans un camp, nourri dans l'ombre des écoles, obligé d'apprendre les exercices militaires dans le tems qu'il falloit livrer des batailles? Revêtu d'un nom sans pouvoir, il ne venoit au secours de cette province qu'avec une poignée de soldats, dont les officiers étoient autant d'espions dévoués à l'empereur; il n'y trouvoit que des troupes affoiblies par la désertion & par les défaites, abatardies par l'habitude de se laisser vaincre, sans émulation, sans discipline. Il sembloit que Constance toujours ombrageux ne l'avoit choisi que parce qu'il le croyoit incapable; & ce prince retenant d'une main ce qu'il paroissoit lui donner de l'autre, avoit pris des mesures pour lui dérober jusqu'à la gloire des hasards heureux, en lui attachant en apparence pour conseil, & en effet pour maître, le général Marcel, qui devoit avoir tout l'honneur des succès, tandis qu'on ne laissoit à Ju-

lien que la honte des échecs. Dans une ſituation ſi délicate, Julien ſut forcer tous les obſtacles qu'on mettoit à ſa réputation. Pendant l'hiver qu'il paſſa dans Vienne, il s'appliqua à connoître ſes ſoldats, ſa province, ſes ennemis; il puiſa dans la profondeur de ſon génie toutes les reſſources de la ſcience militaire; il s'affranchit de ſes ſurveillans en les rendant inutiles; & dès le printems ſuivant, avant que d'avoir vû la guerre, il ſe trouva plus grand capitaine que ceux qu'on avoit chargés de le conduire.

CONSTANCE. An. 356.

XIII. Sa façon de vivre.

Amm. l. 16. c. 5. Mamert. Paneg. c. 11.

Son exemple plus encore que ſa vigilance releva la diſcipline, & d'une armée tant de fois vaincue forma une armée invincible. La premiere loi qu'il s'impoſa fut celle de la tempérance. Perſuadé que la vertu ne ſait dreſſer qu'une table frugale, & que le corps ne ſe traite délicatement qu'aux dépens de l'eſprit, il n'eut pas beſoin de conſulter les mémoires de Conſtance. Ce prince avoit pris la peine de regler la table de Julien, comme celle d'un écolier qu'on enverroit aux études, dit Ammien; il

Constance. An. 356.

avoit marqué dans un écrit de ſa propre main la qualité des mets qu'il vouloit qu'on lui ſervît : Julien en retrancha tout ce qui ſentoit la bonne chere ; il voulut être nourri comme les ſimples ſoldats. Sa ſobriété lui permettoit d'abréger le tems du ſommeil : couché ſur la terre nue ou ſur une peau de bête, il ſe levoit au milieu de la nuit. Après avoir fait ſecrettement ſa priere à Mercure, il travailloit aux dépêches, il viſitoit lui-même les ſentinelles, & donnoit le reſte de la nuit à l'étude. La philoſophie, l'éloquence, l'hiſtoire, la poëſie même occupoient ces heures tranquilles. Entre les ouvrages qu'il compoſa dans la Gaule, les deux panégyriques de Conſtance ſont des fruits de ſes veilles. Il y ſoutient mal l'honneur de la philoſophie, par la flatterie outrée que reſpirent ces deux diſcours. Il les démentit dans la ſuite, lorſqu'il put le faire impunément, par des invectives encore plus condamnables. Un ouvrage qui auroit mieux mérité de paſſer à la poſtérité, ce ſont ſes propres mémoires, qu'il avoit

écrits à l'imitation de Jule César. Il employoit le jour aux affaires de la guerre, ou à faire des réglemens utiles pour l'armée & la province. Il se formoit aux exercices, & il se railloit lui-même de bonne grace sur son peu d'habileté. Pour s'endurcir contre les incommodités les plus sensibles, il supportoit sans feu la rigueur des hivers de la Gaule.

XIV.
Sa conduite dans le gouvernement.

Amm. Ibid.
Misop.
Mamert. Paneg. c. 4.

Il passoit l'été dans son camp, l'hiver sur son tribunal, toujours occupé à repousser les barbares ou à défendre les peuples, toujours armé contre les ennemis ou contre les vices. Attentif à veiller sur les officiers de son palais, il réprimoit leur avidité naturelle. Il écoutoit les plaintes & se piquoit de clémence dans les punitions : souvent il adoucissoit la rigueur des sentences prononcées par les juges. Il servit les Gaulois autant par son équité que par ses victoires, en diminuant le poids des impositions, qui enlevoient à la province ce qui échappoit aux barbares. Quand il entra dans la Gaule, chaque tête taillable payoit vingt-cinq piéces d'or, qui faisoient

CONSTANCE. An. 356.

environ trois onces & demi; quand il en ſortit, ce tribut étoit réduit à ſept piéces, toutes charges acquittées. Il avoit pour maxime de ne point faire remiſe des reſtes qui étoient dûs au fiſc, comme les princes les plus déſintéreſſés l'avoient pratiqué avant lui : ſa raiſon étoit que les riches demeurent toujours ſeuls reliquataires, parce que la contrainte n'épargne pas les pauvres dès les premiers momens de l'impoſition : cependant ſa générоſité dérogea quelquefois à cette loi. Un gouvernement ſi équitable ne pouvoit manquer de lui gagner le cœur des Gaulois : leurs biens, leurs perſonnes, tout étoit à lui : ſouvent ils le forcerent d'accepter de grandes ſommes d'argent ; ils lui obéiſſoient avec zele : c'étoit, diſoient ils tous d'une voix, un prince doux, acceſſible, plein de courage, de juſtice, de prudence ; qui ne faiſoit la guerre que pour le bien des peuples, & qui ſavoit les faire jouir des avantages de la paix.

XV. Autres qualités de Julien.

Ces belles qualités ſe trouvoient alliées à des travers, que lui impri-

ma pour toute sa vie une éducation trop sophistique. Non content d'aimer les lettres & les sciences, il se confondoit lui-même avec les savans & les littérateurs. Faisant en public profession de Christianisme, pour entretenir l'affection des peuples, il favorisoit tantôt les Ariens, tantôt les Catholiques; & saint Hilaire dans ses écrits contre Constance l'appelle un prince religieux. Mais les Rhéteurs, les Platoniciens, les Magiciens d'Athènes, confidens secrets de son attachement à l'idolatrie, venoient en Gaule se mêler autour de lui aux braves officiers qu'il employoit à la guerre. Julien se prêtoit à tout; il gagnoit des batailles & faisoit des vers en l'honneur de ces prétendus illustres qui accouroient de si loin pour admirer ses talens. Sa cour bigarrée de manteaux de philosophes & de casaques militaires, offroit un spectacle aussi bisarre que le prince même: c'étoit à la fois un camp, une académie, une école de sophistes. Mais on n'y voyoit point de danseurs, de farceurs, de

CONSTANCE.
An. 356.
Misop.
Lib. or. 10.
12.
Hilar. in Const.
Eunap. in Max.

CONSTANCE. An. 356.

joueurs d'inſtrumens, ni de tous ces miniſtres de divertiſſemens frivoles. La biſarrerie de Julien étoit auſtere : il n'avoit aucun goût pour les plaiſirs ; ce n'étoit que le premier jour de l'année & par coutume, qu'il permettoit de jouer des comédies : il n'aſſiſtoit que rarement aux jeux du cirque, encore n'y reſtoit-il que quelques inſtans. Cette humeur grave & ſévére ſympathiſoit avec celle des Gaulois, qui ne connoiſſoient pas les théatres, & qui prenoient la danſe pour un accès de folie. Telle fut la conduite de Julien, tant qu'il demeura dans l'Occident ; & la dignité impériale n'y changea rien dans la ſuite.

XVI. Sa réputation efface celle de Conſtance

La gloire de l'Empire ſembla paſſer avec lui dans la Gaule. Dès ce moment le Céſar fit le premier rolle dans les affaires, & cette province devint le théâtre le plus brillant de la valeur Romaine. On y vit bien-tôt les villes relevées, les campagnes couvertes de trophées & de fertiles moiſſons ; les barbares en fuite ; partout la proſpérité, la ſûreté, l'abondance. Conſtance, ſi l'on en excepte

ſon voyage de Rome, reſta triſtement enveloppé d'intrigues ténébreuſes, & de controverſes de religion ; & ſi les inſultes des peuples voiſins le firent quelquefois ſortir de l'obſcurité de ſa cour, ce ne fut que pour des expéditions ſans ſuccès ou ſans éclat. Tous les regards ſe tournerent du côté de Julien.

XVII. Autun délivré.

Amm. l. 16. c. 2. & l. 17. c. 8. Jul. ad Ath. Lib. or. 12. Caſſiod. l. 1. ep. 24. Alſat. Illuſt. p. 398. & ſeq.

Sa premiere campagne fut un glorieux apprentiſſage. C'étoit dans la Gaule un uſage ancien, & qui ſubſiſta long-tems aprés, que les armées ne ſe miſſent en mouvement que vers le ſolſtice d'été. Julien étoit encore à Vienne, lorſqu'il apprit que la ville d'Autun venoit de courir le riſque d'être priſe & ſaccagée. Cette ville étoit grande ; mais elle n'avoit pour toute défenſe qu'une vieille muraille, prête à tomber en ruine. Les barbares maîtres de tous les dehors labouroient paiſiblement le territoire ; & les habitans bloqués depuis pluſieurs mois n'attendoient que le moment de pouvoir ſe réfugier ailleurs. Le voiſinage de Julien, dont la réputation commençoit à éclorre, leur inſpira plus de har-

CONSTANCE. An. 356.

dieſſe. L'un d'eux voyant un barbare qui pouſſoit ſa charrue juſqu'au pied des murs, courut ſur lui & l'enleva. Pluſieurs autres en firent autant. Les ennemis irrités entreprennent d'eſcalader la ville à la faveur de la nuit. Au bruit qu'ils firent en plantant leurs échelles, un petit nombre de Vétérans prend les armes, pendant que les autres ſoldats trembloient de peur; & s'étant donné pour ſignal le nom de Julien, ils accourent à la muraille, tuent les uns, & précipitent les autres. Leurs camarades enhardis par cet exemple font une ſortie, repouſſent les barbares & en maſſacrent un grand nombre. A cette nouvelle Julien, malgré les conſeils de quelques lâches courtiſans, ſe met en campagne avec ce qu'il avoit de troupes; il arrive à Autun le vingt-quatriéme de Juin; & ſans s'y arrêter il pourſuit les barbares qui ſe retiroient, réſolu de les combattre à la premiere occaſion.

XVIII. Marches de Julien juſqu'à Rheims.

De pluſieurs routes qu'on lui propoſoit, il préféra la plus courte, quoiqu'elle fût la plus périlleuſe à

cause des forêts qu'il falloit traverser. Mais il entendoit dire que Sylvain y avoit passé l'année précédente, & il se faisoit un point d'honneur de ne pas céder en courage à ce brave guerrier. Ne prenant avec lui que des troupes legeres, il gagne promptement Auxerre. Les barbares campoient dans le voisinage; il les amusa quelque tems pour faire reposer sa troupe, & pour donner au reste de son armée le tems de le rejoindre. Les ennemis ayant pris la route de Troyes, il continue de les poursuivre; & comme il étoit inférieur en nombre, il supplée à ce désavantage par la bonne conduite, & montre déjà toute l'habileté d'un vieux capitaine. Toujours sur ses gardes, il faisoit si bonne contenance, que les barbares revenant sur lui de tems en tems, & le chargeant tantôt à droite, tantôt à gauche, ne purent jamais l'entamer. Il les prévenoit avec ses troupes légeres dans tous les postes avantageux qui se trouvoient sur la route; & leur disputoit tous les pas-

CONSTANCE. An. 356.

ſages. Après les avoir long-tems harcelés, comme ils doubloient le pas & que ſes troupes peſamment armées perdoient haleine, il fut obligé d'abandonner la pourſuite. Ces petits avantages rendoient peu à peu le cœur aux ſoldats; & pour exciter leur hardieſſe par l'intérêt, il promit récompenſe à quiconque lui apporteroit la tête d'un ennemi. Après une marche aſſez périlleuſe il vint à Troyes, où il étoit ſi peu attendu, qu'il eut peine à s'en faire ouvrir les portes: on prenoit d'abord ſa troupe pour un corps de barbares. Il ne s'y arrêta que pour donner quelque repos à ſes ſoldats, & continua ſa marche juſqu'à Rheims, où il avoit marqué le rendez-vous de toute l'armée. C'étoit Marcel qui la commandoit en la place d'Urſicin, quoique celui-ci eût ordre de reſter en Gaule juſqu'à la fin de la guerre.

XIX. Combat de Brumat.

Après divers avis on ſe détermina à tourner vers Dieuze pour aller chercher les Allemands. L'armée marchoit en bon ordre, lorſque les ennemis qui connoiſſoient le païs,

s'étant mis en embuſcade dans un bois, & profitant d'un brouillard épais, vinrent la prendre en queue. Deux légions, qui formoient l'arriere-garde, alloient être taillées en piéces, ſi elles n'euſſent été promptement ſecourues par les troupes auxiliaires qui repouſſerent les barbares. Ce fut pour Julien une leçon, qui a couté bien plus cher à tant d'autres généraux; il apprit à redoubler de précautions, & à ſonger encore plus à la ſûreté qu'à la diligence. Les ennemis étoient maîtres des villes qu'on nomme aujourd'hui Straſbourg, Brumat, Seltz, Saverne, Spire, Worms, & Mayence; c'eſt-à dire, qu'ils en habitoient les campagnes; car les Allemands regardoient les villes comme des tombeaux, & n'oſoient s'y renfermer. Au moment que Julien entroit dans Brumat, les barbares vinrent lui préſenter la bataille: il l'accepta. Déja ſon armée rangée en forme de croiſſant commençoit à les envelopper, lorſque les ennemis voyant qu'ils avoient perdu dans le premier choc plusieurs

CONSTANCE. An. 356.

de leurs gens se retirerent avec précipitation & se sauverent dans les isles du Rhin.

XX. Fin de cette Campagne. *Amm. l. 16. c. 3. Jul. ad Ath. Lib. or. 12.*

Après leur retraite Julien s'avança jusqu'à Cologne, sans trouver de résistance. Il rétablit cette ville ruinée depuis dix mois, & il y mit garnison. Un roi barbare vint l'y trouver pour lui faire des excuses, & lui demander la paix : il n'obtint qu'une trève pour peu de tems. Cette expédition rendit la liberté & l'abondance à une grande ville de ces quartiers-là, que de fréquentes attaques avoient réduite aux plus tristes extrêmités de la famine. On ne sait si c'est Trèves ou Tongres.

XXI. Expédition de Constance en Rhétie. *Amm. l. 16. c. 12. & l. 17. c. 6. Till. art. 39, 40. & not 38. Alsat. illustr. p. 300. & seq.*

Gundomade & Vadomaire avoient rompu le traité fait deux ans auparavant. Ils s'étoient unis avec les Juthonges, autre peuplade d'Allemands qui habitoient vers la source du Danube, du côté de l'Italie. Constance sortit de Milan & entra sur leurs terres par la Rhétie. Julien pour les resserrer du côté de la Gaule remonta le Rhin jusqu'à Bâle. On fit le dégât dans leur païs. Ils s'étoient retirés au fond de leurs forêts, après avoir

embaraſſé les chemins par de grands abbatis d'arbres. Mais comme l'armée Romaine forçoit tous les paſſages, & que ces barbares étoient en même tems en guerre avec leurs voiſins, ils eurent recours aux prieres, & obtinrent encore la paix. Conſtance retourna à Milan; & Julien après une campagne qui donna de l'expérience à ce prince, du courage à ſes troupes, & de grandes eſpérances aux Gaulois, alla paſſer l'hiver à Sens.

CONSTANCE. An. 356.

An. 357.

XXII. Julien aſſiégé à Sens.

Amm. l. 16. c. 3. 4. Jul. ad. Ath.

Ce ne fut pas pour lui un tems de repos. Il n'avoit pas affaire à des ennemis raſſemblés en un corps, qui fixaſſent toutes ſes vûes ſur un ſeul objet. C'étoient des eſſains de barbares, tantôt ſéparés, tantôt réunis, qu'il étoit difficile de vaincre, difficile même d'atteindre, les uns au-deçà du Rhin, les autres au-delà, mais toujours prêts à franchir cette barriere, & qui partageoient ſon eſprit en autant de ſoins, qu'ils occupoient de territoires, & que le Rhin offroit de paſſages. Il s'agiſſoit d'écarter tous ces nuages, de ramener

dans les postes exposés les garnisons que la terreur avoit dispersées, de pourvoir dans des païs ruinés aux subsistances d'une armée toujours en mouvement, & dont les marches ne pouvoient être réglées que sur les courses imprévûes des ennemis. Il venoit d'être associé pour la seconde fois à Constance dans le consulat. Pendant qu'il prenoit des mesures pour la campagne prochaine, une multitude de barbares vint l'assiéger dans la ville de Sens. Ils se flattoient d'autant plus de réussir, qu'ils savoient que le manque de vivres l'avoit obligé de séparer une partie de ses meilleurs corps, & de les distribuer en divers quartiers. Julien fit fortifier les endroits foibles de la ville; toujours la cuirasse sur le dos, il se montroit jour & nuit sur les remparts; il brûloit d'impatience d'en venir aux mains, mais il étoit retenu par la considération du petit nombre de ses troupes. Enfin après trente jours de siége, les barbares aussi peu constans dans l'exécution

que prompts à entreprendre, perdirent courage & ſe retirerent.

CONSTANCE. An. 357.

XXIII. Diſgrace de Marcel. *Amm. l. 16. c. 4, 7, 8.*

Marcel, quoiqu'il ne fût pas éloigné de Julien, ne s'étoit pas mis en peine de le ſecourir dans un péril ſi preſſant. Il avoit cru ſans doute ſuivre les intentions de Conſtance. Mais il eſt dangereux de ſe prêter aux vûes de l'injuſtice : comme elle dégrade ceux qui la ſervent, elle en prend droit de les mépriſer ; & ſouvent pour ſe diſculper, elle ſe fait honneur de les punir. D'ailleurs Conſtance vouloit tenir Julien dans l'abaiſſement, mais il ne vouloit pas le perdre. La conduite du général excitoit les murmures ; l'empereur le ſacrifia ſans regret à la haine publique : il lui ôta le commandement, & lui donna ordre de ſe retirer ſur ſes terres. Marcel prit cependant le parti de venir à la Cour, dans l'eſpérance de ſe juſtifier en chargeant Julien : il comptoit ſur la faveur que la calomnie trouvoit auprès du prince. Mais le Céſar ſe doutant de ſon deſſein, fit partir en même tems ſon chambellan Euthérius, & lui confia le ſoin de le défendre. Marcel

CONSTANCE. AN. 357.

qui ne ſavoit rien de cette précaution, arrive à Milan, & ſe plaint hautement de ſa diſgrace : il étoit impétueux & fanfaron. Il ſe fait introduire au conſeil ; il déclame contre Julien avec beaucoup de chaleur; c'étoit, diſoit-il, un jeune téméraire, un ambitieux qui prenoit l'eſſor au point de ne plus reconnoître de ſupérieur. Après une invective fort animée à laquelle il n'attendoit pas de réponſe, il eſt ſurpris de voir paroître Euthérius, qui de ſang froid & d'un ton modeſte réfute en peu de mots tous ſes menſonges, développe ſes indignes manœuvres, rend un compte exact de ce qui s'eſt paſſé au ſiége de Sens, & répond ſur ſa tête de la fidélité inviolable de ſon maître. Marcel confondu ſe retira à Sardique ſa patrie. Le vertueux Euthérius ſoutenoit à la cour de Julien le rolle qu'il avoit fait inutilement dans celle de Conſtant. Sobre, uniforme dans ſa conduite, à l'épreuve de tout intérêt, fidele & d'un ſecret impénétrable, il ne profitoit de ſa faveur que pour inſpirer les mêmes vertus au jeune prince.

Constance. An. 357.

Il s'efforçoit de corriger par ses sages conseils ce que l'éducation Asiatique avoit laissé de léger & de frivole dans le caractere de Julien. Aussi ce rare courtisan eut-il un bonheur presque inconnu aux favoris : sa considération survêquit à son maître ; il ne fut pas obligé dans sa vieillesse d'aller cacher dans une retraite voluptueuse des richesses odieuses & injustement acquises. Il passa ses dernieres années à Rome, jouissant du repos d'une bonne conscience, chéri & honoré de tous les ordres de l'Etat.

XXIV. Etat de la Cour de Constance.

Amm. l. 16. c. 4. 6. Cod. Th. lib. 9. tit. 16. leg. 4, 5, 6.

La Gaule commençoit à respirer ; mais les défiances perpétuelles de Constance rendoient sa cour un séjour moins assuré que la Gaule. Les délateurs, plus dangereux que les barbares, étoient sécrettement excités par les favoris qui profitoient des confiscations. Rufin préfet du prétoire, Arbétion général de la cavalerie, l'eunuque Eusebe & plusieurs autres s'enrichissoient de condamnations. Tout étoit crime de lese-majesté : la sottise même & la superstition devenoient un attentat contre le

CONSTANCE. An. 357.

prince; & s'il en faut croire Ammien, ce fut moins par zele pour la religion Chrétienne, que par l'effet d'une crainte pusillanime, que Constance fit en ce tems-là plusieurs loix qui condamnoient à mort & les devins & ceux qui les consultoient. Un autre Rufin, ce chef des officiers de la préfecture, qui avoit gagné les bonnes graces du prince en accusant Africain, ayant corrompu la femme d'un certain Danus, habitant de la Dalmatie, l'engagea à prendre la voie la moins périlleuse pour se défaire de son mari: c'étoit de l'accuser d'une conspiration contre l'empereur. Selon les instructions de ce fourbe, elle supposa que Danus aidé de plusieurs complices avoit dérobé le manteau de pourpre renfermé dans le tombeau de Dioclétien. Rufin accourt à Milan pour déférer ce forfait à l'empereur. Heureusement pour l'innocence, Constance chargea cette fois de l'information deux hommes incorruptibles; c'étoient Lollien préfet du prétoire d'Italie, & Ursule surintendant des finances. Ils se transf-

portent ſur les lieux ; l'affaire eſt traitée à la rigueur ; on met à la queſtion les accuſés. Leur conſtance à nier le crime embaraſſoit les commiſſaires ; enfin la vérité éclatta : la femme preſſée elle-même par les tourmens avoua ſon intrigue avec Rufin ; ils furent tous deux condamnés à mort, comme ils ne l'avoient que trop méritée. Mais Conſtance irrité d'avoir perdu dans Rufin un zélé ſerviteur, envoye en diligence à Urſule une lettre menaçante, avec ordre de ſe rendre à la cour. Urſule, malgré ſes amis qui trembloient pour lui, vient hardiment, ſe préſente au conſeil, rend compte de ſa conduite & de celle de Lollien avec tant de fermeté, qu'il impoſe ſilence aux flatteurs, & force l'empereur d'étouffer ſon injuſte reſſentiment. Les innocens ne furent pas tous auſſi heureux que Danus. Une maiſon fort riche fut ruinée dans l'Aquitaine, parce qu'un délateur invité à un repas ayant apperçu ſur la table & ſur les lits qui l'environnoient quelques morceaux de pourpre, préten-

CONSTANCE. An. 357.

dit qu'ils faisoient partie d'une robbe impériale ; il s'en saisit, les alla présenter aux juges, qui ordonnerent une recherche exacte pour découvrir où pouvoit être le reste de la robbe. On ne trouva rien, mais la maison fut pillée. Il y avoit en Espagne une coutume singuliere dans les festins : au déclin du jour, quand les valets apportoient les lumieres, ils disoient à haute voix aux convives : *Vivons, il faut mourir*. Un agent du prince qui avoit assisté à un de ces repas, fit un crime de ce qui n'étoit qu'un usage ; il sut si bien envenimer ces paroles, qu'il y trouva de quoi perdre une honnête famille. Arbétion, l'un des principaux auteurs de ces calomnies, se vit lui-même sur le point de succomber. On employa contre lui ses propres artifices. Le comte Vérissime l'accusa de porter ses vûes jusqu'à l'empire, & de s'être fait faire d'avance les ornemens impériaux. Dorus, dont nous avons déja parlé, se mit de la partie. On commença l'instruction du procès ; on s'assura

s'assura des amis d'Arbétion : le public attendoit avec impatience la conviction de ce personnage odieux. Mais la sollicitation des chambellans du prince arrêta tout à coup la procédure ; on mit en liberté ceux qui étoient détenus pour cette affaire : Dorus disparut, & Vérissime demeura muet, comme s'il eût oublié son rolle.

CONSTANCE. An. 357.

XXV. *Jul. or. 3. Amm. l. 16. c. 10. Idace. Till. not. 39.*

L'Impératrice Eusébie avoit fait un voyage à Rome l'année précédente, pendant l'expédition de Constance en Rhétie. Elle y avoit été reçue avec magnificence ; le Sénat étoit sorti au-devant d'elle. La princesse avoit de son côté récompensé par de grandes largesses l'empressement des habitans. Constance voulut aller à son tour recevoir les hommages de l'ancienne capitale de l'Empire. Son dessein étoit d'y entrer en triomphe pour la victoire qu'il avoit remportée sur Magnence. Cette vanité n'avoit point d'exemple chez les anciens Romains, qui ne voyoient dans les guerres civiles qu'un sujet de larmes, & non pas une matiere de triom-

CONSTANCE. An. 357.

phe. Après avoir ordonné tout l'appareil capable d'éblouir les yeux par la pompe la plus brillante, il prit la route d'Ocricoli, escorté de toutes les troupes de sa maison qui marchoient en ordre de bataille; repaissant de sa gloire les regards de ceux qui accouroient sur son passage, & se repaissant lui-même de leurs applaudissemens. A son approche de Rome, le sénat étant allé à sa rencontre, le prince enivré de pompeuses idées s'imaginoit voir ces anciens sénateurs supérieurs aux rois, mais dont ceux-ci n'étoient plus que l'ombre; & cette immense multitude qui sortoit à grands flots des portes de Rome, sembloit lui annoncer tout l'univers rassemblé pour l'admirer. Précédé d'une partie de sa maison & des enseignes de pourpre qui flottoient au gré des vents, il entra assis seul sur un char rayonnant d'or & de pierreries : à droite & à gauche marchoient plusieurs files de soldats, couverts d'armes éclattantes : chaque bande étoit séparée par des escadrons de cavaliers tout revêtus de

lames d'un acier poli &luisant. L'Empereur au milieu des cris de joie qui se joignoient au son des trompettes, gardoit une contenance roide & immobile ; il ne tournoit la tête d'aucun côté ; on remarqua seulement qu'il la baissoit au passage des portes, quoiqu'elles fussent fort élevées, & qu'il fût de fort petite taille : d'ailleurs il n'avoit d'autre mouvement que celui de son char. C'étoit une gravité de maintien qu'il affecta toute sa vie. Jaloux de sa dignité, il l'attachoit toute entiere à la fierté de l'extérieur : jamais il ne fit monter personne avec lui dans son char ; jamais il ne partagea l'honneur du consulat avec aucun particulier. Il fut reçu dans le palais des Empereurs au bruit des acclamations d'un peuple innombrable ; & sa vanité ne fut jamais plus agréablement flattée.

CONSTANCE. An. 357.

XXVI. Il en admire les édifices. *Amm.* ibid.

Pendant un mois qu'il resta dans cette ville fameuse, elle fut pour lui un spectacle toujours ravissant. Chaque objet ne lui laissoit rien attendre de plus beau, & son admiration

CONSTANCE. An. 357.

ne s'épuisa jamais. Il vit cette place digne par sa magnificence d'avoir servi de lieu d'assemblée à un peuple juge souverain des rois & des empires ; le temple de Jupiter Capitolin, le plus superbe séjour de l'idolatrie ; ces Thermes qui sembloient autant de vastes palais ; l'amphithéatre de Vespasien d'une élévation surprenante, & dont la solidité promettoit encore un grand nombre de siécles ; le Panthéon ; les colonnes qui portoient les statues colossales de ses prédécesseurs ; le théatre de Pompée, l'odeum, le grand cirque, & les autres monumens de cette ville qu'on appelloit la ville éternelle. Mais quand on l'eut conduit à la place de Trajan, & qu'il se vit environné de tout ce que l'architecture avoit pû imaginer de plus noble & de plus sublime, ce fut alors que confondu & comme anéanti au milieu de tant de grandeur, il avoua qu'il ne pouvoit se flatter de faire jamais rien de pareil : *Mais je pourrois bien*, ajouta-t-il, *faire exécuter une statue équestre semblable à celle de Trajan, & j'ai des-*

ſein de le tenter. Sur quoi Hormiſdas qui ſe trouvoit à ſes côtés, lui dit : *Prince, pour loger un cheval tel que celui-là, ſongez auparavant à lui bâtir une auſſi belle écurie.* Comme on demandoit au même Hormiſdas ce qu'il penſoit de Rome : *Il n'y a*, dit-il, *qu'une choſe qui m'en déplaiſe ; c'eſt que j'ai oüi dire qu'on y meurt comme dans le moindre village.*

CONSTANCE.
An. 357.

XXVII.
Obéliſque.

Amm. l. 17. c. 4.
Baronius.
Grut. CXXXVI. 3.

Conſtance frappé de tant de merveilles accuſoit la renommée d'injuſtice & de jalouſie à l'égard de Rome, dont, diſoit-il, elle diminuoit les beautés, tandis qu'elle ſe plaît à exagérer tout le reſte. Il voulut payer à cette ville le plaiſir qu'elle lui avoit procuré, & y ajouter quelque nouvel ornement. Auguſte y avoit fait tranſporter d'Héliopolis ville de la baſſe Egypte deux obéliſques, dont l'un avoit été placé dans le grand cirque, l'autre dans le champ de Mars. Il en étoit reſté un troiſiéme plus grand que les deux autres : il avoit de hauteur cent trente-deux pieds, & étoit chargé de

CONSTANCE. An. 357.

caracteres hieroglyphiques qui contenoient des éloges de Ramessès. Les flatteurs, pour donner à Constance quelque avantage sur Auguste, lui persuadoient que la difficulté du transport avoit empêché ce prince de l'entreprendre. Mais en effet, c'étoit par un sentiment de religion qu'Auguste avoit laissé cet obélisque dans le temple du Soleil, auquel il étoit consacré. Constantin qui n'étoit pas retenu par le même scrupule avoit donné ordre de l'enlever : il le destinoit à l'embellissement de sa nouvelle ville. On le transporta par le Nil à Alexandrie, où il resta couché sur terre en attendant qu'on eût construit un vaisseau propre à porter une masse si prodigieuse. Ce vaisseau devoit être monté de trois cens rameurs. Constantin étant mort avant que ce dessein fût exécuté, Constance changea la destination de l'obélisque & le fit venir à Rome par mer & par le Tibre. On ne put le faire remonter que jusqu'à trois milles de la ville. Delà il fallut le conduire sur des traîneaux jusqu'au milieu du grand cirque, où

l'on vint à bout de le dresser à force de machines. On plaça sur la pointe une boule de bronze doré ; & lorsqu'elle eut été peu après abbatue d'un coup de foudre, on mit à la place des flammes de même métal. C'est le même obélisque que Sixte V. a fait rétablir & dresser dans la place de saint Jean de Latran.

CONSTANCE. An. 357.

XXVIII. Conduite de Constance à Rome.

Amm. l. 16. c. 10. Themist. or. 3. 4. Symm. l. 10. ep. 54. Idace.

La splendeur de Rome inspira à Constance des égards pour les habitans. Avant son entrée il avoit fait enlever de la salle du sénat l'autel de la Victoire, que Magnence avoit permis d'y replacer. Mais il ne porta aucune atteinte aux priviléges des Vestales, qui subsisterent jusque vers la fin du regne de Théodose le Grand. Il conféra les sacerdoces aux payens distingués par leur naissance : il ne retrancha rien des fonds destinés aux frais des sacrifices. Précédé du sénat qui triomphoit de joie, il parcourut toutes les rues de Rome, visita tous les temples, lut les inscriptions gravées en l'honneur des dieux ; se fit raconter l'origine de ces édifices, & donna des louànges aux fondateurs.

CONSTANCE.
An. 357.

Il en fit assez pour plaire aux payens; mais il en fit trop au gré de la religion Chrétienne : cette vaine complaisance s'écartoit du plan de Constantin. Dans les courses de chevaux qu'il donna plusieurs fois, loin de s'offenser de la liberté du peuple, qui dans ces occasions s'émancipoit souvent jusqu'à plaisanter aux dépens de ses maîtres, il parut lui-même s'en divertir. Il ne gêna point le spectacle, comme c'étoit sa coutume dans les autres villes, en le faisant cesser à son gré; il ne voulut influer en rien sur la décision de la victoire. Il finissoit la vingtiéme année de son regne, & approchoit de la trente-cinquiéme depuis qu'il avoit été créé César : ce fut pour solenniser l'une ou l'autre de ces deux époques, qu'il fit, selon l'usage, célébrer des jeux dans tout l'empire. Plusieurs villes lui envoyerent des couronnes d'or d'un grand poids. Constantinople lui rendit cet hommage par une députation de ses principaux sénateurs, du nombre desquels devoit être Thémistius, dont l'éloquence

étoit célebre. L'empereur pour honorer ses talens lui avoit donné une place dans le sénat. Thémistius n'ayant pû venir à Rome à cause d'une indisposition, envoya à l'empereur le discours qu'il avoit composé. Constance l'en récompensa en lui faisant ériger à Constantinople une statue d'airain; & l'orateur, pour ne pas demeurer en reste, prononça encore dans le sénat dont il étoit membre, un autre discours, où il n'oublia pas de prodiguer les éloges qu'on n'épargne gueres aux princes les plus médiocres, lorsque la vanité de l'orateur s'évertue à disputer contre la stérilité de sa matiere.

CONSTANCE. An. 357.

XXIX. Méchanceté d'Eusébie. *Amm. l.* 16. c. 10.

Dans le séjour de Rome Eusébie fit une action exécrable, & capable de ternir encore plus de belles qualités qu'elle n'en possédoit. Elle étoit stérile & jalouse jusqu'à la fureur, d'Hélene femme de Julien. Dès l'année précédente Hélene étoit accouchée en Gaule d'un enfant mâle. Mais la sage-femme, corrompue par argent, avoit fait périr l'enfant au moment de sa naissance. L'Impératrice

CONSTANCE. An. 357.

ayant, ſous une fauſſe apparence de tendreſſe, engagé ſa belle-ſœur à l'accompagner à Rome, lui fit avaler un breuvage meurtrier, propre à ſervir ſa criminelle jalouſie, & à tarir dans les flancs d'Hélene la ſource de ſa fécondité.

XXX. Mouvemens des Barbares.

Amm. l. 16. c. 9. 10. & l. 17. c. 5.

L'Empereur auroit fort déſiré de s'arrêter plus long-tems dans une ville, où la majeſté Romaine reſpiroit encore, du moins dans les édifices. Mais le bruit des incurſions des barbares l'obligeoit de ſe rapprocher des frontieres. Les Sueves couroient la Rhétie; les Quades la Valérie; les Sarmates exercés au brigandage ravageoient la Méſie ſupérieure & la ſeconde Pannonie. En Orient les Perſes envoyoient ſans ceſſe des partis, qui voltigeant çà & là, enlevoient les hommes & les troupeaux. Les garniſons Romaines étoient continuellement alertes, ſoit pour empêcher leurs pillages, ſoit pour leur enlever le butin. Muſonien préfet du prétoire, de concert avec Caſſien duc de la Méſopotamie, homme de ſervice & d'expérience,

entretenoit des espions qui lui donnoient avis de tous les projets des ennemis. Il apprit par leur moyen que Sapor étoit engagé dans une guerre difficile & sanglante contre les Chionites, les Eusènes & les Gelanes, peuples barbares voisins de ses Etats. Il crut la conjoncture favorable pour déterminer ce prince à traiter avec l'Empereur. Dans cette pensée il envoye à Tamsapor général des Perses cantonnés sur la frontiere, des officiers déguisés, qui dans des entrevues sécrettes lui persuaderent d'écrire à son maître, & de le porter à la paix. Tamsapor se chargea de la proposition. Mais comme Sapor étoit occupé à l'autre extrémité de la Perse, sa réponse ne vint que l'année suivante. Ces diverses allarmes contraignirent Constance de quitter Rome le vingt-neuf de mai, trente & un jours après son arrivée.

CONSTANCE. An. 357.

XXXI. Les Dames Romaines demandent le retour de Libere.

Il fut témoin de l'attachement des Romains pour le pape Libere, & de leur aversion pour Félix. On regardoit celui-ci comme un intrus :

CONSTANCE.
An. 357.
Theod. l. 2. c. 17.
Soz. l. 4. c. 10.
Cod. Th. lib. 16. Tit. 2. leg. 13, 14.
Till. Arian. art. 67.

on disputoit à son clergé tous les priviléges écclésiastiques ; & sur la fin de l'année l'empereur fut obligé de les confirmer par deux loix, dont l'une est adressée à Félix. Avant son départ de Rome il reçut à ce sujet une députation tout à fait extraordinaire. Les femmes des magistrats & des citoyens les plus distingués, ayant concerté ensemble, presserent leurs maris de se réunir pour demander à l'empereur le retour de Libere ; elles les menaçoient de les abandonner, s'ils ne l'obtenoient, & d'aller trouver leur évêque dans son exil. Les maris s'en excuserent sur la crainte d'offenser l'empereur qui regarderoit cette démarche comme l'effet d'une cabale séditieuse : *Chargez-vous vous-mêmes de cette requête,* leur dirent-ils ; *s'il vous refuse, du moins ne vous en arrivera-t-il aucun mal.* Elles suivirent ce conseil ; & s'étant parées de leurs plus beaux habits, elles vont se jetter aux pieds de l'empereur, & le supplient d'avoir pitié de Rome privée de son pasteur, & livrée à des loups ravissans.

Constance leur ayant répondu qu'elles avoient un vrai pasteur dans la personne de Félix, elles jettent de grands cris, & ne témoignent que de l'horreur pour ce faux prélat. Le prince promet de les satisfaire ; il expédie aussi-tôt des lettres de rappel en faveur de Libere, à condition qu'il gouvernera l'Eglise de Rome conjointement avec Félix ; & pour calmer le peuple, on fait dans le cirque la lecture de ces lettres. Le peuple s'en mocque ; il s'écrie que rien n'est mieux imaginé ; qu'apparemment comme il y a dans le cirque deux factions distinguées par les couleurs, on veut qu'elles aient chacune leur évêque. Enfin toutes les voix se réunissent pour crier : *Un Dieu, un Christ, un Evêque*. Constance confus de ces clameurs tint conseil avec les prélats qui suivoient la cour, & consentit à rétablir Libere, pourvû qu'il voulût se réunir de sentiment avec eux.

CONSTANCE. An. 357.

XXXII. Affaires de l'Eglise.

Ath. ad Solit. & Apol. 2.

L'empereur retourna à Milan ; d'où étant allé en Illyrie vers le milieu de juillet, il resta trois ou quatre mois dans cette province, afin

CONSTANCE.
An. 357.

& epist. ad episc. c. 6. Hilar. de Synod. & in Const. Hieron. de script. Eccles. c. 97 Phæbad. contra Arian. Ruf. l. 1. c. 27. S. Aug. l. 1. contra Parmen, c. 4, 5, 8. Sulp. Sev. l. 2. Soc. l. 2. c. 30, 31. Soz. l. 4. c. 5, 14. Philost. l. 4. c. 3. Perronius ad Brit. reg. Petav. ad Epiph. p. 316. Baronius. Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 2, 3, 4, 5. Eclairciss. Till. arian. art. 68, 69. & Osius art. 9. Fleury, l. 13. c. 46.

d'obſerver de plus près les mouvemens des barbares. Mais il s'occupoit bien davantage des affaires de l'Egliſe. Les Ariens étoient dans une agitation perpétuelle. Semblables, dit ſaint Athanaſe, à des gens inquiets qui changent ſans ceſſe leur teſtament, à peine avoient-ils tracé une formule, qu'ils en composoient une nouvelle. Quelques-uns d'entre eux s'étant aſſemblés à Sirmium ſur la fin de juillet, y dreſſerent un formulaire impie, qu'on appela le blaſphême de Sirmium. L'auteur fut Potame évêque de Liſbonne, d'abord Catholique, enſuite attiré au parti des Ariens par une libéralité de l'empereur. Ce prince lui fit préſent d'une terre du domaine qu'il ſouhaitoit avec paſſion, mais dont il ne jouit jamais, ayant été frappé d'une plaie mortelle, comme il alloit s'en mettre en poſſeſſion. Oſius ce héros de la foi, qui juſqu'à l'âge de plus cent ans avoit triomphé des plus rudes perſécutions, retenu depuis un an à Sirmium, outragé dans la perſonne de ſes parens que l'empereur

accabloit d'injuſtices, maltraité lui-même & meurtri de coups malgré ſon grand âge, ſuccomba enfin; & ſa chûte fut pour toute l'Egliſe un ſujet de deuil. Il ſigna la nouvelle confeſſion Arienne, & communiqua avec Urſace & Valens. Il avoit mille fois expoſé ſa vie; mais, dit ſaint Hilaire, il aima trop ſon ſépulcre, c'eſt-à-dire, ſon corps caſſé de vieilleſſe. On ne put pourtant le forcer à ſouſcrire à la condamnation d'Athanaſe; & peu de tems après étant de retour à Cordoue, comme il ſe ſentoit près de mourir, il proteſta contre la violence qu'on lui avoit faite, & anathématiſa les Ariens. Il mourut après ſoixante-deux ou ſoixante-trois ans d'épiſcopat. Une autre playe encore plus ſenſible à l'Egliſe, & qui pénétra juſqu'à ſes entrailles, ce fut la prévarication du premier pontife. Libere dont la ſainteté & la conſtance Apoſtolique avoient fait juſqu'alors l'admiration de tous les fideles, ne pouvant plus réſiſter à l'ennui & aux incommodités de ſon exil, menacé de la mort, privé de la con-

CONSTANCE.
An. 357.
Vita Athan. in edit. Benedict.

CONSTANCE. An. 357.

ſolation qu'il tiroit de ſes eccléſiaſtiques qu'on ſépara de lui, céda enfin aux ſollicitations de Fortunatien d'Aquilée & de Démophile de Bérée : celui-ci obſédoit ce ſaint pontiſe, & travailloit ſans ceſſe à aigrir ſes maux, plus encore par ſes pernicieux conſeils que par ſes mauvais traitemens. Libere ſigna la formule de Sirmium, renonça à la communion d'Athanaſe, & embraſſa celle des Ariens. Les lettres qu'il écrivit enſuite au clergé de Rome, à l'empereur, aux évêques d'Orient, à Urſace & à Valens, à Vincent de Capoue, comparées avec cette conférence généreuſe, où confondant Conſtance il s'étoit attiré un glorieux exil, montrent de quelle hauteur peuvent tomber les ames les plus élevées, & ſont de triſtes monumens de la foibleſſe humaine. Des auteurs reſpectables le déchargent du moins de l'accuſation d'héréſie : ils prétendent qu'il ne ſigna pas la ſeconde formule de Sirmium où la conſubſtantialité étoit condamnée, mais la premiere, dreſſée en 351, ou la troiſieme

faite, selon quelques-uns, en 358, dans lesquelles le terme de consubstantiel étoit seulement supprimé. Nous laissons ces discussions aux Théologiens à qui elles appartiennent. Les humbles supplications du foible pontife ne purent encore cette année obtenir de l'empereur qu'il fût rétabli dans son église.

CONSTANCE An. 357.

XXXIII. Dispositions pour la seconde campagne de Julien

Jul ad Ath. & or. 8. Lib. or. 12. Amm. l. 16. c. 10. 11. Zos. l. 3.

Constance revenoit d'Illyrie à Milan, lorsqu'on lui présenta sur son chemin un captif fameux. C'étoit Chnodomaire roi des Allemands, que Julien lui envoyoit comme un hommage de sa victoire. Il est tems de reprendre la suite des exploits de ce prince, & de rendre compte de la seconde campagne qu'il fit dans la Gaule. Marcel ayant été rappellé, Eusébie profita du mécontentement vrai ou apparent de l'empereur, pour l'engager à donner à Julien un pouvoir plus étendu ; & Constance y consentit, parce qu'il n'attendoit de ce jeune prince que de médiocres succès. Il n'en souhaitoit pas davantage. Il lui laissa donc le commandement absolu, & la pleine disposition

CONSTANCE. An. 357.

de toutes les opérations militaires. Il lui envoya Sévere en la place de Marcel, pour agir ſous ſes ordres. Ce général étoit un vieux guerrier, habile dans le métier des armes, mais ſans orgueil, ſans jalouſie, diſpoſé à obéir comme un ſimple ſoldat, plutôt que de troubler les affaires par un faux point d'honneur. Julien ne fut pas auſſi content des officiers chargés du gouvernement civil. Florence préfet du prétoire, homme injuſte, intéreſſé, inſenſible à la miſere du peuple, s'accordoit mal avec le caractere équitable, généreux, compatiſſant, que montroit le Céſar. Pentade autre officier dont on ignore l'emploi, & qui étoit peut-être le même qui avoit eu tant de part à la mort de Gallus, eſprit remuant & dangereux, ne ceſſoit d'agir ſourdement contre Julien, parce que ce prince éclairoit ſes démarches & s'oppoſoit à ſes entrepriſes. Au milieu de ces contradictions & de ces cabales, Julien eut un bonheur qui arrive rarement aux princes; il trouva un ami: c'étoit Salluſte, Gaulois de

naissance, plein de fidelité, de lumieres & de franchise. Ce sage & zélé confident partageoit ses peines & ses plaisirs, l'éclairoit de ses conseils, le reprenoit de ses défauts; & toujours tendre, mais toujours libre, il savoit prêter à la verité toutes les graces qui la rendent utile en la rendant aimable. L'empereur en envoyant Sévere rappela à la cour Ursicin, qui s'ennuyant d'être inutile en Gaule, revint avec joie à Sirmium. Il fut renvoyé en Orient avec le titre de général, pour consommer, s'il étoit possible, l'ouvrage de la paix dont Musonien donnoit des espérances. Julien avoit pendant l'hiver augmenté ses troupes; il avoit enrollé beaucoup de volontaires; & ayant découvert dans une ville de la Gaule un magasin de vieilles armes, il les avoit fait réparer & distribuer à ses soldats.

CONSTANCE.
An. 357.

XXXIV. Succès de Julien.

Amm. l. 16. c. 11.
Lib. or. 12.

Les Allemands frémissoient du mauvais succès de la derniere campagne, & ne respiroient que vengeance. Le païs étant désert, on n'apprenoit que fort tard les mouve-

CONSTANCE. An. 357.

mens des barbares. Julien après le ſiége de Sens, pour prévenir de pareilles ſupriſes, avoit établi depuis les bords du Rhin des couriers qui ſe communiquoient l'allarme de bouche en bouche, & la faiſoient paſſer en peu de tems juſqu'à ſon quartier. Il fut donc bien tôt averti, & ſe rendit en diligence à Rheims. D'un autre côté Barbation devenu général de l'infanterie depuis la mort de Sylvain, partit d'Italie par ordre de Conſtance avec une armée de vingt-cinq mille hommes, & s'avança vers Bâle. Le projet de l'empereur étoit d'enfermer les ennemis entre les deux armées; mais par un effet de ſa défiance ordinaire, il avoit défendu à Barbation de ſe joindre à Julien. Cependant les Letes, nation originaire de Gaule, tranſplantée enſuite en Germanie, & enfin rappelée dans le païs de Trèves par Maximien, ayant apparemment fait alliance avec les Allemands, paſſerent entre les deux camps, & traverſant avec une promptitude incroyable une grande partie de la Gaule, ils pénétrerent juſ-

qu'à Lyon. Leur dessein étoit de piller cette ville, & d'y mettre le feu. On n'eut que le tems de barricader les portes ; ils enleverent tout ce qui se trouva dans la campagne. A cette nouvelle le César détache trois corps de sa meilleure cavalerie, pour se saisir des trois seuls passages par où il savoit que les barbares pouvoient revenir. Sa prévoyance ne fut pas trompée. Tous furent taillés en piéces ; on reprit sur eux tout le butin : il n'échappa que ceux qui passerent auprès du camp de Barbation. Celui-ci, loin de les arrêter, fit retirer les tribuns Bainobaude & Valentinien, depuis empereur, qui par ordre de Julien étoient venus occuper ce poste : & ce perfide général trompa Constance par un faux rapport : il lui manda que ces deux officiers ne s'étoient approchés de son camp, que pour lui débaucher ses soldats. Constance les cassa sans autre examen.

CONSTANCE.
An. 357.

XXXV.
Les Allemands chassés des Isles du Rhin.

Les barbares établis en-deçà du Rhin, effrayés de l'approche des deux armées, songerent à leur sûre-

CONSTANCE. An. 357.

té. On ne pouvoit aller à eux que par des chemins montueux & difficiles. Ils tâcherent de les rendre impraticables par des abbatis d'arbres. Une partie ſe jetta dans les iſles du Rhin, & delà ils inſultoient à grands cris les Romains & le Céſar. Afin de châtier leur inſolence, Julien envoya demander à Barbation ſept grandes barques, de celles qu'il avoit préparées pour paſſer le fleuve. Mais ce général aima mieux les brûler toutes que d'en prêter une ſeule à un prince qu'il haïſſoit. Julien ne ſe rebuta pas. Ayant appris des priſonniers que dans la ſaiſon des grandes chaleurs, les eaux du fleuve étoient baſſes en pluſieurs endroits, il y fit entrer des troupes légeres à la ſuite de Bainobaude, différent du précédent, & peut-être ſon fils. Ces ſoldats partie à gué, partie ſur leurs boucliers qui leur ſervoient de nacelles, gagnerent l'iſle la plus prochaine; & après avoir paſſé au fil de l'épée tous ceux qui s'y étoient retirés, ſans épargner les femmes ni les enfans, ils y trouverent pluſieurs batteaux, à l'aide

desquels ils passerent dans les autres isles. Enfin lassés de carnage & chargés de butin, ils revinrent sans avoir perdu un seul homme. Ceux des ennemis qui purent se sauver de ce massacre, se retirerent sur la rive opposée.

CONSTANCE. An. 357.

XXXVI. Mauvais succès de Barbation.

Amm. ibid. Liban. Ibid. Jul. ad Ath.

Les Allemands avoient détruit Saverne, place importante, qui servoit de ce côté-là de boulevard à la Gaule. Julien la rétablit en peu de tems, y mit garnison, & la pourvût de vivres pour un an. C'étoient des bleds que les barbares avoient semés, & que les soldats de Julien moissonnerent l'épée à la main. Il en resta de quoi nourrir l'armée pendant vingt jours. La malice de Barbation n'avoit laissé que cette ressource. D'un convoi considérable qu'on amenoit au camp quelques jours auparavant, il en avoit enlevé une partie & brûlé le reste. Les ennemis prirent eux-mêmes le soin de punir ce méchant homme. Il venoit d'établir un pont de batteaux, & il se préparoit au passage. Les Allemands étant remontés au dessus jettent dans le fleuve de grosses piéces de bois, qui heur-

CONSTANCE. An. 357.

tant rudement contre les barques, séparent les unes, brisent les autres, en coulent plusieurs à fond. En même-tems ils profitent de la confusion où cet accident jettoit les Romains; ils passent eux mêmes le Rhin, tombent sur Barbation qui prend la fuite avec ses troupes, & le poursuivent jusqu'au-delà de Bâle. La plus grande partie du bagage & des valets de l'armée resta au pouvoir des ennemis. Ce fut-là cette année le dernier exploit de Barbation. Ayant distribué ses soldats dans les quartiers d'hiver, quoiqu'on ne fût encore qu'au tems de la moisson, il retourna à la cour, pour y faire à Julien par ses calomnies une autre espece de guerre, où il étoit bien plus sûr de réussir.

XXXVIII. Les Allemands viennent camper près de Strasbourg.

La fuite de Barbation augmenta l'audace des barbares. Ils regardoient aussi comme une retraite l'éloignement de Julien, qui s'occupoit à fortifier Saverne. Sept rois Allemands, Chnodomaire, Uestralpe, Urie, Ursicin, Sérapion, Suomaire & Hortaire, réunissent leurs forces & s'approchent

prochent des bords du Rhin du côté de Strasbourg. Un soldat de la garde, qui pour éviter la punition d'un crime, avoit passé dans leur camp, redoubloit leur confiance en leur assurant, comme il étoit vrai, que Julien n'avoit avec lui que treize mille hommes. Comptant sur une victoire certaine, ils envoyent fierement signifier au César, qu'il ait à se retirer d'un païs conquis par leur valeur. Libanius rapporte que les députés présenterent à Julien les lettres par lesquelles Constance avoit appelé les Allemands en Gaule du tems de Magnence, en leur abandonnant la propriété des terres dont ils pourroient se rendre maîtres : *Si vous rejettez ces titres de possession*, ajouterent-ils, *nous avons assez de force & de courage pour une seconde conquête ; préparez-vous à combattre*. Julien, sans s'émouvoir, retint dans son camp ces envoyés, sous prétexte qu'ils n'étoient que des espions, & que le chef des ennemis ne pouvoit être assez hardi pour les faire porteurs de paroles si insolentes. Ce chef étoit

CONSTANCE.
An. 357.

CONSTANCE. An 357.

Chnodomaire, à qui les autres rois avoient déféré le principal commandement. Fier de ses victoires sur Décence, de la ruine de plusieurs grandes villes, & des richesses de la Gaule qu'il avoit long-tems pillée en liberté, il se croyoit invincible; & les entreprises les plus hasardeuses ne l'étonnoient pas. Son orgueil se communiquoit aux autres rois : ce n'étoit dans leur camp que menaces & que bravades; & les soldats voyant entre les mains de leurs camarades les boucliers de l'armée de Barbation, regardoient déjà les troupes de Julien comme des captifs qui leur apportoient leurs dépouilles.

XXXVIII. Julien marche à leur rencontre.

L'armée des Allemands croissoit tous les jours. Ils avoient appellé à cette bataille tous leurs compatriotes qui étoient en état de porter les armes. Les sujets de Gundomade & de Vadomaire, à qui Constance venoit d'accorder la paix, massacrerent le premier de ces deux princes qui vouloit les retenir, & se rendirent au camp malgré Vadomaire. Ils employerent trois jours & trois nuits à

passer le fleuve. Julien qui étoit bien aise de les attirer en-deçà du Rhin, ayant appris qu'ils étoient assemblés dans la plaine de Strasbourg, part de Saverne avant le jour, & fait marcher son armée en ordre de bataille, les fantassins au centre, sur les aîles les cavaliers, entre lesquels étoient les gens d'armes tout couverts de fer & les archers à cheval, troupe redoutable par sa force & par son adresse. Il se mit à la tête de l'aîle droite, où il avoit placé ses meilleurs corps. Après une marche de sept lieues, ils arriverent sur le midi à la vûe des ennemis. Julien ne jugeant pas à propos d'exposer une armée fatiguée, rappela ses coureurs, & ayant fait faire halte, il parla ainsi à ses soldats:

CONSTANCE. An. 357.

XXXIX. Discours de Julien à ses troupes.

» Camarades, je suis bien assuré
» qu'aucun de vous ne me soupçonne
» de craindre l'ennemi, & je compte
» aussi sur votre bravoure. Mais plus
» je l'estime, plus je dois la ménager,
» & prendre les moyens les plus sûrs
» pour ne pas acheter trop cher un
» succès qui vous est dû. De bons

CONSTANCE.
AN. 357.

» soldats sont fiers & opiniâtres contre les ennemis ; modestes & dociles à l'égard de leur général. Cependant je ne veux rien décider ici sans votre consentement. Le jour est avancé, & la lune qui est en décours se refuseroit à notre victoire. Harassés d'une longue marche vous allez trouver un terrein raboteux & fourré, des sables brûlans & sans eau, un ennemi reposé & rafraîchi. N'est-il pas à craindre que la faim, la soif, la fatigue ne nous ayent fait perdre une partie de notre vigueur ? La prudence fait prévenir les difficultés, & les dangers disparoissent, quand on écoute la divinité qui s'explique par les bons conseils. Celui que je vous donne, c'est de nous retrancher ici, de nous reposer à l'abri des gardes avancées que j'aurai soin de placer ; & après avoir réparé nos forces par la nourriture & par le sommeil, nous marcherons aux ennemis à la pointe du jour sous les auspices de la providence & de votre valeur. »

CONSTANCE. An. 357.

XI. Ardeur des troupes.

Il n'avoit pas encore cessé de parler, que ses soldats l'interrompirent. Frémissant de colere & frappant leurs boucliers avec leurs piques, ils demandent à grands cris qu'on les mene à l'ennemi. Ils comptent sur la protection du ciel, sur eux mêmes, sur la capacité & la fortune de leur général. Ne considérant pas la diversité des circonstances, ils se croyent en droit de mépriser un ennemi, qui l'année précédente n'a osé dans son propre pays se montrer à l'empereur. Les officiers ne marquoient pas moins d'impatience. Florence pensoit que malgré le péril, il étoit de la prudence de combattre sans délai : *Si les barbares viennent à se retirer pendant la nuit, qui pourra*, disoit-il, *résister à une soldatesque bouillante & séditieuse, que le désespoir d'avoir manqué une victoire qu'elle regarde comme infaillible, portera aux derniers excès ?* Dans l'accès de cette ardeur générale, un enseigne s'écrie : *Marche, heureux César, où te guide ton bonheur. Nous voyons enfin à notre tête la valeur & la science mili-*

CONSTANCE. An. 357.

taire. Tu vas voir auſſi ce qu'un ſoldat Romain trouve de forces ſous les yeux d'un chef guerrier, qui ſait faire de grandes actions & en produire par ſes regards.

XLI. Ordre des barbares.

Julien marche auſſi-tôt ; & toute l'armée s'avance vers un côteau couvert de moiſſons, qui n'étoit pas éloigné des bords du Rhin. A ſon approche trois coureurs ennemis, qui étoient venus juſque-là pour la reconnoître, s'enfuyent à toute bride & vont porter l'allarme à leur camp. On en atteignit un quatriéme qui fuyoit à pied, & dont on tira des inſtructions. Les deux armées firent halte en préſence l'une de l'autre. Les barbares informés par des transfuges de l'ordre de bataille de Julien, avoient porté ſur leur aîle gauche leurs principales forces. Mais comme ils ſentoient la ſupériorité des gens d'armes Romains, ils avoient jetté entre leurs eſcadrons des pelotons de fantaſſins légérement armés, qui devoient pendant le combat ſe gliſſer ſous le ventre des chevaux, les percer & abbatre les cavaliers. Ils

fortifierent leur aîle droite d'un corps d'infanterie qu'ils posterent dans un marais entre des roseaux. A la tête de l'armée paroissoient Chnodomaire & Sérapion, distingués entre les autres rois. Chnodomaire, auteur de cette guerre, commandoit l'aîle gauche, composée des corps les plus renommés, & où se devoient faire les plus violens efforts. Ce prince étoit d'une taille avantageuse ; il avoit été brave soldat avant que d'être habile capitaine : il montoit un puissant cheval ; l'éclat de ses armes, le cimier de son casque surmonté de flammes ajoutoient à son air terrible. L'aîle droite étoit conduite par son neveu Sérapion, fils de Méderic qui avoit été toute sa vie implacable ennemi desRomains,avec lesquels il n'avoit jamais observé aucun traité. Sérapion étoit encore dans la premiere fleur de sa jeunesse; mais il égaloit en intrépidité les plus vieux guerriers. On l'appeloit d'abord Agénaric ; son pere avoit changé son nom en l'honneur de Sérapis, dont il avoit appris les mysteres dans la Gaule, où il étoit

CONSTANCE. An. 357.

resté long-tems en qualité d'otage. A la suite de ces deux chefs marchoient cinq autres rois, dix princes de sang royal, grand nombre de seigneurs, & trente-cinq mille soldats de différentes nations.

XLII. Approche des deux armées.

On sonne la charge. Sévere qui commandoit l'aîle gauche des Romains s'étant avancé jusqu'au bord du marais, découvrit l'embuscade, & craignant de s'engager mal à propos, il fit halte. Julien n'avoit pas harangué ses soldats avant la bataille; c'étoit une fonction que les empereurs se croyoient réservée, & il n'avoit garde de choquer l'humeur jalouse de Constance. Mais quand l'armée fut prête à charger, courant entre les rangs avec un gros de deux cents chevaux, à travers les traits qui siffloient déjà à ses oreilles, il s'écrioit: *Courage, camarades, voici le moment tant désiré, & que vous avez avancé par votre noble impatience; rendons aujourd'hui au nom Romain son ancien lustre: là ce n'est qu'une fureur aveugle; ici est la vraie valeur.* Tantôt reformant les bataillons qu'il

ne trouvoit pas en assez bon ordre : *Songez*, leur disoit-il, *que ce moment va décider si nous méritons les insultes des barbares ; ce n'est qu'en vûe de cette journée que j'ai accepté le nom de César.* Tantôt arrêtant les plus impatiens : *Gardez-vous*, leur disoit-il, *de hasarder la victoire par une ardeur précipitée ; suivez-moi ; vous me verrez au chemin de la gloire, mais sans abandonner celui de la prudence & de la sûreté.* Les encourageant par ces paroles & par d'autres semblables, il fit marcher la plus grande partie de son armée en premiere ligne. On entendit en même-tems du côté de l'infanterie Allemande un murmure confus : ils s'écrioient tous ensemble avec indignation, qu'il falloit que le risque fût égal, & que leurs princes missent pied à terre pour partager avec eux le sort de cette bataille. Sur le champ Chnodomaire saute à bas de son cheval ; les autres princes en font autant : ils se croyoient assurés de la victoire.

Les barbares après une décharge

CONSTANCE.
An. 357.

XLIII.
Bataille de Strasbourg.

Amm. l. 16. c. 12.
Lib. Or. 12.
Jul ad Ath.
Zos. l. 3.
Vict Epit.
Eutr. l. 10.
Soc. l. 3. c. 1.
Hier. Chron.
Oros. l. 7. c. 29.
Zon. t. 2. p. 20.
Mamert. Par. c. 4.
Themist. or. 4.
Alsat. Illustr p. 228 & 232.

de javelots, s'élancent comme des lions. La fureur étincele dans leurs yeux. Ils portent la mort & la cherchent eux-mêmes. Les Romains fermes dans leur poste, serrant leurs bataillons & leurs escadrons, corps contre corps, boucliers contre boucliers, présentent une muraille hérissée d'épées & de lances. Des nuages de poussiere enveloppent les combattans. Ce n'est dans la cavalerie que flux & que reflux. Ici les Romains enfoncent, là ils sont enfoncés. Les piques se croisent, les boucliers se heurtent ; l'air retentit des cris de ceux qui meurent & de ceux qui tuent. A l'aîle gauche la victoire se déclara d'abord pour les Romains. Sévére après avoir sondé le marais charge les troupes de l'embuscade, qui se renversent sur les autres & les entraînent dans leur fuite. Mais à l'aîle droite où l'élite des deux armées luttoit avec une égale ardeur, six cents gens d'armes, dont la bravoure fondoit la plus grande espérance de Julien, tournent bride tout

à coup & confondent leurs rangs. La bleſſure de leur chef & la chûte d'un de leurs officiers jetta l'épouvante dans des cœurs juſques-là intrépides. Ils ſe portent ſur l'infanterie qu'ils alloient renverſer ſi celle-ci ſe reſſerrant ne leur eût oppoſé une barriere impénétrable. Julien jugeant de leur déſordre par le mouvement de leurs étendards accourt à toute bride; on le reconnoît de loin à ſon enſeigne; c'étoit un dragon de couleur de pourpre, ſur le haut d'une longue pique. A cette vûe un tribun de ces cavaliers, encore pâle d'effroi, retourne ſur ſes pas pour les remettre en ordre. Julien gagne la tête des fuyards & s'oppoſant à eux, il leur crie: *Où fuyez vous, braves gens? Où trouverez-vous un aſyle? Toutes les villes vous ſeront fermées: vous brûliez d'ardeur de combattre: votre fuite condamne votre empreſſement: allons rejoindre les nôtres: nous partagerons leur gloire: ou ſi vous voulez fuir, paſſez moi ſur le corps: il faut m'ôter la vie avant que de perdre votre honneur.* Il leur montre en même-

CONSTANCE.
An. 357.

CONSTANCE. An. 357.

tems l'ennemi qui fuyoit devant l'aîle gauche. Honteux de leur lâcheté, ils retournent à la charge. Cependant les barbares s'étoient attachés à l'infanterie dont les flancs étoient découverts : l'attaque fut chaude, & la résistance opiniâtre. Deux cohortes de vieilles troupes, qui dans une contenance menaçante bordoient de ce côté-là l'armée Romaine, commencerent à pousser cette espece de cri, qui seul suffisoit quelquefois pour mettre l'ennemi en fuite ; c'étoit un murmure qui grossissant peu à peu imitoit le mugissement des flots brisés contre les rivages. Bien-tôt sous une nuée de javelots & de poussiere, on n'entend que le bruit des armes & le choc des corps. Les Barbares n'étant plus guidés que par leur fureur, rompent leur ordonnance, & divisés en pelotons ils s'efforcent à grands coups de cimeterres de mettre en piéces cette haye de boucliers dont les Romains étoient couverts. Les Bataves & le corps appellé la cohorte royale viennent en courant au secours de leurs camarades ; c'étoient des auxi-

liaires formidables & propres à servir de ressource dans les dernieres extrémités. Mais ni leurs efforts ni les décharges meurtrieres de javelots n'épouvantent les Allemands, animés par leur rage, & par le bruit de mille instrumens guerriers ; toujours acharnés, toujours obstinés à vaincre ou à mourir, ils courent au-devant des coups ; les blessés ayant perdu l'usage de leurs armes se lancent eux-mêmes & vont mourir au milieu des Romains. La valeur est égale ; celle des Allemands est plus turbulente & plus féroce, c'étoient des corps plus grands & plus robustes ; celle des Romains est plus adroite, plus tranquille, plus circonspecte : ceux-ci plusieurs fois enfoncés, regagnoient toujours leur terrein. Les Barbares fatigués se reposoient en mettant un genou en terre, sans cesser de combattre. Enfin les seigneurs Allemands, entre lesquels étoient les rois eux-mêmes, formant un gros & se faisant suivre de plusieurs bataillons, percent l'aîle droite & pénetrent jusqu'à la premiere légion placée au centre

CONSTANCE. An. 357.

de l'armée. Ils y trouvent des rangs épais & redoublés, des soldats fermes comme autant de tours, & une résistance aussi forte que dans la premiere chaleur d'une bataille. En vain ils s'abandonnent sur les Romains pour rompre leur ordonnance ; ceux-ci à couvert de leurs boucliers profitent de l'aveuglement des ennemis, qui ne songent pas à se couvrir, & leur percent les flancs à coups d'épée. Bien-tôt le front de la légion est bordé de carnage ; ceux qui prennent la place des mourans, tombent aussitôt ; l'épouvante saisit enfin les barbares. Dans ce moment ceux qui gardoient le bagage sur une éminence, accourent pour prendre leur part de la victoire, & redoublent la terreur de l'ennemi qui croit voir arriver un nouveau renfort.

XLIV. Fuite des Barbares.

Les Allemands se débandent, ne se sentant plus de forces que pour fuir. Les vainqueurs les suivent l'épée dans les reins ; & leurs armes étant pour la plûpart faussées, émoussées, rompues, ils arrachent celles des fuyards. On ne fait quartier à

personne. La terre est jonchée de mourans qui demandent par grace le coup de la mort. Plusieurs, sans être blessés, tombant dans le sang de leurs camarades, sont foulés aux pieds des hommes & des chevaux. Les barbares toujours fuyans, & toujours poursuivis, sur des monceaux d'armes & de cadavres, arrivent aux bords du Rhin, & s'y jettent la plûpart. Julien & ses officiers accourent à grands cris pour retenir leurs soldats que l'ardeur de la poursuite alloit précipiter dans le fleuve. Ils s'arrêtent sur les bords, d'où ils percent de traits ceux qui se sauvent à la nâge. Les Romains comme du haut d'un amphithéatre voyoient cette multitude d'ennemis flotter, nâger, s'attacher les uns aux autres, se repousser, couler à fonds ensemble; les uns engloutis sous les flots; les autres portés sur leurs boucliers, luttant contre les vagues, & gagnant avec peine l'autre bord à travers mille périls. Le Rhin étoit couvert d'armes & teint de sang.

CONSTANCE. An. 357.

XLV. Prise de Chnodomaire.

Chnodomaire échappé du carnage, se couvrant le visage pour n'être pas reconnu, fuyoit avec deux cents cavaliers. Il tâchoit de regagner son camp qu'il avoit laissé entre deux villes, dont l'une est aujourd'hui le village d'Alstatt, & l'autre Lauterbourg. Il devoit trouver en cet endroit des batteaux qu'il avoit préparés pour repasser le Rhin en cas de disgrace. Comme il côtoyoit un marais, son cheval ayant glissé sur le bord le jetta dans l'eau. Malgré la pesanteur de ses armes il eut assez de force pour se dégager, & pour gagner un côteau couvert de bois. Un tribun qui le reconnut à sa haute taille, l'ayant poursuivi avec sa cohorte, fit environner ce bois, n'osant y pénétrer de crainte de quelque embuscade. Le prince se voyant enveloppé & sans ressource, sortit seul & se rendit au tribun. Mais les cavaliers de son escorte & trois amis qui l'avoient suivi dans tous les hasards, se crurent deshonorés s'ils abandonnoient leur roi, & vinrent demander des fers. On le conduit au camp; & ce

fut pour toute l'armée le premier fruit de la victoire, de voir cet illustre captif, remarquable par sa bonne mine, par l'éclat de son armure, par la richesse de ses habits; mais pâle, confus, plongé dans un morne silence, & portant sur son front la honte de sa défaite : bien différent de ce fier monarque, qui sur les ruines & les cendres des villes de la Gaule n'annonçoit autrefois, que ravages & incendies.

XLVI. Suite de la Bataille.

Cette fameuse journée fut le salut de la Gaule, & rendit à l'Empire son ancienne frontiere. Mais ce qu'il y a de plus admirable, & ce qui donne la plus grande idée de la capacité de Julien, & de la discipline de ses troupes, c'est qu'une victoire si opiniâtrément disputée ne lui coûta que deux cents quarante-trois soldats & quatre officiers, le tribun Bainobaude, Laïpson, Innocentius commandant de la gendarmerie, & un tribun dont le nom est ignoré. L'histoire varie sur le nombre des Allemands qui resterent sur le champ de bataille; il en périt encore davantage dans

Constance. An. 357.

le fleuve. Au coucher du ſoleil Julien ayant fait ſonner la retraite, toute l'armée par une acclamation unanime le ſalua ſous le nom d'Auguſte. Il rejetta ce titre avec indignation, impoſa ſilence aux ſoldats, & proteſta avec ſerment qu'il n'acceptoit ni ne déſiroit ce témoignage d'un zele inconſidéré. L'armée campa ſur les bords du Rhin ſans ſe retrancher, mais environnée de pluſieurs corps de gardes avancées qui veillerent à ſa ſûreté. Une partie de la nuit ſe paſſa dans les réjouiſſances d'une victoire qui étoit fort au-deſſus de leurs eſpérances. Zoſime rapporte qu'au point du jour Julien fit comparoître devant lui les ſix cents gens-d'armes, dont la bravoure s'étoit démentie; & que pour les punir ſans uſer de la rigueur des loix militaires, il leur fit traverſer le camp en habits de femmes: il ajoute que cette flétriſſure fut ſi ſenſible à ces braves gens, que dès le premier combat ils effacerent leur honte par des prodiges de valeur. On amena enſuite Chnodomaire: comme Julien lui de-

mandoit compte de ſes attentats contre l'empire, il ſoutint d'abord ſa réputation de courage, & répondit avec dignité. Julien commençoit à l'admirer; mais bien-tôt ce prince perdit tout l'éclat que les malheurs ſavent donner aux ames fieres, en demandant la vie avec baſſeſſe, juſqu'à ſe proſterner aux pieds du vainqueur. Julien le releva; quoiqu'il ne ſentît plus pour lui que du mépris, il reſpecta encore ſa grandeur paſſée; & faiſant réflexion aux terribles révolutions que peut amener une ſeule journée, il lui épargna la honte des fers. Quelque-tems après il l'envoya à Conſtance, qui le fit conduire à Rome où il mourut en léthargie.

XLVII. Conſtance s'attribue les ſuccès de Julien.

Une ſi importante victoire ne fit qu'aigrir la jalouſie de Conſtance. C'étoit le ton de la cour de blâmer Julien ou de le tourner en ridicule. On l'appeloit par dériſion *le Victorin*; ce qui renfermoit une alluſion maligne au tyran de ce nom, qui du tems de Gallien après avoir domté les Germains & les Francs, avoit uſurpé le titre d'Auguſte. D'autres

CONSTANCE. An. 357.

plus méchans encore affectoient de le louer avec excès en présence du prince. L'empereur de son côté s'approprioit tout l'honneur des succès du César. Telle étoit sa vanité : si tandis qu'il séjournoit en Italie, un de ses généraux remportoit quelque avantage sur les Perses, aussi-tôt voloient dans tout l'Empire de longues & ennuyeuses lettres du Prince, remplies de ses propres éloges, mais où le général vainqueur n'étoit pas même nommé : & ces annonces de victoires ruinoient en passant les villes & les provinces par les présens qu'il falloit prodiguer aux porteurs de ces lettres. A l'occasion de la journée de Strasbourg, dont Constance étoit éloigné de quarante marches, il publia des édits pompeux, où s'élevant jusqu'au ciel il se représentoit rangeant l'armée en bataille, combattant à la tête, mettant les barbares en fuite, faisant prisonnier Chnodomaire, sans dire un mot de Julien, dont il auroit enséveli la gloire, si la renommée ne se chargeoit, en dépit de l'envie, de publier les grandes ac-

tions. C'étoit pour se conformer à la vanité de ce prince, que les orateurs & même quelques historiens de son tems lui attribuoient des exploits auxquels il n'eut jamais d'autre part que d'en être jaloux.

XLVIII. Guerre de Julien au-delà du Rhin.

Amm. l. 17. c. 1. Lib. or. 12. Cellar. geog. ant. t. 1. p. 381.

Julien fit enterrer tous les morts sans distinction d'amis & d'ennemis. Il renvoya les députés des barbares qui étoient venus le braver avant la bataille, & revint à Saverne. Il fit conduire à Metz le butin & les prisonniers, pour y être gardés jusqu'à son retour. N'ayant plus laissé d'Allemands en-deçà du Rhin, il brûloit d'envie de les aller chercher dans leur propre pays. Mais ses soldats vouloient jouir de leur victoire, sans s'exposer à de nouvelles fatigues. Julien leur représenta, *que ce n'étoit pas assez pour de braves guerriers de repousser les attaques; qu'il falloit se venger des insultes passées; que ce qui leur restoit à faire n'etoit qu'une partie de chasse plutôt qu'une guerre; que les barbares ressembloient à ces bêtes timides, qui après avoir reçû le premier coup, attendent le second sans se*

CONSTANCE, An. 357.

défendre. On ne pouvoit manquer à un général, qui ne se distinguoit de ses soldats qu'en prenant sur lui-même la plus grande part des travaux & des dangers. Ils marcherent donc à sa suite; & étant arrivés à Mayence, ils y jetterent un pont & passerent le Rhin. Les Allemands de ces cantons, qui ne s'attendoient pas à se voir relancés jusque dans leurs retraites, effrayés d'abord vinrent demander la paix, & protesterent de leur fidélité à observer les traités. Mais presque aussi-tôt s'étant repentis de cette soumission, ils envoyerent menacer Julien de fondre sur lui avec toutes leurs forces, s'il ne se retiroit de dessus leurs terres. Pour toute réponse Julien fit embarquer sur le Rhin au commencement de la nuit huit cents soldats, avec ordre de remonter le Mein, de faire des descentes, & de mettre tout à feu & à sang. Au point du jour les barbares se montrerent sur des hauteurs; on y fit monter l'armée, mais elle n'y trouva plus d'ennemis. On apperçut de-là des tourbillons de fumée, qui firent ju-

ger que le détachement pilloit & brûloit les campagnes. Les Allemands épouvantés de ces ravages rappelerent les troupes qu'ils avoient placées en embuſcade dans des lieux étroits & fourrés, & ſe diſperſerent pour aller défendre le pays. Leur retraite abandonna aux ſoldats de Julien beaucoup de grains & de troupeaux. On enleva les hommes, & on brûla les châteaux bâtis & fortifiés à la maniere des Romains.

CONSTANCE. An. 357.

XLIX. Trève accordée aux barbares.

Après une marche de trois ou quatre lieues, on rencontra un bois épais. Julien apprit d'un transfuge qu'on y ſeroit attaqué par un grand nombre d'ennemis cachés dans des ſoûterrains, & qui attendoient que l'armée s'engageât dans la forêt. Quelques ſoldats ayant oſé y entrer, rapporterent que toutes les routes étoient traverſées de grands arbres nouvellement abbatus. Les Romains virent avec dépit qu'ils ne pouvoient avancer qu'en prenant de longs détours par des chemins difficiles. On avoit paſſé l'équinoxe d'automne, & la neige couvroit déja les montagnes & les

CONSTANCE.
An. 357.

plaines. On résolut donc de ne pas aller plus loin. Mais pour brider ces barbares, Julien fit rétablir à la hâte la forteresse que Trajan avoit autrefois bâtie & appelée de son nom, & que les Allemands avoient ruinée. Il y laissa une garnison avec des provisions qu'il avoit enlevées dans le pays même. Les barbares se voyant comme enchaînés, vinrent humblement demander la paix. Julien ne voulut leur accorder qu'une trêve de dix mois : c'étoit le tems dont il avoit besoin pour garnir sa forteresse de munitions & de machines nécessaires à la défense. Trois rois barbares se rendirent au camp ; ils étoient du nombre de ceux dont les troupes avoient été battues à Strasbourg. Ils s'engagerent par serment à vivre en paix avec la garnison jusqu'au jour arrêté, & à lui fournir des vivres.

L.
Avantages remportés sur les Francs.

Amm. l. 17. c. 2.
Lib. or. 12.

Cette glorieuse campagne se termina par un nouveau succès. Le général Sévere revenant à Rheims par Cologne & par Juliers, rencontra un parti de six cents, d'autres disent de mille François, qui faisoient le dégât

dégât dans tout ce pays qu'ils trouvoient dégarni de troupes. Les glaces & les neiges de l'hiver ou les fleurs du printems, tout est égal pour la bravoure Françoise, dit un auteur de ce tems-là. A l'approche des Romains ils se renfermerent dans deux forts abandonnés, situés sur la Meuse, où ils résolurent de se bien défendre. Le César crut qu'il étoit important pour l'honneur de ses armes, & pour la sûreté du pays, de tirer raison de ces ravages. Il se joint à Sevére, & assiége ces barbares, qui soutinrent toutes les attaques avec une opiniâtreté incroyable. Le siége dura cinquante-quatre jours pendant les mois de Décembre & de Janvier. La Meuse étoit couverte de glaçons; & comme Julien craignoit que venant à se prendre tout à fait, elle n'offrît un pont aux barbares, qui pourroient s'évader à la faveur de la nuit, il faisoit courir sur le fleuve depuis le soleil couchant jusqu'au jour des barques légeres chargées de soldats pour rompre les glaces & pré-

Constance. An. 357.

venir les ſorties. Enfin les aſſiégés abbattus par la diſette, par les veilles, & par le déſeſpoir furent contraints de ſe rendre. On les mit aux fers. Ce fut un ſpectacle nouveau, la nation Françoiſe s'étant fait une loi de vaincre ou de périr. On en tint compte à Julien autant que d'une grande victoire. Il les envoya comme un rare préſent à l'empereur, qui les incorpora dans ſes troupes. C'étoient des hommes de haute ſtature, & qui paroiſſoient, dit Libanius, comme des tours au milieu des bataillons Romains. Une armée de François qui accouroit au ſecours, ayant appris que les forts étoient rendus, rebrouſſa chemin ſans rien entreprendre.

LI. Julien ſoulage les peuples.

Amm. l. 17. c. 3. Miſop. Jul. epiſt. ad Oriba.

Julien vint paſſer l'hiver à Paris. Il aimoit cette ville, dont il a fait lui-même une deſcription fort agréable. Renfermée dans l'Iſle qu'on nomme encore la Cité, elle étoit environnée de murailles. On y entroit de deux côtés par deux ponts de bois. Julien loue la pureté & la bonté de

ſes eaux, la température de ſon climat, & la culture de ſon territoire. L'hiver y fut cette année plus rude que de coutume. Comme il le paſſoit ſans feu, ſelon ſon uſage, le froid devenant exceſſif, il permit ſeulement de porter le ſoir dans ſa chambre quelques charbons allumés. Ce ſoulagement penſa lui couter la vie. Il fut tellement ſaiſi de la vapeur, qu'il en auroit été étouffé, ſi on ne l'eût promptement emporté dehors. (Il en fut quitte pour rendre le peu de nourriture qu'il venoit de prendre; & comme ſa ſobriété ne ſe démentit jamais, ce fut la ſeule fois de ſa vie qu'il fut obligé de ſoulager ſon eſtomac.) Il travailla le lendemain à ſon ordinaire. Il s'occupoit alors du ſoin de diminuer les taxes. Florence préfet du prétoire prétendoit que le produit de la capitation ne pouvant ſuffire aux dépenſes de la guerre, il y falloit ſuppléer par une ſubvention extraordinaire. Julien qui ſavoit que tous ces expédiens de finance cauſoient aux provinces des maux

CONSTANCE. An 357.

ſouvent incurables, & plus mortels que la guerre même, proteſtoit qu'il perdroit la vie plutôt que de permettre cette ſurcharge. Comme le préfet faiſoit grand bruit de ce que le Céſar ſe défioit d'un homme de ſon rang, ſur qui l'empereur ſe repoſoit de toute l'adminiſtration civile, Julien, ſans ſortir du ton de la raiſon & de la douceur, lui démontra par un calcul exact que le montant de la capitation étoit plus que ſuffiſant pour fournir à tous les frais. Florence convaincu ſans être perſuadé revint à la charge quelque-tems après, & lui fit préſenter un ordre à ſigner pour une impoſition nouvelle. Julien, ſans en vouloir ſouffrir la lecture, le jetta par terre, en diſant: *Aſſurément, le préfet changera d'avis; la choſe eſt trop criante.* Sur les plaintes du préfet, l'empereur écrivit à Julien une lettre de reproches, & lui recommanda de s'en rapporter à Florence. Mais le Céſar répondit qu'on devoit ſe tenir fort heureux, que l'habitant de la province, pillé par

les barbares & par les gens d'affaire, acquittât les taxes ordinaires, ſans l'écraſer par des augmentations que les traitemens les plus durs ne pouvoient arracher à l'indigence : ainſi la fermeté de Julien affranchit la Gaule de toute injuſte vexation. Pour combattre ce préjugé inhumain, que les peuples ne payent jamais mieux que quand ils ſont plus accablés, il voulut bien ſe charger lui-même du ſoin de recouvrer les tailles de la ſeconde Belgique, province alors dévaſtée & réduite à une extrême miſere : mais à condition qu'aucun ſergent du préfet ni du préſident ne mettroit le pied dans le pays. Cette humanité qui ſauvoit aux habitans les frais des recouvremens, fit plus d'effet que toutes les contraintes. Ils payerent ſans attendre de ſommation, & même avant le terme ; parce qu'ils ne craignoient pas qu'on les fît repentir de leur promptitude à ſatisfaire, en leur impoſant pour la ſuite un plus lourd fardeau.

CONSTANCE.
An. 357.
LII.
Sallufte rappelé.
Jul ad Ath. & or. 8.
Lib. or. 12.
Zos. l. 3.

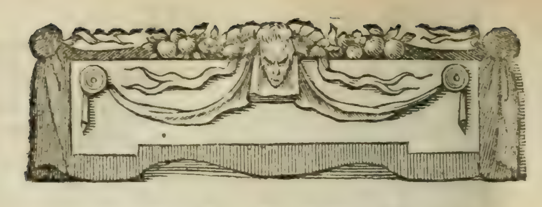
Florence dont il dérangeoit les opérations, s'en vengea fur Sallufte dont les confeils n'infpiroient à Julien que bonté & que juftice. Son argent & fes intrigues gagnerent à la cour Paul & Gaudence, qui étoient les canaux ordinaires par où la calomnie paffoit aux oreilles de l'empereur. Ceux-ci perfuaderent à Conftance que Sallufte étoit un confeiller dangereux auprès d'un jeune prince capable de tout ofer. Cet homme de bien fut rappelé. On prit pour prétexte le befoin que l'on avoit de lui en Thrace, & l'on promit de le renvoyer enfuite en Gaule, où nous le revoyons en effet trois ans après. Le départ de Sallufte fut très-fenfible à Julien. Il l'honoroit comme fon pere; il lui fit fes adieux par un difcours qui renferme un grand éloge de cet illuftre ami, digne de fervir de modele aux confidens des princes. Cette féparation enleva à Julien la plus grande douceur de fa vie, fans altérer fon humeur & fans ralentir fon zele du moins en apparence. Il étoit trop maître de fes mou-

vemens, pour laisser éclatter un ressentiment prématuré; & trop habile pour se nuire à lui-même, en se vengeant aux dépens de l'empire, des injustices qu'il essuyoit de la part de l'empereur.

CONSTANCE. An. 357.

Fin du neuviéme Livre.





SOMMAIRE

DU

DIXIEME LIVRE.

I. CONSULS. II. *Ambassade de Sapor à Constance.* III. *Réponse de Constance à Sapor.* IV. *Expédition contre les Sarmates & les Quades.* V. *On leur accorde la paix.* VI. *D'autres barbares viennent la demander.* VII. *Constance marche contre les Limigantes.* VIII. *Ils sont taillés en pieces.* IX. *Le reste des Limigantes transportés hors de leur pays.* X. *Affaires de l'Eglise.* XI. *Libere renvoyé à Rome.* XII. *Nicomédie renversée.* XIII. *Projets de Conciles.* XIV. *Troisiéme campagne de Julien.* XV. *Les Saliens se soumet-*

tent. XVI. *Hardiesse de Chariettton.* XVII. *Les Chamaves réduits.* XVIII. *Famine dans l'armée de Julien.* XIX. *Suomaire domté.* XX. *Hortaire réduit à demander la paix.* XXI. *Retour des captifs.* XXII. *Malice des courtisans.* XXIII. *Mort de Barbation.* XXIV. *Séditions à Rome.* XXV. *Anatolius préfet d'Illyrie.* XXVI. *Limigantes détruits.* XXVII. *Premier préfet de Constantinople.* XXVIII. *Prétendue conjuration.* XXIX. *Courses des Isaures.* XXX. *Sapor se prépare à la guerre.* XXXI. *Ursicin rappelé.* XXXII. *Renvoyé en Mésopotamie.* XXXIII. *Arrivée des Perses.* XXXIV. *Précautions des Romains.* XXXV. *Les Perses en Mésopotamie.* XXXVI. *Les Romains surpris se réfugient dans Amide.* XXXVII. *Etat de la ville d'Amide.* XXXVIII. *Clémence de Sapor.* XXXIX. *Sapor arrive devant Amide.* XL. *Premieres attaques.* XLI. *Lâcheté de Sabinien.* XLII. *Nouvelle attaque.* XLIII. *Bravoure des soldats Gaulois.* XLIV. *Vigoureuse résistance.* XLV. *Prise*

d'Amide. XLVI. *Suites de cette prise.* XLVII. *Affaires de l'Eglise.* XLVIII. *Gouvernement équitable de Julien.* XLIX. *Quatriéme campagne de Julien.* L. *Julien passe le Rhin.* LI. *Allemands subjugués.*





HISTOIRE
DU
BAS-EMPIRE.

LIVRE DIXIEME.

CONSTANCE.



TIBERIUS Fabius Datianus, & Marcus Neratius Cerealis, consuls créés pour l'année 358, étoient recommandables par leur mérite. Cerealis l'étoit encore par sa naissance. Il étoit oncle maternel de Gallus, & de la premiere femme de Constance : il avoit été

CONSTANCE. An. 358.

I. Consuls. *Idace. Not. ad Baron. an.* 358. *Cod. Th. l.* 11 *tit.* 1. *leg.* 1. *Till. art.* 47, 48.

CONSTANCE. An. 358.

préfet de la ville de Rome. Datien né dans l'obscurité avoit la noblesse que donne la vertu. Il parvint à la dignité de comte, & s'éleva jusqu'à celle de patrice. Son désintéressement & son zele pour le bien public mérite une place dans l'histoire à plus juste titre encore que les exploits guerriers, parce qu'il est souvent plus utile & toujours plus rare de sacrifier à l'Etat ses intérêts, que de lui sacrifier sa vie. Constance pour diminuer le poids des contributions, restreignoit, autant qu'il pouvoit, le nombre des privilégiés. Datien avoit acquis de grands biens dans le territoire d'Antioche; il jouissoit de l'exemtion. Il sollicita la révocation de ce privilége avec autant d'empressement que d'autres en auroient montré pour l'obtenir. C'est le glorieux témoignage que Constance lui rend dans une loi mal-à-propos attribuée à Constantin, par laquelle il déclare qu'à l'avenir on ne tiendra pour exemts que les biens du Prince, ceux des églises Catholiques, ceux de la famille d'Eusebe (c'étoit apparem-

ment le pere de l'Impératrice) & les domaines qu'Arſace roi d'Arménie poſſédoit dans l'empire.

CONSTANCE. An. 358.

II. Ambaſſade de Sapor à Conſtance.

Sapor étoit encore aux extrémités de la Perſe, où il venoit de terminer la guerre contre ſes voiſins, lorſqu'il reçut la lettre de ſon général, qui pour flatter ſa fierté, lui mandoit que le prince Romain le prioit avec inſtance de lui accorder la paix. Le Monarque Perſan prenant cette priere pour une marque de foibleſſe, enfle ſes prétentions & veut vendre la paix à des conditions exorbitantes. Il écrit à Conſtance une lettre pleine de faſte & d'orgueil : il s'y donnoit les titres de roi des rois, d'habitant des aſtres, de frere du ſoleil & de la lune. Après l'avoir félicité d'avoir pris le parti de la négociation, il lui déclaroit : *Qu'il étoit en droit de redemander le patrimoine des ſes ancêtres, qui s'étoit étendu juſqu'au fleuve Strymon & aux frontieres de la Macédoine ; qu'étant ſupérieur à ſes prédéceſſeurs en vertu & en gloire, il pouvoit legitimement prétendre à tout ce qu'ils avoient poſſédé : mais que*

Amm. l. 17. c. 5. Themiſt. or. 4. Zon. t. 2. p. 19.

CONSTANCE. An. 358.

par un effet de sa modération naturelle, il se contenteroit de l'Arménie & de la Mésopotamie qu'on avoit surprises sur son ayeul Narsès : que jamais les Perses n'avoient adopté cette maxime sur laquelle les Romains fondoient toutes leurs victoires, qu'il fût indifférent dans la guerre de réussir par la supercherie ou par la valeur : il l'exhortoit *à sacrifier une petite portion de l'Empire, toujours arrosée de sang, pour posséder tranquillement le reste, & à suivre l'exemple de ces animaux qui sentant ce qui attire après eux les chasseurs, s'en défont volontairement & l'abandonnent pour se délivrer de la poursuite :* il finissoit par menacer Constance d'entrer au printems sur les terres de l'empire avec toutes ses forces, & de se faire à main armée la justice qu'on lui auroit refusée. L'ambassadeur nommé Narsès, porteur de ces lettres & de quelques présens, passa par Antioche. Il étoit chargé d'une autre lettre pour Musonien; le roi recommandoit à celui-ci de disposer son maître à lui donner satisfaction. Nar-

sès arriva à Constantinople le vingt-troisiéme de février, & continua sa route jusqu'à Sirmium, où Constance étoit revenu sur la fin de l'année précédente.

III. Réponse de Constance à Sapor.

Amm. l. 17. c. 5. 14. & l. 18. c. 6. Petr. Patric. hist. Byz. p. 28.

L'ambassadeur étoit un homme modeste & civil; il tâcha d'adoucir par ses procédés la dureté de ses propositions. Constance le traita avec honneur; mais il répondit au roi de Perse avec fermeté. Il désavouoit Musonien comme ayant entamé la négociation à son insçu: il ne refusoit pas cependant de traiter de la paix, pourvû que les conditions pussent s'accorder avec la majesté Romaine: mais il protestoit qu'étant maître de tout l'empire il se garderoit bien d'abandonner ce qu'il avoit sû conserver lorsqu'il ne possédoit que l'orient. Il rabaissoit la fierté de Sapor, en l'avertissant que si les Romains se tenoient pour l'ordinaire sur la défensive, c'étoit uniquement par esprit de modération; & il le renvoyoit aux témoignages de l'histoire pour y apprendre que la fortune avoit à la vérité

Constance. An. 358.

trahi les Romains dans quelques combats, mais que jamais aucune guerre ne s'étoit terminée à leur désavantage. Narsès partit avec cette réponse, & fut bien-tôt suivi d'une ambassade composée du comte Prosper, de Spectat sécrétaire de l'empereur, & du philosophe Eustathe, dont Musonien vantoit beaucoup l'éloquence. Ils étoient chargés de présens, & ils avoient commission d'employer toute leur adresse pour suspendre les hostilités, & pour donner à Constance le tems de pourvoir à la sûreté des provinces de l'occident. Ils trouverent le monarque à Ctésiphon; & après un assez long séjour, comme il s'obstinoit à ne rien rabattre de la hauteur de ses premieres propositions, ils revinrent sans rien conclure. On envoya encore le comte Lucillien & le sécrétaire Procope avec les mêmes instructions. Sapor ne voulut pas même les entendre: il les tint long-tems éloignés de sa cour, & leur fit appréhender que sa colere n'allât jusqu'à leur ôter la vie.

Cette négociation, quoique sans succès, produisit cependant un effet avantageux : ce fut de différer la guerre des Perses, qui auroit fait une diversion fâcheuse. Tout étoit en armes sur les bords du Danube. Les Juthonges ayant rompu le traité ravageoient la Rhétie; ils attaquoient même les villes contre leur coutume. Barbation marcha à leur rencontre avec de bonnes troupes; il réussit pour cette fois par la valeur de ses soldats. Il n'échappa qu'un petit nombre de barbares, qui regagnerent avec peine leurs forêts & leurs montagnes. Ce fut dans cette expédition que Nevitta, Got de naissance, commença de se faire connoître : il commandoit un corps de cavalerie. Les Sarmates & les Quades, que le voisinage & la conformité de mœurs unissoient ensemble, s'étoient partagés en plusieurs bandes, & pilloient les deux Pannonies & la haute Mésie. Ces peuples toujours en course avoient une armure convenable à cette maniere de faire la guerre. Ils portoient de longues javelines & des

CONSTANCE.
An. 358.

IV.
Expédition contre les Sarmates & les Quades.

Amm. l. 17. c. 6. 12.
Aur. Vict.

CONSTANCE. An. 358.

cuirasses composées de petites piéces de corne, polies & appliquées sur une toile en façon d'écailles. Toutes leurs troupes ne consistoient qu'en cavalerie; ils montoient des chevaux hongres, mais fort vîtes & bien dressés; ils en avoient toujours un, & quelquefois deux en main, & dans une longue traite ils sautoient legérement de l'un sur l'autre. Constance étant parti de Sirmium avec une belle armée à la fin de mars, passa le Danube sur un pont de batteaux, quoiqu'il fût extrêmement grossi par la fonte des neiges, & fit le dégât dans le pays des Sarmates. Les barbares surpris de cette diligence, & hors d'état de résister à des troupes regulieres, n'eurent d'autre parti à prendre que de se disperser par la fuite. On en massacra beaucoup; le reste se sauva dans les défilés des montagnes. L'arméeRomaine remontant vis-à-vis de la Valérie mit tout à feu & à sang. Les barbares désespérés sortent de leurs retraites; & s'étant divisés en trois corps ils s'avancent comme pour demander la paix. Leur dessein étoit de

tromper les Romains, de les envelopper, & de les tailler en piéces. Quand ils se sont approchés à la portée du javelot, ils s'élancent comme des lions. Les Romains quoique surpris les reçoivent avec courage, en tuent un grand nombre, mettent les autres en fuite; & ne respirant que vengeance, ils marchent sans perdre de tems, mais en bon ordre, vers le pays des Quades. Ceux-ci, pour prévenir les mêmes désastres dont ils venoient d'être témoins sur les terres de leurs voisins, vont se jetter aux pieds de Constance. Ce prince qui pardonnoit volontiers aux ennemis plutôt par paresse & par timidité que par grandeur d'ame, convint avec eux d'un jour pour regler les conditions de la paix.

CONSTANCE. An. 358.

V. On leur accorde la paix.

Zizaïs, chef des Sarmates, voulut profiter en faveur de sa nation de cette disposition pacifique de l'empereur. Il vint à la tête de ses gens rangés en ordre de bataille, se présenter devant le camp des Romains. C'étoit un jeune homme de haute stature. Dès qu'il apperçoit l'empereur, il jette ses

CONSTANCE. An. 358.

armes, saute à bas de son cheval; & court se prosterner aux pieds de Constance. Il vouloit parler; mais les sanglots étouffant sa voix exciterent plus de compassion que n'auroient pû faire ses paroles. Constance l'ayant rassuré, il reste à genoux & demande pardon de ses attentats contre l'empire. En même-tems les Sarmates s'approchent dans un morne silence. Zizaïs se leve, & sur un signal qu'il leur donne, ils jettent tous à terre leurs boucliers & leurs javelots, & les mains jointes, en posture de supplians, ils implorent la miséricorde de l'empereur. Plusieurs seigneurs, dont quelques-uns portoient le titre de rois vassaux, tels que Rumon, Zinafre, Fragilède s'abaissoient aux plus humbles prieres; ils promettoient de réparer leurs ravages par tel dédommagement qu'on voudroit exiger; ils offroient leurs personnes, leurs biens, leurs terres, leurs femmes même & leurs enfans. Constance se contenta de demander la restitution de tous les prisonniers, & de prendre des

ôtages pour sûreté de leur foi. Charmés de la générosité Romaine, ils protesterent d'y répondre par l'obéissance la plus prompte & la plus fidele.

CONSTANCE. An. 358.

VI. D'autres barbares viennent la demander.

Amm ibid. *Cellar. geog. ant. t.* 1. *p.* 446.

Ce trait de clémence attira plusieurs rois barbares. Arahaire & Usafre, l'un chef d'une partie des Quades Ultramontains, l'autre d'un canton de Sarmates, tous deux unis par le voisinage & par une égale férocité, se rendirent au camp à la tête de tous leurs sujets. A la vûe de cette multitude l'empereur craignant quelque surprise, ordonna aux Sarmates de se tenir à l'écart, tandis qu'il donneroit audience aux Quades. Ceux-ci debout, la tête baissée, avouerent qu'ils méritoient toute la colere des Romains, & demanderent grace. On les obligea de donner des ôtages, ce qu'ils n'avoient jamais fait jusqu'alors. Cette affaire étant reglée, Constance fit approcher Usafre & sa troupe. Il s'éleva pour lors un débat nouveau & singulier. Arahaire prétendoit que ce prince étant son vassal, il étoit compris dans le traité qu'on venoit de conclure avec lui; & en

CONSTANCE. An. 358.

conséquence, il s'obstinoit à ne pas permettre qu'Usafre traitât séparément & en son propre nom. L'empereur s'étant porté pour juge, prononça que les Sarmates en vertu de leur soumission aux Romains, seroient affranchis de toute autre dépendance, & il leur accorda les mêmes conditions qu'aux Quades. Il déclara libres & indépendans de tout autre que des Romains une peuplade de Sarmates, qui chassés vingt-quatre ans auparavant par leurs esclaves nommés Limigantes, s'étoient retirés chez les Victohales qui leur avoient cédé une partie de leur terrein à titre de servitude. Devenus en cette occasion alliés des Romains, ils demandoient à rentrer dans leur ancienne franchise. Constance, pour mieux assurer leur liberté, leur donna un roi: ce fut Zizaïs, qui par une fidélité constante se montra dans la suite digne de ce bienfait. L'empereur ne permit à aucuns de ces barbares de retourner dans leurs pays, qu'après qu'ils eurent rendu tous les prisonniers, comme on en étoit convenu.

Il reſtoit encore un canton de Quades à ſubjuguer, ſur les bords du Danube, vis-à-vis de Brégétion, qu'on croit être aujourd'hui la ville de Gran ou celle de Komore dans la baſſe Hongrie. Conſtance y marcha : auſſi-tôt que ſon armée parut dans le pays, Vitrodore chef de cette nation, fils de Viduaire, Agilimond ſon vaſſal & pluſieurs ſeigneurs vinrent ſe jetter aux pieds des ſoldats, donnerent leurs enfans en ôtage, & firent ſerment de fidélité ſur leurs épées, qui tenoient à ces peuples lieu de divinités. On ne ceſſoit de voir arriver des contrées les plus ſeptentrionales diverſes bandes de différentes nations à la ſuite de leurs princes. Ils venoient demander la paix ; ils offroient en ôtages les enfans des ſeigneurs les plus diſtingués, & ils ramenoient les priſonniers Romains. Tous ces barbares comme de concert venoient ſe ſoumettre avec autant d'empreſſement qu'ils en avoient auparavant montré à courir aux armes.

CONSTANCE.
An. 358.

VII.
Constance marche contre les Limigantes.

Amm. l. 17. c. 13.

Pour terminer cette heureuse campagne, on marcha contre les Limigantes. Ces esclaves devenus possesseurs d'un vaste pays, avoient fait des courses sur les terres de l'empire, en même-tems que leurs anciens maîtres, avec lesquels ils ne s'accordoient que dans le brigandage; d'ailleurs ils les traitoient en ennemis. Constance avoit conçu le dessein de les transplanter; mais cette nation perfide n'étoit pas d'humeur à y consentir. Elle se prépara donc à mettre en usage tous les moyens de défense, la fraude, le fer, les prieres. Au premier aspect de l'armée Romaine, ils se croyent perdus; saisis de terreur ils demandent quartier, & promettent de payer tribut & de fournir des troupes : ils ne refusoient rien sinon de changer de demeure. En effet ils ne pouvoient espérer de situation plus sûre ni plus favorable, que celle du pays dont ils avoient chassé leurs maîtres. La Téïsse, qui après un assez long cours presque parallele au Danube vient se jetter

dans

dans ce fleuve, formoit de ce pays une presqu'isle ; elle les défendoit du côté de l'orient contre les autres barbares du voisinage, tandis que le Danube les couvroit au midi & à l'occident contre les attaques des Romains. Le côté du nord étoit fermé par des montagnes. Le terrein coupé de marais & de rivieres souvent débordées, étoit impraticable à ceux qui n'en avoient pas une parfaite connoissance. L'empereur jugeant à leur contenance qu'ils n'étoient pas disposés à exécuter ses ordres, les fait envelopper de ses troupes, sans qu'ils s'en apperçoivent ; & se montrant à eux au milieu de sa garde sur un tribunal élevé, il leur fait signifier de se préparer à vuider le pays pour aller s'établir dans celui qu'il leur assigneroit.

VIII. Ils sont taillés en pièces.

Ces malheureux, flottant entre la fureur & la crainte, bien résolus de ne pas obéir, mais incertains s'ils employeront la feinte ou la violence, tantôt suppliant, tantôt menaçant ; enfin semblables à des bêtes féroces enfermées dans une enceinte, cher-

Constance. An. 358.

chent des yeux par où ils pourront ſe faire un paſſage. Enfin comme pour marquer leur ſoumiſſion, ils jettent tous à la fois leurs boucliers bien loin d'eux du côté de l'empereur, afin de gagner du terrein en les allant reprendre, ſans qu'on pût ſoupçonner leur deſſein. Dès qu'ils les ont ramaſſés, ils ſe ſerrent & s'élancent vers Conſtance qu'ils menacent de la voix & des yeux. La garde impériale arrête leur premiere fougue; toute l'armée ſe rapproche & fond ſur eux; on les enfonce, on les perce, on les abbat de toutes parts : ils périſſent avec rage; on n'entend pas un ſeul cri, mais des frémiſſemens de fureur. Ils ne ſentent pas la mort; la victoire des Romains fait tout leur déſeſpoir, & on entendit dire à pluſieurs en expirant, que *c'étoit le nombre qui triomphoit & non pas la valeur*. Pluſieurs couchés par terre, les jarrets ou les mains coupées, d'autres reſpirant encore ſous des monceaux de corps morts ſouffroient dans un profond ſilence les plus affreuſes douleurs. Pas un ne demanda

quartier ni qu'on avançât ses jours: pas un ne quitta ses armes. Une demi-heure commença le combat, donna la victoire, & laissa sur la place toutes les horreurs d'une sanglante bataille. L'armée Romaine ivre de sang & fumante de carnage s'avance dans le pays. On abbat les cabannes, on égorge les femmes, les enfans, les vieillards sur les ruines de leurs maisons; on brûle les villages, & les habitans périssent dans les flammes, ou voulant se sauver rencontrent le fer ennemi. Quelques-uns gagnent le fleuve & s'y noyent ou sont percés de traits; la Téïsse est comblée de cadavres. Pour achever de les détruire, on fait passer le fleuve à des troupes légeres, qui vont relancer les habitans des chaumieres dispersées sur l'autre rive. Ceux-ci voyant venir à eux des barques de leur pays, les attendent d'abord sans crainte; mais bientôt s'appercevant de l'erreur, ils se sauvent dans leurs marais; ils y sont poursuivis & égorgés.

IX. Le reste des Limigantes

Les Limigantes qu'on venoit de tailler en piéces, ne faisoient qu'une

CONSTANCE.
An. 358.

transplantés hors de leur pays.

Amm. Ibid. *Jul. ad Ath.*

partie de la nation : ils s'appelloient Amicenses ; le reste portoit le nom de Picenses. Ces derniers instruits du désastre de leurs compatriotes, s'étoient réfugiés dans des lieux impraticables. Pour les réduire, on eut recours aux Taïfales leurs voisins, & aux Sarmates libres, autrefois leurs maîtres. Trois armées entrerent à la fois par différens côtés dans leurs pays. Attaqués de toutes parts, ils balancerent long-tems entre la nécessité de périr & la honte de se rendre. Enfin par le conseil de leurs vieillards ils prirent le parti de mettre bas les armes ; mais dédaignant de se soumettre à des maîtres dont ils s'étoient affranchis par leur courage, ils ne se rendirent qu'aux Romains. Dès qu'ils ont reçu la parole de l'empereur, ils abandonnent leurs montagnes, & se répandent dans la plaine avec leurs peres, leurs enfans, leurs femmes & ce qu'ils peuvent emporter de leurs richesses, qui ne consistoient gueres qu'en de misérables ustenciles de ménage. Ils accourent au camp des Romains. Ces gens

qui peu auparavant paroiſſoient déterminés à mourir plutôt qu'à changer d'habitations, & qui mettoient la liberté dans la licence du brigandage, ſe ſoumirent à ſe laiſſer tranſporter dans des demeures plus sûres & plus tranquilles, où ils ne pourroient ſi aiſément inquiéter leurs voiſins. On les établit plus haut, vis-à-vis de la Valérie, mais loin des bords du Danube. On rendit le pays aux Sarmates, qui en avoient été chaſſés vingt-quatre ans auparavant. L'armée donna à Conſtance le titre de Sarmatique; & ce prince enorgueilli de ces ſuccès qui ne lui avoient coûté que la peine de ſe montrer, après en avoir fait un faſtueux étalage dans une harangue qu'il prononça devant ſes troupes, ſe repoſa pendant deux jours & revint à Sirmium. Il y rentra avec toute la pompe d'un vainqueur, & renvoya ſes ſoldats dans leurs quartiers.

CONSTANCE. An. 358.

X. Affaires de l'Egliſe.

Ath. ad Solit. Soc. l. 2. c. 37.

Les diſputes de religion lui ſuſcitoient plus d'embarras, que les incurſions des barbares. Les Ariens réunis contre l'Egliſe Catholique,

CONSTANCE.
An. 358.

Theod. l. 2. c. 25. 26.
Soz. l. 4. c. 11. 12. 13.
Philost. l. 4. c. 4. & seq.
Suid. in Εὐδόξιος.
Conc. Hard. t. 1. p. 707.
Hermant vie de S. Athanase, l. 8. c. 10.
Till. arian. art. 70. & suiv.

mais divisés entre eux, l'entraînoient tantôt dans une secte, tantôt dans une autre. Selon les différens ressorts que les eunuques, les femmes, les évêques de cour savoient mettre en mouvement, il ordonnoit & révoquoit, il exiloit & rappelloit, il s'irritoit & se calmoit sans jamais fixer ses résolutions non plus que ses sentimens. Eudoxe pur Anoméen & disciple d'Aëtius, s'autorisant d'un ordre prétendu de l'empereur, & s'appuyant du crédit de l'eunuque Eusebe, s'étoit emparé du siége d'Antioche après la mort de Léonce, sans observer les formes canoniques. Il tient un concile où les Anoméens triomphent. Basile d'Ancyre chef des demi-Ariens combat ce concile par un autre, où les Anoméens sont à leur tour frappés d'anathême. Basile prend le dessus à la cour; Constance se déclare pour les demi-Ariens. Aussi-tôt, à l'exemple d'Ursace & de Valens, qui tournoient sans cesse au vent de la cour, la plûpart de ceux qui avoient signé le blasphême de Sirmium, se rétrac-

tent. L'empereur ordonne la suppression de cette formule, & défend d'en garder des copies. Il étoit sur le point de confirmer l'élection d'Eudoxe, qui lui avoit déja surpris des lettres d'approbation ; il retire ces lettres ; il exile Aëtius, Eunomius, Eudoxe, & il leur impute d'avoir trempé dans les complots de Gallus. Macédonius se joint au parti dominant.

Constance. An. 358.

XI. Libere renvoyé à Rome.

Theod. l. 2. c. 17. Soz. l. 4. c. 10. Philost. l. 4. c. 3.

Libere qui paroissoit moins éloigné du sentiment des nouveaux favoris, obtint par leur crédit la permission de retourner à Rome. Mais parce que les Anoméens faisoient courir le bruit qu'il pensoit comme eux, il prit avant son départ de Sirmium la précaution de signifier à tous les évêques qui s'y trouvoient, l'anathême qu'il prononçoit contre le dogme impie des Anoméens. L'intention de l'empereur & des prélats qui procuroient son retour, étoit qu'il gouvernât l'église de Rome conjointement avec Félix. En conséquence ils manderent à Félix & à son clergé de recevoir Libere, & de

CONSTANCE. An. 358.

partager avec lui les fonctions Apostoliques. Ce projet contraire à la discipline canonique n'eut pas d'exécution. Dès que Libere fut rentré à Rome le deuxiéme d'août, dans la troisiéme année de son exil, le Sénat & le peuple se réunirent pour chasser l'anti-pape, qui ayant osé revenir quelques jours après, fut encore obligé de prendre la fuite. Il se retira dans une terre qu'il avoit près de Porto, où pendant plus de sept ans qu'il vécut encore, il conserva le titre d'évêque, sans en faire aucune fonction.

XII. Nicomédie renversée.

Idace. Hier. Chron. Liban Monod. Soc. l. 2. c. 39. Soz. l. 4. c. 15. Amm. l. 17. c. 7. & l. 22. c. 13. Aur. Vict. in Marc. Aurel. Eus. Chron. Chron. Alex.

Pour achever la défaite des Anoméens, Basile engagea l'empereur à convoquer un concile général. Constance proposoit la ville de Nicée; mais ce nom seul faisoit trembler les Ariens; ils obtinrent qu'on s'assemblât à Nicomédie. Déja un grand nombre d'évêques étoient en chemin pour s'y rendre, lorsqu'ils apprirent que Nicomédie venoit d'être détruite par un horrible tremblement de terre, qui s'étendit dans l'Asie, dans le Pont & jusqu'en Macédoine, & qui ébranla plusieurs montagnes, &

plus de cent cinquante villes. Nicomédie étoit alors par sa grandeur la cinquiéme ville de l'empire; elle tenoit le même rang par sa beauté. Elle étoit bâtie en amphithéâtre sur une colline, au fond du golfe d'Astaque, qui fait partie de la Propontide. On la découvroit toute entiere de plus de six lieues de distance. Deux portiques d'une superbe architecture la traversoient d'une extrêmité à l'autre. La magnificence des édifices publics, la multitude des maisons particulieres qui s'élevoient comme par étage les unes au-dessus des autres, les fontaines d'eaux vives, les thermes, le théâtre, l'hippodrome, les temples, le port, le palais impérial bâti au bord du golfe, les jardins dont les environs étoient embellis, formoient un spectacle enchanteur. Une heure de tems fit de toutes ces merveilles un amas de ruines. Le vingt-quatriéme d'août, à la seconde heure du jour, lorsque le tems étoit le plus serein, tout à coup des nuages sombres & épais couvrent la ville : en même-tems les éclats de la foudre se

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

joignent aux tourbillons des vents & au mugiſſement de la mer qui ſe gonfle & qui menace d'inonder ſes rivages. La terre ſe ſouleve par ſecouſſes ; les maiſons croulent les unes ſur les autres : le bruit des vents & du tonnerre, le fracas des ruines, les hurlemens des habitans ſe confondent enſemble au milieu d'une nuit affreuſe. Le jour qui reparoît avec le calme avant la troiſiéme heure, préſente de nouvelles horreurs : Nicomédie n'étoit plus ; on n'y voyoit qu'un monceau de pierres & de cadavres. Quelques habitans vivoient encore ; mais plus malheureux que ceux qui avoient perdu la vie, les uns demeuroient ſuſpendus à des piéces de charpente ; les autres du milieu des débris dont ils étoient écraſés élevoient la tête, & appelloient en expirant leurs femmes & leurs enfans. Quelques-uns ſans être bleſſés reſtoient enſevelis ſous les démolitions, qui ne les avoient épargnés que pour les laiſſer périr par la faim ; & du fond de ces ruines ſortoient des voix lamentables qui imploroient en vain du ſecours,

Entre ces derniers périt Ariſténète, né à Nicée, connu par ſon éloquence & par la douceur de ſes mœurs : il avoit recherché avec ardeur & venoit d'obtenir le vicariat de Bithynie, où il ne trouva qu'une mort longue & cruelle. L'évêque Cécrops fameux Arien, & un autre évêque du Boſphore y périrent auſſi. Il n'échappa qu'un petit nombre d'habitans preſque tous eſtropiés, qui ſe ſauverent dans la campagne. Ils ne trouverent enſuite d'aſyle que dans la citadelle qui reſta ſur pied. Au tremblement avoit ſuccédé l'incendie. Tous les feux qui ſe trouvoient allumés dans les maiſons, dans les bains, dans les forges des ouvriers, ſe communiquerent aux bois & aux matieres combuſtibles. Les vents qui ſouffloient avec fureur étendirent l'embraſement ; & pendant cinquante jours cette ville infortunée fut tout enſemble un vaſte ſépulcre & un immenſe bucher. Elle avoit éprouvé le même malheur ſous Hadrien & ſous Marc Aurele ; elle l'éprouva encore quatre ans après ſous Julien ; & de

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE.
An. 358.

nos jours en 1719 elle a été presque entierement abîmée par un tremblement qui dura trois jours, depuis le 25 jusqu'au 28 de mai. Cependant les charmes de sa situation effacent bientôt le souvenir de ses désastres, & y attirent toujours de nouveaux habitans.

XIII.
Projets de Conciles.

Soc. l. 2. c. 39.
Theod. l. 2. c. 26.
Soz. l. 4. c. 15.
Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 13.
Till. arian. art. 76. 77.
Fleury hist. ecclés. l. 14. art. 9.

Nicomédie étant détruite, on résolut d'abord d'assembler les évêques à Nicée. Mais Eudoxe avoit repris faveur par le crédit de l'eunuque Eusebe. Les Anoméens bannis furent rappellés ; ils acheterent leur grace aux dépens de leur maître Aëtius qu'ils excommunierent, quoiqu'ils demeurassent fidéles à sa doctrine. Eudoxe s'empare à son tour de l'esprit de l'empereur : il le détermine à partager le concile dans deux villes, l'une pour les évêques d'orient, l'autre où s'assembleroient ceux d'occident. Le prétexte étoit d'épargner des fatigues aux évêques, & des dépenses à l'empereur, qui les défrayoit dans ce voyage. Mais le véritable motif étoit la facilité que les Anoméens trouveroient à diviser les esprits dans

deux conciles ſéparés, & à les tromper par de fauſſes relations portées d'un concile à l'autre. De plus ſi toute l'Egliſe étoit réunie, ils ne ſe flattoient pas que leur parti eût l'avantage du nombre ; au lieu que ſi elle étoit partagée, ils eſpéroient que s'ils ne pouvoient gagner les deux conciles, du moins ils pourroient échapper à l'un des deux. La ville de Rimini fut acceptée pour l'occident ; pour l'orient il n'étoit plus queſtion de Nicée ; l'allarme qu'y avoit répandue la deſtruction de Nicomédie, & les ſecouſſes qui s'y étoient communiquées, mettoient cette ville hors d'état de recevoir les évêques. On propoſa Tarſe, Ancyre, & enfin Séleucie capitale de l'Iſaurie. On s'en tint à cette derniere, & Conſtance donna ſes ordres pour l'ouverture du double concile au commencement de l'été de l'année ſuivante. Il ordonna qu'après les ſéances on envoyât de part & d'autre à la cour dix députés pour lui rendre compte des décrets : il vouloit, diſoit-il, juger s'ils étoient conformes aux ſaintes écritures, &

CONSTANCE, An. 358.

décider ſur ce qu'il y auroit de mieux à faire. C'eſt ainſi que ce prince ſe rendoit l'arbitre des conciles, & que ces lâches prélats conſentoient à le reconnoître pour juge de la foi.

XIV. Troiſiéme campagne de Julien.

Jul. ad Ath. Lib. or. 12. Zoſ. l. 3. Eunap. hiſt. Byz. p. 15.

Julien ne ſongeoit qu'à maintenir par de nouveaux exploits la tranquillité de la Gaule. Cette province ſe repeuploit de plus en plus; mais les ravages précédens ayant empêché la culture des terres, elles ne produiſoient pas aſſez de grains pour la ſubſiſtance des habitans. La grande Bretagne étoit auparavant la reſſource de la Gaule. On en faiſoit venir des bleds, qui ſe diſtribuoient par le Rhin dans les contrées ſeptentrionales. Ce tranſport étoit devenu impraticable depuis que les barbares étoient maîtres des bords & de l'embouchure du Rhin; & les barques qu'on y avoit employées, demeurées à ſec depuis long-tems, étoient pourries pour la plûpart. Celles qui pouvoient encore ſervir, étoient obligées de décharger le bled dans les ports de l'océan, d'où il falloit le faire tranſporter à grands frais ſur des

chariots dans l'intérieur du pays. Julien résolut de rouvrir l'ancienne route d'un commerce si nécessaire. Il fit construire dans la grande Bretagne quatre cents barques, lesquelles jointes à deux cents autres qui restoient, formoient une flotte de six cents voiles. Il s'agissoit de les faire entrer dans le Rhin. Florence persuadé qu'il seroit impossible d'y réussir malgré les barbares, leur avoit promis deux mille livres pésant d'argent, pour en obtenir la liberté du passage, & Constance avoit consenti à ce marché. Julien qui n'avoit pas été consulté, crut qu'il seroit honteux d'acheter des ennemis ce qu'on pouvoit emporter de vive force : il se mit en devoir de nettoyer les bords du Rhin, & d'en éloigner les barbares ou de les soumettre. C'étoient les Saliens & les Chamaves, peuples sortis de la Germanie. Les Saliens étoient une peuplade de Francs, qui s'étant d'abord arrêtés dans l'isle des Bataves entre le Rhin & le Vahal, en avoient été chassés par les Saxons, & s'étoient fixés en-deçà du Rhin dans la

CONSTANCE. An. 358.

Toxandrie, qui faisoit partie de ce qu'on appelle le Brabant. Les Chamaves habitoient plus bas vers l'embouchure du Rhin.

XV. Les Saliens se soumettent. *Jul. ad Ath. Liban. or.* 12. *Amm. l.* 17. *c.* 8. *Zos. l.* 3.

Les Romains pour ouvrir la campagne, attendoient les convois de vivres qui leur venoient d'Aquitaine, & qui ne pouvoient arriver avant le mois de juillet. Julien voulant surprendre l'ennemi, se détermine à partir avant la saison. Il fait prendre à ses soldats du biscuit pour vingt jours, & marche vers la Toxandrie. Il étoit déja à Tongres, lorsqu'il rencontra les députés des Saliens, qui l'alloient trouver à Paris où il le croyoient encore. Ils étoient chargés de lui offrir la paix, à condition qu'il leur laisseroit la possession tranquille du pays où ils s'étoient établis. Le prince entre en conférence avec eux; & sur des difficultés qu'il sut bien faire naître, il les renvoye avec des présens pour retourner prendre de plus amples instructions, leur laissant croire qu'ils le retrouveroient à Tongres. Mais à peine sont-ils en chemin, qu'il se met en marche sur leurs pas; &

ayant détaché Severe pour cotoyer les bords de la Meuse, il paroît subitement au milieu du pays. Les Saliens pris au dépourvû, se rendent à discrétion, & sont traités avec clémence.

CONSTANCE. An. 358.

XVI. Hardiesse de Charietton.

Zos. l. 3. Vales. ad Amm. l. 17 c. 10.

L'activité de Julien allarma les Chamaves. N'osant hasarder une bataille, ils se diviserent en petites bandes, qui couroient pendant la nuit, & se retiroient au jour dans l'épaisseur des forêts. Ces brigands étoient hors de prise à des troupes régulieres, & Julien se trouvoit dans un assez grand embarras, lorsqu'un avanturier vint lui offrir ses services. C'étoit un Franc nommé Charietton, d'une taille & d'une hardiesse fort au-dessus de l'ordinaire. Après s'être exercé à faire des courses avec ses compatriotes, il lui avoit pris envie de quitter son pays, & il étoit venu s'établir à Trèves. Alors regardant ses anciens camarades comme des ennemis, il voyoit avec douleur les ravages qu'ils venoient faire dans la Gaule avant l'arrivée de Julien, & cherchoit à venger sa nouvelle patrie.

CONSTANCE. An. 358.

Comme il n'étoit revêtu d'aucun commandement, il alloit seul se cacher dans les bois, sur les routes les plus fréquentées des barbares ; & quand il en appercevoit quelque parti, étant au fait de leur façon de camper & de tous leurs usages, il attendoit l'heure à laquelle il savoit qu'il les trouveroit ivres & endormis. Alors sortant de sa retraite & entrant secrettement dans leur camp à la faveur de la nuit, il en égorgeoit sans bruit autant qu'il pouvoit, & rapportoit toujours à Trèves quelque tête pour encourager les habitans. Il continua assez long-tems sans être découvert. Enfin plusieurs déterminés se joignirent à lui, & ce fut avec eux qu'il vint se présenter à Julien. Le prince accepta ses offres & lui donna même quelques Saliens exercés à cette espece de guerre. Ces volontaires alloient de nuit surprendre les Chamaves ; & pendant le jour des corps de troupes postés sur tous les passages, en massacroient un grand nombre & faisoient beaucoup de prisonniers.

Ces barbares découragés par tant de pertes, envoyent assurer Julien de leur soumission. Il répond qu'il veut traiter avec leur roi. Ce prince, qui se nommoit Nébiogaste, s'étant présenté devant lui, Julien lui demanda des ôtages pour sûreté de sa parole ; & comme il répondoit que les prisonniers que Julien avoit entre ses mains, pouvoient bien servir d'ôtages : *Pour ceux-là*, repartit le César, *je ne les tiens pas de vous ; c'est la guerre qui me les donne.* Les premiers des Chamaves le suppliant de nommer lui-même ceux qu'il désiroit : *Je veux*, dit-il, *le fils de votre roi.* A cette parole tous ces barbares pousserent des gémissemens & des cris lamentables ; & le roi leur ayant imposé silence, s'écria d'une voix entre-coupée de sanglots : » Plût aux » dieux, César, qu'il vécût encore » ce fils que tu demandes en ôtage ; » je le tiendrois plus heureux de vi- » vre captif sous tes loix que de ré- » gner avec moi. Mais, hélas! victi- » me de son courage il est tombé sous » vos coups, sans doute parce que

CONSTANCE.

An. 358.

XVII. Les Chamaves sont réduits.

Amm. l. 17. c. 8. & l. 27. c. 1.
Zos. l. 3.
Eunap. hist. Byz. p. 15.
Petr. Patric. hist. Byz. p. 23.
Vales. rer. Franc. l. 1.

CONSTANCE.
AN. 358.

» vous ne l'avez pas connu. C'est en » ce moment que je sens toute l'éten- » due de mes maux. Je ne pleurois » qu'un fils unique , & je vois que » j'ai perdu avec lui l'espérance de » la paix. Si tu en crois mes larmes, » je recevrai l'unique consolation dont » la mort de mon fils ne m'ait pas ôté » le sentiment ; je verrai mes sujets » hors de péril. Mais si je ne puis te » persuader, aussi malheureux roi que » malheureux pere, la perte de mon » fils deviendra celle de ma nation ; » & j'aurai la douleur de ne porter » une couronne, que pour ne pou- » voir être seul misérable. » Le César attendri ne put retenir ses larmes. Les Chamaves se désespéroient, lorsque Julien fit tout à coup paroître le jeune prince, comme une de ces divinités qui viennent sur le théâtre pour démêler une intrigue dont le dénouement sembloit impossible. Il avoit été fait prisonnier, & les Romains le traitoient en fils de roi. Julien lui permit d'entretenir son pere & ne perdit rien d'une entrevue si touchante. A ce spectacle la surprise

arrêta les gémissemens. Les barbares muets & immobiles croyoient voir un fantôme. Au milieu de ce profond silence, Julien éleve sa voix : » Croyez-» en vos yeux, leur dit-il, c'est vo-» tre prince ; la guerre vous l'avoit » fait perdre ; Dieu & les Romains » vous l'ont rendu. Je le retiendrai » non comme un ôtage que me don-» ne votre soumission ; mais comme » un présent que m'a fait la victoire. » Il trouvera auprès de moi tous les » honneurs qui conviennent à sa nais-» sance. Pour vous, si vous êtes infi-» déles au traité, vous en porterez la » peine, non pas dans la personne de » votre jeune prince ; je ressemblerois » à ces bêtes féroces, qui blessées par » les chasseurs déchirent les voya-» geurs qu'elles rencontrent : il vivra » comme une preuve de notre valeur » & de notre humanité. Mais vous » serez punis, d'abord par votre pro-» pre injustice ; l'injustice ne manque » jamais de perdre les hommes, quoi-» qu'elle les flatte quelquefois en » leur procurant un succès passager ; » ensuite par moi & par les Romains,

CONSTANCE. An. 358.

» dont vous ne pourrez ni surmonter » les armes, ni désarmer la colere. » Quand il eut cessé de parler, tous ces barbares l'adorant comme un Dieu, se prosternerent devant lui & le comblerent de louanges. Il ne demanda pour ôtage que la mere de Nébiogaste; on la lui mit entre les mains & le traité fut conclu. Il fit entrer dans ses troupes un corps de Saliens & de Chamaves, qui subsistoit encore du tems de Théodose le jeune. La navigation du Rhin demeura libre, & Charietton fut récompensé par des emplois honorables. Il étoit huit ans après, quand il mourut, comte des deux Germanies.

XVIII. Famine dans l'armée de Julien.

Amm. l. 17. c. 9. Sulp. Sev. vita Martini c. 3.

Ensuite de cette expédition on rétablit sur les bords de la Meuse trois forteresses, que les barbares avoient détruites : & comme il restoit encore aux soldats des vivres pour dix-sept jours, Julien en fit laisser une partie dans ces places, comptant sur les moissons des Saliens & des Chamaves. Mais avant qu'elles fussent en maturité, le bled manqua aux troupes; & le soldat ne trouvant pas de

subsistance s'abandonna aux murmures. La faim lui fit perdre tout respect & toute estime pour son général : Julien n'étoit plus alors qu'un sophiste, un imposteur, un faux philosophe. « Que veut-on faire de nous, » s'écrioient les plus mutins ? On » épuise nos forces par des marches » plus meurtrieres que des combats ; » on nous traînera bientôt au travers » des neiges & des glaces : & aujourd'hui, que nous tenons aux ennemis le pied sur la gorge, on nous » fait périr de faim. Qu'on ne nous » traite pas de séditieux, si ce n'est » l'être, que de demander du pain. » Qu'on ne nous donne ni or ni argent ; nous avons perdu l'habitude d'en toucher & même d'en voir ; » comme si la patrie désavouoit nos » services, & que ce ne fût pas pour » elle que nous prodiguons notre » vie. » Ces plaintes n'étoient que trop bien fondées. Depuis que Julien commandoit les armées de la Gaule, Constance, loin de leur faire aucune gratification après les succès, ne leur payoit pas même leur solde. Julien

CONSTANCE. An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

n'avoit aucun moyen d'y suppléer ; & ce qui prouve que c'étoit de la part de Constance un effet de malignité plutôt que d'avarice, c'est qu'un jour Julien ayant fait une très-legere libéralité à un soldat, le secrétaire Gaudence, qui étoit auprès de lui l'espion de l'empereur, lui en fit un crime à la cour, & lui attira une sévere réprimande. Cependant, s'il en faut croire Sulpice Sévere, dans une occasion auprès de Wormes, il distribua une gratification aux soldats, sans doute à ses dépens.

XIX. Suomaire dompté.

Amm. l. 17. c. 10. Alsat. Illustr. p. 408.

Julien plus touché du triste état de ses troupes, qu'offensé de leurs murmures, ne songea qu'à les soulager, au lieu de les punir. L'obéissance & le respect revinrent avec l'abondance. On jetta un pont sur le Rhin ; on entra sur les terres des Allemands. Sévere perdit toute sa gloire dans cette expédition. Ce vieux général qui jusqu'alors avoit inspiré le courage par ses paroles & par son exemple, devint tout à coup lâche & timide : il étoit toujours d'avis de ne point combattre ; il n'avançoit qu'à regret ;

il

il corrompit même ſecrettement les guides, & les obligea par les plus terribles menaces à dire unanimement qu'ils ne connoiſſoient pas les chemins. Ces obſtacles rallentiſſoient la marche de l'armée; mais la terreur avoit ſaiſi les ennemis. Suomaire un de leurs rois, prince auparavant féroce & ardent au pillage, ſe crut fort heureux de conſerver ſon pays, ſitué entre le Rhin & le Mein. Il vint au-devant de Julien avec l'extérieur d'un ſuppliant, & ſe jettant à ſes genoux il proteſtoit qu'il étoit prêt d'accepter toutes les conditions qu'on voudroit lui impoſer. Julien exigea de lui qu'il rendît les priſonniers, & qu'il fournît des vivres. Il voulut même qu'il s'aſſujettît à prendre des quittances, & que faute de les repréſenter quand il en feroit requis, il s'obligeât à faire une ſeconde fois les mêmes fournitures. Suomaire ne refuſa rien, & fut fidéle à l'exécution.

XX. Hortaire réduit à demander la paix.

Il falloit paſſer le Necre pour mettre à la raiſon un autre roi nommé Hortaire. C'étoit auſſi-bien que Suo-

CONSTANCE. An. 358.

Amm. Ibid. *Zos. l.* 3. *Alsat. Illustr. p.* 408.

maire un des rois qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg. Comme on manquoit de guides, Nestica tribun de la garde & Charietton furent chargés d'enlever quelque habitant du pays. Ils amenerent un jeune Allemand, qui promit de conduire l'armée, pourvû qu'on lui accordât la vie. On rencontra bien-tôt de grands abbatis d'arbres qui obligerent de prendre de longs détours. Enfin on arriva sur les terres d'Hortaire, où le soldat fatigué se vengea par le ravage. Ce roi voyant une armée nombreuse & son pays désolé où il ne restoit plus que des ruines & des cendres, vint aussi implorer la miséricorde du César, & promit avec serment d'obéir aux ordres qu'il recevroit, & de rendre tous les prisonniers. Ils étoient en grand nombre dans ce canton ; mais malgré sa promesse, il n'en rassembla que fort peu ; & les ayant amenés devant Julien, il s'approcha pour recevoir le présent qu'on avoit coutume de faire aux princes avec lesquels on traitoit. Julien indigné de sa mauvaise foi,

fit arrêter quatre des principaux ſeigneurs qui l'accompagnoient, & prit des meſures pour ne perdre aucun des Gaulois qui étoient en captivité. Il fit interroger tous ceux qui s'étoient ſauvés des villes & des campagnes, pillées les années précédentes, pour ſavoir d'eux les noms de leurs compatriotes que les barbares avoient enlevés. Après que ſur leur dépoſition on en eût dreſſé un rolle exact, Julien monta ſur ſon tribunal & fit défiler devant lui tous les priſonniers en leur demandant à chacun leur nom. Les ſecrétaires du prince placés derriere ſon ſiége, tenoient regiſtre de tous ceux qui paſſoient. Cette revûe étant finie, comme le rolle en contenoit un beaucoup plus grand nombre, Julien s'adreſſant aux barbares, leur demanda qu'étoient devenus ceux qui manquoient, en les déſignant par leurs noms; & il leur ſignifia qu'ils n'avoient point de paix à eſperer, tant qu'il en manqueroit un ſeul. Les barbares n'apperçevant pas les ſecrétaires qui ſuggéroient à Julien les noms de tous

CONSTANCE. An. 358.

CONSTANCE. An. 358.

ces prisonniers absens, étoient frappés d'étonnement; ils s'imaginoient qu'il étoit inspiré du ciel, & qu'on ne pouvoit lui rien cacher; & ils jurerent avec des imprécations horribles qu'ils lui mettroient fidelement entre les mains tous ceux qui vivoient encore. Hortaire tremblant & humilié s'obligea de fournir à ses dépens les matériaux & les voitures de transport pour rebâtir les villes que les Allemands avoient ruinées. On n'exigea point de lui qu'il fît apporter des vivres, parce que son pays étoit entierement dévasté. On le renvoya après qu'il eût répondu sur sa tête de son exactitude à remplir les conditions. C'est ainsi que ces rois féroces, nourris de sang & de pillage, furent enfin forcés de courber leur tête superbe sous le joug de la puissance Romaine.

XXI. Retour des captifs.

Jul. ad Ath. Lib. or. 12. Zos. l. 3. Zon. t. 2. p. 20.

Le retour des prisonniers fut le fruit de ces glorieuses expéditions. C'étoit un spectacle touchant de voir revenir par bandes ces malheureux, saluant leur patrie par des cris d'allégresse, caressés de leurs maîtres

qui leur avoient fait sentir au delà du Rhin le plus dur esclavage, se prosternant aux pieds de leur libérateur, embrassant avec larmes leurs peres, leurs femmes, leurs enfans qui pleuroient aussi de joie. Il en revint près de vingt mille. On demandoit compte aux barbares de ceux qu'ils ne ramenoient pas; & ils étoient obligés de se justifier en prouvant que ceux-là étoient morts, par le témoignage de ceux qu'ils ramenoient. La Gaule reprit une face nouvelle : les villes se relevoient; c'étoit pour Julien autant de trophées; & ce qu'il y avoit de plus glorieux & de plus nouveau, c'est que les barbares qui les avoient ruinées travailloient à les rebâtir. Les campagnes auparavant désertes & incultes se repeuploient & se ranimoient; on voyoit refleurir les arts; les revenus publics augmentoient; ce n'étoit que mariages, fêtes, assemblées; & l'hiver suivant fut une saison de joie & de plaisirs.

XXII. Malice des Courtisans. *Amm. l. 17. c. 11.*

Des succès si brillans & si soutenus ne faisoient pas taire l'envie. Le

CONSTANCE. An. 358.

compte que Julien étoit obligé de rendre à l'empereur, quelque modeste qu'il fût, sembloit toujours exaggéré & plein de vanité : & tandis que la Gaule retentissoit des éloges du César, il n'étoit à la cour qu'un fanfaron, un poltron qui s'enorgueillissoit de faire fuir devant lui des sauvages encore plus timides. Mais ces lâches courtisans attentifs à flatter la basse jalousie de l'empereur, travailloient malgré eux à la gloire de Julien. Il lui eut manqué un trait de ressemblance avec les plus grands hommes, s'il n'eût pas eu des envieux & des ennemis.

An. 359.

XXIII. Mort de Barbation.

Amm. l. 18. c. 3.

Il fut bien-tôt délivré du plus dangereux. L'année suivante sous le consulat d'Eusebe & d'Hypace freres de l'impératrice, Barbation fut lui-même sacrifié à ces défiances, qu'il avoit tant de fois inspirées contre les autres. Ce méchant homme joignoit à beaucoup de malice une égale foiblesse. Un essain d'abeilles qui se forma dans sa maison, lui donna de grandes allarmes. C'étoit dans la superstition payenne un pro-

nostic des plus fâcheux. Il consulta les devins & partit avec ces inquiétudes pour une expédition qui n'est pas autrement connue. Sa femme, nommée Assyria, étourdie & ambitieuse, se met dans l'esprit que son mari, pour s'affranchir de ses craintes, va détrôner Constance. Elle voit déja Barbation empereur. Cette folle imagination en enfante une autre : la voilà jalouse d'Eusebie ; elle se persuade que Barbation ébloui des charmes de la princesse ne manquera pas de l'épouser. Sans perdre de tems, elle envoye secrettement à son mari une lettre trempée de ses larmes, pour le conjurer de ne lui pas faire l'injustice de la croire indigne du rang d'impératrice. Elle avoit employé pour l'écrire la main d'une femme esclave, qui lui étoit venue de la confiscation des biens de Sylvain. Dès que Barbation fut de retour, cette confidente, pour venger son ancien maître, va de nuit trouver Arbétion ; elle lui met entre les mains une copie de la lettre. Celui-ci trop heureux de trouver une

CONSTANCE.
An. 358.

CONSTANCE. An. 359.

ſi belle occaſion de perdre un rival, la porte à l'empereur ; & ſur le champ Barbation eſt arrêté. Il avoue qu'il a reçu la lettre ; ſa femme eſt convaincue de l'avoir écrite, & tous deux ont la tête tranchée. Conſtance une fois allarmé ne ſe raſſura pas ſi-tôt. On arrête, on met à la queſtion beaucoup d'innocens. Le tribun Valentin, qui ne ſavoit rien de cette prétendue intrigue, eſſuya de cruelles tortures : il eut aſſez de force pour y ſurvivre ; & par forme de dédommagement l'empereur lui donna le commandement des troupes dans l'Illyrie.

XXIV. Séditions à Rome.

Amm. l. 17. c. 11. & l. 19. c. 10. Grut. Inſcr. MCLXII. 1.

Il s'éleva cette année dans la ville de Rome de violentes ſéditions. La flotte de Carthage qui apportoit le blé de l'Afrique battue de la tempête, ne pouvoit aborder à Oſtie ; & le peuple qui craignoit la famine, rendoit les magiſtrats reſponſables du caprice des vents. Le préfet Junius Baſſus étoit mort peu de tems après qu'il fut entré en charge ; il venoit de ſe convertir au chriſtianiſme. La ſédition éclatta ſous Arté-

mius vicaire de Rome qui succéda à ses fonctions. Mais elle devint plus furieuse lorsque Tertullus eut été nommé préfet. Ce magistrat, après avoir épuisé tous les moyens d'appaiser le tumulte, se voyant sur le point d'être mis en piéces, fit conduire au milieu de la place publique ses enfans encore en bas âge, & les montrant au peuple : *Romains*, dit-il, *voilà vos concitoyens ; si la colere du ciel continue, ils partageront vos malheurs : mais si vous croyez sauver votre vie en leur donnant la mort, je les mets entre vos mains.* A la vûe de ces enfans la compassion étouffa la rage de la multitude; elle attendit avec patience; & peu de jours après, pendant que Tertullus qui étoit payen, faisoit un sacrifice à Ostie dans le temple de Castor & de Pollux, le vent tourna au midi, la flotte entra dans le Tibre, & la superstition méconnoissant la main qui gouverne les tempêtes, & qui distribue aux hommes leur nourriture, regarda cet éve-

Constance.
An. 359.

nement comme un miracle de ces chimériques divinités.

CONSTANCE. An. 359.

XXV. Anatolius préfet d'Illyrie.

Amm. l. 19. c. 11. & ibi Vales.
Aur. Vict. in Trajano.
Himer. apud Phot pag. 1140
Eunap. in Proœr.
Liban. epist.

Constance étoit encore à Sirmium; lorsqu'il apprit que les Limigantes quittant peu à peu le pays où il les avoit transplantés, se rapprochoient du Danube, & qu'ils commençoient déjà à faire des courses. Craignant que s'il ne les arrêtoit dès le premier pas, ils n'en devinssent plus hardis, il assemble ses meilleures troupes, sans attendre l'été. Il comptoit & sur l'ardeur de son armée encore échauffée des succès de la campagne précédente, & sur la prévoyance d'Anatolius préfet d'Illyrie, qui sans incommoder la province, avoit pendant l'hiver établi des magasins. Ce personnage mémorable étoit de Beryte en Syrie. Après avoir étudié les loix dans sa patrie, la plus célébre école de jurisprudence qui fût en Orient, il vint à Rome du tems de Constantin; & s'étant fait connoître à la cour par ses talens, il fut gouverneur de Galatie, vicaire d'Afrique, & parvint à la charge de préfet du prétoire en Illyrie. Il resta

dans les ténebres du paganiſme : d'ailleurs c'étoit un homme à qui ſes ennemis mêmes ne pouvoient refuſer des éloges. On admiroit ſon amour pour la vérité & pour la juſtice, l'élévation de ſon ame, ſa noble franchiſe, ſon application au travail, ſon éloquence, ſon déſintereſſement, la tendreſſe & la fermeté de ſon cœur tellement aſſorties, qu'il ne meſuroit pas le mérite des autres par l'amitié qu'il avoit pour eux, mais qu'il régloit au contraire la meſure de ſon amitié ſur celle du mérite. On dit qu'en faiſant ſes adieux à l'empereur quand il partit pour l'Illyrie, il lui dit : *Prince, déſormais la dignité ne ſauvera plus les coupables : quiconque violera les loix, officier civil ou militaire, en éprouvera la ſévérité.* Ce n'étoit pas qu'il eût rien de dur dans le caractere ; il aimoit mieux corriger que punir, & jamais l'Illyrie ne fut plus floriſſante & plus heureuſe que ſous ſon gouvernement. Il ſoulagea le pays ruiné par l'entretien des poſtes & des voitures publiques, & par l'excès des tailles,

CONSTANCE. An. 359.

tant réelles que perſonnelles. Les habitans le pleurerent après ſa mort ; mais ils le regretterent bien davantage, quand on lui eut donné pour ſucceſſeur Florence auparavant préfet des Gaules. Ce financier intraitable, armé de toutes les rigueurs du fiſc, étant venu fondre ſur eux comme un vautour, pluſieurs ſe pendirent de déſeſpoir.

XXVI. Limigantes détruits.

Amm. l. 19. c. 11. Cellar. geog. ant. t. 1. p. 448.

L'empereur bien aſſuré de trouver des ſubſiſtances, marche en grand appareil vers la Valérie dès les premiers jours du printems. Il arrive au bord du Danube, lorſque les barbares ſe diſpoſoient à le paſſer ſur les glaces qui n'étoient pas encore fondues. Pour ne pas laiſſer languir ſes troupes qui ſouffroient beaucoup des rigueurs du froid, il envoye auſſi-tôt demander aux Limigantes, pourquoi ils franchiſſoient les limites marquées par un traité ſolemnel. Les barbares s'excuſent ſur de vains prétextes, & demandent humblement la permiſſion de paſſer le fleuve, pour expliquer à l'empereur les incommodités de leur nouvelle habita-

tion; ils proteſtent qu'ils ſont prêts, s'il y conſent, de ſe tranſporter par-tout ailleurs, pourvû que ce ſoit dans l'intérieur de l'empire; & qu'il n'aura point de ſujets plus obéiſſans ni plus tranquilles. L'empereur ravi de terminer ſans coup férir une expédition qui paroiſſoit difficile & périlleuſe, leur accorde le paſſage : il croyoit gagner beaucoup en les établiſſant dans l'empire : c'étoit, lui diſoient ſes flatteurs auſſi mauvais politiques que bons courtiſans, une pépiniere de braves ſoldats, qui rempliroient ſes armées, tandis que les provinces donneroient volontiers de l'argent pour être diſpenſées de fournir des recrues. Conſtance, pour recevoir les barbares à leur paſſage, va camper près d'*Acimincum*, qu'on croit être Salankemen, preſque vis-à-vis de l'embouchure de la Teïſſe; & ayant fait élever une terraſſe en forme de tribunal, il détache quelques légionnaires ſous la conduite d'un ingénieur nommé Innocentius qui lui avoit donné ce bon conſeil, & les fait placer ſur les bords du Danube, avec

CONSTANCE, An 359.

ordre d'obſerver les mouvemens des barbares, & de les prendre à dos en cas qu'ils vouluſſent faire quelque violence, quand ils auroient paſſé le fleuve. La précaution ne fut pas inutile. Les Limigantes ayant traverſé le fleuve, ſe tenoient d'abord la tête baiſſée en poſture de ſupplians, & ſembloient attendre les ordres de l'empereur. Mais quand ils le virent qui s'apprêtoit à les haranguer ſans défiance, un d'entre eux comme ſaiſi d'un accès de fureur, ayant lancé ſa chauſſure contre le tribunal, ſe met à y courir de toutes ſes forces en criant, *Marha*, *Marha*: c'étoit le cri de guerre de la nation. Tous ſes compatriotes élevent en même-tems un drapeau, pouſſent d'affreux heurlemens, & le ſuivent en confuſion. Conſtance du haut de la terraſſe où il étoit aſſis, voyant accourir cette multitude qui faiſoit briller à ſes yeux les épées & les javelots, deſcend à la hâte, quitte ſes habits impériaux pour n'être pas reconnu, & montant promptement à cheval ſe ſauve à toute bride. Ses

gardes essayent de faire résistance & sont massacrés ; le siége impérial est pillé & mis en piéces. Constance avoit eu l'imprudence de laisser assembler les barbares sur la rive, sans faire mettre ses troupes sous les armes. Elles étoient encore dans le camp, lorsqu'elles apprirent que l'empereur étoit en péril. Aussi-tôt les soldats accourent à demi armés, & poussant un cri terrible, enflammés de colere & de honte, ils se jettent tête baissée au travers de ces perfides ennemis : ils égorgent tout ce qu'ils rencontrent ; le détachement qui bordoit le Danube les charge par derriere ; on les enveloppe, on les serre de toutes parts : les vivans, les mourans & les morts ne formant qu'un monceau tombent pêle-mêle les uns sur les autres. L'exécution fut horrible ; & l'on ne sonna la retraite qu'après le massacre du dernier des Limigantes. Les Romains ne perdirent que ceux qui furent surpris dans la premiere attaque. On regretta sur-tout Cella tribun de la garde, qui se jetta le premier dans le plus épais des ba-

CONSTANCE. An. 359.

taillons ennemis. Cette plaine fut le tombeau des Limigantes ; il n'en est plus parlé dans l'histoire ; & cette nation fut détruite, comme elle s'étoit formée, par sa propre perfidie.

XXVII. Premier Préfet de C. P.

Idace. Amm. Ibid. Chron. Hier. Soc. l. 2. c. 41. Soz. l. 4. c. 22. Chron. Alex. Cod. Th. l. 6. Tit. 4. leg. 14, 15, 16 & ibi Godef. Cod. Just. l. 7. tit. 62. leg. 2, 3.

Constance, après avoir pris des mesures pour la sûreté des frontieres, revint à Sirmium. Il en partit peu de jours après pour Constantinople, afin de se rapprocher de l'Orient, que Sapor menaçoit d'envahir. Jusque-là les Duumvirs, qui dans les villes municipales tenoient le même rang que les consuls à Rome, avoient été à la tête du sénat de Constantinople : c'étoient les chefs de la magistrature. Constance, afin d'y établir le même gouvernement qu'à Rome, créa cette année pour la premiere fois un préfet de la ville. Ce fut Honorat qui avoit été préfet des Gaules. L'empereur distingua ce nouveau magistrat des préteurs, dont il régla la jurisdiction. Il déclara que les appels des trois provinces de la Thrace nommées Europe, Rhodope & Hémimont, & ceux de la Bithynie, de la Paphlagonie, de la Lydie,

de l'Hellefpont, des ifles de la mer Egée & de la Phrygie Salutaire, reffortiroient devant ce préfet.

CONSTANCE. An. 359.

XXVIII. Prétendue Conjuration.

Amm. l. 19. c. 12.

Liban Epift.

La foibleffe de Conftance étoit un fond inépuifable pour Paul le délateur. Ce fcélérat infatiable d'argent ne favoit pour s'enrichir d'autre métier que de réveiller de tems en tems les inquiétudes du prince. Une caufe très-légere fit vers ce tems-là périr un grand nombre d'innocens. Dans Abyde ville de la Thébaïde étoit un oracle fameux d'un dieu nommé Béfa. On le confultoit de vive voix ou par écrit, & les abfens n'avoient pas toujours foin de faire retirer leurs billets avec la réponfe de l'oracle. On en envoya quelques-uns à l'empereur. Il crut y voir des queftions dangereufes, & qui tiroient à conféquence pour la fûreté de fa perfonne. Auffi-tôt il fait partir Paul, dont il eftimoit la fagacité dans ces fortes de recherches: il le charge de mettre en juftice tous ceux qu'il jugera à propos: il nomme pour préfider aux interrogatoires non pas Hermogene préfet du prétoire d'Orient, qui

CONSTANCE. An. 359.

avoit ſuccédé à Muſonien ; il connoiſſoit trop ſon équité & ſa douceur ; mais Modeſtus comte d'Orient, propre à ces commiſſions ſanguinaires. Paul arrive, ne projettant que tortures & que ſupplices. Ses accuſations allarment & bouleverſent l'Egypte & les contrées voiſines. On amene devant lui des gens de toute condition, dont pluſieurs périſſent dans les fers avant le jugement. On avoit choiſi pour le théatre de ces ſanglantes exécutions Scythopolis en Paleſtine, parce qu'elle étoit ſituée entre les villes d'Antioche & d'Alexandrie, d'où l'on faiſoit venir la plûpart des accuſés. Un des premiers fut le fils de ce Philippe qui avoit été préfet du prétoire & conſul, & qui avoit prêté ſes propres mains pour ôter la vie à Paul évêque de Conſtantinople. Son fils nommé Simplice fut accuſé d'avoir conſulté l'oracle ſur les moyens de parvenir à l'empire. Conſtance qui n'avoit jamais rien excuſé ni pardonné ſur cet article, avoit ordonné de l'appliquer à la torture. Simplice fut

cependant assez heureux pour s'en garantir, sans doute à force d'argent; il en fut quitte pour être banni. Ce fut aussi le sort de Parnasius, quoiqu'il eût été condamné à mort. C'étoit un homme de bien, qui avoit été préfet d'Egypte : il obtint dans la suite la permission de retourner à Patras, ville d'Achaïe, sa patrie, & de rentrer en possession de ses biens. Andronic homme de lettres & célebre alors par ses poësies, déconcerta ses accusateurs par la force de ses réponses, & se fit absoudre. La même fermeté sauva le philosophe Démétrius surnommé Chytras, fort avancé en âge, mais dont le corps & l'esprit avoient conservé toute leur vigueur. Après une longue torture qu'il soutint avec courage, on lui permit de retourner à Alexandrie. Ceux-là échapperent à la calomnie; mais quantité d'autres en furent les victimes. Les uns furent déchirés à coups de fouets; d'autres périrent d'une maniere plus cruelle; & la confiscation des biens étoit toujours la suite du supplice. Paul mettoit

CONSTANCE. An. 359.

en usage mille détours, mille piéges pour surprendre l'innocence : porter à son col quelque préservatif superstitieux, passer le soir auprès d'une sépulture, c'en étoit assez pour perdre la vie, comme convaincu de sortilége ou de commerce avec les morts dans l'intention de détrôner ou de faire périr l'empereur.

XXIX. Courses des Isaures. *Amm. l. 19. c. 13.*

Depuis que les Isaures avoient manqué leur entreprise sur Séleucie, ils s'étoient tenus quelque-tems cachés dans leurs montagnes. Enfin s'ennuyant du repos, ils recommençoient leurs courses. Accoutumés à franchir aisément les lieux les moins praticables, ils échappoient aux troupes qui défendoient le pays. On envoya pour les contenir le comte Laurice, plus politique que guerrier. Sa bonne conduite fit plus que la valeur. Il sut si bien les intimider & les resserrer, qu'ils ne purent rien exécuter de considérable, tant qu'il fut dans la province.

XXX. Sapor se prépare à la guerre. *Amm. l. 18. c. 4. 5. & ibi Vales.*

Les menaces de Sapor éclatterent cette année. Ce prince avide de conquêtes, ayant trouvé de nouveaux

ſecours dans les nations féroces avec leſquelles il venoit de conclure la paix, s'occupa pendant l'hiver à ramaſſer des vivres, des armes, & à lever des ſoldats, dans le deſſein d'entrer ſur les terres de l'empire. Réſolu de faire les plus grands efforts, il conſulta tous les devins de ſon royaume : on dit même qu'il alla juſqu'à immoler des hommes, pour chercher dans leurs entrailles des pronoſtics de ſes ſuccès. Mais un transfuge lui fournit des lumieres plus ſûres que tous ſes oracles & tous ſes ſacrifices. Antonin étoit un riche négociant établi en Méſopotamie, & très-connu dans ces contrées. Sa fortune fit envie à des hommes puiſſans qui lui ſuſciterent des procès. Afin de ne pas manquer leur proie, ils s'appuyerent des officiers du fiſc qui entrerent en colluſion avec eux. Antonin habile & rompu aux affaires, après avoir, malgré la protection d'Urſicin, perdu pluſieurs procès, n'eſpérant rien de ſes juges vendus à l'injuſtice, feignit de s'exécuter de bonne grace ; il reconnut des dettes qu'il n'avoit pas

contractées, & fit des billets payables à terme, se réservant au fond du cœur l'espoir de la vengeance. Ayant dressé son plan, il se mit au service de Cassien commandant des troupes de la province, qui comptant sur son intelligence l'employa à tenir ses rolles. Cette commission lui donna le moyen de s'instruire à fond & en peu de tems de tout le détail militaire. Quand il eut acquis ces connoissances, il songea à les porter en Perse ; & pour se procurer la facilité d'approcher des frontieres sans donner de soupçon, il acheta une petite terre sur les bords du Tigre. Il y transporta sa famille, & dans les fréquens voyages qu'il y faisoit, il trouva moyen de lier un commerce secret avec Tamsapor, qui commandoit de l'autre côté du fleuve. Le terme de l'échéance de ses billets arriva, & l'intendant des finances d'intelligence avec ses prétendus créanciers se mettoit en devoir de le poursuivre, lorsqu'Antonin escorté d'un parti de Perses, qui se rendirent auprès de lui pour favoriser sa fuite, se jetta

dans des barques avec ſa femme, ſes enfans & tous ſes effets, & paſſa à l'autre bord. On le conduit à Sapor, qui le reçoit à bras ouverts, & lui donne place à ſa table & dans ſon conſeil. Ce transfuge animé par le reſſentiment & par le déſir de ſervir ſon nouveau maître, devint le plus mortel ennemi des Romains. Il ne ceſſoit d'animer Sapor en lui reprochant qu'il ſavoit vaincre, mais qu'il ne ſavoit pas faire uſage de ſes victoires; il lui rappelloit ſes campagnes paſſées, tant d'efforts ſans ſuccès, tant de ſuccès ſans aucun fruit: *Qu'après avoir terraſſé les Romains à Singare, il avoit laiſſé ſa victoire enſévelie dans les ombres de la nuit; & que les Perſes vainqueurs, comme de concert avec les vaincus, n'avoient oſé approcher d'Edeſſe ni des ponts de l'Euphrate: quels avantages n'auroit pas remportés le plus brave & le plus puiſſant monarque du monde, s'il fût tombé ſur l'empire dans le tems où les Romains le déchiroient eux-mêmes par la guerre civile?* C'étoit la coutume des Perſes de déli-

CONSTANCE. An. 359.

bérer ſur les affaires les plus importantes au milieu des feſtins : Antonin attentif à ſe ménager en ces occaſions, profitoit de la chaleur que le vin inſpiroit aux autres ; il les échauffoit encore par ſes diſcours ; & le roi enivré de ſes conſeils & de l'idée de ſa propre grandeur, ſe détermina à mettre en mouvement toutes ſes forces, dès que l'hiver ſeroit paſſé, & à faire uſage du zele d'Antonin, qui lui promettoit hardiment les ſervices les plus eſſentiels.

XXXI. Urſicin rappelé.

Il eut été à propos de choiſir le meilleur capitaine de l'empire pour l'oppoſer à un ſi redoutable ennemi : l'imprudence de Conſtance & les intrigues de cour dépouillerent du commandement l'unique général qui fût en état de ſoutenir cette guerre. Urſicin étoit en Orient avec le titre de général de la cavalerie. Conſommé dans le métier des armes, il avoit appris par une longue expérience à combattre les Perſes. Mais il étoit coupable aux yeux d'Euſebe de deux crimes impardonnables : ce guerrier magnanime étoit le ſeul qui dédaignât de s'ap-

puyer

puyer de la faveur de l'eunuque ; & malgré les instances les plus pressantes il n'avoit jamais voulu consentir à lui céder une belle maison qu'il possédoit dans la ville d'Antioche. C'en étoit assez pour rendre Ursicin criminel dans l'esprit d'Eusebe, & pour engager cet eunuque à travailler à sa perte. C'étoit, à l'entendre, un présomptueux, un perfide, dont les services étoient autant d'insultes, & pouvoient dégénerer en attentats. Cet esprit dangereux avoit inspiré sa passion aux eunuques de la chambre, qui profitoient de l'accès que leur donnoit leur ministere, pour tenir tous de concert le même langage ; & ceux-ci disposoient à leur gré de la langue des courtisans à qui ils procuroient les entrées & les graces du prince. Ainsi Constance n'entendoit jour & nuit que des rapports propres à augmenter des soupçons qui ne lui étoient que trop naturels. La perte d'Ursicin fut donc encore une fois résolue : mais il falloit, disoit Eusebe, user de précaution pour ne pas allarmer ce général, qui sur

CONSTANCE. An. 359.

la moindre défiance, ne manqueroit pas d'éclatter. Urficin étoit alors à Samofate; l'empereur le mande à la cour, pour y venir recevoir la qualité de général de l'infanterie, qu'avoit poffédée Barbation. Il charge de fa lettre celui qu'il envoyoit pour commander en fa place : c'étoit Sabinien, vieillard fans vigueur comme fans courage, trop peu connu jufqu'alors pour avoir droit de prétendre à un emploi fi important; mais affez riche pour l'acheter de ces agens de cour, qui vendoient l'empereur & l'empire.

XXXII. Il eft renvoyé en Méfopotamie.

Amm. ibid. c. 6.

Dès que le bruit de ce changement fe fut répandu, ce fut dans tout l'Orient un cri général. Toutes les villes témoignoient leurs regrets par des decrets honorables en faveur d'Urficin : on gémiffoit de fe voir enlever un puiffant défenfeur, qui avec de mauvaifes troupes avoit fu fi long-tems défendre cette partie de l'empire. L'incapacité de fon fucceffeur dans des circonftances fi périlleufes augmentoit le chagrin de fa perte. Ce même événement donnoit aux Per-

ſes les plus belles eſpérances. Antonin conſeilloit à Sapor de ne pas s'arrêter à des ſiéges toujours ruineux ; mais de paſſer l'Euphrate & de fondre rapidement ſur ces riches provinces que la guerre avoit épargnées depuis Valérien. Il s'offroit de le conduire à une conquête aſſurée. Ce conſeil fut approuvé ; on fit les préparatifs de cette brillante expédition. Urſicin revenoit en Italie ; il étoit déjà aux bords de l'Hebre , quand il reçut une ſeconde lettre du prince , qui le renvoyoit ſur ſes pas , mais ſans emploi. Les eunuques avoient changé d'avis ; ils avoient fait réflexion qu'en laiſſant Urſicin en Orient , ils pourroient lui imputer toutes les fautes de Sabinien , & donner à celui-ci tout l'honneur des ſuccès.

XXXIII. Arrivée des Perſes.

Les rapports des eſpions & des transfuges s'accordoient ſur les mouvemens des Perſes. On crut que leur deſſein étoit d'attaquer Niſibe ; & comme Sabinien reſtoit dans l'inaction , Urſicin y accourut pour mettre la ville en état de défenſe. Dès qu'il y fut entré , la fumée & les

CONSTANCE.
An. 359.

flammes, qui se faisoient voir depuis les bords du Tigre jusque fort près de la ville, annoncerent l'arrivée des coureurs ennemis. Ursicin sortit pour les reconnoître & s'avança jusqu'à deux milles de Nisibe. Il fut coupé au retour & obligé de s'enfuir avec sa troupe vers le mont Isala, situé entre cette ville & celle d'Amide. Les ennemis le poursuivirent vivement, à la faveur de la lune qui étoit dans son plein; & comme le pays qu'il traversoit, étoit une campagne toute découverte & sans aucune retraite, il étoit pris, si, pour donner le change, il n'eût fait attacher une lanterne sur la selle d'un cheval, qu'on fit tourner vers la gauche, tandis qu'Ursicin prenoit sur la droite du côté des montagnes. Les Perses suivirent cette lumiere & furent dupes de ce stratagême. L'historien Ammien Marcellin, attaché à la personne d'Ursicin, l'accompagnoit dans ce péril. Ils arriverent à un lieu nommé *Mejacarire*, planté de vignes & d'arbres fruitiers : ce mot signifioit en Syrien, *sources d'eau fraîche*. Les

habitans avoient pris la fuite ; on n'y trouva qu'un ſoldat qui s'y tenoit caché : on l'amena au général. Ce malheureux s'étant coupé dans ſes réponſes, on le força par menaces à dire la vérité. Il déclara *qu'il étoit Pariſien ; qu'il avoit ſervi en Gaule dans la cavalerie, & que par crainte d'un châtiment qu'il avoit mérité, il s'étoit ſauvé juſqu'en Perſe ; qu'il s'y étoit marié & qu'il avoit pluſieurs enfans ; qu'étant employé en qualité d'eſpion, il avoit ſouvent donné aux Perſes de bons avis ; qu'actuellement Tamſapor & Nohodare chefs des coureurs l'avoient envoyé en avant pour prendre langue.* Quand on eut tiré de lui les inſtructions dont on avoit beſoin, on le tua. Urſicin courut promptement à Amide, pour laquelle il craignoit une ſurpriſe. Il y vit bien-tôt arriver des eſpions Romains, dépêchés par Procope & par le comte Lucillien, ambaſſadeurs de Conſtance auprès de Sapor, & que ce prince retenoit en Perſe. L'avis qu'ils portoient étoit écrit ſur un parchemin collé au-dedans du four-

CONSTANCE. An. 359.

reau de leur épée. Il étoit conçu en termes énigmatiques, qui ſignifioient que le roi de Perſe, excité par le traître Antonin, alloit paſſer l'Anzabas & le Tigre, dans l'intention de ſe rendre maître de tout l'Orient. Urſicin, pour avoir des connoiſſances plus préciſes, envoya dans la Gordyène Ammien Marcellin avec un centurion d'une fidélité reconnue. Le Satrape de ce pays s'appeloit Jovinien : envoyé dès ſa premiere jeuneſſe en Syrie en qualité d'ôtage, il y avoit pris le goût des lettres ; & brûlant d'envie de revenir ſur les terres de l'empire pour y paſſer ſa vie, il entretenoit avec les Romains une ſecrette intelligence. Ammien fut bien reçu, expoſa le ſujet de ſa miſſion, & fut conduit par un guide fidéle ſur un rocher fort élevé, d'où l'on découvroit une étendue de ſeize à dix-ſept lieues de pays. Au troiſiéme jour il apperçut à l'horiſon au-delà du Tigre une multitude immenſe : c'étoit l'armée des Perſes conduite par Sapor ; à la gauche duquel (cette place étoit chez les Per-

ses la plus honorable) marchoit Grumbate roi des Chionites : ce prince quoiqu'il ne fût encore que de moyen âge, portoit déja sur son front les rides de la vieillesse, témoignage glorieux de ses travaux : son courage & ses exploits l'avoient rendu fameux dans tout l'Orient. A la droite de Sapor on voyoit le roi d'Albanie. Ils étoient suivis d'un grand nombre de seigneurs, & d'une armée innombrable, rassemblée de diverses nations, & composée de vieilles troupes accoutumées aux hasards & aux fatigues de la guerre.

CONSTANCE. An. 359.

XXXIV. Précautions des Romains.

Amm. l. 18. c. 7.

Cell. geog. ant. t. 2. p. 656.

Ces princes ayant passé au-delà de Ninive, grande ville de l'Adiabene, s'arrêterent au milieu d'un pont sur le fleuve Anzabas qui se décharge dans le Tigre. Ce fleuve est celui qui portoit chez les Grecs le nom de *Capros*. Ils y firent un sacrifice & consulterent les entrailles de la victime. Ammien jugea qu'il falloit au moins trois jours à une armée aussi nombreuse pour passer le fleuve, & il retourna porter ces nouvelles à Ursicin. On dépêche aussi-

CONSTANCE. An. 359.

tôt des couriers à Caſſien & à Euphrone gouverneur de la province. Ceux-ci obligent les payſans de ſe retirer dans les places fortes avec leurs familles & leurs troupeaux; ils font évacuer la ville de Carres, qui n'étoit pas en état de ſoutenir un ſiége; & pour ôter la ſubſiſtance aux ennemis, ils mettent le feu aux campagnes & conſument les moiſſons & les fourages; enſorte qu'il ne reſta rien ſur terre entre le Tigre & l'Euphrate. Cet incendie fit périr quantité de bêtes féroces, & ſur-tout de lions, qui ſont très-cruels dans ces contrées, & qui s'y multiplieroient juſqu'à les rendre inhabitables, ſi la nature elle-même ne prenoit ſoin de les détruire. Les ardeurs exceſſives de l'été produiſent des eſſains innombrables de moucherons, qui s'attaquant aux yeux des lions les mettent dans une telle fureur, que ces animaux vont ſe précipiter dans les fleuves, ou s'arrachent les yeux avec leurs griffes. En même-tems on travailloit avec ardeur à fortifier les rives de l'Euphrate du côté de la Sy-

rie ; on y élevoit des redoutes ; on plantoit des palissades, on établissoit des batteries de catapultes & de balistes. Dans ce mouvement général, Sabinien tranquille à Edesse, regrettant les théatres où il avoit passé sa vie, s'amusoit à faire exécuter par ses soldats des danses militaires au son des trompettes & des clairons. Ursicin quoique sans emploi prenoit sur lui tout le soin de la province, & tout le fardeau du commandement : la nécessité jointe à sa haute réputation lui rendoit l'autorité que la cabale lui avoit ôtée.

XXXV. Les Perses en Mésopotamie.

Amm. ibid. *Zon. t.* 2. *p.* 20.

Sapor traverse le Tigre & attaque Nisibe. Comme il y trouvoit de la résistance, afin de ne pas perdre de tems, il l'abandonne & marche en avant. L'intérieur du pays n'étoit plus couvert que de cendres ; il prend sa route par le pied des montagnes, pour ne pas manquer de fourage. L'armée arriva à un bourg appelé Bebase ; de-là jusqu'à Constantine nommée auparavant *Nicephorium*, sur l'Euphrate, dans l'espace de plus de trente lieues, on ne voyoit

CONSTANCE. An. 359.

qu'une plaine aride, où l'on ne trouvoit d'eau que dans un petit nombre de puits. Le roi se préparoit à la traverser, comptant sur la patience de ses troupes, lorsqu'il apprit que l'Euphrate grossi par la fonte des neiges, s'étoit débordé & n'étoit plus guéable. Embarassé sur le parti qu'il avoit à prendre, il assemble les chefs. On s'en rapporte à Antonin comme à l'oracle de l'armée. Il conseille de prendre sur la droite & de remonter au nord jusque vers la source de l'Euphrate, où l'on trouveroit un passage facile : il promet d'y conduire les troupes par un pays abondant, que l'ennemi n'avoit pas ruiné. On accepte ses offres, & toute l'armée marche à sa suite.

XXXVI. Les Romains surpris se réfugient dans Amide.

Amm. l. 18. c. 8.

Sur la nouvelle de ce mouvement, Ursicin prend la route de Samosate, à dessein de rompre les ponts de Zeugma & de Capersane, & de fermer aux Perses l'entrée de la Syrie. La lâcheté de ceux qui couvroient la marche, le mit en grand péril. Deux corps de cavalerie, qui faisoient environ sept cents hommes, arrivés de-

puis peu d'Illyrie, étoient chargés d'obſerver l'ennemi & de garder les paſſages. Craignant eux-mêmes d'être attaqués, ils quittoient leur poſte pendant la nuit, quand il étoit plus néceſſaire de faire bonne garde, & s'écartoient du grand chemin pour boire & dormir à leur aiſe. Tamſapor & Nohodaire, qui commandoient l'avant-garde compoſée de vingt mille chevaux, inſtruits de cette négligence, paſſent ſans être apperçus & vont ſe cacher derriere des hauteurs dans le voiſinage d'Amide. Au point du jour Urſicin & ſa troupe commençoient à marcher vers Samoſate, lorſque ſes coureurs ayant du haut d'une colline découvert l'ennemi qui s'avançoit à toute bride, viennent donner l'allarme. On ne ſavoit à quoi ſe réſoudre : ſoit qu'on prît la fuite devant une cavalerie bien montée, ſoit qu'on eſſayât de combattre un nombre fort ſupérieur, la mort ſembloit inévitable. Pendant cette incertitude on avoit déja perdu quelques ſoldats qui s'étoient haſardés à courir ſur l'ennemi. Les deux

partis s'approchent : Urficin ayant reconnu Antonin, qui marchoit à la tête des Perses, le charge de reproches, le traitant de perfide & de scélérat. Celui-ci ôtant sa tiare, & se courbant jusqu'à terre, les mains derriere le dos, ce qui chez les Perses marque la plus profonde soumission: *Pardonne-moi*, dit-il, *illustre comte, mon patron & mon maître : je mérite les noms que tu me donnes ; mais la nécessité m'excuse en même-tems qu'elle me rend criminel : c'est l'injustice de mes persécuteurs qui m'a jetté dans cette extrêmité : tu ne le sais que trop, puisque ta haute fortune, qui protégeoit ma misere, n'a pu me défendre contre leur avarice.*

Après ces paroles il se retire dans le gros de la troupe, mais sans tourner le dos, montrant par-là le respect qu'il conservoit pour Ursicin. Dans ce moment quelques soldats de la queue placés sur une éminence s'écrient qu'ils voyent arriver en grande hâte une multitude de cavaliers armés de toutes piéces. Les Romains se débandent aussi-

tôt pour prendre la fuite. Mais rencontrant par-tout une foule d'ennemis, ils se rallient en peloton. Résolus de vendre bien cher leur vie, & se battant en retraite, ils sont poussés jusqu'au Tigre, dont les bords étoient fort élevés. Une partie est renversée dans le fleuve : chargés de leurs armes, les uns restent enfoncés dans la vase, les autres sont engloutis dans les eaux : une autre partie combat & dispute sa vie ; quelques-uns gagnent les défilés du mont Taurus. Entre ces derniers Ursicin reconnu & enveloppé d'un gros d'ennemis s'échappe par la vîtesse de son cheval avec un tribun nommé Aïadalthe & un seul valet. Ammien Marcellin se sauve vers la ville d'Amide, où l'on ne pouvoit arriver de ce côté-là que par un chemin escarpé & fort étroit. Comme les Perses montoient avec les fuyards, les habitans n'osoient ouvrir les portes. Les Romains passerent la nuit sur la pente ; resserrés entre les ennemis & les murailles ; & la presse étoit si grande que les morts mêlés avec les vivans

CONSTANCE.
An. 359.

CONSTANCE. An. 359.

demeuroient debout faute de place pour tomber. Ammien rapporte qu'il eut toute la nuit devant lui un ſoldat, dont la tête étoit fendue en deux parts d'un coup de cimeterre, & qui reſta ſur ſes pieds comme un pieu fiché en terre. Cependant les pierres & les javelots partoient à tous momens du haut des murailles ; & paſſant par-deſſus la tête des Romains alloient chercher les ennemis. Au point du jour on ouvrit une poterne. On pouvoit à peine trouver place dans une ville aſſez petite, dont les rues étoient remplies d'une foule d'habitans des campagnes d'alentour. Une foire célebre qui ſe tenoit dans ce tems de l'année, les y avoit raſſemblés de toutes parts.

XXXVII. Etat de la ville d'Amide. *Amm. l. 18. c. 9. & l. 19. c. 2.*

Amide étoit forte par ſon aſſiette, par ſes murailles, & bien pourvue de défenſeurs. La cinquiéme légion nommée Parthique étoit attachée à la garde de cette place. A l'approche des Perſes ſix autres légions s'y étoient rendues en diligence : c'étoient entre autres les ſoldats reſtés de l'armée de Magnence. L'empe-

reur se défiant de la fidélité de ces troupes les avoit envoyées en orient, où l'on ne craignoit de guerre que de la part des étrangers. Mais ces légions, comme nous l'avons déja dit, ne ressembloient que de nom aux anciennes; ce n'étoient, à proprement parler, que des cohortes. Il y avoit encore vingt mille autres soldats, en comptant plusieurs escadrons de Sagittaires, la plûpart barbares; bien armés & pleins de courage.

CONSTANCE. An. 359.

XXXVIII. Clémence de Sapor.

Amm. l. 18, c. 18.

Sapor en partant de Bébase, avoit pris sur la droite du côté d'Amide. Ayant rencontré sur sa route deux châteaux nommés Reman & Busan, qui appartenoient aux Romains, il apprit par les transfuges, qu'on y avoit retiré toutes les richesses du pays, & que la femme de Craugase citoyen de Nisibe, distingué par sa naissance & par son crédit, célebre elle-même par sa beauté, s'y étoit retirée avec sa fille en bas âge & ce qu'elle avoit de plus précieux. Sapor marche à ces châteaux : les habitans prennent aussi-tôt l'épouvante &

CONSTANCE, An. 359.

donnent entrée aux Perses. On apporte aux pieds du roi tous les trésors ; on amene devant lui les meres éplorées, serrant entre leurs bras & arrosant de leurs larmes leurs petits enfans. Le roi se fait montrer la femme de Craugase , & lui ordonne d'approcher. Elle vient toute tremblante & ne s'attendant qu'aux derniers outrages, enveloppée d'un voile de deuil, dont son visage même étoit couvert. Sapor qui avoit le cœur assez grand pour être maître de lui-même, sans vouloir alarmer la modestie de cette femme par une curiosité importune, ne s'occupe qu'à calmer sa douleur. Il la rassure , il lui fait esperer d'être bien-tôt rendue à son mari ; il lui promet que son honneur ne souffrira aucune atteinte. Il savoit que Craugase l'aimoit éperdûment ; & il espéroit acheter à ce prix la ville de Nisibe. Sapor voulut même en cette rencontre regagner les cœurs , en effaçant par sa clémence les horreurs de sa cruauté passée : il voulut bien garder de la brutalité du soldat des filles

Chrétiennes, qui avoient consacré à Dieu leur virginité, & défendit de les troubler dans le culte de leur religion.

CONSTANCE. An. 355.

XXXIX. Sapor arrive devant Amide.

Amm. l. 19. *c.* 1. 2.

Trois jours après il arrive devant Amide. Au lever de l'aurore les habitans voyent du haut des murs toute la pleine & les côteaux d'alentour étinceler de l'éclat des armes. Au milieu d'une troupe de seigneurs & de rois de diverses nations paroissoit Sapor distingué de tous les autres par la hauteur de sa taille, par l'éclat de ses habits, & par son casque d'or en forme de tête de bélier, semé de pierreries. Ce fier monarque, résolu, suivant l'avis d'Antonin, de pousser ses conquêtes jusques dans le cœur de l'empire, n'avoit pas dessein de s'arrêter devant cette ville : il se flattoit que les habitans saisis de crainte viendroient se jetter à ses pieds. Dans cette confiance il s'approche jusqu'à être aisément reconnu. Mais bien-tôt les traits lancés de dessus les murailles lui firent voir la mort de si près, qu'une partie de son habit fut em-

CONSTANCE. An. 359.

portée par un javelot. Outré de fureur & traitant cette hardiesse d'attentat sacrilége, il protestoit qu'il ruineroit la ville de fond en comble, & donnoit déja ses ordres pour les préparatifs d'un siége meurtrier. Enfin, à la priere des principaux seigneurs, qui le conjuroient de ne pas sacrifier à sa vengeance tant de glorieux projets, il consentit à offrir le pardon aux habitans en les sommant de se rendre. Au point du jour Grumbate roi des Chionites, escorté de ses plus vaillans soldats, s'avançoit hardiment vers les murs, pour faire connoître la volonté de Sapor, lorsqu'un tireur habile le voyant à portée, perça de part en part à côté de lui son fils unique, qui dans la premiere fleur de sa jeunesse faisoit déja par sa bonne mine & par sa valeur la joye de son pere & l'espérance de son pays. Ce coup jette d'abord l'effroi dans toute la troupe; ils prennent la fuite : mais bientôt revenant sur leurs pas pour sauver le corps du jeune prince, ils appellent à leur secours le reste de l'armée. Les habi-

tans font une vigoureuſe ſortie ; on combat pendant tout le jour avec acharnement autour du corps, les uns pour l'enlever, les autres pour le défendre. Enfin la nuit étant ſurvenue, les Perſes en demeurent les maîtres, & l'emportent à la faveur des ténebres au travers du carnage. Tous les princes prirent le deuil & partagerent l'affliction du pere. On ſuſpendit les opérations du ſiége, & on fit les funérailles ſelon la coutume des Chionites. On plaça ſur un lit élevé le corps revêtu de ſes armes ordinaires ; à l'entour étoient dreſſés dix autres lits mortuaires, ſur chacun deſquels étoit couchée une figure de cadavre repréſentée au naturel. Les ſoldats partagés par bandes buvoient & mangeoient en danſant, & en chantant des airs lugubres ; & les femmes qui ſuivoient toujours en grand nombre les armées des Perſes, pleuroient & pouſſoient de grands cris. Après ces cérémonies qui durerent ſept jours, on brûla le corps, & on en recueillit les os

CONSTANCE. An. 359.

dans une urne d'argent, que le pere avoit dessein de remporter dans son pays.

XL. Premieres attaques.

Pour satisfaire la vengeance de Grumbate, la résolution fut prise de détruire Amide. On donna aux troupes encore deux jours de repos, pendant lesquels on envoya faire le dégât dans les campagnes voisines, & l'on tint la ville enfermée de cinq rangs de tentes. Au commencement du troisiéme jour toute la pleine parut à perte de vûe couverte d'une brillante cavalerie. Les nations auxiliaires tirerent au sort chacune leur poste. Les plus redoutables par leur valeur étoient les Ségestans, au milieu desquels marchoient à pas lents des éléphans chargés de tours. L'aspect d'une si innombrable multitude ôtoit l'espoir aux assiégés, sans leur ôter le courage; ils résolurent de s'ensevelir sous les ruines de leur ville. L'ennemi resta tout le jour en présence sans faire aucun mouvement, & se retira au coucher du soleil, dans le même ordre qu'il étoit venu. Avant

le jour il se rapproche au son des trompettes, & vient occuper les mêmes postes. Dès que Grumbate eut donné le signal (c'étoit une javeline teinte de sang qu'il lança contre la ville) les Perses faisant avec leurs armes un bruit terrible, courent insulter la muraille; ils déchargent leurs traits; ils font jouer les machines qu'ils avoient enlevées de la ville de Singare prise & pillée dans les courses précédentes. On leur répond du haut des murs à coups de pierres, de dards, de javelots. La nuit vient; ils la passent sous les armes, & font retentir les échos d'alentour du nom de Constance & de celui de Sapor, auxquels ils donnent à l'envi les titres les plus pompeux. Au retour de l'aurore, les trompettes sonnent; les décharges recommencent, la journée n'est pas moins meurtriere. Les assiégés se relevent tour à tour. La nuit suivante les Perses prennent du repos; mais il n'en est point pour les assiégés. Ils s'occupent moins de leurs blessures, que du soin de réparer leurs bréches,

CONSTANCE. An. 359.

de rétablir leurs machines, & de se prémunir contre de nouvelles attaques.

XLI. Lâcheté de Sabinien.

Amm. ibid. c. 3.

Pendant ces sanglants combats, Ursicin qui s'étoit sauvé à Edesse, pressoit Sabinien de partir en diligence avec les troupes légeres, & de marcher secrettement par le pied des montagnes, pour enlever quelque poste aux ennemis dont la circonvallation étoit très-étendue, ou pour faire diversion par des allarmes fréquentes. Sabinien opposoit à ces bons conseils les ordres de l'empereur, qui lui avoit, disoit-il, recommandé de ne pas exposer les troupes. Mais la vraie raison d'une inaction si honteuse, c'étoient d'autres ordres secrets qu'il avoit reçus des eunuques, de fermer à son prédecesseur toutes les voyes d'acquérir de la gloire, même en servant l'Etat. Ces lâches ennemis aimoient mieux voir périr les plus belles provinces, que de laisser à ce brave capitaine l'honneur de les sauver. Ursicin envoyoit envain à Amide des couriers qui n'y

pénétroient qu'avec peine : toutes les mesures qu'il prenoit pour secourir la ville, restoient sans exécution.

XLII.
Nouvelle attaque.

Amm. Ibid. c. 4. 5.

L'infection des cadavres qui demeuroient sans sépulture, les excessives chaleurs, la confusion de tant d'habitans resserrés dans un espace étroit, & les maladies causées par les fatigues & les autres incommodités, causerent la peste dans la ville. Elle n'y fit pas cependant beaucoup de ravage. Des pluies douces qui tomberent la nuit d'après le dixiéme jour, rendirent l'air plus pur & ramenerent la santé. La fureur de l'ennemi étoit beaucoup plus opiniâtre : il dressoit des mantelets, il élevoit des terrasses, il construisoit des tours dont la face étoit couverte de lames de fer ; les balistes placées sur ces tours nettoyoient les murs, tandis que les frondeurs & les archers ne cessoient de lancer d'embas une grêle de traits & de pierres. Au midi de la ville, du côté du Tigre, s'élevoit une haute tour, avancée sur l'angle de la muraille, & posée sur des roches escarpées. Un escalier souter-

CONSTANCE. An. 359.

rein pratiqué dans le roc, ainsi qu'il étoit d'usage dans toutes les places situées près du Tigre & de l'Euphrate, conduisoit jusqu'au bord du fleuve, pour y aller puiser de l'eau à l'abri de l'ennemi. Comme cette tour n'étoit point gardée, parce qu'on la croyoit assez défendue par sa situation, soixante & dix Sagittaires de l'armée des Perses, des plus hardis & des plus adroits, guidés par un déserteur, se glissent pendant la nuit dans le souterrein, & étant montés jusqu'au troisiéme étage, ils y attendent le jour. Alors ayant élevé en l'air une casaque rouge, comme ils en étoient convenus, tandis que toute l'armée s'approche des murs & les attaque plus vivement que jamais, ils ne cessent de lancer leurs traits dans la ville; & tous leurs coups sont meurtriers. En même-tems les Perses montent à l'escalade, & gagnent déja le haut des murs. Dans ce double péril, les assiégés partagent la défense : ils pointent contre la tour cinq balistes, d'où partent de gros javelots, qui traver-

sent

ſent ſouvent deux ennemis à la fois; les uns tombent percés de coups, les autres d'effroi ſe précipitent du haut de la tour & ſe briſent ſur les rochers : on ſe bat ſur la muraille, on renverſe les aſſiégeans & les échelles ; les Perſes couverts de bleſſures, après une grande perte, ſont forcés de regagner leurs tentes. On ſe repoſa de part & d'autre le reſte du jour & la nuit ſuivante.

XLIII. Bravoure des ſoldats Gaulois.

Amm. ibid. *c.* 5. 6.

Le lendemain matin on apperçut du haut des murs un nombre infini de priſonniers qu'on traînoit au camp des Perſes. Les partis ennemis avoient depuis quelques jours pris & brûlé pluſieurs châteaux ; entre autres celui de Ziata, très conſidérable par ſa force & par ſon étendue, dont les fortifications embraſſoient douze cents cinquante pas de circuit. Ils emmenoient beaucoup d'habitans ; & comme il ſe trouvoit parmi eux grand nombre de vieillards & de femmes qui ne pouvoient ſuivre, ces barbares les abandonnoient dans le chemin après leur avoir coupé les jarrêts. Ce

CONSTANCE.
An. 359.

ſpectacle tiroit des larmes aux habitans. Perſonne n'y fut plus ſenſible que les ſoldats de la Gaule. Ces guerriers braves & alertes, fort propres à ſe battre en pleine, mais peu entendus dans les travaux d'un ſiége, gémiſſoient de ne trouver aucune occaſion de ſignaler leur courage. S'ennuyant de cette inaction, ils ſortoient étourdiment pour faire un coup de main, & revenoient toujours avec perte. Enfin retenus par force, ils frémiſſoient d'impatience. Leur ardeur s'enflamma à la vûe de ces malheureux priſonniers. Ils demandent à grands cris qu'on leur ouvre les portes ; ils menacent même leurs officiers de les égorger, s'ils les tiennent plus longtems dans cette contrainte ; & tels que des bêtes féroces qui s'élancent avec fureur contre leurs barrieres, ils hachent les portes à coups de ſabre. On eut peine à gagner ſur eux qu'ils attendiſſent la nuit pour aller avec moins de péril attaquer les poſtes les plus proches. Dès qu'elle fut venue les Gaulois armés de leurs haches & de leurs épées ſortent par une poterne,

CONSTANCE. An. 359.

& s'approchent ſans bruit de la premiere garde ; ils lui marchent ſur le ventre, maſſacrent la ſeconde garde qu'ils trouvent endormie, & vont droit au camp dans le deſſein de pénétrer, s'ils peuvent, juſqu'à la tente de Sapor & de le tuer au milieu de cent mille hommes. Les cris des premiers qu'ils égorgent, donnent l'allarme à tout le reſte. En un moment ils ont ſur les bras des bataillons entiers : ils font ferme d'abord avec une audace incroyable, & reçoivent à grands coups d'épée ceux qui oſent les approcher. Mais bientôt accablés de traits, & trop foibles pour tenir tête à des flots de cavaliers & de fantaſſins qui groſſiſſent ſans ceſſe & qui viennent fondre ſur eux, ils reculent, mais à petit pas & ſans tourner le dos. On ſonne la retraite dans la ville, dont on ouvre les portes pour les recevoir ; on fait jouer les machines mais ſans les charger, pour faire peur aux ennemis & ne pas riſquer de tuer ces braves gens. Après avoir perdu

CONSTANCE. An. 359.

quatre cents des leurs, ils rentrent avant le jour, presque tous blessés, quelques-uns mortellement. Constance pour conserver la mémoire d'une action si hardie, fit dresser dans la place publique d'Edesse les statues de leurs capitaines revêtus de leurs armes. Le jour étant venu, découvrit aux Perses la perte qu'ils avoient faite. Il se trouva entre les morts plusieurs Satrapes & quelques-uns des principaux seigneurs. Tout le camp retentissoit de cris. Les attaques furent suspendues pendant trois jours, dont les assiégés profiterent pour se remettre de leurs fatigues.

XLIV. Vigoureuse résistance.

Amm. Ibid. c. 7.

Cette attaque inopinée irrita les barbares. Ils résolurent de périr devant Amide, plutôt que de laisser subsister une ville qui leur coûtoit déja le plus pur sang de la Perse. Les assauts ayant été inutiles, ils mirent toute leur confiance dans les machines. Ils se hâtent d'en construire de toute espece : ils multiplient les tours revêtues de fer & chargées de balistes. Au point du

jour, couverts de toutes leurs armes défensives, bien serrés & en bon ordre, ils avancent à petits pas. Mais dès qu'ils furent à la portée des machines, toutes leurs défenses deviennent inutiles contre les javelots, dont presque aucun ne manquoit son coup. L'infanterie est obligée d'éclaircir ses rangs, & la cavalerie de reculer. Cependant les balistes des assiégeans qui tiroient du haut des tours plus élevées que les murailles, faisoient dans la ville une terrible exécution; & la nuit étant venue, les habitans songerent aux moyens de s'en garantir. On transporta en diligence & l'on mit en batterie vis-à-vis de ces tours quatre machines nommées scorpions, propres à lancer de grosses pierres. Au matin, les Perses avancent avec les éléphans, dont les cris mêlés à ceux des soldats formoient un effrayant concert. Les traits qui s'élevent de la plaine ou qui tombent des tours abbattent ou blessent tous ceux qui paroissent sur la muraille. Mais

CONSTANCE.
An 359.

bientôt les masses énormes de pierres lancées des quatre machines brisent les tours, démontent & mettent en pièces les balistes, écrasent ou précipitent les tireurs. On fait pleuvoir sur les éléphans des fléches enflammées. Ces animaux effarouchés retournent sur les Perses & les foulent aux pieds sans que leurs guides puissent les retenir. On met le feu à tous les ouvrages des assiégeans. Jamais les rois de Perse ne s'exposoient dans les combats : mais Sapor désespéré de tous ces désastres, accourt en personne au milieu des combattans ; on tire de toutes parts sur lui & sur sa garde ; il voit tomber à ses côtés un grand nombre de ses officiers ; mais toujours intrépide, bravant mille fois la mort, il ne se retire qu'à la fin du jour, & pour donner quelque relâche à ses troupes fatiguées de tant d'attaques.

XLV.
Prise d'Amide.

Amm. Ibid. c. 8.

Voyant toutes ses machines détruites & brûlées, & n'espérant plus rien des moyens qu'il avoit mis en œuvre jusqu'alors, il fit élever tout près des murs de larges terrasses qui

les égaloient en hauteur. Ce travail coûta plusieurs jours, pendant lesquels les habitans en éleverent de leur côté en-deçà des murs. Sur ces plate-formes on combattoit presque à coup de main comme sur un champ de bataille. L'acharnement & le mépris de la mort étoient égaux de part & d'autre. Enfin le moment fatal de la perte d'Amide arriva ; la terrasse de la ville, trop chargée de combattans, s'éboula tout à coup comme si elle eût été ébranlée par un tremblement de terre ; & comme elle surpassoit la muraille en hauteur, la terre s'étant renversée du côté de l'ennemi, elle combla le peu d'intervalle qui restoit entre les murs & la terrasse des Perses, & ouvrit à ceux-ci un large chemin. On accourt à la défense ; mais la foule & l'empressement même embarassent les défenseurs. Les corps qui tombent de part & d'autre s'amoncelent & favorisent le passage. Toute l'infanterie des Perses, que Sapor faisoit monter à la file, se précipite dans la ville comme un

CONSTANCE.
An. 359.

CONSTANCE. An. 359.

torrent. On passe tout au fil de l'épée sans distinction d'âge ni de sexe. Peu échapperent au massacre, entre lesquels fut Ammien Marcellin, qui après diverses avantures, ayant traversé avec grand péril des plaines couvertes de fuyards & d'ennemis, gagna enfin l'Euphrate par les forêts & les montagnes. Il passa à Mélitine, où il retrouva Ursicin, & il retourna avec lui à Antioche.

XLVI. Suites de la prise d'Amide.

Amm. Ibid. c. 9.

La longueur de ce siége mit les Perses hors d'état d'entreprendre des conquêtes plus éloignées. L'automne étoit déja avancée, & Sapor après la destruction de la ville, ne songeoit qu'à retourner dans son royaume avec les prisonniers & le butin. Il fit inhumainement mettre en croix le comte Elien & les tribuns dont la capacité & la valeur lui avoient fait perdre tant de sang. Il commanda de rechercher & d'égorger sans miséricorde, comme déserteurs, tous les habitans des pays d'au-delà du Tigre, qui se trouverent dans la ville. Il emmena captifs Jacques & Cæsius, officiers du général de la

cavalerie, avec ceux qui reſtoient des ſoldats de la garde, les mains liées derriere le dos. La femme de Craugaſe, toujours traitée avec honneur, étoit inconſolable de s'éloigner de Niſibe. Veuve du vivant même de ſon mari, elle ne voyoit d'autre remede à ſa douleur, que de l'attirer en Perſe. Elle lui dépêche ſecrettement un eſclave fidele, qui s'introduit dans Niſibe, & lui remet une lettre dont elle l'avoit chargé : elle le conjuroit par les prieres les plus tendres de venir changer en jours heureux des jours qu'elle paſſeroit ſans lui dans les ſoupirs & dans les larmes. Craugaſe donna parole d'aller rejoindre ſa femme à la premiere occaſion; & le méſſager retourna porter à ſa maîtreſſe une ſi agréable nouvelle. Tout étoit préparé; elle avoit déja obtenu de Sapor, qu'il voulût bien, avant que de quitter le pays, favoriſer l'évaſion de ſon mari. L'abſence de l'eſclave, qui avoit tout à coup diſparu, donna du ſoupçon aux commandans de Niſibe. On menace

CONSTANCE. An. 359.

CONSTANCE. An. 359.

Craugafe, on l'accufe d'une intelligence fecrette. Pour détourner les défiances, il demande en mariage une fille de qualité ; & fous prétexte d'aller faire les apprêts de la fête nuptiale, il prend la route d'une maifon de campagne qu'il avoit à huit milles de Nifibe. Il eft enlevé en chemin par un parti de cavaliers Perfes envoyés exprès. On le conduit au camp de Sapor, qui le comble de faveurs. Il eut peu après la douleur de perdre fa femme ; mais il conferva les bonnes graces du roi, auprès duquel il tenoit le premier rang après Antonin. Celui-ci plus habile & plus exercé aux affaires, étoit principalement écouté, & le fuccès juftifioit toujours fes confeils. Sapor fe retira triomphant en apparence, mais en effet pénétré de douleur d'avoir fi cherement acheté la prife d'une feule ville. Pendant foixante & treize jours que dura le fiége, il perdit trente mille hommes, que l'on compta morts fur le champ de bataille après fon départ. Il étoit aifé de diftinguer les corps des Romains de ceux des Perfes ; les premiers

se corrompoient aussi-tôt, & après quatre jours ils n'étoient plus reconnoissables : au contraire les Perses se dessèchoient sans perdre leur forme & sans se corrompre ; ce qu'Ammien attribue à leur frugalité, & à la secheresse de leur tempérament, causée par les chaleurs du climat qu'ils habitent.

CONSTANCE. An. 359.

XLVII. Affaires de l'Eglise.

Ath. de Synod. & epist. ad Afric. Greg. Naz. or. 21. Basil. advers. Eunom. l. 1. Epiph. hær. 73. Hier. Chron. & contra Lucifer. c. 7. Rufin. l. 1. c. 21. Sulp. Sev. l. 2. Soc. l. 2. c. 37. & seq. Theod. l. 2. c. 18. & seq. Soz. l. 4. c. 16. & seq. Philost. l. 4. c. 10. & seq. Chron. Alex. Baronius. Till. Arian. art. 77. & suiv.

L'opiniatre résistance de cette ville infortunée, causa sa ruine, mais elle sauva la Syrie. Tandis que les Perses menaçoient l'Orient, Constance ne songeoit qu'à défendre l'Arianisme. Il eut pour le malheur de la religion plus de succès que Sapor, & il fit cette année à l'Eglise des playes plus profondes, que les Perses n'en purent faire à l'empire. Il étoit revenu à Sirmium après la destruction des Limigantes ; il y assista à une assemblée de huit évêques ; c'étoit le préliminaire des deux conciles indiqués pour cette année. La doctrine des demi-Ariens, qui dominoit alors à la cour, y fut confirmée par un nouveau formulaire. Pendant ce tems-là les évêques d'Occident se rendoient à Rimini, & ceux d'Orient à Séleucie.

CONSTANCE, An. 359.

Hermant vie de S. Ath. l. 8. c. 16, & suiv.

Le concile de Rimini s'ouvrit au mois de juillet. Sulpice Sévere qui paroît avoir été le mieux instruit, dit qu'il s'y trouva plus de quatre cents évêques, dont quatre-vingts étoient Ariens. L'empereur vouloit les défrayer aux dépens du trésor; mais il n'y en eut que trois qui à raison de leur indigence accepterent cette libéralité. Taurus préfet du prétoire d'Italie eut ordre d'assister à l'assemblée, & de ne point permettre aux prélats de se séparer, qu'ils ne fussent d'accord : on lui promit le consulat, s'il procuroit cette réunion, c'est-à-dire, s'il faisoit triompher l'Arianisme dans l'Eglise d'occident. Après de longues contestations le concile confirma la foi de Nicée, condamna de nouveau la doctrine d'Arius, & prononça la sentence de déposition contre les prélats obstinés à défendre l'hérésie. On peut dire que là se termina le vrai concile; la foi jusque-là ne reçut aucune atteinte; & S. Athanase ne considere que cette premiere partie, quand il parle avantageusement du

concile de Rimini. Le reste ne fut que séduction & violence. On envoye à l'empereur, selon ses ordres, dix députés pour lui rendre compte : c'étoient de jeunes évêques sans expérience ; les Ariens députent de leur côté des vieillards rusés & artificieux, qui préviennent Constance, fatiguent, intimident, enfin séduisent les envoyés Catholiques, jusqu'à les engager à trahir le concile, & à signer le contraire de ses décisions. Ils retournent & sont d'abord mal reçus. Mais Taurus met tout en œuvre pour ébranler les évêques qu'on retenoit malgré eux à Rimini. Les intrigues, les menaces, les incommodités d'une longue absence firent enfin succomber les plus fermes, ou, pour parler plus juste, ils se laisserent surprendre par les sollicitations & les larmes même de Taurus, & par les artifices de Valens. Ils signerent une profession de foi équivoque, dont ils n'appercevoient pas le venin, mais qui receloit le pur Arianisme. Bientôt les Ariens levent le masque, & selon l'expression de S. Jérôme, le

CONSTANCE, An. 359.

monde Chrétien gémit de cette surprise, & s'étonna de se voir devenu Arien. Les évêques de retour dans leurs diocèses ouvrent les yeux, & désavouent avec horreur les décrets de Rimini. Ils se joignent au pape Libere & à ceux qui n'avoient point eu de part à cette faute. Ce fut la source d'une persécution nouvelle, pendant laquelle S. Gaudence évêque de Rimini fut tué à coups de pierre, & de bâtons par les soldats du président Marcien. L'erreur trouva encore moins d'obstacle à Séleucie. Le concile y commença le 27 de septembre. De cent soixante évêques il n'y eut que S. Hilaire alors relegué en Phrygie, & douze ou treize évêques d'Egypte qui soutinrent la Consubstantialité. Le Questeur Léonas & Laurice, général des troupes d'Isaurie, assistoient aux séances. Le concile se divise; les purs Ariens font à part leur profession de foi; les demi-Ariens s'en tiennent à celle du concile d'Antioche assemblé en 341. Ils s'anathématisent mutuellement & se séparent

ſans rien conclure. Les chefs des deux partis ſe rendent à Conſtantinople où étoit alors l'empereur, qui faiſoit ſa principale affaire des ſuccès de l'héréſie ; & quoiqu'il dût entrer au premier jour de janvier dans ſon dixieme conſulat, cérémonie brillante & qui demandoit de grands préparatifs, il paſſa le dernier de décembre & preſque toute la nuit ſuivante à faire ſigner aux députés de Séleucie & aux autres évêques la formule de Rimini. On tient à Conſtantinople un nouveau concile, où les Anoméens remportent tout l'avantage. Macédonius, Baſile d'Ancyre & les autres évêques demi-Ariens ſont dépoſés. Eudoxe paſſe du ſiége d'Antioche à celui de Conſtantinople, & prêche publiquement des blaſphêmes dans la cérémonie de la dédicace de ſainte Sophie, le quinziéme de février de l'an 360. La profeſſion de Rimini ſe répand par tout l'Empire & fait d'horribles ravages : on exile ceux qui refuſent d'y ſouſcrire. Au milieu de ce déſaſtre ſaint Hilaire obtient par une providence

CONSTANCE. An. 359.

particuliere de Dieu la permiſſion de retourner en Gaule : il y arrive pour ſoutenir la foi ébranlée juſque dans ſes fondemens. Par une biſarre inconſéquence, ſuite ordinaire de l'erreur, Conſtance exile Aëtius chef des Anoméens, & conſent à faire évêque de Cyzique Eunomius, le plus dangereux de ſes diſciples : mais peu après il eſt obligé de forcer Eudoxe à le dépoſer. Eudoxe ayant été transféré à Conſtantinople, Conſtance aſſemble un concile dans la ville d'Antioche pour l'élection d'un évêque. Après bien des brigues & des cabales, les Ariens jettent les yeux ſur Mélece déja évêque de Sébaſte, qu'ils croyent dans leur parti. Pluſieurs Catholiques conſentent à ce choix, & le décret d'élection eſt dépoſé entre les mains d'Euſebe évêque de Samoſate. L'événement fit voir que les Catholiques avoient le mieux connu le nouvel évêque. A peine eſt-il élû, qu'il ſe déclare hautement pour la foi de la Conſubſtantialité. Conſtance irrité l'exile un mois après à Mélitine dans l'Arménie

mineure, & à la sollicitation des Ariens, il envoye à Samosate redemander à Eusebe l'acte d'élection. Ce généreux prélat refuse de le remettre, à moins que tous ceux qui lui ont confié ce dépôt, ne soient assemblés. L'empereur l'envoye sommer une seconde fois, & lui mande qu'en cas de refus il a ordonné qu'on lui coupât la main droite. Eusebe après la lecture de cette lettre, présente les deux mains : *Coupez les toutes deux*, dit-il, *mais je ne remettrai jamais à l'empereur un acte dont un concile m'a rendu dépositaire.* Ce n'étoit qu'une feinte de la part de Constance ; l'envoyé avoit ordre de ne pas exécuter cette menace ; & l'empereur ne put s'empêcher d'admirer la fermeté du prélat. Mais il ne s'adoucit point en faveur de Mélece ; il fit nommer en sa place Euzoïus, qui dès l'origine de l'héréfie avoit partagé les erreurs & les anathêmes d'Arius. De ce moment il y eut trois partis dans l'Eglise d'Antioche : les Ariens qui reconnoissoient Euzoïus ; les Méléciens, ceux-

CONSTANCE. An. 359.

ci étoient Catholiques & unis de communion avec Mélece ; les Eustathiens, on appeloit ainsi les orthodoxes qui n'ayant reconnu aucun évêque depuis l'injuste déposition d'Eustathe, resterent séparés de Mélece, parce qu'ils ne pouvoient se résoudre à recevoir un évêque de la main des hérétiques. Les prélats Ariens assemblés à Antioche dresserent encore un nouveau formulaire, où la doctrine des Anoméens se manifestoit sans aucun déguisement. Mais les cris qui s'éleverent contre eux, les forcerent d'en revenir à la formule de Rimini. C'est ainsi que les flots de l'hérésie, tantôt s'élançant avec audace, tantôt se repliant sur eux-mêmes, emportoient l'empereur, qui jusqu'à la fin de sa vie, poussé d'erreur en erreur, fut sans cesse le jouet des différentes cabales soit dans l'Eglise soit dans sa cour.

XLVIII. Gouvernement équitable de Julien. *Amm. l. 18. c. 1. Lib. or. 12. Zon. t. 2. p. 10.*

Julien acquéroit autant d'estime que Constance s'attiroit de mépris. Rien n'étoit plus opposé que la conduite des deux princes. Le César, après avoir passé l'été à soumettre les barba-

res, employoit le tems de l'hyver à rétablir les provinces. Il modéroit le fardeau des impôts, il réprimoit les usurpations, il enchaînoit l'avarice de tous ces hommes de sang & de rapines, qui ne s'enrichissent que des pertes publiques : il veilloit avec tant d'attention sur les magistrats, qu'ils ne pouvoient s'écarter des regles de la justice. Son exemple étoit pour les juges une loi vivante plus forte que toutes les autres loix. Il se chargeoit lui-même des affaires importantes, & les jugeoit avec la plus scrupuleuse intégrité. Un gouverneur fut accusé de concussion devant Florence. Celui-ci coupable du même crime ne fut pas assez hardi pour condamner son semblable : sa colere se tourna contre l'accusateur, & le concussionnaire fut absous. L'injustice étoit trop évidente ; les murmures éclaterent, & Florence, pour se mettre à couvert, pria Julien de revoir le procès : il se flattoit que le César n'oseroit casser sa sentence. Julien refusa d'abord ; il s'excusa sur ce qu'il ne lui appartenoit pas de ré-

CONSTANCE.
An. 359.

CONSTANCE. An. 359.

former le jugement d'un préfet du prétoire. Enfin pressé de prononcer, il décida en faveur de la vérité & de la justice. Florence s'en vengea à son ordinaire, en écrivant contre lui à la cour. La sévérité de Julien n'empruntoit rien de l'humeur ni du caprice ; elle étoit toujours éclairée, & n'agissoit qu'autant qu'elle étoit guidée par la certitude des faits. On accusa encore de concussion devant lui Numérius qui avoit gouverné la province Narbonnoise. Julien voulut le juger dans une audience publique : l'accusé se défendoit fortement en niant les faits, & les preuves manquoient pour le convaincre. Alors l'accusateur Delphidius, qui plaidoit avec chaleur, s'écria d'un ton d'impatience : *Eh ! César ; qui sera jamais coupable, si l'on est quitte pour nier les faits ! Et qui sera jamais innocent,* repartit Julien, *si pour être coupable il suffit d'être accusé ?*

XLIX. Quatriéme campagne de Julien. *Amm.* Ibid. *c.* 2. *Lib. or.* 12.

La campagne précédente avoit soumis une partie de l'Allemagne : mais il y restoit encore des princes ennemis. Afin de pénétrer leurs

desseins, Julien envoya à la cour d'Hortaire allié des Romains, un tribun dont il connoissoit la fidélité, l'intelligence, & qui savoit la langue Allemande. Celui-ci revêtu du caractere d'ambassadeur avoit ordre de s'approcher de la frontiere des barbares, auxquels on avoit dessein de faire la guerre, & d'observer leurs mouvemens. Pendant ce tems-là Julien rassemble ses troupes; il visite les villes qui avoient eté détruites sur les bords du Rhin, & acheve de les rétablir. Les nouveaux alliés, comme ils y étoient obligés par le traité, fournissoient la plùpart des matériaux. Les soldats que de pareils travaux rebutent pour l'ordinaire, s'y portoient de bon cœur par amour pour Julien. On mit en état de défense sept villes dont les plus connues sont Nuys, Bonn, Andernach & Bingen. Les magasins pour serrer le bled qu'on apportoit de la grande Bretagne, avoient été réduits en cendres; ils furent bientôt rétablis & pourvûs de grains. Le préfet Florence joignit Julien avec le reste de l'armée, & des provisions pour plusieurs mois.

CONSTANCE.
An. 359.
L.
Julien passe le Rhin.

Le tribun vient rendre compte à Julien, & l'armée marche à Mayence. Florence & Lupicin, qui avoit succédé à Sévere, mort depuis peu, vouloient qu'on passât le Rhin en cet endroit, comme on avoit fait les deux années précédentes. Le César s'y opposoit : le pays d'au-delà appartenoit à Suomaire ; il craignoit d'offenser ce nouvel allié, en faisant passer sur ses terres des soldats toujours avides de pillage. Les Allemands qu'on alloit attaquer, menaçoient de leur côté Suomaire de s'en prendre à lui, s'il n'arrêtoit les Romains. Sur la réponse qu'il leur fit qu'il n'étoit pas en état de résister seul, toute l'armée des barbares vint camper vis-à-vis de Mayence pour disputer le passage. On ne pouvoit sans un péril évident l'entreprendre à la vûe de tant de forces réunies. Ainsi l'avis de Julien prévalut : on remonta le fleuve pour chercher un endroit commode à l'établissement d'un pont. Les barbares firent le même mouvement, & suivant le long du fleuve la marche de l'armée Romaine, ils s'arrêtoient quand ils la

voyoient camper, & faisoient bonne garde pendant la nuit. Après plusieurs jours de marche Julien fit retrancher ses troupes, & chargea d'ordres secrets quelques officiers de confiance. Ils choisirent trois cents soldats braves & dispos; qui ne savoient pas où on les conduisoit, & ils les firent embarquer de nuit dans quarante batteaux. Ils descendirent le fleuve en se laissant aller au fil de l'eau sans se servir de rames, de peur d'être entendus des ennemis. Après avoir dépassé d'assez loin le camp des Allemands, ils débarquerent sur la rive droite. Le roi Hortaire avoit cette nuit-là invité à un grand festin les rois & les princes de l'armée ennemie. Ce n'étoit pas qu'il eût dessein d'entrer dans leur ligue : mais quoiqu'il fût ami des Romains, il l'étoit aussi de ces princes, & il vouloit observer avec eux tous les égards du bon voisinage. Le repas avoit duré longtems, selon l'usage de la nation, & les conviés revenoient au camp en belle humeur, lorsqu'ils furent rencontrés par le détachement qui avoit

CONSTANCE. AN. 359.

passé le fleuve. Les princes échappe-rent à la faveur des ténebres & de la vîtesse de leurs chevaux: mais presque tous les gens de leur escorte qui les suivoient à pied, resterent sur la place. L'allarme se répand dans le camp; on croit que toute l'armée Romaine est déja en-deçà du Rhin; c'est à qui fuira avec plus de vîtesse; chacun s'empresse de gagner l'intérieur du pays, & d'y mettre en sureté sa femme & ses enfans. Les Romains ne trouvant plus d'obstacle, jettent leur pont, & traversent le pays d'Hortaire sans y faire de ravage.

Quand ils furent entrés sur les terres des ennemis, ils mirent tout à feu & à sang. On abattoit les cabannes, on passoit les habitans au fil de l'épée. Après qu'on eut désolé tout le canton, on arriva dans un lieu nommé Palas, où étoient dressées des pierres qui servoient de bornes entre le pays des Allemands & celui des Bourguignons. L'armée s'y arrêta pour recevoir deux rois, nommés Macrien & Hariobaude: ils étoient freres & venoient demander

la

la paix, qu'ils obtinrent. Vadomaire dont nous avons déja parlé, & qui régnoit dans le pays qu'on nomme aujourd'hui le Brisgaw, se rendit aussi au camp. Il apportoit des lettres de recommandation de Constance. On le reçut avec honneur comme un vassal de l'Empire, mais il n'obtint pas une réponse favorable. Il venoit implorer la clémence des Romains pour trois princes qui s'étoient trouvés à la bataille de Strasbourg, & qui voyant approcher le vainqueur, avoient recours aux prieres. C'étoient Urie, Ursicin & Vestralpe. Julien connoissant la légereté de ces barbares, craignit que s'il les tenoit quittes pour des excuses & des soumissions verbales, ils ne se fissent un jeu de reprendre les armes dès qu'il seroit éloigné. Il voulut donc leur faire sentir ce qu'il en coûtoit pour attaquer l'Empire. On brûla les moissons & les habitations; on tua, on enleva un grand nombre de leurs sujets. Quand on les eut ainsi punis, on écouta leurs supplications, & l'on traita avec eux aux mêmes condi-

CONSTANCE.
An. 359.

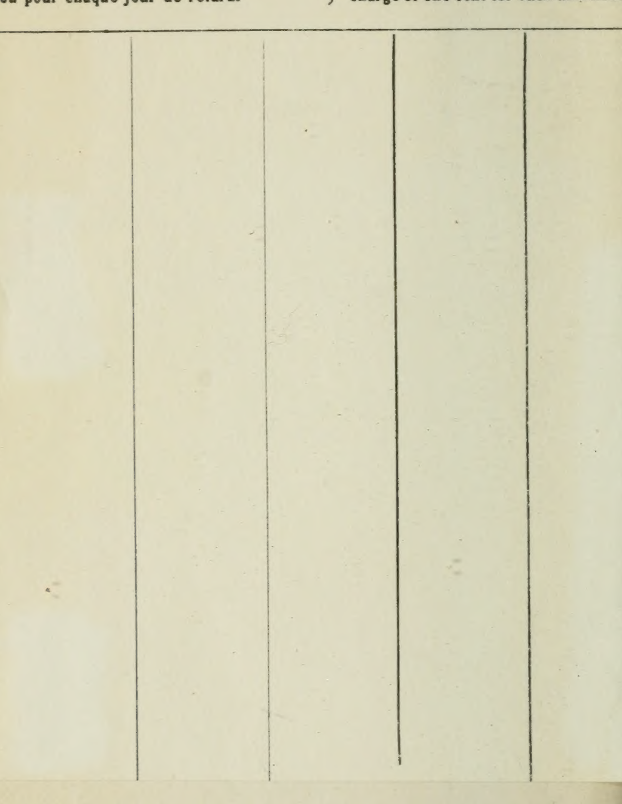
tions qu'avec leurs voisins. On les obligea sur-tout à rendre tous les captifs. Lorsque Julien eut repassé le Rhin, un de ces princes qui venoit de donner son fils en ôtage, l'envoya aussi-tôt redemander avec menaces, sans avoir rendu les prisonniers. Julien remit le jeune prince entre les mains des députés : *Remenez-le à son pere*, leur dit-il : *un enfant n'est pas seul une caution suffisante pour un si grand nombre de braves gens qui valent mieux que lui.* Il écrivit en même-tems au pere en ces termes : *Je vous envoye à mon tour des députés. Ayez à leur remettre tous les prisonniers que vous avez en votre pouvoir, & dont le nombre monte à plus de trois mille ; ou n'imputez qu'à vous seul les suites funestes de votre perfidie.* En même-tems il part de Spire, à dessein de repasser le fleuve. Le roi Allemand n'attendit pas l'orage ; il renvoya promptement tous les Gaulois qu'il avoit enlevés dans ses incursions. Cette campagne couronna les succès de Julien dans la Gaule ;

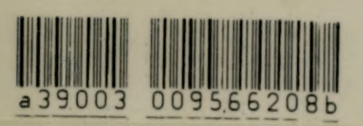
CONSTANCE.
An. 359.

& ces quatre années ſurent la partie la plus brillante de ſa vie. L'hiver ſuivant tandis qu'il ſe repoſoit des fatigues de la guerre dans des occupations plus tranquilles, mais qui n'étoient pas moins ſalutaires à la province, ſes ennemis travailloient à la Cour à le déſarmer pour le détruire. Leur malignité alla ſi loin qu'elle laſſa la patience des ſoldats de la Gaule. Le Céſar ſe vit forcé, du moins en apparence, d'accepter le titre d'Auguſte, comme nous l'allons raconter.

Fin du Tome ſecond.






a39003 009566208b